هكذا من الاصل

L'Economie : Unilever

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15466 – 7 F

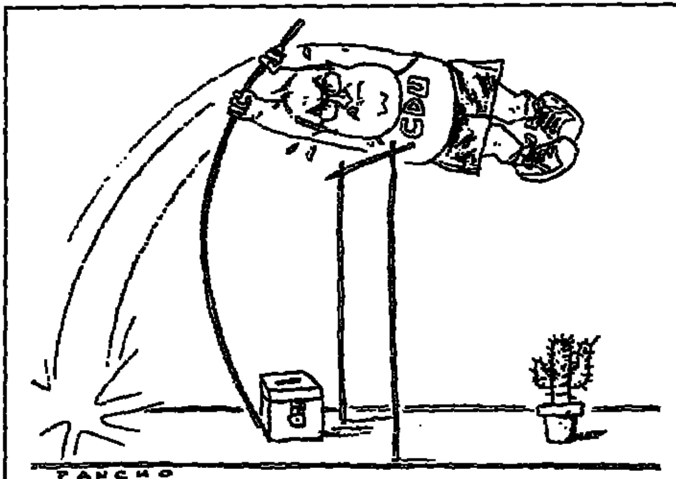
MARDI 18 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Après sa courte victoire aux élections législatives

Helmut Kohl consacrera son quatrième mandat à l'Europe et à l'unité allemande

La coalition entre chrétiens-démocrates et libéraux, au pouvoir à Bonn depuis 1982, a obtenu de justesse la majorité au Bundestag lors des élections du dimanche 16 octobre. Helmut Kohl conduira donc le prochain gouvernement. Le chancelier se donne pour objectif de parachever l'unité allemande et l'intégration européenne. Avec dix sièges de plus que les forces d'opposition, et une seconde Chambre, le Bundesrat, dans laquelle le SPD renforce sa majorité, sa marge de manœuvre se trouve affaiblie.



BONN

de nos envoyés spéciaux

Bien que confirmé dans ses fonctions, le chancelier Kohl est sorti affaibli des élections législatives allemandes, dimanche 16 octobre. La coalition qu'il dirige depuis douze ans, composée du Parti chrétien-démocrate (CDU), de son alliée de Bavière (la CSU) et du Parti libéral (FDP), est parvenue de justesse à sauver sa majorité au Bundestag. Avec un total de 48,4 % des voix, les trois partis disposent de dix sièges de majorité. Au cours de la précédente législature, ils bénéficiaient d'une confortable avance de 134 sièges sur les partis de l'opposition.

Le Parti social-démocrate, avec 36,4 % des voix, n'est pas parvenu à contraindre la CDU à une grande coalition. Le parti des Verts, qui réussit son retour au Bundestag avec 7,3 % des voix, ne représente pas un appoint suffisant pour une majorité de rechange à gauche, où le bon score des communistes réformateurs de l'Est sème la confusion : les communistes du PDS remportent ainsi quatre circonscriptions au scrutin uninominal à Berlin, et, avec 4,4 % des voix au niveau national, disposeront d'une trentaine de députés au Bundestag. L'extrême droite ne dépasse pas 2 % et n'est pas représentée au Parlement fédéral.

Dès l'annonce des premières estimations, Helmut Kohl a reconnu les pertes subies, mais il a présenté comme une victoire le fait de disposer néanmoins d'une majorité de gouvernement. Il a indiqué qu'il reconduirait donc la coalition avec laquelle il a dirigé l'Allemagne de l'Ouest, puis l'Allemagne réunifiée, depuis le mois d'octobre 1982, avec ses alliés bavarois de la CSU et les libéraux du FDP.

HENRI DE BRESSON et LUCAS DELATTRE

Lire la suite page 3 et nos autres informations pages 3 et 4

Un chancelier affaibli

HELMUT KOHL est parvenu à conserver ce qui est pour lui l'essentiel : le pouvoir. Une performance qui peut faire de lui le chancelier ayant exercé le plus mandat de l'histoire de son pays, à condition toutefois qu'il se maintienne à la tête du gouvernement plus de deux ans, et atteigne ainsi la longévité politique de son « grand-père spirituel », Konrad Adenauer.

Cette victoire, Helmut Kohl a toutes les raisons de se l'attribuer personnellement, la campagne électorale ayant été centrée sur sa personne, sur son aura de « chancelier de l'unification » et sur son poids international. On ne peut douter, au vu du résultat serré du scrutin du 16 octobre, que nul autre dirigeant chrétien-démocrate n'aurait été en mesure d'empêcher l'alternance et le retour au pouvoir des sociaux-démocrates. Helmut Kohl a éliminé, au cours de douze années d'exercice du pouvoir, la plupart de ceux qui, au sein de la CDU, étaient en mesure de lui faire de l'ombre. Patron incontesté de son parti, ce politicien instinctif a cependant toutes les raisons de se préparer, pour son quatrième mandat, à une période de turbulences.

L'AFFAIBLISSEMENT de l'allié libéral, et le renforcement, notamment au niveau des Länder, du SPD vont le contraindre à gouverner avec une marge de manœuvre réduite. Il lui faudra tenir compte à la fois des exigences de l'allié chrétien-social bavarois, sorti renforcé du scrutin, et de la force nouvelle de l'opposition de gauche, dont la domination à la deuxième Chambre du Parlement, le Bundesrat, a été confortée par les élections régionales de dimanche. Les premiers veilleront avec une grande vigilance au maintien de la stabilité du deutschemark, et feront tout pour freiner l'avènement d'une monnaie unique européenne. Les seconds, aiguillonnés par la concurrence des Verts à l'ouest et des communistes rénovés du PDS à l'est, s'attacheront à « marquer » de très près la coalition au pouvoir sur sa politique sociale.

CE n'est pas l'étroitesse arithmétique de la nouvelle majorité – un écart de 10 sièges contre 134 dans l'ancien Bundestag – qui est dangereuse pour le chancelier. Certains de ses prédécesseurs, comme Willy Brandt et Helmut Schmidt, sont parvenus à « tenir » une législature avec des majorités plus réduites encore. S'il veut, comme il le proclame, parachever son œuvre d'unification du pays et d'approfondissement de l'intégration européenne avant de se retirer du pouvoir, Helmut Kohl devra composer avec des exigences contradictoires et tenir compte des préoccupations qui se font jour à l'étranger sur le comportement nouveau d'une Allemagne défendant ses intérêts nationaux avec la bonne conscience d'une nation puissante et décomplexée.



La solitude de Michel Rocard

L'ancien premier ministre se tient à l'écart du débat politique, mais il se dit prêt à se mettre à la disposition de Jacques Delors pour la prochaine présidentielle

Lundi 10 octobre, comme chaque lundi à 17 heures, Michel Rocard a pris sa leçon de tennis à Conflans-Sainte-Honorine. Vieille habitude, avec, de l'autre côté du filet, toujours le même dévoué professeur. Dans la soirée, il a assisté à la réunion du conseil municipal. Très discipliné, il a levé le doigt pour s'émouvoir de la fermeture du cinéma de la ville. Les autres jours, on peut le débusquer à Paris, dans son repaire de la rue de Varenne, entre son domicile et Matignon, travaillant beaucoup, noircissant des pages et des pages derrière la porte close et recevant peu.

On peut le croiser aussi à Bruxelles ou à Strasbourg, ces places fortes de l'Europe où il remplit avec assiduité son mandat de parlementaire hors frontières. D'autres jours encore, il disparaît pour de longues griseries dans le ciel d'Aix-en-Provence aux commandes de son planeur. En fin de semaine, avec sa compagne et un vieux copain, il s'envolera pour dix jours au Vietnam où on l'attend comme l'ami de toujours.

Ainsi se distille, au goutte à goutte de plaisirs ordinaires et d'une conscience politique intacte, la nouvelle vie de Michel Rocard. A l'abri du fracas médiatique qui lui a toujours fait peur. Loin du microscope du microcosme qu'il n'a jamais su manier. A l'écart du remue-ménage socialiste qu'il ne supporte plus. Lui appelle cela « *prendre ses aises* » et, étrangement, il y trouverait presque une certaine jouissance. A soixante-quatre ans, on n'a plus l'âge des « bras d'honneur », et, pourtant, c'est bien ce geste qu'il est en train de faire à toute une classe politique qui se reprend à se soucier de l'un de ses meilleurs. Ce qu'il n'aurait pas eu le courage de faire lui-même, la grande braderie socialiste de juin dernier le lui a imposé. Avant cette fameuse tornade européenne du 12 juin, il pouvait encore être tout. Premier des socialistes. Présidentiable installé. Point fixe d'une gauche aspirant à la social-démocratie. Il a compris aujourd'hui qu'il n'était plus rien ou presque, ou, si l'on préfère, un « ex » de tout. Lui appelle cela « *ne plus être audible* ».

Alors lui, si curieux de tout et si friand de débats sans fin, il a appris à se taire. Quatre mois pleins bientôt sans gros titres et sans images, sans communiqués ni discours. Presque un siècle au calendrier de la politique ! Trente ans en haut de l'affiche et, du jour au lendemain, même plus un rôle de souffleur. Une découverte forcée du silence qui en aurait mis par terre plus d'un.

Ses amis l'ont pressé de dire son mot sur le livre de Pierre Péan concernant le passé de François Mitterrand. Enfin, les Français vont comprendre pourquoi tu n'as jamais été mitterrandiste, lui expliquait-on. Mais il en savait trop pour oser en rajouter. On lui demanda encore d'adresser ne serait-ce qu'un message d'encouragement aux participants des assises – « ses » assises – de la transformation sociale, réunies une troisième fois, le 24 septembre, à Vaulx-en Velin. « *Je ne peux pas, ce sera monté en épingle* », trancha-t-il. On chercha à connaître son avis sur la bataille de contributions socialistes d'avant-congrès. Il s'en dispensa.

Depuis le 18 août, il garde dans ses tiroirs un long article livrant son appréciation sur le grand débat national qui va s'engager. Pour la première fois depuis son adhésion au PS de François Mitterrand, voici vingt ans, il n'ira pas au congrès. Comme s'il voulait démontrer à tous qu'il est enfin capable de cette hauteur et de ce détachement qu'on lui a tant reproché de ne pas avoir. Comme s'il voulait d'abord se retrouver, se comprendre enfin, et se suffire à lui-même.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 11

Les Finlandais ont dit « oui » à l'Union européenne

Consultés, dimanche 16 octobre par référendum, sur l'adhésion de leur pays à l'Union européenne, les Finlandais ont répondu positivement à une large majorité : 57 % de « oui » contre 43 % de « non ». Sans trop se faire d'illusion sur leurs chances, les opposants à l'Union européenne n'ont toutefois pas désarmé et comptent livrer une dernière bataille, dans quelques semaines, au Parlement, à qui il revient de ratifier l'adhésion de la Finlande. Les résultats du référendum finlandais devraient influencer les électeurs suédois et norvégiens qui doivent, à leur tour, se prononcer, en novembre, sur l'entrée de leur pays dans l'Union.

page 5

Le projet de traité de paix est conclu entre Israël et la Jordanie

Après de nouvelles négociations à Amman, dimanche, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et son homologue jordanien ont paraphé, lundi 17 octobre, le projet de traité de paix qui sera signé à une date ultérieure. Une percée a été réalisée à la suite d'un compromis sur les questions du tracé de la frontière et du partage des ressources en eau.

page 30

M. Balladur appelle ses ministres au respect de la discipline

Au lendemain du choix de José Rossi, secrétaire général du PR, pour remplacer Gérard Longuet au ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, M. Balladur veut appeler la droite au calme et ses ministres à la nécessaire discipline. Mardi 18 octobre, il devait réunir l'ensemble des membres de son gouvernement. Avant il aura reçu MM. Pasqua et Juppé pour leur signifier qu'ils doivent cesser d'étaler leurs divergences. Le premier ministre veut mettre en garde la majorité, et particulièrement le RPR, devant le risque d'un échec à l'élection présidentielle. Il entend lui rappeler qu'il reste le mieux placé pour battre M. Delors.

page 10

Un entretien avec Taslima Nasreen

« *Mon message est simplement une exhortation à cesser les combats menés au nom de la religion* », déclare au *Monde* Taslima Nasreen. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé en Suède, où elle est réfugiée depuis août, l'écrivain bangladais ne renie aucune des convictions démocratiques, laïques et féministes qui lui ont valu d'être condamnée par les islamistes. « *La loi islamiste ne devrait officiellement subsister dans aucun pays civilisé* », déclare-t-elle notamment, ajoutant qu'elle continuera « *d'écrire contre le fondamentalisme, l'aveuglement, l'ignorance* ». Enfin, toujours déterminée à obtenir le droit de venir en France pour y défendre publiquement ses idées, elle « *rêve d'un monde où les gens pourraient circuler sans entraves* ».

page 2

Jean-Paul II : un livre « testament »

Dans un livre-entretien avec Vittorio Messori, le premier jamais écrit par un pape, Jean-Paul II, « *curé du monde* », souligne les chances du christianisme en cette fin de siècle. Intitulé *Entrez dans l'espérance*, ce livre sera tiré à quelque 20 millions d'exemplaires dans plus d'une trentaine de pays.

page 13

La mort de Jean Dasté

Acteur, metteur en scène et chef de troupe, Jean Dasté est mort samedi 15 octobre à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Avec celui qui dirigea dès 1947 le Centre dramatique de Saint-Étienne disparaît l'une des principales figures du théâtre populaire et un précurseur de la décentralisation dramatique.

page 21

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,60 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Taslima Nasreen

« Mon message est simplement une exhortation à cesser les combats menés au nom de la religion »

Menacée de mort par des groupes de fondamentalistes musulmans, l'écrivain bangladais Taslima Nasreen est réfugiée en Suède depuis le mois d'août. Son roman intitulé « Lajja » (la Honte), récemment paru en français chez Stock, décrit l'affrontement des communautés hindoue et musulmane au Bangladesh, la violence et le sectarisme nés des conflits religieux. L'auteur elle-même entend lutter en faveur de la laïcité et de l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes.

Un recueil de ses chroniques parues dans des journaux bangladais vient d'être publié par les éditions Des Femmes. Ce sont ses propos sur l'islam et sur la loi coranique qui lui ont valu de faire l'objet d'une « fatwa » décrétée par les tenants d'un islam radical. Taslima Nasreen, qui a refusé de venir en France, le 7 octobre, après que le gouvernement lui eut accordé un visa de vingt-quatre heures seulement, devrait venir à Paris autour du 23 novembre. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 12 octobre, qu'un visa serait accordé à l'écrivain aussitôt que les conditions permettant d'assurer sa sécurité seraient réunies.



« Vous êtes exilée, persécutée, la menace d'une* fatwa *pèse sur vous. Comment vivez-vous actuellement, en Suède ?

– Je vis seule et je suis accompagnée par un policier lorsque je sors. Je survis grâce à la bourse de 150 000 couronnes (1) qui m'a été attribuée. Je n'ai pas beaucoup de temps pour écrire, mais j'essaie tout de même d'en prendre pour mener à bien un roman sur la condition des femmes au Bangladesh. Le reste du temps, je voyage, je rencontre beaucoup de gens, je commence à me faire des amis.

– Votre relation à l'écriture a-t-elle changé depuis qu'une* fatwa *a été lancée contre vous ?

– Non, non, rien n'a fondamentalement changé. Simplement, j'ai encore plus de force maintenant, parce que j'ai vu à quel point il était nécessaire de se battre. Ce n'est pas de la colère, ni du ressentiment à propos de ce qui m'arrive, mais le sentiment que j'ai une responsabilité vis-à-vis de la société de mon pays.

– D'où vous est venu ce sentiment de responsabilité ?

– De très loin. J'ai toujours écrit. D'abord de la poésie, lorsque j'étais encore écolière, puis de la prose. J'ai continué tout en faisant mes études de médecine. Dès l'enfance, je m'étais rendu compte que la société dans laquelle je vivais mettait en œuvre toutes sortes de discriminations. Je voyais bien ce qui se passait, non seulement dans ma famille, mais chez mes voisins, mes amis, mes proches. Et c'est parce que j'aimais écrire que j'ai compris que je pouvais devenir écrivain pour combattre ces inégalités.

– Votre révolte s'est-elle d'abord exercée contre le sort réservé aux femmes ou contre les inégalités sociales en général ?

– Lorsque j'ai commencé d'écrire des chroniques dans les journaux, je souhaitais protester contre toutes les formes d'injustice, mais je me suis d'abord intéressée plus spécifiquement à celles qui touchent les femmes. Puis j'ai découvert le sort réservé aux minorités. Mon combat est devenu plus large, visant toutes les discriminations, qu'elles soient fondées sur la race, le sexe ou la religion. Evidemment, celles qui concernent les femmes sont celles que je connais le plus directement, puisque je les ai vécues.

» Dans notre enfance, ma sœur et moi n'étions pas autorisées à avoir de la curiosité pour le monde extérieur, contrairement aux garçons. Toute notre éducation était dirigée en un seul sens : apprendre à servir. Rester à la maison, cuisiner, faire le ménage. A l'adolescence, je me suis rebellée contre tout cela, avec des questions toutes simples : pourquoi mes parents n'apprenaient-ils pas ces choses-là à mes frères ? Pourquoi me disait-on, à moi, qu'il fallait absolument savoir cuisiner pour un futur mari, alors que j'étais plus brillante dans mes études que mes frères ?

» Et puis j'ai vu, chez des voisins, des femmes battues, en pleurs, des maris qui divorçaient pour un oui ou pour un non, des épouses délaissées contraintes de retourner chez leur père, en butte à l'hostilité de leurs frères. Si j'ai tout de même eu l'autorisation de poursuivre des études, c'est parce que mon père est un homme évolué, un médecin. Mais combien de mes condisciples n'ont pas eu cette possibilité ? Et même lorsqu'elles le pouvaient, on les laissait rarement aller au-delà d'un premier cycle, juste de quoi offrir à un mari une femme un peu éduquée. Quand on autorise les filles à faire des études, ce n'est jamais pour leur formation personnelle. Les parents ne rêvent pas de les voir devenir indépendantes, mais seulement de leur trouver un bon mari.

– Comment avez-vous échappé à ce destin ? Quelle est, aujourd'hui, l'attitude de votre famille ?

– J'ai grandi dans une famille musulmane conservatrice qui s'est libéralisée au fil du temps. Et je me suis battue. Maintenant, mes parents et mes frères et sœurs aiment ce que j'écris, ils me soutiennent bien qu'ils en paient chèrement les conséquences. Mon père a perdu une partie de ses amis, de sa clientèle, il a été menacé par les fondamentalistes, qui lui ont réclamé de l'argent, et il a été contraint de payer pour assurer sa sécurité. Quant à ma sœur, qui est diplômée de botanique, elle a perdu son emploi et cela uniquement parce qu'elle est ma sœur. Elle ne peut plus sortir de chez elle librement.

– Dans* Lajja, *votre roman récemment paru en France, vous décrivez la solitude d'un jeune hindou dans le climat de persécution qui a suivi la destruction de la mosquée d'Ayodhya. Souffrez-vous, vous aussi, de solitude ?

– Oui, parfois beaucoup. Mais ce n'est pas la même solitude que celle dont souffre Suranjon, le personnage dont vous parlez. Lui, au départ, est laïc, idéaliste, mais la violence intercommunautaire qui suit la destruction de la mosquée le fait tomber à son tour dans le « communautarisme ». Je ne suis pas comme lui, car j'essaie de faire triompher un idéal qui va à l'encontre du « communautarisme ». J'ai écrit cette histoire pour montrer aux politiques, et à mon peuple, que les hindous du Bangladesh basculent dans le « communautarisme » parce qu'ils perdent toute confiance dans leur pays. Ils partent, et nous perdons des jeunes gens idéalistes, purs, brillants, car l'Etat n'assure pas leur sécurité. Mon message est simple, mais qui peut l'entendre ? Il est simplement une exhortation à cesser les combats, les destructions menées au nom de la religion.

– Une autre cause d'isolement n'est-elle pas l'hostilité que témoigne à votre égard une partie des forces progressistes du Bangladesh. Comment expliquez-vous cela ?

– Ce n'est pas si monolithique. D'abord, il y a, parmi les progressistes, beaucoup de gens qui m'aiment. Et beaucoup de ceux qui m'attaquent se disent progressistes, alors qu'ils sont en fait très religieux. Ceux-là n'apprécient pas ce que j'écris, car je veux montrer à quel point la religion opprime les gens. Selon moi, il faudrait se débarrasser des lois religieuses et même de l'emprise de la religion sur la société.

» Pour ce qui est des féministes, beaucoup d'entre elles croient que la condition des femmes peut s'améliorer dans le cadre de la religion, à l'intérieur même de la loi islamique. Je ne suis pas d'accord avec cela : je lutte pour l'égalité, chose impossible si l'on admet la loi religieuse. Chez nous, les féministes affirment que l'islam donne des droits équivalents aux hommes et aux femmes. Elles estiment aussi que je devrais travailler à leurs côtés, mais mon mode d'expression à moi, c'est l'écriture. C'est là que je peux être utile, en essayant de toucher, de convaincre des gens avec ce que j'écris. Les individus ordinaires, les gens de la rue, m'aiment. Mes livres sont des best-sellers. Les femmes les lisent en cachette de leurs mari.

> *« La loi islamique ne devrait officiellement subsister dans aucun pays civilisé »*

– Une partie des progressistes vous accuse d'avoir fait le lit des fondamentalistes par votre radicalisme.

– C'est un mauvais argument. D'abord parce que les fondamentalistes montent en puissance dans notre pays et qu'il faut bien que des gens existent face à eux, se dressent contre eux. Si tout le monde se tait, la route vers le pouvoir leur est ouverte. Et elle sera aisée. Ce n'est pas parce que je les conteste que je les provoque : j'estime avoir le droit de dire ce que je crois. Et les progressistes qui m'attaquent se trompent de cible.

» Grâce au travail des organisations non gouvernementales (ONG), des femmes sont en train de se réveiller dans les villages. Elles commencent à sortir de leur confinement, à trouver du travail, à acquérir une autonomie financière. Les fondamentalistes lancent des *fatwas* contre elles, les tuent parfois car ils ne supportent pas leur liberté nouvelle. Faut-il, avec eux, accuser ces femmes de faire de la provocation ? Devraient-elles renoncer à travailler ? Je ne le pense pas et je continuerai d'écrire contre le fondamentalisme, l'aveuglement, l'ignorance.

– Critiquez-vous la charia ou le Coran et la religion en général ?

– Ce que je veux dire avant tout, c'est que nous avons besoin d'humanisme. Nous devons surtout combattre l'obscurantisme. La religion tente d'imposer une forme de cécité, une passivité, en interdisant de poser des questions. Lorsque je transgressais cette règle, étant enfant, ma mère m'expliquait que *« cela ne se faisait pas »*. Mais moi, j'aime les questions, je suis ainsi faite. L'islam est né il y a mille quatre cents ans et nous, les sociétés modernes, qui avons vu évoluer beaucoup de choses par rapport à notre passé, nous ne pouvons continuer à nous conformer à ce Livre de cette manière-là. Pour moi, il n'est plus en accord avec notre temps.

» Donc, je critique le Livre et la loi fondée sur ce Livre. Au Bangladesh, nous suivons une loi générale d'inspiration britannique. Nous ne sommes pas dans un pays islamique. Mais la loi familiale, celle qui commande le mariage et l'héritage, est une loi religieuse qui défavorise la femme. Cela doit être changé. Je crois que la loi islamique ne devrait officiellement subsister dans aucun pays civilisé. Nous devrions nous conformer à une loi moderne, laïque, sans discrimination : un code civil uniforme, égal pour tous.

– Votre combat est-il politique ?

– Je lutte pour une société meilleure et le bien-être des gens, sans me soucier de savoir si c'est « politique » ou non. Je ne veux pas donner de nom à ce que j'écris. Mon combat est, au sens large, humaniste. J'écris ce que je vois, ce que je sens ; avec ma plume et avec mon cœur. C'est ce que je veux transmettre qui me paraît important, et je le fais passer par mon travail d'écrivain.

– Quelle différence faites-vous entre votre situation et celle de Salman Rushdie ?

– Le risque que nous courons est le même, mais la *fatwa* qui le frappe a été lancée par le gouvernement iranien, tandis que c'est un groupe de fondamentalistes qui m'a menacée. Salman Rushdie est un écrivain connu, bien plus que je ne le suis. Mais moi, je tente de faire quelque chose pour ma société, pour mon pays. Ses *Versets sataniques* ont montré le vrai visage de la religion, ce qui est très important. Il a tout mon respect pour avoir fait cela. Grâce à lui, on a vu que les hindous avaient le droit de critiquer leur religion, les chrétiens aussi, mais pas les musulmans, même au bout de mille quatre cents ans. Il faut respecter la liberté qu'a chacun de croire en Dieu, mais si Salman Rushdie, dans son roman, voulait faire passer une critique de la religion, il devait en avoir le droit. Et ce droit, je dois l'avoir, moi aussi.

– Vous sentez-vous opposée à tous les dogmes ?

– Il me semble que toutes les religions contiennent des ferments de discrimination. Si j'étais née dans un autre pays, il est probable que j'en aurais critiqué aussi la religion dominante. Je ne suis pas certaine d'avoir trouvé dans la Bible des choses plus convaincantes, par exemple. A mes yeux, la religion a été nécessaire dans le passé, mais elle ne l'est peut-être plus maintenant. Nous pouvons nous débrouiller avec notre seule conscience. Reste qu'il existe, bien sûr, des gens religieux et honnêtes. Ma mère en fait partie : elle n'a jamais souhaité faire de mal à qui que ce soit au nom de sa religion. Je considère que la religion doit demeurer une affaire privée. Ceux qui croient ne devraient pas chercher à faire du prosélytisme à travers des écoles ou des associations religieuses, ni surtout à imposer leur loi.

– Dans vos déclarations publiques, le mot « moderne » revient à plusieurs reprises pour décrire la société que vous voudriez voir advenir au Bangladesh. Que contient ce mot, en dehors de la laïcité ? Dans le sens que vous lui donnez, considérez-vous que les sociétés occidentales soient « modernes » ?

– Au Bangladesh, nous vivons dans une société moyenâgeuse à bien des égards. Il y a beaucoup de superstitions, qu'on ne parvient pas à dépasser. Les gens croient que Dieu les protègera contre la maladie s'ils portent des amulettes. Moi, rationnellement, je pense évidemment qu'ils feraient mieux d'aller se faire soigner à l'hôpital. Dans la situation dans laquelle nous sommes, « modernité » signifie d'abord « absence de superstition ». Et cela passe par l'éducation. Par ailleurs, je pense que la modernité serait de ne tolérer aucune discrimination. En ce sens, bien sûr, les sociétés occidentales ne sont pas, elles non plus, complètement modernes. Disons qu'elles sont économiquement modernes.

– Etes-vous très attachée à votre pays ? Vous définiriez-vous comme « nationaliste » ? Plusieurs phrases de* Lajja *insistent sur la notion de « terre patrie ».

– Je suis un être humain, tout simplement. Je ne crois pas aux passeports, aux visas. Je rêve d'un monde où les gens pourraient circuler sans entraves. Mais il existe toutes sortes d'inégalités entre les pays, toutes sortes de barrières, celles de la richesse, de la pauvreté, et évidemment celles de la culture et de la religion.

» Cela dit, j'aime avant tout ma langue et ma culture, sans que cela signifie que je n'aime pas les autres. J'ai beaucoup d'amis ailleurs qu'au Bangladesh et la différence de langue ne m'empêche pas de pouvoir leur parler vraiment, à cœur ouvert.

– Si la* fatwa *est levée, retournerez vous vivre au Bangladesh ?

– Qui la lèverait ? Le gouvernement n'a rien entrepris contre ceux qui l'ont lancée. Les fondamentalistes n'annuleront jamais cette *fatwa*, mais je retournerai quand même au Bangladesh si la situation s'améliore. Cela dépendra des progressistes. Je prendrai pourtant le risque, car j'estime qu'il est de ma responsabilité de m'engager pour mon pays. Je veux être parmi ceux qui luttent contre les fondamentalistes. De plus, c'est dans mon pays que j'accomplis le mieux mon travail d'écrivain.

– Si les progressistes venaient au pouvoir et vous proposaient une responsabilité publique, l'accepteriez-vous ?

– C'est écrivain que je veux être.

– Vous insistez souvent sur l'absence de liberté sexuelle des femmes dans votre pays...

– C'est important, bien sûr, mais la chose essentielle est d'assurer l'éducation des femmes. Le reste en découle. Dans notre pays, on le voit avec mon exemple, c'est déjà difficile pour les femmes d'un milieu évolué, mais les femmes des milieux plus pauvres sont toujours, elles, « interdites d'éducation ». C'est de ces classes pauvres, et nombreuses, que devrait venir la révolution.

– Vous employez le mot « révolution ». De quelle idéologie vous sentez-vous proche ? Du marxisme ?

– J'ai lu Marx et Engels, je déteste les inégalités et l'injustice, je les combats et je suis sensible aux théories qui vont dans ce sens. Mais je crois aussi à la nécessité de la liberté d'expression et au respect des droit de l'homme. Je ne suis pas une idéologue. Je crois que chaque nation doit choisir sa propre voie, sans s'en remettre à des modèles. En ce sens, la pratique m'intéresse plus que les théories. Les changements culturels doivent venir du peuple lui-même. J'ai le droit, comme chacun, de dire ce que je crois. Moi, c'est avec ma plume que je me bats pour que les gens sortent de leur torpeur. Et j'espère bien que cela se produira.

– Etes-vous heureuse que votre livre ait eu un tel retentissement à travers le monde ?

– Oui, car les problèmes communautaires et religieux dont je parle existent aussi ailleurs qu'au Bangladesh, comme le prouve ce qui se passe aussi bien en Bosnie qu'en Algérie. L'histoire du Bangladesh est liée aux problèmes du sous-continent indien, mais elle présente des points communs avec d'autres types de situation dans le reste du monde.

– Dans* Lajja, *vous parlez de la honte qu'éprouvent les minorités persécutées et opprimées lorsqu'elles se sentent obligées de se cacher, de fuir. Avez vous ressenti cette honte ?

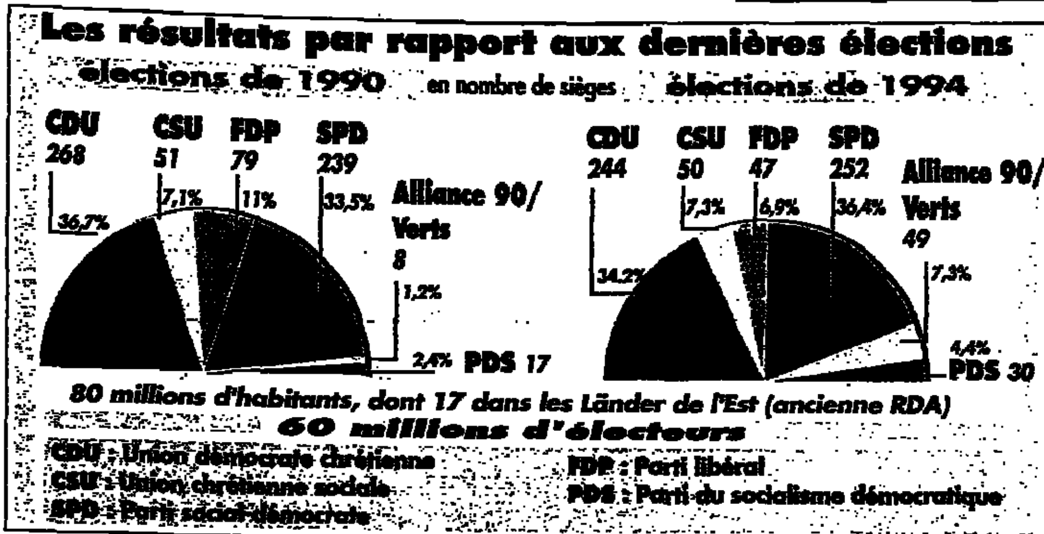
– Dans *Lajja*, je décris la honte que j'éprouve pour le gouvernement, pour le peuple, pour moi-même, pour tous ceux qui n'ont pas su assurer la sécurité de gens persécutés, en l'occurrence la minorité hindoue. De même, aujourd'hui, c'est une honte que le gouvernement n'assure pas ma sécurité. Il y a des gens qui tentent de s'élever contre cette abdication, mais leur voix n'est pas suffisamment forte pour faire en sorte que je puisse me déplacer, écrire, parler en toute sécurité. »

Propos recueillis et traduits par
RAPHAËLLE RÉROLLE

(1) Environ 120 000 francs.

هكذا من الأصل

Les élections législatives en Allemagne



Un mandat pour l'Europe et l'unité allemande

Suite de la première page

La CDU, le parti du chancelier, demeure la première force politique du pays, mais il s'agit de son *plus mauvais résultat* électoral depuis 1953.

Le chancelier devra compter désormais avec la faiblesse de son allié libéral, qui maintient sa présence au Bundestag, mais recule de plus de quatre points par rapport à 1990. Les libéraux ont dû leur maintien en grande partie au vote tactique des électeurs de la CDU. Ceux-ci avaient été sensibilisés, tout au long de la campagne, aux dangers qui pesaient sur la survie de la coalition alors que le FDP paraissait sérieusement menacé de passer en dessous de la barre des 5 %.

Lorsqu'il est apparu devant les caméras de télévisions, en sueur et couvert de confettis, le président du parti, Klaus Kinkel, a exprimé un soulagement bien compréhensible. Les militants du Parti libéral avaient des raisons de se laisser aller à une joie débridée après une série de débâcles aux élections régionales qui faisait planer le doute sur la capacité du FDP à rester présent au Bundestag.

« Trop faible pour gouverner »

« Cette coalition n'est plus qu'une réalité virtuelle. Elle est trop faible pour gouverner et ne tiendra pas longtemps », estimait, dimanche soir, un collaborateur de Rudolf Scharping, le président du Parti social-démocrate. Quant à Günter Verheugen, le secrétaire général du SPD, il ne donnait pas plus de deux ans d'existence au nouveau gouvernement Kohl. D'autres chanceliers ont cependant déjà gouverné avec des majorités aussi réduites que celle qui est sortie des urnes dimanche : Konrad Adenauer lui-même, ainsi que les sociaux-démocrates Willy Brandt et Helmut Schmidt.

Le chancelier Kohl assurait dimanche soir qu'une courte majorité entraînera un surcroît de discipline. On peut toutefois s'attendre aussi à un regain de tensions entre les différentes composantes de la coalition. La CSU bavaroise, l'aile droite de l'alliance au pouvoir, a été la seule à avoir réussi à maintenir ses positions de 1990. Elle devrait chercher à accentuer son influence sur la définition de la politique gouvernementale. A l'inverse, les libéraux sanctionnés pour n'avoir pas réussi à sortir de l'ombre du chancelier Kohl vont devoir retrouver un langage original s'ils ne veulent pas totalement disparaître de l'échiquier politique.

Les négociations pour la distribution des portefeuilles ministériels et l'adoption d'un programme de gouvernement vont commencer dès cette semaine. Elles devraient donner une indication sur les nouveaux équilibres à Bonn. Au cours de la soirée de dimanche, le chancelier Kohl a déjà assuré qu'il souhaitait conserver Theo Waigel, président de la CSU, comme ministre des finances. Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, ne devrait pas avoir trop de difficultés à conserver son poste, mais on peut s'attendre à des ajustements pour les autres postes ministériels occupés par le Parti libéral (économie, justice, éducation et logement).

L'étroitesse du score de la majorité a entretenu pendant la soirée électorale un certain suspense sur l'hypothèse d'une grande coalition entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates. Au cours du débat télévisé traditionnel entre les chefs de parti, le chancelier Kohl et son adversaire social-démocrate ont cherché à préserver l'avenir. Ils ont soigneusement évité de se malmener, se promettant même de *« boire un verre de vin rouge ensemble »* si l'occasion devait s'en présenter.

Les deux hommes se connaissent bien. Ils sont originaires de la même région. Rudolf Scharping est ministre-président du *Land* de Rhénanie-Palatinat, comme l'avait été en son temps le jeune Helmut Kohl. Comme Helmut Kohl en 1976, le candidat malheureux du SPD à la chancellerie a l'intention de quitter Mayence pour prendre la tête de l'opposition parlementaire à Bonn : il a annoncé dimanche soir qu'il souhaitait devenir président du groupe social-démocrate au Bundestag dès la rentrée parlementaire au mois de novembre. En définitive, Rudolf Scharping est sorti renforcé de cette élection face à son principal rival, Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, qui n'a jamais complètement accepté son rôle de second. Fort de son score honorable, Rudolf Scharping, qui a été souvent critiqué au cours de la campagne électorale pour son manque de charisme, entend bien montrer qu'il reste aux commandes de son parti pour les échéances à venir.

Le Parti social-démocrate est plus que jamais dans l'expectative. S'il reste dans l'opposition au Bundestag, il a encore une fois renforcé, dimanche, sa majorité au Bundesrat, la chambre de représentation des Länder. Trois élections régionales avaient lieu le 16 octobre, parallèlement aux élections législatives. Oskar Lafontaine, vice-président du SPD, a réussi bon an mal an à conserver sa majorité absolue en Sarre. En Thuringe et en Mecklembourg-Poméranie, le Parti chrétien-démocrate a perdu ses alliés libéraux et ne pourra rester au pouvoir qu'à la tête de coalitions avec le SPD.

Désormais, les partis de l'union chrétienne ne gouvernent tout seuls que dans deux Länder sur seize, la Bavière et la Saxe. Cette situation inconfortable obligera le chancelier à composer avec son opposition social-démocrate, qui est en mesure de bloquer une grande partie du travail législatif et de tirer profit d'éventuelles divisions au sein de la majorité.

Le SPD victime des communistes à l'Est

Ce jeu, à mi-chemin entre l'opposition et les responsabilités gouvernementales, n'est pas sans risque pour le SPD non plus. Le temps est bien révolu où les sociaux-démocrates monopolisaient l'opposition de gauche. Le résultat des élections de dimanche a permis aux Verts de faire un retour en force au Bundestag, où ils n'étaient plus représentés depuis les élections de décembre 1990 que par une poignée d'anciens dissidents de l'Est. Avec un leader comme Joschka Fischer, vice-premier ministre depuis 1991 du gouvernement régional de Hesse, qui a décidé de revenir au Bundestag, ils entendent bien montrer que leur échec précédent n'était qu'un accident.

Plus grave cependant pour le Parti social-démocrate est le score réalisé en Allemagne de l'Est par les communistes réformateurs du PDS, qui confirment d'élections en élections leur rang de troisième force politique dans les nouveaux Länder(1). Les sociaux-démocrates sont pris en tenaille entre les communistes et les chrétiens-démocrates. La défaite de Wolfgang Thierse illustre leur dilemme. Vice-président du SPD, et principale figure du parti à l'Est, il a été battu dans la circonscription de Berlin-centre par l'écrivain Stefan Heym (quatre-vingt-un ans), rallié aux anciens communistes après avoir été un des intellectuels critiques en RDA. En tant que doyen du Bundestag, c'est à lui que reviendra l'honneur de tenir le discours inaugural du prochain Bundestag !

Continuité à l'extérieur

Dans l'immédiat, le maintien de la coalition du chancelier Kohl ne devrait pas entraîner de modifications sensibles dans les grandes lignes de la politique allemande, tant en ce qui concerne l'économie, les finances, que la diplomatie. Le Parti social-démocrate sera amené, par le biais du Bundesrat, à peser sur la politique sociale du gouvernement. Mais il s'était lui-même engagé à poursuivre, en cas d'arrivée au pouvoir, une stricte rigueur budgétaire. S'il devait chercher des alliances ponctuelles avec certains libéraux, dans l'espoir de diviser la coalition au pouvoir, ce serait plutôt à la marge, *« dans des domaines comme l'immigration et la réforme du droit de la nationalité »*, selon de proches conseillers de Rudolf Scharping.

Helmut Kohl vient d'échapper de justesse à une défaite. Le *monument est fissuré*. Alors qu'il va devoir affronter un débat de plus en plus vif sur sa succession, il lui faudra déployer des trésors d'habileté pour exercer son dernier mandat jusqu'à son terme. Un fil conducteur lui sert de repère : parachever l'unification allemande et, dans le même temps, poursuivre l'intégration européenne. Reste à savoir si les inconnues de la politique intérieure lui laisseront le temps de réaliser ce double objectif.

HENRI de BRESSON et LUCAS DELATTRE

(1) Chaque électeur allemand dispose de deux voix ; il vote avec la première au scrutin uninominal pour élire un candidat de circonscription et avec la seconde au scrutin proportionnel de liste. Faute d'obtenir 5 % des deuxièmes voix au niveau national, un parti peut néanmoins être représenté au Bundestag si au moins trois de ses candidats sont élus dans les circonscriptions, au moyen des « premières voix ». C'est le cas pour le PDS.

Gregor Gysi et ses trublions communistes

Le Parti du socialisme démocratique (communistes réformateurs) a obtenu 30 sièges au Bundestag. Son leader, Gregor Gysi, a été élu à Berlin, ainsi, entre autres, que l'écrivain Stefan Heym, qui fut l'une des bêtes noires du régime de la RDA et qui, à quatre-vingt un ans, devient le doyen du Bundestag.

Il a deux petits yeux malicieux, cerclés de fines lunettes de fer, et une remarquable *faconde*. *Gregor Gysi, qui* incarne à lui seul, depuis cinq ans, la bonne et la mauvaise fortune des communistes repentis d'Allemagne de l'Est, a nargué de son rire moqueur l'*establishment* politique allemand pendant toute la campagne électorale.

Gregor Gysi n'est plus le président du PDS (Parti du socialisme démocratique) depuis qu'il a dû démissionner parce que son adjoint, André Brie, avait *reconnu publiquement* avoir été *« informateur non officiel »* de la Stasi, l'ancienne sécurité d'Etat est-allemande. Mais il en est plus que jamais le stratège et l'inspirateur. Fils d'un ancien secrétaire d'Etat de la RDA chargé des rapports avec l'Eglise, Gysi a lui-même été à plusieurs reprises soupçonné d'avoir travaillé pour la Stasi. Il était avocat, défendait des dissidents, et comme tel était lui aussi surveillé. Est-il *allé plus loin ? Personne ne l'a* encore prouvé.

En décembre 1989, Gysi se retrouve parmi une poignée d'intellectuels communistes gorbatchéviens qui décident de *faire le ménage* dans le SED, le parti communiste de l'époque, alors en pleine déroute. Ils s'appuient sur quelques opportunistes qui ont tourné casaque, comme Hans Modrow, qui dirige alors un gouvernement communiste de transition, ou l'ex-maire de Dresde, Wolfgang Berghofer ; ou encore l'ancien chef des services d'espionnage, Markus Wolf, en disgrâce pour avoir soutenu les réformes de Moscou. Gysi est entouré d'un groupe de jeunes *intellectuels* qui, eux aussi, se reconnaissent en Mikhaïl Gorbatchev et veulent en finir avec le sectarisme : des philosophes de l'université Humboldt, Michaël Brie et Dieter Klein, un politologue brillant, toujours responsable aujourd'hui de l'organisation du *PDS, André Brie,* ou encore Lothar Bisky, ancien directeur respecté de l'Ecole du cinéma de Postdam, qui a succédé à Gysi comme président du parti.

Pour une nouvelle gauche européenne

Pour l'Allemagne de l'Ouest, ces hommes étaient des gêneurs, parce qu'il étaient hostiles à une réunification rapide. Ils rêvent aujourd'hui d'une nouvelle gauche européenne, face à une social-démocratie qu'ils jugent trop réformiste. Mais leur force est surtout de *représenter* ceux qui, à l'Est, estiment que la réunification s'effectue à leur *détriment*.

A l'époque de la RDA, *le* parti communiste (SED) comptait 2,3 millions de membres. Beaucoup étaient là par opportunisme, mais quelques milliers par conviction. Le PDS s'est construit sur les ruines de l'appareil du SED. Dans ses rangs, on trouve, à côté de vieux communistes sincères, d'anciens cadres limogés de l'appareil d'Etat communiste, qui ont leur revanche à prendre. Sont venus ensuite s'ajouter de nombreux jeunes, irrités de ce qu'ils ressentaient comme une mainmise de l'Ouest sur l'Allemagne. Et même d'*anciens* dissidents, comme le clown Wroblerwski, autrefois très connu en RDA, expulsé en 1984 pour « gauchisme », et qui tient aujourd'hui un café à Kreuzberg, dans l'ouest de Berlin. Il estime que le PDS est le seul moyen de réinventer une vraie *gauche en Allemagne*.

Pendant la campagne, la CDU et le chancelier Kohl se sont servis du PDS – qu'ils dénoncent comme le successeur du SED, de la Stasi, des bolcheviks – comme d'un repoussoir contre la gauche dans son ensemble. Ils ont trouvé des oreilles attentives à l'Ouest, où l'anticommunisme a été l'un des ciments de la démocratie d'après-guerre après que le parti communiste eut éliminé à l'Est les sociaux-*démocrates* et *imposé sa dictature*. Cette campagne a cependant fait le bonheur de Gregor Gysi, devenu le seul à incarner une forme de contestation de l'Est contre l'Ouest.

H. de B.

Les sociaux-démocrates renforcent leur majorité au Bundesrat

BONN
de notre correspondant

Trois élections régionales avaient lieu dimanche 16 octobre en Allemagne en même temps que les élections législatives : en Sarre et dans deux nouveaux Länder de l'Est, la Thuringe et Mecklembourg-Poméranie occidentale. Si Oskar Lafontaine, le vice-président du Parti social-démocrate, candidat malheureux à la chancellerie en 1990, a réussi à défendre sa majorité absolue, ses deux collègues chrétiens-démocrates de l'Est ont eu moins de succès. Comme en juin en Saxe-Anhalt, la montée en puissance des communistes réformateurs a privé les deux ministre-présidents sortants, Bernhard Vogel et Berndt Seite, de leurs partenaires de coalition.

La première conséquence de ces élections n'en est pas moins de renforcer encore la majorité du Parti social-démocrate au Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement allemand, qui représente les Länder. Le SPD y dispose désormais d'un solide pouvoir de contrôle sur la politique du chancelier Kohl. Il n'y a plus guère qu'en Bavière et en Saxe que les partis de l'Union chrétienne, la CSU et la CDU, continuent de régner sans partage. Le Parti chrétien-démocrate va être obligé en Thuringe comme au Mecklembourg *de proposer une grande coalition* au Parti social-démocrate. Ce dernier dirige actuellement les gouvernements de neuf des seize Länder, sept à l'Ouest et deux à l'Est. Il participe déjà à deux grandes coalitions à Berlin et au Bade-Wurtemberg. C'est pour échapper à une telle coalition que *le SPD avait choisi en juillet en* Saxe-Anhalt de s'entendre avec les Verts pour former un gouvernement minoritaire soutenu par les communistes réformateurs du PDS, provoquant les foudres des autres grands partis, qui l'accusent d'avoir pactisé avec le diable.

Le rôle charnière du PDS

Les résultats des deux Länder de l'Est qui votaient dimanche confirment le rôle charnière pris par le PDS dans la vie politique de l'ex-RDA. Il réalise 16,6 % en Thuringe et 22,3 % au Mecklembourg. La polarisation du débat politique autour des héritiers de l'ancien parti communiste est-allemand a été fatale pour les petits partis. Les libéraux ne sont plus représentés *dans aucun* des nouveaux Länder et les Verts ne font guère mieux : ils ne le sont plus qu'en Saxe-Anhalt. La démocratie n'y gagne pas. Le PDS draine un mécontentement qui peut *difficilement trouver* son exutoire dans les compromis d'une grande coalition.

A l'Ouest, les Verts, qui ont fait dimanche leur entrée au Parlement de Sarre et qui sont représentés dans les gouvernements de Hesse et de Basse-Saxe, semblent prendre appui sur les régions pour reconquérir une place au Bundestag, dont ils avaient été éliminés en 1990. Ils suivent le chemin inverse des libéraux, qui, d'élection en élection, disparaissent des parlements régionaux, y laissant à chaque fois un peu de leur substance.

Des élections locales et communales avaient également lieu dimanche dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. Le Parti social-démocrate y a défendu sa majorité, avec 42,3 % contre 40,3 % à la CDU. Les électeurs de Bonn, capitale en sursis de l'Allemagne réunifiée, ont renvoyé à ses foyers leur maire chrétien-démocrate, Hans Daniels. *Il fait les* frais, au profit d'une coalition du SPD et des Verts dirigée par Bärbel Dieckmann, des craintes suscitées chez les Bonnois par le futur déménagement du gouvernement à Berlin.

H. de B.

Les élections législatives en Allemagne

Helmut Kohl l'instinctif

Le chancelier, maître d'œuvre de l'unification, cultive les valeurs d'une nation décomplexée

De Konrad Adenauer, le père de l'Allemagne démocratique d'après guerre, l'un de ses fils disait qu'il n'avait pas eu la moindre idée nouvelle depuis 1914 mais que *« celles d'avant lui suffisaient amplement »*. Helmut Kohl, héritier revendiqué, est du même tonneau. Il partage, congénitale, la grande idée d'Adenauer : sauver l'Allemagne en l'ancrant dans le monde des valeurs occidentales, la rétablir dans ses droits politiques et sa puissance économique, dans sa légitimité européenne. L'histoire lui a permis d'en élargir le champ. Adenauer parlait au nom d'une Allemagne vaincue et renaissante. Helmut Kohl s'exprime en celui d'une Allemagne décomplexée, championne de l'Union européenne, hissée depuis la réunification au premier rang parmi les grandes puissances.

« C'est un don de Dieu de pouvoir penser simplement », disait Konrad Adenauer. Helmut Kohl l'instinctif est, en la matière très doué. Il croit au génie de son pays, à la mission qui lui incombe aujourd'hui de racheter les errements passés. On ne peut pas demander aux Allemands de porter indéfiniment, une génération après l'autre, le fardeau d'une histoire honteuse, assumée mais récusée. Helmut Kohl est l'inventeur de *« la grâce de la naissance tardive »*, formule qui avait fait scandale au cours d'un voyage en Israël début 1984, appliquée aux gens de sa génération et à leurs enfants, trop jeunes pour pouvoir être associés au IIIème Reich. Né le 3 avril 1930 à Ludwigshafen, le futur chancelier n'a que neuf ans lorsque la guerre éclate. Elu à la tête du gouvernement le 1er octobre 1982, à 52 ans, il est le premier chancelier de la jeune République allemande à n'avoir pas, adulte, connu le nazisme.

Helmut Kohl déteste l'idée de l'exemplarité, de la tare originelle allemande. Il n'a de cesse de relier la République de 1949 aux idéaux de la résistance bourgeoise qui, sur le tard, prit conscience de l'abîme dans lequel le nazisme avait plongé le pays, de la perversion des valeurs allemandes qu'elle pensait défendre contre les rouges, contre les beaux penseurs démocrates. Helmut Kohl n'est pas loin de croire, comme les historiens de droite accusés dans les années 80 de nier la singularité du nazisme et l'holocauste, que le troisième Reich s'explique d'abord par le contexte historique d'une époque qui a aussi donné naissance au stalinisme.

Patriotisme et démocratie

En allant donner la main à François Mitterrand sur les tombes des poilus de Verdun, Helmut Kohl rêve sincèrement d'enterrer les guerres fratricides. Mais il banalise aussi le nationalisme allemand, comme l'un des nationalismes européens du XIXᵉ siècle. Helmut Kohl, qui se pique d'Histoire, veut faire de l'Allemagne un pays européen comme les autres. Noyée naguère dans les tourments qui ont emporté l'Europe entière, elle doit participer aujourd'hui, sur un pied d'égalité avec ses voisins, à la redécouverte du génie européen.

On a souvent affublé Helmut Kohl du casque à pointe de Bismarck. Il revendique plutôt sa filiation avec les patriotes rhénans, inspirés par la Révolution française, qui rêvaient d'une Allemagne moderne, éclairée, libérée des féodalismes. Dans son bureau, à la chancellerie, Il a accroché, à côté d'un portrait de François Mitterrand, celui de Johann Josef von Görres, l'un des premiers libéraux catholiques rhénans. Le château de Hambach, près de Ludwigshafen sa ville natale, est l'un des lieux de pélerinage favoris du chancelier. Là, le 27 mai 1832, sur les flancs d'une colline qui domine les vignes du Palatinat, 20 000 personnes s'étaient rassemblées pour exiger la *« renaissance de l'Allemagne »* autour d'idées démocratiques. L'exposition permanente aujourd'hui installée dans le château retrace l'histoire des révoltes pour la démocratie en Europe, explique la prise de la Bastille et la naissance de *la Marseillaise*. Sur les remparts, une plaque rend hommage à la mémoire d'un héros de Hambach, Ludwig Börne, *« juif allemand, émigré, patriote »* qui disait : *« J'ai peu de temps, l'Europe m'attend»*.

Toutes les haltes des promenades du chancelier dans le Palatinat renvoient les mêmes échos : construction de la nation allemande, démocratie, réconciliation avec la France, Europe. La cathédrale rouge et ocre de Worms, ville où se trouve la plus ancienne synagogue d'Allemagne, la cathédrale rouge et noire de Spire, deux cités occupées à six reprises par les Français, pendant la guerre de Trente ans, sous Louis XIV, pendant la Révolution, par Napoléon, après la grande guerre et celle de 1939-45. L'abbaye bénédictine de Sainte-Marie-au-Lac (Maria Laach) aussi, entre Coblence et Bonn, abandonnée après la Révolution française puis restaurée, où Konrad Adenauer s'était caché à la fin de la guerre pour fuir les nazis.

On est là au pays de la Lorelei et des vignes qui s'accrochent aux flancs escarpés du Rhin et de ses affluents, de ce qui a toujours été depuis les Romains l'un des axes *essentiels du développement* de l'Europe. Après l'effondrement de la Prusse et la saignée de fer qui a empêché, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, tout redressement à l'est, cette région est devenue, de la Ruhr au nord, aux pays badois et souabe du sud, une sorte d'épine dorsale du développement économique de l'Allemagne et de l'Europe.

La simplicité, fonds de commerce électoral

On est au cœur de l'empire de Charlemagne, ce grand empereur revendiqué aussi bien par les Allemands que par les Français. Les rois mérovingiens, carolingiens y déplaçaient leur cour d'un bord à l'autre du Rhin. La première église de Spire a été fondée par le fameux roi Dagobert qui y laissa peut-être sa culotte à l'envers. De là, l'on plonge vers l'est germanique, mais l'influence latine est omniprésente, dans la religion, la culture, la gastronomie. La France *n'a jamais été lointaine*. Helmut Kohl, le catholique, est amateur de petits Riesling et du Saumagen, cette panse de truie farcie qui fait se pâmer d'horreur les délicats. Sa femme, Hannelore, francophone et francophile, pense, dit-on, la cuisine en Français.

Helmut Kohl a subi, dans sa jeunesse, les violences de la guerre. A Ludwigshafen, adolescent, il ramassait les victimes des bombardements, aidait à la protection civile, dans une ville où, si l'on en croit son aspect actuel – elle a été entièrement reconstruite –, il ne restait pas grand-chose à protéger lors de l'effondrement du Reich. Petit-fils de paysan, il en a gardé le goût des choses de la terre. Fils d'un modeste fonctionnaire des finances, il a, dans les années difficiles de l'après guerre, payé ses études en travaillant pendant trois ans *comme ouvrier dans l'industrie chimique*. De ce passé laborieux, il tire argument pour déverser une louche de démagogie sur les intellectuels de gauche et ses adversaires sociaux-démocrates : *« Ils se réunissent autour d'une bouteille de champagne pour chantonner les vieux refrains du mouvement ouvrier, mais ils n'ont jamais vécu parmi les ouvriers. Ils ne savent pas ce que c'est d'aller pointer ou de travailler à la chaîne »* (interview au *Figaro* du 24 juin 1994).

A Oggersheim, banlieue aisée de Ludwigshafen, il possède une maison de dix pièces, sorte de long *bunker* blanc, dont l'apparence n'est pas plus cossue que ses voisines, propriétés de médecins, avocats, cadres de la chimie. Confort bourgeois, vaste salon entouré d'une bibliothèque emplie de livres d'histoire et de biographies, grande cuisine évidemment, et le chat au nom le plus bête, *Mieze* (Minet). La boîte à lettres porte, en gros caractères, comme si l'on risquait de la manquer, ou par pitié envers les facteurs myopes, le nom du propriétaire, « H. KOHL ». Lorsqu'il y vient, le week-end, le chancelier



ne manque pas d'aller dans son ancien quartier de jeunesse, plus *populaire*, à *Friesenheim*, rue Hohenzollern, où la maison de ses parents, un pavillon conçu pour deux familles et qu'il a fait retaper à ses frais, existe toujours. Là, il fréquente le sauna de la commune et rend visite à son confesseur, le curé de l'église Saint-Joseph, Erich Ramsteetter, un ami devenu son directeur de conscience.

Catholicisme, malheurs passés, éducation à la dure, simplicité paysanne forment un excellent fond de commerce électoral. Le Kohl chancelier est à l'avenant. Amateur de bonne chère, il vit comme le secrétaire de Bismarck avec deux chandelles, l'une pour l'employeur, l'autre pour lire au lit. Il paie, c'est la loi, le foyer du pavillon de 110 mètres carrés qu'il occupe à la chancellerie.

Des sponsors, Mac Donald's à l'occasion, financent ses *garden parties*. Sa dernière campagne électorale paraîtrait indigente aux dirigeants du plus petit des partis politiques français : une estrade minable, digne d'un camelot de marché, le public installé en plein air sur des bancs de bois, un orchestre pouet-pouet *pour faire* patienter en attendant l'orateur à voix de croquemitaine, directeur d'école à l'ancienne, papa sévère qui engueule les contestataires, ébranle le pupitre en tapant dessus, une fois ou deux pas plus par réunion, pour écraser les derniers insectes communistes avec ses battoirs à frapper le linge. On ne voit du *« géant noir »*, un mètre quatre vingt-treize et calotin, que les mains empoignant les côtés du pupitre, les épaules d'un Hercule forain, et une grosse caboche à lunettes.

Valeurs bourgeoises

Le physique est chez Kohl important. Il y a trois ans, à Halle, dans l'ex-Allemagne de l'est, au cours d'un bain de foule, il avait foncé sur les manifestants qui lui balançaient, les innocents, des œufs. Ses gardes du corps avaient eu toutes les peines du monde à le sortir de la mêlée. Chaque année, à Pâques, Kohl se soumet à une cure d'amaigrissement, s'en va *« dégraisser »* selon la traduction littérale de l'Allemand, dans la montagne autrichienne. Il mange pour quatre et ensuite il maigrit d'autant. Ce qui ne l'empêche pas d'être d'année en année plus imposant. Il peut impressionner, écraser l'importun. Comme il peut fasciner par une énorme bonhomie. Lors de la campagne des législatives, ses spécialistes en communication avaient conçu une affiche géante où il apparaissait au milieu d'une foule qu'il dominait de sa stature, sans nom ni slogan, bon géant d'Oggersheim.

Ses biographes attirés aiment peindre son idylle bourgeoise, s'épancher sur ce fils d'Allemand typique, respectueux de l'ordre, de la discipline, du travail bien fait. Kohl incarne une bourgeoise moyenne traumatisée par la guerre, parvenue à force de constance, *de foi en Dieu et en* l'avenir, à reconstruire la maison cossue et son jardinet. Il est bourgeois respectueux de l'ordre établi et du voisinage, aimant les promenades et les flons flons des jours de fête, toujours prêt à discourir et à s'interroger sur le monde, à négocier un compromis, mais féroce pour défendre son bon droit. Rien ne le dérange tant que l'inconnu, à moins que l'imprévisible ne devienne inéluctable et profitable.

C'est un méthodique. Il ne perd pas de temps mais connaît l'art de la patience. Entré à 17 ans dans les jeunesses chrétienne-démocrates, il est élu ministre-président de son Land de Rhénanie-Palatinat à 39 ans, en 1969. Quatre ans plus tard il est président de la CDU. En 1976, pour sa première candidature à la chancellerie, il est battu de justesse par le chancelier Helmut Schmidt, et en 1980, il doit s'effacer devant son rival bavarois, Franz Josef Strauss, qui exige *de défendre les couleurs de* l'Union chrétienne. Kohl a avalé l'affront mais tient bon. Battu à plate couture, Strauss ne peut plus l'empêcher de devenir chancelier, en 1982, quand les libéraux changent de camp, abandonnant leur alliance avec les sociaux-démocrates.

Kohl appartient à une génération qui mesure le prix de la souffrance. Il a perdu un frère à la fin de la guerre, jeune parachutiste tué par les Américains au cours de la retraite sur le front de l'ouest. Dans les derniers mois du conflit, il a été séparé des siens, expédié dans un camp de jeunes près du nid d'aigle de Hitler à Berchtesgaden, afin d'y faire ses classes. Sa femme, Hannelore, a subi la misère de ceux qui ont fui, à l'est de l'Allemagne, l'avance des troupes russes et se sont retrouvés à l'ouest démunis de tout. Réfugiée avec sa mère près de Dresde, elle a connu, lors de l'effondrement de l'Allemagne, des semaines d'errance avec ses parents, au milieu des flots de réfugiés et des armées étrangères, avant d'atteindre sur les bords du Rhin la maison de famille qui n'était plus que décombres. Elle entame des études de français et d'anglais, fréquente, fille au pair, le Paris du début des années cinquante. Mais il lui faut travailler pour s'occuper de sa mère veuve et devient secrétaire bilingue dans une usine rhénane. Helmut Kohl l'a rencontrée dans un bal. Il avait 18 ans, elle 15. Elle était protestante, lui catholique, mais chez les Kohl la religion est tolérance.

Ils attendront dix ans pour se fiancer, et se marieront un peu plus tard. Le jeune époux, qui fait déjà figure d'espoir du parti chrétien-démocrate dans sa région du Palatinat, ne voulait s'installer qu'à condition d'avoir les moyens d'acquérir une maison, d'assumer un foyer. Ils auront deux fils, Walter et Peter. Helmut Kohl continue à vanter les vertus de la famille, accuse d'un gros index ses compatriotes qui ne font pas assez d'enfants, mais n'envisage pas un instant de construire des crèches. En Allemagne, cette extravagance n'existe pas et il ferait beau voir que vint aux femmes la liberté, singulièrement celle de travailler.

« Dans les familles allemandes, pour les besognes ingrates, il y a les grand-mères. Eh bien ! moi, je suis la grand-mère de la République fédérale », disait le chancelier, en 1990, après la chute du mur et avant la réunification. Il a fait le sale boulot, d'instinct, parce que la dislocation de l'empire soviétique lui en a offert le luxe. C'était un choix paysan, au doigt mouillé : un mark de l'est pour un mark de l'ouest, l'aventure accomplie contre l'avis des experts conseilleurs, une victoire du volontarisme et de l'intelligence madrée.

Un billet pour l'Histoire

Il y a gagné, malgré l'effondrement de l'industrie de l'Est et le chômage, son billet pour l'histoire immédiate. Selon un sondage réalisé par l'institut Emnid pour l'hebdomadaire *der Spiegel*, juste avant les élections, auprès des Allemands de 14 à 29 ans, Helmut Kohl se place en cinquième position parmi les grands nationaux, après Gœthe, Schiller, Adenauer et, presque à égalité, Willy Brandt, social-démocrate et résistant antinazi, le chancelier de la main tendue à l'Est. Loin devant Bismarck, très loin devant Steffi Graf et Karl Marx.

Bien sûr, il y a des grognons, des tas de grognons et d'ingrats. *« Beaucoup de gens ont déjà tout oublié. Ils ont oublié qu'ils tendaient la main quand Helmut leur donnait 100 marks »*, dit un ancien de l'Est, agriculteur retraité de ferme collective, Martin Kirmse, 70 ans sonnés, chapeau vert genre tyrolien sans la plume, rencontré au premier rang d'une réunion électorale des chrétiens démocrates à Leipzig. *« Pour moi, Helmut Kohl n'est pas le chancelier de l'unité*, dit Olaf, 21 ans, étudiant en journalisme, son voisin de meeting. *C'est nous qui l'avons faite, l'unité, nous défilions à Leipzig tous les lundi ! »*. Le chancelier n'en a cure. La réunification c'est lui. C'est lui qui est allé l'arracher à son ami Mikhaïl Gorbatchev un mémorable soir d'été 90 à Stavropol, lui qui a su exploiter les relations de confiance personnelles établies avec la plupart de ses partenaires européens. Helmut Kohl fonctionne à l'amitié, à la fidélité aussi. Il sera le chancelier de l'unité, et s'il le peut l'homme qui parachèvera l'œuvre tissée avec François Mitterrand et Jacques Delors, l'Union européenne qui permettrait à l'Allemagne de se racheter pour de bon.

François Mitterrand et lui sont complices, méfiants comme on peut l'être en amitié, avec malice. Ils ont accepté chacun les leçons de l'autre. François Mitterrand, le vieux, en a donné à Helmut Kohl à ses débuts. *« Cher Helmut »* en a gardé et en a laissé, il a fait le tri jusqu'au moment, la chute du mur de Berlin, où il a pris ses aises et retourné la leçon à *« cher François »* que l'accélération de l'histoire rendait grincheux. François Mitterrand a mis son mouchoir par dessus, l'autre avait été servi par les circonstances. Helmut Kohl, qu'il était de bon ton, dans les dîners en ville, à Bonn comme à Paris, de tenir pour un empoté, a pris sa revanche sur les petits marquis de l'intelligence. Satisfait du résultat, il dit : *« Il faut bien admettre que je ne suis pas aussi bête qu'on le pense »*.

D'autant qu'il a, sur François Mitterrand, un avantage : celui de reconnaître ses erreurs. Il a, lors de chacune des réunions de sa campagne électorale, consacré quelques minutes à dire qu'il s'était trompé, ici ou là, à propos des conséquences de la réunification, et que l'erreur est le lot du décideur. Helmut Kohl assume la confession sans remord, avec la conscience tranquille de celui qui va se faire blanchir le soir des péchés du matin. Il n'est pas, au contraire du président sortant de la commission européenne, un familier de l'auto-flagellation, mais il a développé avec lui une vrai complicité dans l'art de manœuvrer les partenaires européens.

Le choix de Delors

Espérance des socialistes français, Jacques Delors est aussi celle d'Helmut Kohl qui, dès avant la première cohabitation française de 1986, l'avait entretenu à dîner, dans un bistrot parisien, de l'intérêt qu'ils auraient tous deux à préparer sans attendre la succession de François Mitterrand. Car les hommes clés de la droite française n'ont pas son agrément. Les convictions européennes de Jacques Chirac lui semblent incertaines. Edouard Balladur, *« sent l'anti-mite »* ultra-conservatrice, selon l'expression que lui attribue un collaborateur de Jacques Delors. A ses yeux, Jacques Delors est le plus chrétien-démocrate des sociaux-démocrates européens. Tous deux n'aiment rien tant, dans leurs tête à tête, que se payer, paraît-il, la tête du pape.

Il y a du plaisir, chez Helmut Kohl, à pratiquer l'art de la politique. *« Il n'y a rien de plus dangereux pour un homme politique*, dit-il, *que de commencer à croire sa propre propagande »*. Helmut Kohl gouverne comme il aime vivre. Dans l'anti-chambre de son bureau à la chancellerie, Juliana Weber, une brune « cuir » qui n'aime pas les *« gauchistes »* et que l'on verrait mieux à la tête d'une troupe d'amazones que devant son ordinateur, veille depuis toujours sur la famille. Kohl travaille avec un cercle restreint de conseillers. Ils changent parfois, évoluent selon les règles du clan.

L'obstination d'Helmut Kohl à battre le record de Konrad Adenauer, quatorze années à la chancellerie, trouve de multiples explications. François Mitterrand expose ainsi la sienne : *« Prenez un joueur, il ne joue pas pour l'argent. S'il gagne, il remet tout en jeu. Il joue pour jouer. Il en va de même en politique. C'est le pouvoir pour le plaisir de l'exercice du pouvoir »*. Il y a là une part de provocation. Ce n'est pas pour Helmut Kohl, comme pour François Mitterrand, une raison suffisante. Helmut Kohl Premier veut continuer à l'être. Ses biographes rapportent qu'adolescent il prévoyait de devenir chancelier, comme François Mitterrand racontait pour se moquer de ses *thuriféraires que, tout petit, il voulait être « pape ou président de la République »*. Pas intellectuel pour deux sous, Helmut Kohl raconte l'histoire à la manière d'Alain Decaux à la télévision française, tel un conte de fées avec les gros méchants ogres et les gentils princes tout minces. Il s'y verrait bien héros, à la fin.

HENRI DE BRESSON et JEAN-YVES LHOMEAU

[*Né le 3 avril 1930*, à *Ludwigshafen*, Helmut Kohl, titulaire d'un doctorat d'histoire contemporaine, est entré à 25 ans au comité directeur de la CDU du Land de Rhénanie-Palatinat. A 29 ans, il est élu député à la Diète de Mayence. Dix ans plus tard, il est le plus jeune chef de gouvernement d'un Land, celui de Rhénanie-Palatinat. En 1973, il est porté à la tête de la CDU. Son parti perd les législatives de 1976. Après avoir démissionné de ses fonctions de ministre-président, il devient chef du groupe parlementaire CDU au Bundestag. En 1982, il devient chancelier pour la première fois. Il sera confirmé à ce poste après les élections de 1983, 1987, 1990 et 1994.]

هكذا من الاصل

FINLANDE

Un « oui » historique à l'Union européenne

57 % des électeurs finlandais se sont prononcés en faveur de l'adhésion à l'Union européenne. Ce sont essentiellement les grandes villes et le Sud prospère qui ont voté « oui ». Le Parlement devra ratifier l'adhésion dans un délai de deux à trois semaines.

HELSINKI

de notre envoyé spécial

57 % de « oui » : le résultat est indiscutable. Pourtant, les dirigeants politiques finlandais, au pouvoir comme dans l'opposition, *qui ont fait campagne en* faveur de l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne, donnaient l'impression, dimanche 16 octobre dans la soirée, d'être un peu déçus. Ils avaient espéré un écart plus important et, surtout, une participation plus élevée. Celle-ci a atteint 74 %, ce qui est honorable mais se situe, toutefois, en deçà des 80 % habituellement enregistrés en Finlande comme dans les autres pays nordiques. Selon les spécialistes, ce recul s'explique par le nombre de Finlandais indécis qui ont choisi tout bonnement de rester à la maison.

« Petite déception », déclare ainsi le premier ministre centriste, Esko Aho, au vu des résultats d'un référendum, exceptionnel dans l'histoire du *pays puisque la précédente* consultation de ce type remonte à 1931, mais qui n'a qu'un caractère consultatif. La ratification des accords conclus avec Bruxelles – et donc le dernier mot – revient en effet au Parlement. Ceux qui permettent à certains adversaires résolus de l'Union européenne, notamment au sein du parti du premier ministre, de protester.

« Un match d'entraînement »

Ces opposants à l'Union européenne, qui penchent pour la constitution d'une fédération nordique *« en dehors des blocs »*, n'ont apparemment pas jeté l'éponge en dépit du résultat de dimanche soir. *« La campagne a été totalement déséquilibrée*, a rappelé l'un de leur chefs de file, Paavo Vayrynen, ancien ministre des affaires étrangères. *L'industrie, le patronat, la presse ont monopolisé le débat et je voterai* « non » *lors du vote de ratification. »*

Ulla Klötzer, parlementaire libérale, elle aussi hostile à l'adhésion, qualifie ce référendum de *« match d'entraînement »* avant la bataille à l'Assemblée. A ses yeux, la Finlande, en raison de sa situation géopolitique particulière (limitrophe de la Russie), devrait attendre l'issue, encore incertaine, des référendums suédois et norvégiens sur l'UE, en novembre, avant de prendre définitivement position. En d'autres termes, si la Suède, également « neutre », dit *« non »* le mois prochain, Helsinki devrait, selon elle, faire machine arrière...

Cette discussion apparaît toutefois comme un combat d'arrière-garde. Le président de la République, Martti Ahtisaari, dont le poids est prépondérant en matière de politique étrangère, et qui s'était engagé personnellement en faveur du « oui », a déclaré dimanche soir que le résultat de ce *« référendum historique »* était *« clair »* et qu'il était *« moralement et politiquement contraignant pour le Parlement, le président et le gouvernement »*. Le premier ministre, le dirigeant de l'opposition social-démocrate, Paavo Lipponen, et plusieurs représentants modérés du mouvement pour le « non » ont aussi approuvé cette ligne.

« L'accession de la Finlande à l'Union européenne, a ajouté le chef de l'Etat, *est une extension naturelle de la construction européenne dont nous avons toujours suivi les étapes ». « Nous n'entrons pas dans l'inconnu*, a précisé Martti Ahtisaari. *Au contraire, nous rejoignons des pays similaires dans un processus qui va dicter l'avenir de notre continent. »*

« Une véritable cassure géographique »

Tout porte donc à croire que le Parlement d'Helsinki, en dépit de l'opposition de certains députés, ratifiera les accords d'adhésion à l'UE, à la majorité requise des deux tiers dans les deux ou trois semaines à venir. Avant, en tout cas, le vote des voisins suédois sur la même question, le 13 novembre.

43 % des Finlandais ont quand même dit « non ». On observe ici, en dehors des considérations politiques liées à l'abandon de la neutralité ou à la transmission de certains pouvoirs à Bruxelles, une véritable cassure géographique. Helsinki et sa région, les grandes villes et le sud prospère se sont prononcés pour le « oui ». En face, en faveur du « non » : le nord lointain, la campagne, les petites agglomérations où la vie n'est pas toujours facile, notamment pour des raisons climatiques.

Les agriculteurs, bien organisés, disposant de syndicats puissants et de relais politiques efficaces, par l'intermédiaire du Parti du centre aujourd'hui au gouvernement, demeurent les plus réticents à l'adhésion. Largement subventionnés jusqu'à présent, ils peuvent s'attendre, malgré la reconnaissance par Bruxelles des conditions particulières de l'agriculture « arctique », à une chute de leurs revenus. L'argument développé par le gouvernement, selon lequel *« les restructurations, la diminution des subventions sont inévitables, Union européenne ou pas »*, n'a pas eu beaucoup d'effet.

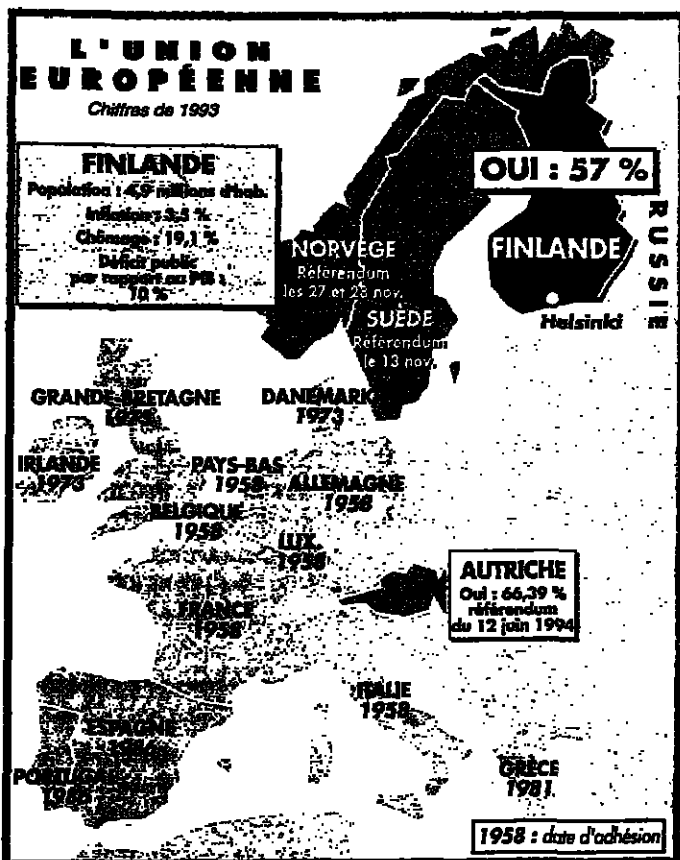
Le référendum finlandais a été naturellement suivi de près par les autres pays nordiques, la Suède et la Norvège, eux aussi candidats à l'Union européenne. Il y a moins de six mois, lorsque les dates des scrutins furent fixées, les capitales nordiques, qui ont des liens très étroits entre elles, étaient tombées d'accord pour que les Finlandais, les plus favorables selon les sondages de l'époque, votent les premiers et que leur « oui » entraîne ensuite les Suédois, toujours sceptiques, et les Norvégiens, foncièrement hostiles.

Un scénario « dominos »

Ce scénario « dominos » paraît, jusqu'à présent, donner les résultats escomptés. A Stockholm, où le « oui » est, depuis quelques semaines, en tête dans les sondages, le nouveau premier ministre social-démocrate, Ingvar Carlsson, se réjouit du *« choix historique du peuple finlandais »*, en espérant, bien sûr, qu'il influencera le choix de son électorat le 13 novembre. A Oslo, la tâche du premier ministre travailliste, Mme Gro Harlem Brundtland, reste autrement plus difficile.

Il lui faut, en effet, convaincre d'ici aux 27 et 28 novembre, tout à la fois son propre parti, les petits agriculteurs, les pêcheurs, la majorité de ses concitoyens vivant hors de la capitale, des bienfaits d'une entrée dans l'Union européenne. Or la Norvège ne souffre pas d'une grave crise économique comme la Finlande et la Suède. Elle peut encore jouir, pendant quelques décennies du pactole du pétrole et du gaz de la mer du Nord et elle bénéficie, contrairement à ses voisins « neutres », de la garantie de sécurité que lui offre l'OTAN.

ALAIN DEBOVE



GRÈCE

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé dans la plus grande confusion

ATHÈNES

de notre correspondant

Huit millions et demi de Grecs se sont rendus aux urnes dimanche 16 octobre pour élire, en deux tours, leurs maires, et, pour la première fois, leurs conseils départementaux. L'enjeu principal du scrutin, qui intervient un an après la victoire du Pasok (mouvement socialiste panhellénique) aux élections législatives d'octobre 1993, concernait les trois principales villes du pays, Athènes, Le Pirée et Salonique.

Dans la capitale, l'élection s'est déroulée dans une grande confusion. Près de 2 000 assesseurs judiciaires, des avocats pour la plupart, qui voulaient ainsi protester contre le faible niveau des indemnités offertes, ont, en effet, refusé de se rendre dans les *centres électoraux qui leurs* étaient assignés.

Dans la confusion, les ministres de l'intérieur et de la justice ont présenté leur démission, qui n'ont pas été acceptées par le premier ministre Andréas Papandréou. Le gouvernement, qui a ouvert une enquête, a rejeté d'emblée l'entière responsabilité de la pagaïe sur les avocats. Les électeurs d'une centaine de bureaux de vote devront, en tout état de cause, retourner, mercredi prochain, devant les urnes le gouvernement ayant promulgué, lundi matin, un décret spécial pour régler une situation ubuesque.

Pari impossible pour Théodore Pangalos

La bataille d'Athènes se jouera au second tour, le 23 octobre, entre le candidat conservateur de la Nouvelle Démocratie, Dimitris Avramopoulos, et le bouillant Théodore Pangalos, ancien ministre des affaires européennes, qui tente d'arracher une mairie conquise par la droite en 1986. Le pari semble impossible pour le candidat socialiste qui, avec environ 33 % des suffrages, est distancé de quelque dix points par son adversaire de droite.

A Salonique, la grande métropole du nord de la Grèce, la victoire a été remportée, dès le premier tour, par le maire conservateur sortant Constantin Cosmopoulos, très implanté dans la région.

Dans le port du Pirée, le maire sortant, Stélios Logothétis, issu de la Coalition de gauche, petit parti rassemblant notamment de nombreux intellectuels, soutenu par le Pasok, est en ballotage favorable devant le candidat de la Nouvelle Démocratie, karalambos Kefalas.

En province, le deuxième tour devrait confirmer la prédominance des candidats socialistes dans les 32 villes de plus de 50 000 habitants.

Les élections départementales, qui étaient organisées pour la première fois en vue d'accélérer la décentralisation du pays, ne *devraient pas permettre aux socia*listes d'atteindre leur objectif de contrôler une trentaine de départements sur les 54 en jeu.

En dépit des conditions scabreuses dans lesquelles se sont déroulées ces élections et des résultats souvent peu clairs, les chefs de parti ont tous crié victoire. M. Papandréou s'est félicité de *« la confiance importante accordée aux formations progressistes »*, tandis que le président de la Nouvelle Démocratie, Miltiade Evert, a salué *« la grande victoire »* de son parti, devenu, a-t-il affirmé, le premier de Grèce. Quant à Antonis Samaras, le leader de la formation nationaliste « Printemps politique », il a fait part de sa satisfaction devant la nouvelle implantation locale de son parti, fondé il y a seulement seize mois.

DIDIER KUNZ

ALBANIE : prochain rapatriement de pesticides toxiques vers l'Allemagne. – Près de la moitié des 460 tonnes de pesticides toxiques livrées en 1991 à l'Albanie par une *firme de Hanovre a été acheminée*, dimanche 16 octobre, vers le port albanais de Durres, d'où ces produits seront rapatriés en Allemagne début novembre. Fabriqués en 1986 et périmés depuis 1988, ces pesticides avaient été livrés à l'Albanie, en 1991 et au début de 1992, au titre de l'aide humanitaire. – *(AFP.)*

IRLANDE : Dublin devrait « bientôt » lever l'état d'urgence. – Le gouvernement va *« bientôt »* lever la loi sur l'état d'urgence, en raison du cessez-le-feu de l'IRA et des *milices loyalistes*, a *annoncé*, dimanche 16 octobre, le ministre des affaires étrangères, Dick Spring. Cette loi, qui permet l'arrestation et la détention de tout terroriste présumé, pendant une semaine, sans nécessité d'inculpation, a été reconduite sous différentes formes depuis 1939. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Le prince Charles se confie

LONDRES

correspondance

La biographie du prince Charles qui paraîtra le mois prochain est-elle la plus longue note d'abdication d'un prince héritier qui fait passer ses convenances personnelles avant son devoir, ou bien une tentative pour moderniser une monarchie remontant à la nuit des temps, avec ses fastes anachroniques ?

Les apparences vont plutôt en faveur de la première version, mais la réalité est sans doute plus proche de la seconde. La parution, depuis le 16 octobre, dans le *Sunday Times*, des extraits d'une biographie *« autorisée »* du prince Charles, intitulée *le Prince Charles* (*The Prince of Wales*), écrite avec la collaboration de l'héritier du trône, provoque quelques bruits dans un royaume pourtant blasé par les révélations médiatiques sur les déchirements du couple princier, séparé depuis le 9 décembre 1992. Pour écrire cet ouvrage de plus de six cents pages, qui doit être publié le 3 novembre (1), Jonathan Dimbleby, une vedette du journalisme audiovisuel, a eu accès à la correspondance et au journal personnels du prince Charles.

Son mariage en 1981 avec Lady Diana Spencer ? Une union sans amour *(« une tragédie grecque »)*, qui lui fut imposée par son père, le duc d'Edimbourg, et par l'opinion, qui commençait à s'inquiéter de voir son prince encore célibataire. Le récit insiste sur les longues dépressions de Diana, son obsession de Camilla Parker-Bowles, la maîtresse de son époux, son narcissisme, et son goût immodéré pour sa promotion médiatique. Timide, Charles reconnaît son incapacité à lui donner l'affection dont elle a besoin.

Le portrait que le prince dresse de ses parents est loin d'être flatteur. La reine est présentée comme une femme distante, plus intéressée par les chevaux que par ses enfants, et dont les rapports avec son fils aîné se limitent à l'échange de plaisanteries ou aux discussions sur la pesanteur de la charge. Le prince Philip apparaît comme un père rude, à l'occasion cruel envers un fils sensible et vulnérable, et qui ne cache pas sa préférence pour sa fille, la princesse Ann, extravertie. C'est le duc d'Edimbourg qui choisit l'école de Gordounston, au régime spartiate, où le petit prince, constamment harcelé par ses condisciples, connaît une enfance malheureuse.

Certains mauvais esprits estiment que cette biographie porte gravement atteinte au crédit déjà bien entamé de la monarchie, censée présenter l'image d'une famille unie qui inspirerait la nation. Ce n'est pas la même chose, en effet, de tenir tout cela directement du prince Charles que de le lire dans les journaux à sensation. Pour d'autres, plus nombreux il est vrai, le futur Charles III est décidé à forcer la dynastie à épouser son siècle, quitte à lui faire perdre un peu de son éclat.

MARC ROCHE

(1) Chez Little Brown, 20 livres (170 francs).

Le couple princier intéresse les éditeurs français

Les extraits du livre de Jonathan Dimbley, *The Prince of Wales*, parus dans le *Sunday Times* du 16 octobre doivent être publiés bientôt en France par *Point de vue-Images du monde* qui en a acheté les droits. En revanche, le livre lui-même n'a pas encore d'éditeur français. Il doit être prochainement proposé au plus offrant par Boris Hoffmann, agent littéraire à Paris.

D'autres livres consacrés au couple princier britannique ont connu un fort succès en France. *Diana, sa vraie histoire*, d'Andrew Morton (éditions Olivier Orban) a été vendu à 120 000 exemplaires, selon son éditeur, auxquels s'ajoutent 30 000 exemplaires en « poche » et 75 000 en version « club ». *Princesse amoureuse*, d'Anna Pasternak, a été tiré à 80 000 exemplaires, selon les Presses de la Cité, qui se déclaraient incapables, lundi 17 octobre, de connaître le nombre d'ouvrages déjà vendus. Plon s'apprête à mettre en vente, le 15 novembre, le nouveau livre d'Andrew Morton, *Diana, sa nouvelle vie*. Ni le tirage ni le prix de cet ouvrage n'ont encore été arrêtés. Le *Figaro Madame* a acquis les droits d'en publier des extraits pour une somme que Plon ne veut pas révéler. L'hebdomadaire *Voici*, daté 17-23 octobre, a néanmoins pris de l'avance sur le magazine du groupe Hersant en publiant des informations tirées de ce nouvel ouvrage, informations qualifiées de *« fuites »* par Plon.

Guerre des prix entre journaux : « The Sunday Times » baisse son prix de moitié

The Sunday Times, parution dominicale du *Times* (groupe Murdoch), dont la diffusion moyenne est de 1,2 million d'exemplaires, a réduit de moitié son prix de vente en passant d'une livre à 50 pence (soit 4,20 francs), dimanche 16 octobre. Cela en fait le titre le moins cher de la presse dominicale britannique, *The Times* restant pour sa part le quotidien le moins cher de Grande-Bretagne pendant la semaine, puisqu'il est vendu 20 pence (environ 1,70 franc). La baisse de prix du seul *Times* devrait déjà coûter 50 millions de livres par an au groupe de Rupert Murdoch. La spectaculaire diminution du prix du *Sunday Times* a coïncidé avec la publication, à partir de dimanche 16 octobre, d'extraits de la biographie du prince Charles *(lire ci-dessus)*. Selon diverses sources britanniques, Rupert Murdoch aurait acheté ces droits de publication 500 000 livres (plus de 40 millions de francs). « C'était l'occasion idéale pour baisser notre prix de vente », a fait remarquer John Witherow, un des responsables de la rédaction.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les belligérants seraient prêts à des échanges de territoires

S'exprimant, lundi 17 octobre, dans les colonnes du *Figaro*, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a annoncé que *« dans le cadre d'un règlement de paix »*, les Serbes de Bosnie devraient être autorisés à se confédérer avec la Serbie. Tout en rappelant que les parties au conflit sont *« libres de modifier d'un commun accord »* les cartes proposées par le « groupe de contact » des grandes puissances, le chef de la diplomatie française indique que, selon ses informations, *« Belgrade conseillerait aux Serbes de Bosnie d'abandonner toute revendication sur Sarajevo en échange des enclaves de Bosnie orientale »*. M. Juppé ajoute : *« Quoique à regret, plusieurs responsables musulmans envisageraient cette hypothèse. »*

Soulignant la nécessité de *« favoriser le rapprochement entre la Serbie et la Croatie »* afin de parvenir à un règlement global de la crise en ex-Yougoslavie, le ministre souhaite la mise au point rapide d'un projet dont *« les principales composantes pourraient être les suivantes : une reconnaissance mutuelle de la Croatie et de la Serbie ; un statut d'autonomie politique large pour les zones de peuplement serbe (...) et d'éventuels échanges volontaires de territoires dont mes interlocuteurs croates m'ont confirmé qu'ils étaient envisageables dans le cadre d'un accord général, par exemple pour donner un accès à la mer aux Serbes, en échange d'un agrandissement de la région croate de Dubrovnik »*.

PROCHE-ORIENT

Après le vote au Conseil de sécurité d'une résolution exigeant

Washington et Paris sont satisfaits de la mise en garde de l'ONU

Washington a obtenu gain de cause, samedi 15 octobre, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, avec le vote d'une résolution exigeant de Bagdad que les troupes irakiennes ne soient plus en position de menacer le Koweït. Le président Clinton s'est dit « très satisfait », tandis qu'Alain Juppé parlait d'« une bonne résolution ». Le Koweït, pour sa part, a estimé que ce texte « constitue une garantie suffisante contre la répétition des menaces irakiennes ».

WASHINGTON

de notre correspondant,

Après le retour d'un régime civil en Haïti, la crise irakienne pourrait bien se solder par un autre succès diplomatique pour Bill Clinton. Le retrait des troupes de Saddam Hussein sur les positions qu'elles occupaient avant de faire mine de se diriger de nouveau vers le Koweït démontre que la combinaison de la *« force et de la diplomatie »* est susceptible d'obtenir le résultat souhaité par Washington. Le président américain a fait ce constat, notant que cette alchimie recueillait un *« soutien public »* aux Etats-Unis, ce qui n'est pas sans intérêt à trois semaines des élections législatives.

Militairement parlant, les choses paraissent rentrer dans l'ordre : après avoir « traîné en route », les unités de la Garde républicaine irakienne sont en passe d'avoir regagné les positions qu'elles occupaient au nord du 32e parrallèle avant cette nouvelle période de tension dans la région du Golfe.

Texte de compromis

Diplomatiquement parlant, les Etats-Unis ont obtenu très largement gain de cause devant le Conseil de sécurité. Voté à l'unanimité, ce texte de compromis tient compte à la fois de la menace de veto brandie par la Russie et des objections de plusieurs pays (notamment la France) pour qui le projet de résolution américain était *« excessivement contraignant »* à l'égard de Bagdad.

Dans le texte final, les dispositions controversées qui auraient obligé le régime du président Saddam Hussein à notifier au secrétaire général de l'ONU tout mouvement de ses troupes dans le sud de l'Irak, ont été supprimées. En revanche, il est fait référence aux *« efforts, notamment diplomatiques, déployés en vue de dénouer la crise »*. Il s'agit là d'un geste à l'égard de la Russie, dont le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, avait obtenu du président irakien un engagement de principe en faveur d'une reconnaissance du Koweït et de ses frontières.

Selon Alain Juppé, il faut « réunir les conditions de la paix et non préparer une nouvelle guerre »

MASCATE (sultanat d'Oman)

de notre envoyée spéciale

« Ne pas croire l'Irak sur [des déclarations] *de bonnes intentions »*, mais simultanément *« calmer le jeu et éviter qu'on ne monte aux extrêmes. »* C'est ainsi qu'Alain Juppé, qui devait achever, lundi 17 octobre, par une brève visite au Koweït, une tournée dans le Golfe, au Qatar, dans les Emirats arabes unis et dans le sultanat d'Oman, a expliqué la position *« originale »* de la France. Il faut, a-t-il dit, *« avancer et non plus bloquer un peu plus la situation »*, *« réunir les conditions de la paix et non pas préparer une nouvelle guerre »*. Etant entendu que la France est *« solidaire »* de ses amis dans le Golfe et de ses alliés.

Paris estime avoir obtenu, pour le moment, gain de cause, même si c'est la Russie qui s'est le plus engagée en dépêchant, à Bagdad, Andreï Kozyrev, son ministre des affaires étrangères. S'il reconnaissait *« sans conditions et sans restrictions »* la souveraineté du Koweït à l'intérieur de ses frontières internationales, l'Irak ne serait pas au bout de ses peines. Aux yeux de Paris, c'est en effet la condition *sine qua non* pour que le Conseil de sécurité examine le rapport de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak et soumette ce pays à une période probatoire qui pourrait être de six mois, avant d'examiner la levée de l'embargo pétrolier.

Les différences avec Washington et Londres ayant été aplanies, M. Juppé pouvait affirmer sans ciller, lors d'une conférence de presse, dimanche, à Abou-Dhabi, qu'il n'y a pas de *« crise »* dans les relations franco-américaines, peut-être, seulement quelques *« différences d'appréciation »*. Il n'empêche que, la veille encore, au Qatar, le ministre avait répondu du tac au tac, sans la nommer, à Madeleine Albright, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, qui avait accusé la France d'être mue par des intérêts commerciaux.

Oui, *« la France défend ses intérêts partout dans le monde,* a dit M. Juppé. *Elle a une politique étrangère indépendante. Elle n'est aux ordres de personne »*. Et d'ajouter : *« Je comprends que cela puisse déplaire. Ce n'est pas ça qui nous fera changer d'avis. Quant à la défense des intérêts commerciaux, je crois qu'il y a de très grandes puissances qui n'ont en la matière aucune leçon à donner à personne. »*

Lorsque l'on sait que, comme les sociétés françaises, les américaines, les britanniques, les italiennes et d'autres encore se pressent en Irak dans la perspective de la levée de l'embargo, lorsque l'on sait aussi que les compagnies américaines continuent de faire du commerce, comme tout le monde, avec des pays eux aussi frappés de sanctions par l'ONU, tel la Libye ou l'Iran, il est difficile de ne pas donner raison à M. Juppé.

Le ministre parle aussi *« des objections de caractère économique que tel ou tel peut avoir à un apaisement »* dans la crise avec l'Irak. Les Etats-Unis et leurs alliés saoudiens notamment n'ont-ils pas la ferme volonté d'empêcher un retour du pétrole irakien sur le marché, ce qui provoquerait une chute des cours ?

Éviter toute initiative intempestive

Dans la récente crise, la prudence du gouvernement français – contre l'avis des militaires – comme celle du président de la République, a donc été payante. D'autant que, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les réserves françaises par rapport aux discours « va-t-en-guerre » américains n'ont pas été mal perçues par les pays du Golfe que M. Juppé a déjà visités. Même s'ils sont solidaires du Koweït, dont ils estiment les craintes justifiées, et même si certains nourrissent un ressentiment profond à l'encontre de Saddam Hussein, les dirigeants du Qatar, des Emirats arabes unis et d'Oman estiment qu'il faut éviter toute initiative intempestive qui conduirait au démembrement de l'Irak, voire *« à l'anarchie »*. Face à ce qu'ils considèrent être le *« danger »* iranien, il faudra que l'Irak, disent-ils, une fois qu'il aura rempli les exigences de l'ONU, retrouve sa place et son rôle dans la région.

La question reste posée de savoir de quel Irak on parle. S'agit-il de l'Irak avec ou sans Saddam Hussein ? D'une part, l'homme fort de Bagdad est tenu dans la plus grande suspicion – et c'est peu dire – dans les pays de la région. Les Etats-Unis semblent ne plus en vouloir comme interlocuteur. Mais, d'autre part, nul ne voit ici qui pourrait être son éventuel successeur.

A ce jour, personne n'a compris l'objectif des récents mouvements de troupe irakiens vers la frontière koweïtienne. Manifestation de mauvaise humeur, pressions exercées par l'appareil militaire ou, une fois encore, faux calcul d'un homme qui s'est révélé mauvais stratège ? Le résultat est le même : Saddam Hussein a dû replier ses troupes et se soumettre à ce que la communauté internationale exige de lui, tout en renforçant, par son comportement, l'arsenal de résolutions du Conseil de sécurité à l'encontre de son pays. On en compte déjà une trentaine.

MOUNA NAÏM

ISRAËL

Une polémique éclate à propos de l'échec de la libération de l'otage enlevé par le Hamas

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Fallait-il envoyer l'armée, vendredi 14 octobre, pour tenter de libérer par la force le caporal Nahshon Waxman, enlevé six jours plus tôt par un commando du Mouvement de la résistance islamique ? Itzhak Rabin, premier ministre et ministre de la défense, a-t-il eu raison de prendre cette décision avec le chef de l'état-major des armées, sans en référer à aucun membre du gouvernement ? Dans les médias, la polémique a fait rage. L'opération s'est terminée, comme l'a écrit le quotidien *Haaretz*, sur *« un fiasco militaire total »*. En contrepoint, Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, a obtenu dimanche 16 octobre la reprise des négociations avec les Palestiniens, mardi 18 octobre au Caire. Les discussions qui visent à étendre l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie avaient été suspendues, mardi, après que Hamas eut revendiqué l'enlèvement du caporal et proposé de l'échanger contre environ deux cents prisonniers palestiniens et libanais. M. Rabin s'est rendu aux arguments des « colombes » de son gouvernement : l'otage, tué après le début de l'assaut par les militaires, ayant été découvert près de Jérusalem, dans les territoires qui demeurent occupés par Israël, Yasser Arafat n'y était pour rien.

D'autre part, le bouclage de l'enclave autonome de Gaza devait être levé lundi. Les vingt-huit mille habitants employés en Israël pourront de nouveau traverser la ligne de démarcation. Malgré tout, le calme n'est pas revenu. Dimanche, à Hébron, en Cisjordanie, une patrouille militaire a tué un jeune Palestinien parce qu'il ne semblait pas vouloir obtempérer à une interpellation. Le même jour, à Ramallah, des Palestiniens ont jeté deux grenades contre un poste de police israélien, sans faire de victimes.

La tension continue de croître dans la bande de Gaza. Samedi, plusieurs milliers d'étudiants ont cerné la prison centrale pour réclamer la libération des quelque trois cents militants et sympathisants due Hamas interpellés, les jours précédents, lors des opérations de ratissage menées par les neuf mille policiers de l'autonomie.

Dimanche, à Gaza, deux cents militants du Hamas s'en sont pris à un poste militaire israélien, situé près de Nitzanim, l'une des dix-neuf colonies juives encore en place. Appelée à la rescousse par les soldats israéliens, la police palestinienne a dispersé la manifestation. Les recherches continuent pour mettre la main sur le noyau dur – moins d'une centaine d'hommes – qui formerait l'essentiel des *« brigades Ezzedine-El-Qassem »*, la branche militaire de Hamas.

La police palestinienne accusée de « traîtrise »

Ces « brigades » se sont engagées, dans un tract, à *« tout faire »* pour obtenir la libération des six mille prisonniers palestiniens encore sous les verrous en Israël. Elles ont accusé les services de sécurité de l'Autonomie d'*« avoir fourni les informations adéquates aux autorités de l'occupation »*. Grâce à cette *« traîtrise*, affirment-elles, *les sionistes ont pu découvrir l'endroit où se trouvaient nos héroïques guerriers »*. Et leur otage.

Plusieurs ministres israéliens ont confirmé *« l'étroite coopération »* qui s'est développée, ces derniers jours, entre le Shin Beth (service de sécurité intérieure d'Israël) et son homologue du Fatah. M. Pérès, son vice-ministre Yossi Beilin, le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, et d'autres se sont félicités des *« actions antiterroristes enfin entreprises »* par Yasser Arafat. A la question de savoir si, en poussant M. Arafat à une épreuve de force avec le Hamas – lequel disposerait du soutien de 25 à 30 % de la population –, Israël ne risque pas de provoquer une *« guerre civile »* entre Palestiniens, M. Beilin a répondu : *« C'est l'heure de vérité : ou bien Arafat agit avec fermeté, ou c'est la fin du processus de paix israélo-palestinien »*.

Conscient du dommage infligé à sa popularité sur le terrain, le chef de l'Autorité palestinienne, par la voix de Taheb Abdel Rahim, son secrétaire général, a démenti que l'échange d'informations entre sa police et Israël ait été à l'origine de la découverte de l'endroit où était détenu le caporal Waxman. L'arrestation, dès jeudi, d'un membre du commando, qui aurait révélé la cache après ce que la presse israélienne a appelé *« une pression physique modérée »*, ne serait due qu'à la perspicacité des agents du Shin Beth.

PATRICE CLAUDE

هكذا من الأصل

que les troupes irakiennes ne puissent plus menacer le Koweït

contre Bagdad

Le Conseil note les bonnes intentions de Bagdad, mais souligne que l'Irak doit s'engager *« sans équivoque »* à respecter les résolutions des Nations unies.

Le dispositif adopté demeure très contraignant : le Conseil de sécurité *« exige »* que l'Irak *« ne redéploie plus dans le sud de son territoire »* les unités de la Garde républicaine, et évoque de *« graves conséquences »* en cas de refus d'obtempérer. Y aurait-il, dans ce cas, un autre avertissement ? Américains et Russes, qui ont frôlé une nette détérioration de leurs relations à l'occasion de cette affaire – le différend a été aplani après plusieurs échanges de vues entre Boris Eltsine et Bill Clinton –, ne font pas la même lecture de la résolution 949.

Avertissement solennel

Selon Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, les Etats-Unis ont maintenant *« toute l'autorité nécessaire, sous les auspices des Nations unies »*, pour entreprendre une action militaire si Saddam Hussein s'avisait de renforcer ses troupes dans le sud du pays.

Cette position n'est partagée ni par la Russie ni par la France. Moscou et Paris estiment que l'ONU a lancé un avertissement solennel à Bagdad, ce qui signifie que toute action militaire contre l'Irak devrait être précédée d'une nouvelle délibération du Conseil de sécurité.

LAURENT ZECCHINI

L'Irak a l'espoir de voir lever l'embargo

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Les officiels irakiens en sont convaincus : Bagdad sort renforcé de la récente crise, et, comme nous l'a affirmé Salah El Moukhtar, rédacteur en chef du très officiel *El Joumouriah*, *« l'Irak a désormais l'espoir de voir lever l'embargo économique dans un temps défini »*.

Cette appréciation explique pour une part la très grande sérénité avec laquelle l'Irak a accueilli la nouvelle résolution – 949 – du Conseil de sécurité de l'ONU. *« Nous en attendions une meilleure, mais compte tenu des circonstances, ça va »*, nous a déclaré, dimanche 16 octobre, le ministre de l'information, Hamed Youssef Houmadi. Bagdad est aussi rassurée par l'abandon dans le texte final de la résolution de l'idée, avancée par Washington, de l'obligation de notifier par avance tout mouvement de troupes vers le sud. *« Cette clause instaurait en fait une zone d'exclusion terrestre et aurait porté atteinte à la souveraineté de l'Irak »*, affirme un officiel.

Bagdad se félicite surtout des divergences apparues au sein du Conseil de sécurité, notamment entre Moscou et Washington. La radio irakienne s'est d'ailleurs fait un plaisir de donner l'opinion de chacun des quinze membres du Conseil, pour bien souligner leurs différences d'appréciation. Tous les espoirs irakiens reposent désormais sur ce que pourra obtenir le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, qui va de nouveau s'entretenir à New-York avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Plus qu'une simple mission de nature à calmer la situation, l'initiative russe est ressentie ici presque comme le retour de la grande alliance russo-irakienne d'avant la guerre du Golfe. Et les Irakiens ont le sentiment que même s'ils doivent encore attendre, la question de la levée de l'embargo, au moins pétrolier, est définitivement sortie du « réfrigérateur » dans lequel les Etats-Unis la maintenaient depuis quatre ans.

« Les entretiens russo-irakiens ont été bien au-delà du simple communiqué commun rendu public, assure un diplomate. *En échange de la reconnaissance de la souveraineté et des frontières du Koweït, les Russes ont promis aux Irakiens d'obtenir une résolution qui reconnaisse leur coopération avec la Commission du désarmement de l'ONU et fixe en conséquence une date pour le début de la période de test du contrôle à long terme des armements »*, poursuit-il.

« Soutien de la Russie »

Pour Bagdad, il est clair, comme nous l'a affirmé le ministre de l'information, qu'*« il existe un lien entre la fin de la période de test du contrôle des armements, qui implique la fin de l'embargo pétrolier, et la reconnaissance du Koweït »*. *« La Russie*, dit M. Houmadi, *appuiera le dossier irakien et travaillera, au Conseil de sécurité de l'ONU, pour obtenir la garantie de la levée de l'embargo pétrolier après la période de test de six mois, compte tenu que l'Irak reconnaîtra la souveraineté du Koweït et coopérera avec l'UNSCOM* (Commision spéciale chargée du désarmement de l'Irak). » Et si la Russie échoue ? *« On ne reconnaîtra pas le Koweït »*, répond sans hésitation le ministre.

« Depuis de longs mois, nos amis nous disent : aidez-nous à vous aider et on vous promet que vous obtiendrez la levée de l'embargo pétrolier, mais il ne se passe jamais rien », affirme Abdel Razzak El Hachemi, responsable des relations extérieures du parti Baas, au pouvoir. *« On nous a dit : livrez le nom des compagnies étrangères qui vous ont aidés dans vos programmes d'armement, et ça ira. On l'a fait il y a deux ans, et rien. Ensuite on nous a dit : acceptez la résolution 715 sur le contrôle à long terme, et on fera jouer le paragraphe 22 de la résolution 687* [qui prévoit la levée de l'embargo pétrolier quand l'Irak aura accompli le programme de destruction de ses armements]. *Nous avons accepté en décembre 1993, et encore rien. Maintenant, on nous dit : acceptez la résolution 833 sur la reconnaissance du Koweït. Trop, c'est trop. Nous avons atteint le point où nous ne donnerons plus rien sans contrepartie. » « Nous ne rejetons pas la résolution 833*, affirme de son côté M. Moukhtar, *mais chacun doit respecter ses obligations. La reconnaissance du Koweït est la dernière carte que nous ayons. Si nous l'avions abandonnée sans garanties, nous n'aurions plus rien eu pour résoudre cette crise. »*

Cette analyse est partagée à Bagdad par un certain nombre d'observateurs indépendants. *« Le Conseil de sécurité devrait reconnaître officiellement la coopération de l'Irak*, assure un diplomate d'un pays allié de Washington, *mais c'est impossible à cause des Etats-Unis. Même une simple déclaration du Conseil serait la bienvenue, pour des raisons internes car, autour du président Saddam Hussein, deux groupes s'affrontent. L'un défend la coopération avec l'ONU, l'autre estime qu'il n'y a rien à en attendre et qu'il vaut mieux rompre. Saddam Hussein oscille entre les deux, et il serait donc nécessaire de faire pencher la balance en faveur du premier. » « Cette crise*, explique-t-il, *a en tous les cas nettement renforcé la position irakienne. Il y a dix jours, les sanctions contre l'Irak n'étaient pas d'actualité, mais maintenant c'est une priorité internationale. »*

« En surestimant ces déploiements de troupes qui, en aucun cas, n'étaient une réelle menace – car personne ne peut sérieusement croire que, sans couverture aérienne, avec une logistique déficiente, l'armée irakienne pouvait de nouveau envahir le Koweït –, les Etats-Unis ont encore conforté Saddam Hussein, dit un autre diplomate. *Je ne serais pas étonné de l'entendre crier victoire dans deux ou trois jours. Les Irakiens en général vont lui donner raison. »* La remontée vers Mossoul, samedi, d'une division de la Garde républicaine, avec le quart de ses véhicules en panne, des soldats aux bottes trouées et vêtus d'uniformes pour le moins usagés, laisse effectivement penser que, quatre ans après la guerre du Golfe, l'armée irakienne – même ses unités d'élite – n'est plus ce qu'elle était. La Garde républicaine ne constitue du reste pas un corps monolithique, et ses unités sont loin de toutes se valoir.

Dans l'attente des résultats des conversations de M. Kozyrev à New-York, on ne reparle plus ici de la menace de rompre la coopération avec l'ONU, comme si cette question était aujourd'hui dépassée par les promesses russes. A Bagdad, on souligne au contraire que le retour de Tarek Aziz à New-York est un signe clair de la volonté de l'Irak de coopérer avec les Nations unies.

Pour le peuple irakien, cette nouvelle crise est terminée et, pour la première fois, le taux du dollar au marché noir est pratiquement le même que celui offert par les bureaux de change, soit 550 dinars pour un dollar (le taux officiel est de un dinar pour 0,30 dollar). Les prix des produits de consommation courante, qui avaient grimpé au début de la crise, ont baissé de 30 à 50 %. Ces deux phénomènes sont bien, pour l'instant, tout ce qui intéresse les Irakiens.

FRANÇOISE CHIPAUX

REPÈRES

ALGÉRIE

Assassinat d'un dix-neuvième journaliste

Un journaliste qui travaillait pour le service en langue arabe de la chaîne 4 de la radio, Tayer Bouterfis, 41 ans, a été tué par balles, dimanche 16 octobre, à Baraki, près d'Alger, ce qui porte à 19 le nombre de journalistes assassinés depuis mai 1993. D'autre part, le même jour, le PDG de l'entreprise nationale ENA-*Sucre, Mohamed Maddi*, 44 ans, a été retrouvé assassiné, à Khémis-Miliana, à 100 kilomètres *à l'ouest de la capitale*. Il avait été enlevé, la veille, à son domicile.

Le procès des ravisseurs présumés de trois agents consulaires français, en octobre 1993, a été renvoyé, samedi, pour la deuxième fois, par la Cour spéciale d'Alger, à la demande de la défense qui a dénoncé des cas de *« torture »* contre deux des *accusés. La cour a fixé la reprise* du procès au 18 décembre. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Kim Jong-il est réapparu en public

Kim Jong-il, fils et successeur désigné du « grand dirigeant » Kim Il-sung, est réapparu en public, dimanche 16 octobre, lors de la cérémonie marquant la fin *de la période de cent jours de* deuil qui a succédé à la disparition de ce dernier le 8 juillet. Cette réapparition est interprétée à Séoul et à Tokyo comme le signe que la transition au sommet du pouvoir s'opère normalement. Selon les observateurs, Kim Jong-il pourrait être officiellement nommé secrétaire général du Parti des travailleurs dans les prochains jours.

Dans les discours prononcés dimanche, Kim Jong-il, qui n'a pas pris la parole, a été désigné par le titre – qu'il porte déjà – de président de la commission nationale de défense et de commandant en chef des forces *armées. Prenant la parole au nom* du parti, Kim Ki-nam, secrétaire du comité central, a déclaré que, *« afin de faire face aux tâches que doit affronter la nation, le peuple et l'armée doivent se ranger sous les ordres du camarade Kim Jong-il »*.

Les images de la télévision nord-coréenne, retransmises par la chaîne nationale japonaise NHK, ont montré Kim Jong-il en meilleure forme que lors des funérailles de son père au cours *desquelles il était apparu défait et* amaigri. *(Corresp.)*

CUBA

Un mort et trois blessés lors de l'interception d'un commando anticastriste

Une personne a été tuée et trois autres blessées, samedi 15 octobre, lors de l'interception par les forces cubaines d'un commando anticastriste qui, venant de Floride, avait débarqué à près de 360 kilomètres à l'est de *La Havane. Selon le ministère* cubain de l'intérieur, un pêcheur de trente-quatre ans a été tué par le commando, formé de sept personnes d'origine cubaine, qui ont toutes été capturées. Trois d'entre elles ont été légèrement blessées. Le pêcheur aurait tenté de s'opposer au vol d'une voiture par le commando. *« Les autorités américaines*, ajoute le communiqué du *ministère, seront informées en détail de cette étrange tentative d'infiltration armée à partir des Etats-Unis, au milieu des efforts menés pour le strict accomplissement des accords de New-York »*, signés le 9 septembre entre Cuba et les Etats-Unis pour régler leur contentieux migratoire. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Arrestation des agresseurs de Naguib Mahfouz

Le ministère de l'intérieur a annoncé, dimanche 16 octobre, le démantèlement d'un groupuscule extrémiste musulman responsable de l'agression commise, vendredi, contre le romancier Naguib Mahfouz. Selon le communiqué officiel, le chef du groupuscule a été tué au cours d'une fusillade dans la banlieue populaire d'Aïn-Chams, au nord-est du Caire, tandis que l'homme qui a poignardé le Prix Nobel de littérature 1988 a été blessé. Un haut responsable du ministère de l'intérieur a indiqué que le chef du groupuscule, Bassem Chahine, avait été dépêché par les membres de la Djamaa islamiya, réfugiés à l'étranger, pour commettre une série d'attentats spectaculaires. Il avait *été condamné à trois ans de pri*son pour avoir été mêlé à l'assassinat de Farag Foda, écrivain anti-*islamiste, en juin* 1992. – *(AFP.)*

MACÉDOINE

L'opposition dénonce des irrégularités dans les élections *présidentielle et législatives*

Le premier tour des élections présidentielle et législatives en Macédoine s'est achevé dans un climat tendu, dimanche soir *16 octobre, les principaux partis* d'opposition dénonçant des irrégularités. Ces derniers laissent entendre qu'ils pourraient demander l'annulation du scrutin. Un découpage territorial différent de celui des premières législatives, en 1990, aurait induit en erreur nombre d'électeurs qui n'avaient pas été informés de ce changement. De plus, la modifi*cation des listes électorales a pro*voqué des incidents, comme le saccage d'un bureau de vote à Skopje. *Grand favori*, le président sortant, Kiro Gligorov, soixante-dix-sept ans, ancien haut dignitaire yougoslave, est opposé à Ljubisa Georgijevski, un metteur en scène de cinquante-sept ans, candidat du VMRO (Parti démocrate pour l'unité nationale macé*donienne-extrême droite*), qui était arrivé en tête lors des élections de 1990. Les résultats pourraient être connus lundi 17 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

TCHÉTCHÉNIE

Combats dans la capitale

La situation demeurait toujours confuse en Tchétchénie, lundi 17 octobre, où les troupes gouvernementales, fidèles au président Doudaev, affirment avoir repoussé une offensive de l'opposition sur la capitale, Grozny. Les adversaires du général Doudaev, qui a proclamé l'indépendance de cette petite République du Caucase en 1991, *ont pénétré samedi dans Grozny* et se trouvaient à 6 kilomètres du palais présidentiel mais se sont repliés, dimanche matin, à quelque 40 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Selon l'état-major de Doudaev, au moins trois civils ont été tués et quatre autre blessés par les tirs de mitrailleuse de plusieurs hélicoptères de l'opposition.

Revenu dimanche dans son palais présidentiel, le général Doudaev a remercié ses partisans au cours d'un meeting et affirmé qu'il resterait président *« tant que le peuple veut l'indépendance »*. Avec l'appui de Moscou, les forces de l'opposition, très divisées, cherchent à déstabiliser le dirigeant tchétchène depuis le début de leurs opérations mili*taires, il y a près d'un mois*. – *(AFP.)*

BURUNDI : affrontements entre l'armée et des extrémistes hutus. – Des combats opposaient l'armée burundaise, dominée par l'ethnie minoritaire des Tutsis, à des extrémistes hutus, en fin de semaine, dans la province de Cibitoke, au nord-ouest du Burundi, a-t-on appris de source officielle, samedi 15 octobre, à Bujumbura. Aucune *indication sur l'importance des* forces engagées n'a pu être obtenue. Selon le gouverneur de la province, des maquisards du Palipehutu, le Parti de la libération du peuple hutu, sont intervenus dans la région. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide a exalté la réconciliation nationale sans susciter de ferveur

Le retour au pouvoir samedi 15 octobre du président Jean-Bertrand Aristide sert *d'avertissement aux auteurs potentiels de* coup d'Etat sur le continent, a estimé, le même jour le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. « J'espère que tous les auteurs des coups d'Etat et tous les militaires du continent, qui ont des vues sur les gouvernements démocratiques tireront les *leçons » de cet événement, a-t-il déclaré à* Port-au-Prince.

Pour M. Christopher, qui avait accompagné M. Aristide dans la capitale haïtienne, « il a été finalement nécessaire de coupler la diplomatie avec l'usage de la force » pour permettre le retour au pouvoir du président haïtien, renversé par un coup d'Etat militaire en septembre 1991. Selon un sondage CNN/Time publié samedi, les Américains, *jusque-là majoritairement opposés à l'opération* « Soutenir la démocratie », l'approuvent désormais à 55 %.

De son côté, le président François Mitterrand a estimé, dans un message adressé au chef de l'Etat haïtien, que son retour « marquait l'aboutissement heureux des efforts menés » par M. Aristide et « par la communauté internationale ». M. Mitterrand a *annoncé que la France « reprendra sans* attendre sa coopération sous toutes ses formes » et « souhaite que la mission des *Nations unies, à laquelle elle participera,* puisse se mettre le plus rapidement possible à l'œuvre ».

L'Union européenne, dans un communiqué de sa présidence allemande, a formulé le même espoir, promettant en outre « des mesures immédiates » d'aide à la population haïtienne. Le Conseil de sécurité des Nations unies a officiellement levé, dimanche matin, *toutes les sanctions internationales* qui frappaient Haïti depuis 1993. – (AFP, Reuter.)

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le président Jean-Bertrand Aristide aura besoin de plus d'un discours pour imposer la paix civile dans son pays. Dimanche 16 octobre, un incident fit craindre quelque temps, une rupture de l'état de grâce qui venait d'entourer la veille, son retour en Haïti.

Quelques milliers de manifestants s'étaient rendus sur la place du palais présidentiel, alarmés par une de ces rumeurs dont Port-au-Prince a le secret. *« Duperval* [commandant intérimaire des forces armées] *a été arrêté alors qu'il tentait de rentrer au Palais une grenade à la maindéchaîna devant les grilles, en l'absence presque complète de troupes américaines. Des « Jean-Bertrand Aristide, arrêtèrent et fouillèrent les voitures qui entraient sur la place, dans un climat d'excitation intense.*

Ce simple fait divers, tout comme les sifflets qui avaient accueilli samedi les policiers haïtiens, prouve, s'il en était besoin, que «jour. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les familles bourgeoises de Pétionville, sur les hauteurs de Port-au-Prince, avaient fui la capitale ou étaient restées dans leurs villas, dans *« l'était pas moins. Couronnement d'un enchaînement sans faille, rythmé au fil de la semaine passée par les démissions et la fuite des putschistes, le président Jean-Bertrand Aristide était rentré en son pays, trois ans et seize jours après son renversement.*] *Une belle fin, comme dans les meilleurs succès hollywoodiens. D'autant que le principal acteur de cette historique journée n'avait pas démérité. Le « moins – par le plus exigeant de ses « des lèvres trois jours après l'intervention américaine. Non, ce sont de beaux compliments, largement distribuésClinton (plusieurs fois), à l'ONU, à l'Organisation des Etats américains (OEA), à l'armée américaine, aux députés et sénateurs de Washington. S'y ajoutent «traducteurs sont à la peine. Valsant du créole à l'anglais, de l'espagnol au français, le chef de l'Etat polyglotte est à son aise.*

« Je vous aime tous »

Les préliminaires passés, aussi dooux soient-ils, que rserve l'homme qui aime à surprendre ? «Rien que de plus beau encore. Avant son départ de Washington, sa mère, confiait-il dans l'avion du retour, lui avait téléphoné « pour lui demander d'être gentil et détendu et d'insister, dans son discours, sur la réconciliation ». La diplomatie américaine sans doute aussi. Et tout le monde sera ravi. Après un hommage *« à la résistance et à la mémoire des 5 000 victimes qui sont tombées »*, le président, qui a lancé de ses mains une blanche colombe, s'enflamme : *« C'est un jour de soleil pour la démocratie, un jour de lumière et de réconciliation. Le matin, le midi et le soir, sécurité à gogo. »*

« La main dans la main, nous devons célébrer ce jour de délivrance, sans violence et sans vengeance. Plus une goutte de sang ne doit couler dans ce pays » avec *« la Constitution pour boussole »*. Evoquant le rôle des forces armées, le président souhaite travailler avec elles *« la main dans la main pour rebâtir le pays dans la réconciliation »*. Et il conclut sur un *« Je vous aime tous »* trissé en français et en anglais. Peut-être ce débordement de gentillesses adressées aux nombreux invités et aux dizaines de milliers d'Haïtiens massés sur la place du palais présidentiel déroute-t-il les attentes de la population. Certes, les applaudissements sont nourris, à l'arrivée du ballet de treize hélicoptères, tout comme pour certains des passages de son discours quand il fait participer la foule : *« Est-ce que ce retour apporte la démocratie ? « Oui », la réconciliation ? Oui*

Mais si l'attention est soutenue, la ferveur est absente. « Titid » semble déconcerter une population plus habituée à des harangues de tribun qu'à un discours si parfaitement diplomatique. La présence massive des militaires américains et les multiples appels au calme et à la sécurité (*« Mettez votre chemise dans le pantalon »* pour permettre aux soldats de deviner d'éventuelles armes) ont sans doute en un effet *dissuasif* : le foule était loin d'être aussi nombreuse que lors de la prise de fonction du Père Aristide en 1991, au même endroit.

La politique était pratiquement absente de ce discours. Si le chef d'Etat haïtien affirmait dans l'avion que le nom de son premier ministre sera connu bientôt, il n'entend pas rompre trop vite le charme. A peine une allusion sur les élections législatives *« qui se tiendront bientôt, en décembre sans doute »* et un appel remarqué, car inhabituel dans un discours de Jean-Bertrand Aristide, à *« la nécessité de paix et d'oxygène pour que les partis politiques puissent travailler (...) dans la tolérance et le respect des droits de l'homme »*.

Il y a aussi quelques oublis. La conférence épiscopale, dont les démêlés avec le président ont été fréquents, n'est pas saluée, pas plus que le maire de Port-au-Prince, Evans Paul, dont le discours prévu à l'arrivée de l'avion présidentiel a été annulé en raison d'un retard. La liste des invités haïtiens pour la cérémonie officielle fait grincer quelques dents, plusieurs partis politiques n'étant pas invités en tant que tels.

Pas de ministre français

La faiblesse de la représentation française est aussi remarquée. Si parmi les invités on dénombre, outre le secrétaire d'Etat américain Warren Cristopher, des ministres canadiens, argentins, vénézuéliens, jamaïcains, des représentants de l'ONU et de bien d'autres organisations, Paris n'est représenté que par son chargé d'affaires à Port-au-Prince. Cela n'empêche pas Jean-Bertrand Aristide, magnanime, de remercier la France, François Mitterrand et son épouse, et l'ancien ambassadeur Jean-Raphaël Dufour.

Après la massive intervention américaine, cet étrange retour du *président* en Haïti, où il y a seulement quelques semaines des putschistes terrorisaient la population et un embargo international l'affamait, semblait presque irréel. A tel point qu'après le discours, point de fête ni de carnaval, simplement l'émotion.

Il a plusieurs fois rappelé, que *« notre rêve de démocratie est devenu réalité »*. Et c'est avant tout sous ce signe que s'est déroulée la journée. Un moment et des paroles de rêves. *« Vous êtes les bienvenus*, a-t-il dit et répété à ses invités, *faites comme chez vous, vous êtes chez vous. »* C'est le président qui donnait, lui, l'impression d'être ailleurs. Comme dans un rêve.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

هكذا من الاصل

VISUAL



**Même si voir de près vous paraît être un cap insurmontable,
vous pouvez néanmoins passer chez nous.**

Pour que vos problèmes de presbytie ne soient ni une presqu'île, ni même une péninsule, les 9 services de la Garantie à Vue que vous proposent les 400 opticiens Visual s'appliquent tant aux lunettes demi-lune qu'aux lunettes équipées de verres progressifs. (Prêt de montures à domicile, devis détaillé, paiement en 3 mois, montures garanties 2 ans, garantie "Satisfait ou Échangé")... Il faudrait manquer de nez pour ne pas en profiter.

CHOISIR VISUAL, C'EST DÉJÀ Y VOIR CLAIR.

★ EURO RSCG / SCHER, LENOIR, LAFARGE

Le remplacement de Gérard Longuet au ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur

M. Balladur, par l'intermédiaire de M. Sarkozy, qui était, dimanche 16 octobre, l'invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, a lancé un « appel au calme » au sein de la majorité. Le premier ministre devait recevoir MM. Pasqua et Juppé. Mardi 18, il devait réunir l'ensemble de ses ministres pour leur rappeler qu'ils doivent gouverner jusqu'à l'élection présidentielle et ne pas participer à la précampagne avant les premiers jours de 1995.

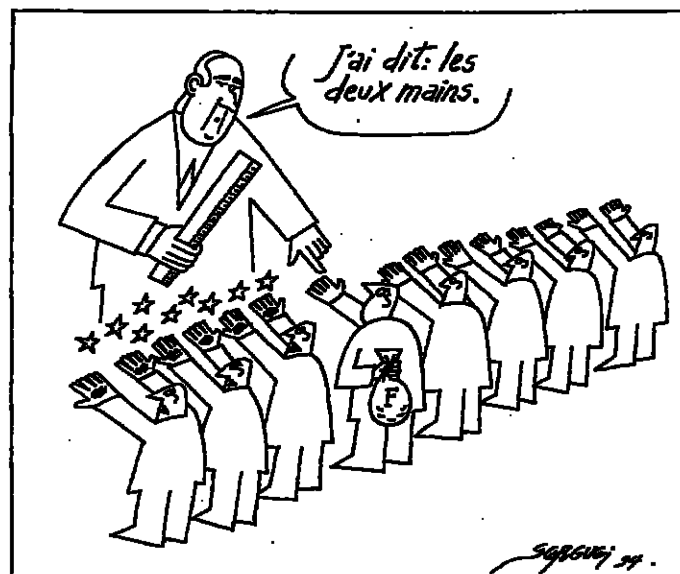
■ M. ROSSI – José Rossi, secrétaire général du PR, remplace Gérard Longuet au gouvernement dans l'ensemble de ses attributions. Agé de cinquante ans, M. Rossi est député et président du conseil général de Corse du Sud. Proche de M. Léotard, il est l'un de ceux qui défendent la « corsitude » dans la politique insulaire.

M. Balladur invite la majorité à garder son calme

Une semaine durant, Edouard Balladur a été contraint à la défensive : un de ses anciens ministres a été placé en détention provisoire ; il a dû prier un des piliers de sa campagne présidentielle, submergé par les « affaires », de quitter son gouvernement ; une fois de plus, ses ministres de l'intérieur et des affaires étrangères ont étalé leurs divergences, n'hésitant même plus à polémiquer par voie de presse.

Il lui faut impérativement reprendre l'offensive. Sur la moralisation de la vie politique, cela semble lui être pratiquement interdit, tant ses précédentes tentatives n'ont guère été comprises par l'opinion. Il lui reste donc à rappeler aux dirigeants de la droite que, ès qualités de chef du gouvernement, il est le chef de la majorité. D'où sa volonté de remettre de l'ordre dans l'un et l'autre dès le début de cette semaine.

Dès mardi 18 octobre, M. Balladur va donc réunir une nouvelle fois l'ensemble des membres de son gouvernement à l'hôtel Matignon pour leur rappeler leur devoir de solidarité et sa volonté de gouverner jusqu'au jour de l'élection présidentielle, et pour les prévenir qu'il n'a pas l'intention de se laisser compliquer la vie par les états d'âme des uns et des autres. Afin que le message soit encore plus clair, il devait, avant cette réunion, recevoir en tête en tête Charles Pasqua – ce qu'il a fait dès lundi matin – et Alain Juppé pour leur signifier qu'il est plus que temps qu'ils cessent de rendre publiques leurs divergences. Même si le premier ministre n'apprécie guère que le secrétaire général du RPR viole la consigne de « silence présidentiel » donnée dès la composition du gouvernement, il pense que le ministre de l'intérieur a eu grand tort de faire un esclandre. D'où la formule de Nicolas Sarkozy à « 7 sur 7 » : *« La présence d'Alain Juppé dans un comité politique, si l'on avait pu l'éviter, cela aurait été mieux, mais est-ce que, pour autant, il faut dramatiser ? Je ne le crois pas. »*



Ces deux fortes personnalités vont-elles facilement accepter la réprimande que le premier ministre va devoir rendre publique ? Son entourage assure que MM. Pasqua et Juppé ont déjà compris qu'ils étaient allés trop loin. Le secrétaire général du RPR, dans son éditorial de *la Lettre de la Nation-magazine*, parue le 14 octobre, expliquait lui-même qu'il *« y a des moments dans le débat politique où il faut savoir dire « stop ! »*. Observant de nouveau qu'il y a *« aujourd'hui plusieurs candidats à la candidature pour l'élection présidentielle au sein du RPR »* et réaffirmant son souhait de soutenir Jacques Chirac, il demandait que cessent les *« luttes intestines attisées par le observateurs et les entourages »*. Surtout, il appelait *« à la tolérance et au respect mutuel dans nos rangs »*.

« L'appel au calme » en direction de la majorité, annoncé lui aussi par M. Sarkozy, est manifestement plus difficile à lancer. M. Balladur réfléchit encore à la manière dont il pourrait faire comprendre au RPR, le parti dont il est membre, qu'à force de se déchirer il pourrait tout perdre. Son argument le plus fort est, bien entendu, le sentiment si répandu chez les électeurs et les élus que « la machine à perdre » s'est remise à tourner. Les sondages peuvent l'aider, puisqu'ils montrent que, si la popularité du premier ministre chute, le maire de Paris n'en profite pas et que seul le chef du gouvernement est en état de battre Jacques Delors. Avec l'UDF, les choses sont plus simples, puisque, en dehors du dernier carré giscardien, ses dirigeants continuent à faire confiance à l'hôte de Matignon.

Le remaniement ministériel a été fait en conséquence. Alors que M. Pasqua avait suggéré un vaste mouvement, M. Balladur a préféré s'en tenir au simple remplacement de Gérard Longuet, en dépit des menaces qui pèsent sur d'autres membres de son gouvernement. A l'Hôtel Matignon, on explique que la règle imposant qu'un ministre présente sa démission lorsqu'il est impliqué dans une « affaire » ne vaut que lorsque cette implication est le fait de la justice, et non quand elle est le fruit de rumeurs ou d'articles de presse.

Un temps, il fut envisagé de scinder le portefeuille que détenait le président du PR. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européens, aurait obtenu la reponsabilité du commerce extérieur, ce qui aurait été, pour M. Balladur, une façon de le remercier de son travail ; mais, outre que sa situation de ministre délégué auprès de M. Juppé compliquait cette réforme des structures gouvernementales, le Parti républicain s'est opposé à une réduction de ses prérogatives.

L'hypothèse Jean-Claude Gaudin ayant été écartée, sans que cette décision résulte vraiment d'un refus du sénateur des Bouches-du-Rhône, c'est José Rossi qui a été choisi. Le message est clair : le secrétaire général du PR reprend la totalité des responsabilités gouvernementales du président du PR. Ce gouvernement est bien formé des dirigeants des formations de la majorité et non composé en fonction des compétences supposées de ses membres. La base du PR ayant fort mal vécu le sort fait à Gérard Longuet, il fallait lui donner une compensation. Choisir l'homme qui avait symbolisé l'autonomie du parti contre l'hégémonie giscardienne dans la gestion de l'UDF ne peut que la satisfaire. M. Balladur ne peut se priver d'un de ses soutiens les plus fermes. Malgré ses « appels au calme » au sein de la majorité à sept mois de la présidentielle, la stratégie élyséenne du premier ministre domine ses propres choix.

THIERRY BRÉHIER

Nicolas Sarkozy craint « que la machine à perdre ne reparte »

Voici les principales déclarations de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement et ministre de la communication, dimanche 16 octobre, à « 7 sur 7 », sur TF 1 :

■ Démission de M. Longuet : *« Quand il y a l'ouverture d'une information* judiciaire, quand il y a un risque d'une mise en examen d'un ministre, quand les choses se précisent, notre devoir, c'est de donner notre démission. »

■ Corruption : *« De la même façon que l'indépendance de la justice et la transparence des procédures est maintenant assurée, (...) le secret de l'instruction et la présomption de l'innocence doivent être respectés pour tout le monde. (...) Les ministres et les hommes politiques ne sont pas au-dessus des lois, ils ne doivent pas non plus être en dessous. »*

■ Remaniement ministériel : *« Le premier ministre a estimé qu'il n'y avait aucune raison de faire un très large remaniement, de créer une crise politique. (...) Le gouvernement n'avait pas démérité, il est solidaire, il conduit une bonne politique. Un ministre a démissionné, il est remplacé par une autre ministre, c'est tout. »*

■ Tensions dans la majorité : *« Pour la majorité, ce n'est pas tant les affaires qui m'inquiètent. (...) c'est plutôt l'impression de désordre et de désunion que la majorité a pu donner ces dernières semaines. Oui, je crains que la machine à perdre ne reparte. (...) Il est temps qu'il y ait un appel au calme, et je sais que le premier ministre prendra un certain nombre d'initiatives, dans les jours qui viennent, pour que chacun revienne à la raison. »*

■ Election présidentielle : *« Ce qui compte, c'est le résultat. Si nous allons à l'élection présidentielle avec plusieurs candidats, on a toutes les chances de perdre. (...) Quel est celui qui, aujourd'hui, est le mieux à même de gagner ? Edouard Balladur. Sera-ce encore le cas demain ? Nous verrons bien ! »*

PORTRAITS

José Rossi, un Corse méritant

José Rossi est polyglotte. Le parler des Corses, le dialecte des juristes, l'idiome des élus locaux, la langue de bois des responsables de parti politique, il n'y a rien qu'il ne sache. José Rossi a beaucoup de qualités. Maire, président de conseil général, député et secrétaire général du Parti républicain : il n'y a rien qu'il ne puisse cumuler.

José Rossi est né à Ajaccio le 18 juin 1944. Il est entré en politique au milieu des années 60, au centre de l'échiquier, *via* un MRP déclinant au point de se mettre en sommeil, en 1967. Un peu centriste, donc, un peu antigaulliste – Algérie oblige, – le voici en 1969 assistant à la faculté de Paris après Sciences-Po et un doctorat de droit. Il rallie ensuite, en 1972, les cabinets ministériels de Joseph Fontanet, grande figure démocrate-chrétienne, responsable du travail et de l'éducation nationale.

Avec la victoire de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, José Rossi se retrouve dans l'équipe de Simone Veil, au ministère de la santé, puis dans celle de Michel Durafour, chargé des relations avec le Parlement, et enfin avec Christian Beullac, ministre du travail, puis de l'éducation nationale. La défaite de 1981 met un terme à cet apprentissage méritant et renvoie le jeune giscardien dans le giron centriste que constitue, au Sénat, le cabinet de son président, Alain Poher.

Familier des antichambres de la capitale, José Rossi arpente aussi, depuis longtemps, les couloirs des assemblées de la Corse. Le soin est identique, les visées diamétralement opposées. Policé à Paris, il se fait rapidement à Ajaccio une réputation d'épouvantable empêcheur de tourner en rond auprès des chefs de clan qui se partagent le pouvoir. Louvoyant, pour des raisons tactiques, entre la gauche et la droite, mangeant les consignes d'union de l'UDF, menacé d'exclusion, M. Rossi n'en fait qu'à sa tête, non sans profits (le *Monde* du 4 mars 1992).

Partisan de M. Léotard

Elu en 1985 président du conseil général de Corse-du-Sud – où il s'allie avec les bonapartistes – vingt-trois ans après sa première élection comme conseiller général à Ajaccio, il est député UDF-PR en 1988. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, décide-t-il d'ouvrir le dossier de la rénovation du statut de l'île ? José Rossi retrouve à Paris, au grand dam de ses amis, ses manières ajacciennes. Député de l'opposition, il accepte d'être le rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi proposé par le ministre socialiste. En acceptant de tendre la main aux nationalistes, il devient, pour son propre camp, un « traître », prêt à prendre le risque de la dissolution de l'unité nationale.

Le bilan de l'aventure est mitigé. Arc-bouté sur le statut Joxe, qui doit lui permettre de faire éclater la partition clanique d'une île bouleversée par la montée de la violence, José Rossi échoue dans son entreprise de recomposition de l'échiquier politique corse. Il pourra se consoler en voyant progressivement s'estomper les critiques contre la nouvelle organisation politique insulaire qu'il a portée à bout de bras.

Reconduit dans ses fonctions de président de conseil général et de député, en 1992 et en 1993, définitivement réconcilié avec sa famille politique, qui ne lui a jamais tenu longtemps rigueur de ses écarts de conduite, ni de sa corsitude affichée, José Rossi se lance alors dans l'activisme partisan au profit de François Léotard, dont il est un familier et dont il partage le goût pour le marathon.

Le mois de juin 1994 voit, de fait, le Parti républicain s'agiter d'une manière pittoresque. A l'Assemblée nationale, M. Rossi profite du parrainage qu'autorisent les origines corses du ministre de la défense pour créer, à la stupéfaction générale, un groupe autonome de vingt-sept députés PR. Il s'agit alors de protéger le premier ministre, bien malgré lui, des critiques que déverse sur lui le président du groupe UDF, Charles Millon, membre lui aussi du Parti républicain.

Le groupe autonome vivra moins qu'une rose. Qu'à cela ne tienne. M. Rossi obtient pour solde de l'aventure le secrétariat général du PR lors du conseil national convoqué précipitamment pour sortir du ridicule. C'est ce titre qui vaut aujourd'hui à ce léotardien « politiquement correct » le blanc-seing ministériel. Pour avoir, sur le tard, bien mérité du PR, M. Rossi n'aura décidément pas perdu son temps.

GILLES PARIS

Marc Marcangeli devient député

Suppléant de José Rossi, Marc Marcangeli lui succède à l'Assemblée nationale comme député de la première circonscription de Corse-du-Sud.

[Né le 6 mars 1939 à Ajaccio, Marc Marcangeli, diplômé de la faculté de médecine de Paris, a entamé sa carrière professionnelle au ministère de la justice, en qualité de médecin des prisons. Membre du Comité central bonapartiste (CCB), mouvement spécifiquement ajaccien qui perpétue le souvenir de l'Empereur, il est élu pour la première fois conseiller municipal d'Ajaccio en 1977, puis accède au poste de premier adjoint au maire en 1989. Conseiller général du troisième canton d'Ajaccio depuis 1985, il est également vice-président du conseil général de Corse-du-Sud. En mars 1994, il devient maire d'Ajaccio en remplacement de Charles Ornano, décédé. M. Marcangeli est le premier bonapartiste à siéger à l'Assemblée nationale depuis trente ans.]

La solitude de Michel Rocard

Suite de la première page

Un de ces irrésistibles besoins de solitude, après tant d'années d'agitations, d'erreurs et de contradictions, qui décontenancent sans doute les entourages, mais qui écrivent en lettres moins noueuses le chapitre de la vraie vie. C'est le moment où l'on reprend conscience de l'essentiel, où l'on retrouve la tête froide et où, aussi, l'on vérifie les vraies amitiés.

Michel Rocard, en ce début d'automne, paraît bien dans sa tête, bien dans sa peau. Il aurait pu rester aux petits soins de son aigreur et de ses ressentiments, en vouloir à toute la terre socialiste. En réalité, le sentiment d'injustice paraît aujourd'hui chez lui moins fort que l'impression de soulagement, comme s'il avait admis qu'il n'était peut-être pas fait pour la plus haute charge politique, ni disposé à gagner à tous prix. Et que, tout bien pesé, le seul combat gratuit pour les idées valait bien la guerre onéreuse pour le pouvoir.

Cela ne s'est pas fait, cela ne pouvait pas se faire tout de suite. Ce fut douloureux, torturant, troublant. Entre les 14,49 % des élections européennes du 12 juin et *« la vengeance élégante »*, comme il le dira plus tard, du conseil national socialiste du 19 juin qui allait le remplacer par Henri Emmanuelli, combien d'interrogations, d'aveux difficiles à prononcer devant ceux qui vous avaient toujours fait confiance, combien d'images ont resurgi sur le devant des yeux ?

Les rocardiens vont procéder à un lavage de linge sale d'une famille qui n'en est déjà plus une. Tout y passera. Michel Rocard qui s'autoflagelle et se fait rabrouer. *« C'est la débâcle. Nous payons très cher le respect du parti. Je me suis trouvé déséquilibré et je n'étais pas au mieux de ma forme. Mais j'ai toujours pensé que l'idée de changement, je devais la faire passer par la rue de Solférino. » « Je suis en désaccord avec toi,* lui objectera son second Jean-Paul Huchon. *C'était incompatible d'être candidat à l'élection présidentielle et de diriger ce machin. »* Au cours d'une dernière réunion le 9 juillet, Michel Rocard ne sait plus : *« J'ai vécu une asphyxie en étant le porte-parole d'un collectif. N'avons-nous pas fait l'erreur de prendre la direction du parti ? »*

Jacques Delors avait été le premier à lui faire passer le message : *« Dites à Michel qu'il n'est plus lui-même »*. Lionel Jospin avait été le premier à lui déconseiller aussi de prendre la tête de liste à l'élection européenne : *« N'y va pas, tu vas sinistrer ta campagne présidentielle ! »* Mais il ne voulait pas entendre, sûr de son chemin et de ses conseillers qui aujourd'hui oublient les conseils donnés.

« J'ai subi un échec lourd »

Michel Rocard mal entouré ? On instruira aussi le procès de ses proches quand des élus influents, qu'il avait réquisitionnés dans la panique, eurent la stupeur d'entendre Michel Rocard leur avouer : *« J'ai eu envie d'annoncer ma démission dès le soir des résultats des européennes, mais mes conseillers n'ont pas voulu. »* Lorsque, fin août, il annoncera son intention d'abandonner son fauteuil de maire de Conflans, certains y verront *« sa première décision d'homme libre »*. On raillera aussi l'hermétisme « guignolesque » de son langage. *« Je parle comme je parle*, tonnera-t-il, *parce que c'est comme cela que j'ai été élevé ! »* Michel Rocard qui s'emporte.

Michel Rocard tétanisé par François Mitterrand, malgré une certaine habitude de la pratique élyséenne. *« Même encore au moment du congrès du Bourget* [octobre 1993], *tout son problème était de savoir si le président allait le recevoir ou pas »*, se souvient un dirigeant socialiste. *« Le jour où il te fait signe, dis-lui que tu n'es pas libre, alors, toi, tu seras enfin libre »*, lui suggéra un de ses amis. Mais il n'eut jamais cette hardiesse et dut supporter en silence l'offensive téléguidée de la liste Tapie.

Enfin ces deux images d'un Michel Rocard petit garçon. Face à un Valéry Giscard d'Estaing souverain et sûr de son enseignement européen, le 8 juin à la télévision. Le lendemain, aux côtés d'un Jacques Delors débordant d'autorité, lors d'un colloque dans le salon « Président » de l'hôtel Lutétia. *« L'illusion que Rocard était indestructible s'est évanouie lors de ces deux moments-là. Il n'y avait plus de regrets à avoir »*, avoue un autre fidèle rocardien. *« Faut-il pleurer, je n'en suis pas sûr ! »*, finira d'ailleurs par admettre lui-même Michel Rocard lors de cette fameuse et ultime réunion des rocardiens du 9 juillet.

Jusque là, il a encore paru hésiter sur son destin personnel. *« Il n'y a plus de candidat à l'élection présidentielle. Je me retire, c'est la moindre des sanctions »*, affirme-t-il dans un premier mouvement. Trois jours plus tard, il se corrige : *« J'ai subi un échec lourd, personnel et collectif, mais je ne renonce à rien dans la perspective de l'élection présidentielle. »* Le 9 juillet enfin, il ne se pose plus que cette seule question : *« Serais-je capable de retrouver une crédibilité ? Je l'ignore. »*

Difficile encore aujourd'hui de répondre à cette question. Cette crédibilité, Michel Rocard va peut-être la refaçonner en mettant, sans aucune retenue, ses idées et son énergie au service de Jacques Delors. Depuis l'été, les deux hommes ont eu maintes occasions de deviser en tête-à-tête à Bruxelles. L'insistance avec laquelle Michel Rocard confie que, de toutes façons, il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle suffit à démontrer qu'il n'a guère plus de doutes sur la décision du président de la Commission européenne.

Triple message

Quand Michel Rocard était le candidat virtuel de la gauche, Jacques Delors allait répétant *« qu'il n'irait jamais contre Michel »*. Michel Rocard tient aujourd'hui le même discours au nom d'une amitié qui, si elle a connu des tiraillements, ne s'est jamais démentie sur l'essentiel. Certes, entre le protestant très laïque Rocard et le catholique très catholique Delors, la communion ne fut pas toujours parfaite. Michel n'a jamais oublié le « lâchage » du congrès de Metz quand son complice lui préféra François Mitterrand. Michel a toujours reproché à Jacques *« un jeu trop personnel »*. Jacques en a toujours voulu à Michel *« d'avoir voulu incarner à lui seul la deuxième gauche »* et s'est souvent plaint de le voir plus à l'aise dans les dossiers qu'avec les hommes.

Mais sur le fond, rien n'a creusé de sérieuses lézardes. Devant ses amis, en juillet dernier, Michel Rocard avait délivré ce triple message politique qui sonnait comme un testament : *« défendre l'éthique politique, reprendre l'offensive en direction des classe moyennes et populaires et développer une vision « mendésienne » de la politique : n'annoncer et ne promettre que du raisonnablement possible, garder une culture de gouvernement même quand on est dans l'opposition, ne pas mentir. »* Qu'aurait à corriger Jacques Delors ?

Lorsque, au congrès de Bordeaux de juillet 1992, les observateurs avaient cru déceler les prémices d'une lutte fratricide, Michel Rocard s'était insurgé à la tribune : *« Comme ils nous connaissent mal ! Comme si nous, qui nous connaissons depuis tant d'années, qui n'avons jamais offert une chance à l'adversaire, qui avons vécu tant de combats communs et sommes rassemblés par une histoire commune qui nous a toujours permis de surmonter les désaccords du moment, nous pouvions nous conduire comme les premiers Chirac et Giscard venus ! »*

La référence à la droite mériterait d'être actualisée, mais le « ticket » Delors-Rocard, lui, est toujours valable. *« Nous sommes sur la même longueur d'onde depuis trente ans*, confie Michel Rocard. *J'aiderai Jacques fermement parce qu'il vaut largement mieux que Balladur. Entre un hésitant et un nanti, je choisis le premier. »*

Un tel engagement laisse déjà supposer que, du jour au lendemain, les clubs rocardiens « Convaincre » pourront à leur tour prendre une part utile à la campagne de Jacques Delors. Ce sont encore aujourd'hui près de vingt mille personnes, non encartées au PS, réparties dans une soixantaine de clubs, prêtes à défendre les couleurs *« d'une gauche convenable »*. Suivront aussi les quatre cents adhérents du club d'experts regroupant, sous l'étiquette « Initiatives » et sous la houlette de Jean-Paul Huchon, de grands praticiens de l'économie, de la magistrature et de l'administration. Une partie d'entre eux a tenu séminaire à huis clos, samedi 15 octobre, à Gouvieux (Oise), en présence de Michel Rocard et de quelques émissaires deloristes, pour arpenter les principaux chantiers de la reconstruction de la gauche.

En attendant, Michel n'a rien à redire à la stratégie de Jacques : *« Il est très acharné à ne se déclarer qu'en janvier. Tout bruit fait autour de sa candidature ne peut que le gêner compte tenu du jeu de cons qui fait que, dès que quelqu'un est candidat, il est suspect d'avoir abandonné toutes convictions pour n'avoir plus que des calculs. »* Paroles de connaisseur. Comme Mendès France l'aurait fait en 1981 si François Mitterrand l'avait voulu, Michel Rocard est d'ores et déjà prêt, au nom de l'intérêt supérieur de la gauche, à rendre tous les services que pourrait lui demander un Delors devenu président. Au nom aussi d'une amitié et en vertu d'une abnégation qui ne sont pas si courantes chez des amis de trente ans...

DANIEL CARTON

Les Assises du radicalisme

M. Rossinot revendique le « centre » et le « centre-gauche »

Inquiets des succès engrangés aux dernières élections européennes par leurs cousins radicaux de gauche, les radicaux valoisiens, membres de l'UDF, ont organisé, le 15 octobre, à Paris, les Assises du radicalisme, au cours desquelles ils se sont fixé deux objectifs : *« réconcilier les citoyens et la politique »* et *« bâtir un nouveau contrat social »*.

André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique, a déclaré : *« L'humanisme laïque que nous voulons promouvoir est pragmatique* [et] *indique notre place légitime sur l'échiquier politique : le centre, centre-gauche, entre le Parti socialiste et le courant démocrate-chrétien. » « C'est sur ce créneau que nous devons affirmer et développer des idéaux radicaux et républicains »*, a ajouté M. Rossinot.

Le président du Parti radical a annoncé que *« les propositions radicales »* avancées au cours de ces Assises pour encourager, notamment, la démocratie de proximité ou réformer l'action internationale, seront *« précisées, complétées, voire retouchées »* pendant cent jours, au terme desquels sera publié le « manifeste des radicaux » pour l'élection présidentielle.

G. P.

Deux élections cantonales partielles

FINISTÈRE : canton de Saint-Renan (1er tour).

I., 19 183 ; V., 9 812 ; A., 48,85 % ; E., 9 691.

André Talarmin, RPR, m. de Plouarzel, 2 747 (28,34 %) ; Bernard Foricher, div. d., m. de Saint-Renan, 2 502 (25,81 %) ; Pierre Jaouen, PS, 1 592 (16,42)% ; Louis Caradec, div. d., m. de Plougonvelin, 1 222 (12,60 %) ; Hervé de Poulpiquet, RPR diss., m. de Milizac, 820 (8,46)% ; André Thomas, Verts, 357 (3,68)% ; Alain Hébrard, div. g., 303 (3,12 %) ; Pierre Cusson, PC, 148 (1,52 %). *BALLOTTAGE.*

[La droite était partie très divisée à cette élection partielle, destinée à pourvoir au remplacement d'André Cheminant (RPR), décédé le 20 août. Pas moins de quatre candidats, tous maires, se réclamaient de la majorité départementale RPR-UDF. Le candidat investi officiellement par le RPR, M. Talarmin, arrive en tête. La division à droite n'a pas profité au PS, dont le candidat perd 7 points de pourcentage et ne peut se maintenir au second tour.

22 mars 1994 : I., 19 171 ; V., 11 703 ; A., 38,95 % ; E., 11 291 ; André Cheminant, RPR, c.s., 3 919 (34,70 %) ; Pierre Jaouen, 2 639 (23,37 %) ; Louis Caradec, 2 552 (22,60 %) ; Jacques André, div. d., 1 266 (11,21 %) ; Charles Trouyo, FN, 626 (5,54 %) ; Pierre Cusson, 289 (2,55 %).]

ISÈRE : canton de Vif (1er tour).

I., 19 871 ; V., 8 080 ; A., 59,33 % ; E., 7 721.

Denis Bonzy, app. RPR, c.s., m. de Saint-Paul-de-Varces, 3 918 (50,74 %) ; Joël Chapron, PS, adj. m. de Pont-de-Claix, 3 574 (46,28 %) ; Jacqueline Godard, Nouveaux écologistes, 229 (2,96 %). *BALLOTTAGE.*

[Denis Bonzy, qui n'avait été élu qu'avec 10 voix d'avance en mars, a donné sa démission le 21 septembre, quelques jours avant que le tribunal administratif de Grenoble n'annule le scrutin pour irrégularités dans les procédures de vote. Pour cette élection partielle, le Parti communiste apportait, dès le premier tour, son soutien au candidat socialiste, M. Chapron, qui conserve à la gauche son score de mars. Le Front national avait décidé de ne pas représenter de candidat. Cette attitude a largement bénéficié à M. Bonzy, qui améliore son score de plus de 11 points de pourcentage. N'ayant pas réuni plus du quart des inscrits, il devra affronter un second tour qui s'annonce ouvert en raison du fort taux d'abstention, notamment dans la ville de Pont-de-Claix, fief du PCF.

22 mars 1994 : I., 19 935 ; V., 10 764 ; A., 46,00 % ; E., 10 295 ; Denis Bonzy, c.s., 4 029 (39,13 %) ; Joël Chapron, 2 661 (25,84 %) ; Michel Blonde, PC, 2 097 (20,36 %) ; Yves Giron, FN, 1 508 (14,64 %).]

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chevènement voit en M. Delors le « candidat de la démocratie chrétienne allemande »

Le Mouvement des citoyens (MDC), que préside Jean-Pierre Chevènement, a réuni un congrès extraordinaire samedi 15 et dimanche 16 octobre à Belfort. Il a confirmé son hostilité aux orientations que représente Jacques Delors, *« candidat de la démocratie chrétienne allemande »*, sans décider, pour autant, de présenter son propre candidat à l'élection présidentielle.

BELFORT

de notre envoyé spécial

Si M. Chevènement n'est encore sûr de rien quant à sa propre candidature à l'élection présidentielle, une chose est certaine : le Mouvement des citoyens s'emploiera à éviter toute forme de ralliement à Jacques Delors. En réponse aux nombreux délégués qui souhaitaient que M. Chevènement relève *« le défi de la présidentielle »*, un vieux compagnon de route de l'ancien ministre, Didier Motchane, a expliqué, le premier, que la question posée au MDC n'est pas tant celle du premier tour de l'élection que celle du second tour. *« Je souhaite que Jean-Pierre Chevènement puisse être candidat, mais quelle pantalonnade ce serait si on l'envoyait, ensuite, se rallier à Jacques Delors ! »*, a lancé M. Motchane.

Depuis l'échec de la liste conduite par le maire de Belfort aux élections européennes (2,54 % des suffrages), les amis de M. Chevènement ont dû convenir que le rapport de forces demeure très insuffisant pour *« secouer l'inertie des partis de gauche »*. Cette stratégie, dite du *« raccourci »*, doit désormais faire place à une *« longue marche »*, destinée à *« refonder toute la gauche autour d'un projet de transformation sociale, à partir des valeurs de la citoyenneté »*. Cela nécessite un dialogue, *« d'abord, avec le Parti socialiste et le Parti communiste »*. Cette précision de la résolution finale vise ceux des minoritaires du MDC qui redoutent à la fois un retour progressif dans le giron du PS et une convergence avec les républicains de droite, et qui estiment que le Mouvement peut trouver des partenaires chez les écologistes de gauche et au sein de la gauche dite « alternative ».

L'apparition officielle d'une double minorité, celle de la Gauche citoyenne, animée par Gilles Casanova, vice-président du MDC et conseiller du dix-neuvième arrondissement de Paris, et celle de l'Alternative citoyenne, conduite par Jérôme Sulim, conseiller municipal de Nantes et secrétaire national à l'environnement, n'a pas manqué de réveiller le caractère autoritaire de l'ancien courant animé par M. Chevènement au sein du PS. *« La question de la démocratie interne révèle l'incapacité de Socialisme et République de se muer en parti politique »*, analyse M. Sulim, lui-même ancien poperéniste. *« Ce serait une erreur de prendre le MDC pour un hôpital de jour ou un asile de nuit »*, a répliqué M. Motchane. *« Nous sommes des républicains avancés, pas des gauchistes »*, a ajouté M. Chevènement, en précisant qu'il n'y aurait *« pas de nouveau PSU »*.

« Faire lever la conscience »

A deux reprises au cours du congrès de Belfort, l'ancien ministre de la défense s'est employé à recadrer le débat. *« Nous sommes un outil, certes petit, mais acéré, dont le but est de faire lever la conscience »*, a-t-il rappelé. A propos des prochaines échéances et, notamment, de l'élection présidentielle, M. Chevènement a dit sa conviction que l'effort de recomposition de la gauche ne portera ses fruits qu'après l'élection. Dans ces conditions, pourquoi être candidat ? Pour faire connaître une formation politique ? Il n'est pas certain que ce soit le cas. *« On ne doit pas se porter candidat à la présidence de la République pour des raisons personnelles, ni pour des raisons de carrière, ni pour des raisons politiciennes*, a expliqué M. Chevènement. *Il faut éprouver le sentiment d'un devoir impérieux. »*

Revenant, dans son discours de clôture – après une réélection triomphale à la tête du MDC (1) – sur l'espace politique qui existerait, selon nombre de ses amis, entre la candidature de Robert Hue et celle de Jacques Delors, l'ancien ministre a livré son sentiment. Si le président de la Commission européenne est *« un homme intègre et estimable »*, il sera le *« candidat de la démocratie chrétienne allemande, relayée en France par une nouvelle troisième force »* ; auquel cas, *« Raymond Barre ferait l'affaire tout aussi bien »*. *« Le Mouvement des citoyens n'entend ni appeler, ni se rallier à une candidature qui nous enliserait encore plus dans des choix que nous avons déjà subis, du tournant libéral de 1983 au traité de Maastricht. Qu'on ne compte pas sur nous pour épouser cette voie ! L'exigence citoyenne et sociale de la République n'est pas soluble dans la démocratie chrétienne »*, a prévenu M. Chevènement.

Le secrétaire national du Parti communiste (2), quant à lui, est *« un homme sympathique »*, et l'analyse du PCF sur les conséquences du traité de Maastricht rejoint, en grande partie, celle du MDC. La représentante du PCF, Francette Lazard, a reçu une véritable ovation de la part des délégués du mouvement, tandis que Jean-Luc Mélenchon, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, a été assez copieusement sifflé. Mais si M. Hue est *« anti-libéral »*, a ajouté M. Chevènement, *« sera-t-il un candidat républicain ? »* Quant à Dominique Voynet, la candidate écologiste, qui avait combattu le traité de Maastricht, elle a le tort de s'être découvert *« une vocation fédéraliste »*.

En tout état de cause, il est donc urgent d'attendre. Le Mouvement des citoyens a décidé de prendre des dispositions pratiques, telles que la prospection des signatures nécessaires pour présenter une candidature, mais son président n'arrêtera sa propre décision qu'au mois de janvier. Outre les informations qui lui font encore défaut, comme à tout un chacun, sur la configuration exacte du scrutin présidentiel, M. Chevènement n'a pas encore trouvé la réponse adéquate à donner pour le second tour. Devrait-il prendre le risque de faire échouer le candidat de gauche le mieux placé en n'appelant pas au respect de la discipline républicaine ? Certains élus locaux du MDC s'inquiètent déjà des conséquences qu'une pareille attitude pourrait avoir à quelques semaines des élections municipales. Ou bien devrait-il prendre la responsabilité, en se désistant, de faire élire pour sept ans le principal responsable de la politique qu'il ne cesse de combattre ?

JEAN-LOUIS SAUX

(1) M. Chevènement a été réélu président du MDC par 95,54 % des mandats exprimés. Les deux principaux contestataires du congrès de Belfort, MM. Casanova et Sulim, n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions à la direction du mouvement.

(2) Une première rencontre entre M. Hue et M. Chevènement a eu lieu le 4 octobre.

M. Le Pen lance le Front national dans la lutte contre la corruption

L'actualité a servi Jean-Marie Le Pen, qui a lancé, samedi 15 octobre, à l'issue du conseil national du Front national, le premier thème de sa campagne présidentielle : la lutte contre la corruption. Pour le dirigeant d'extrême droite, jamais avare de métaphores, le premier ministre ressemble aujourd'hui à un *« aéronaute qui jetterait par dessus bord les sacs de lest au fur et à mesure qu'il s'aperçoit que son esquif descend »*. *« Quand s'arrêtera ce sacrifice propitiatoire ? »*, demande le président du FN, en ajoutant : *« Il y a déjà deux ministres qui ont démissionné et je pense qu'il pourrait y en avoir d'autres (...) N'arrivera-t-il pas un moment où le président de la République ou quelqu'un d'autre soulignera la nécessité de changer de gouvernement ? »*

Le verdict est sans appel : c'est la *« classe politique dans son ensemble »* qui est *« compromise »*. Et M. Le Pen ne se prive pas de brocarder *« les parangons de vertu, les juvéniles quadras (...) et autres rénovateurs (...), pratiquement tous impliqués dans des affaires »*. A l'en croire, la décentralisation est le fondement de cette *« corruption généralisée et systématique »*, car elle a créé *« d'innombrables niveaux auxquels une simple signature vaut de l'or »*.

Il demande donc un contrôle *« strict et sévère »* – jugé inutile, en revanche, pour le patrimoine des parlementaires, car ceux-ci *« ont peu de pouvoir en matière d'attribution de marchés »* – sur *« les décisionnaires, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux... »*. A ce sujet, il évoque son intention de demander aux élus du FN siégeant dans les commissions d'attribution de marché de les quitter s'il s'avère qu'*« ils ne servent à rien »*.

Opération « mains propres »

Favorable à une réforme du financement des partis et notamment à l'interdiction de la participation des entreprises, M. Le Pen a annoncé que son parti allait organiser plusieurs manifestations contre la corruption. Le groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France a déjà lancé son opération *« mains propres »* et veut inaugurer le 21 octobre, en face du palais de justice de Paris, un *« monument aux corrompus »*.

Furieux contre le maire RPR de Nice, Jean-Paul Barety, qui a refusé d'accueillir, le 14 janvier, la convention nationale du Front national *(le Monde* du 15 octobre), Jean-Marie Le Pen a décidé de poursuivre ce dernier devant les tribunaux pour *« refus de vente »*. En attendant, la convention se tiendra, à la date prévue, à Tours.

Ch. Ch.

Après l'incarcération du maire de Grenoble

Manifestation des amis de M. Carignon

GRENOBLE

de notre correspondant

Deux mille cinq cents personnes se sont rassemblées, samedi 15 octobre, à Grenoble, devant l'immeuble du RPR, qui fut le « quartier général » d'Alain Carignon pendant la campagne municipale de 1983 et le point de départ de toutes ses conquêtes politiques des dix dernières années. Les amis du maire, réunis au sein d'un « comité de sympathie », avaient choisi de manifester en silence et, à la demande du premier adjoint, Pierre Gascon (UDF-CDS), chargé d'assurer l'intérim à l'hôtel de ville, de se disperser dans le calme. Si les membres de la majorité municipale avaient répondu pour la plupart à cet appel, peu d'élus du département, dont M. Carignon préside le conseil général depuis neuf ans, avaient rejoint le lieu du rassemblement.

Cette réunion, qui avait rassemblé moins de monde que ne l'avaient imaginé ses organisateurs, a failli tourner au vinaigre lorsque des voix se sont élevées de l'autre côté de la rue Félix-Poulat, où une centaine de personnes demandaient la démission de M. Carignon. Face à l'immense affiche déployée depuis vendredi sur la façade du siège départemental du RPR, qui affirme : *« Grenoble veut son maire »*, les opposants ont tenté d'imposer par la voix un autre slogan, *« Grenoble veut la vérité sur son maire »*.

Dans la foule venue témoigner sa sympathie pour l'ancien ministre de la communication emprisonné, certains affirmaient : *« Ces propos haineux, nous les entendons depuis des années. Ce n'est pas encore gagné pour eux. Alain Carignon aura bientôt sa revanche sur ceux qui l'ont mis au fond du trou. »* D'autres, parmi les amis proches du maire, exprimaient discrètement leur malaise. Ils reconnaissaient avoir été *« troublés »* par les révélations publiées dans la presse, mais ils demeuraient *« choqués »* par la méthode utilisée par la justice envers un élu, qui est, disait l'un d'eux, *« un citoyen comme les autres »*.

En ce chaud après-midi d'automne, les partisans du maire étaient venus dénoncer une *« injustice »*, mais ses amis comme ses adversaires n'avaient déjà en tête que les futurs combats électoraux.

CLAUDE FRANCILLON

M. Lalonde entre en campagne

Brice Lalonde, président de Génération Ecologie (GE), annonce sa candidature à l'élection présidentielle dans un entretien publié lundi 17 octobre par *Libération*. Il explique sa décision, en constatant qu'il n'y a plus, selon lui, *d'« accord possible entre les écologistes*. *« A partir du moment où* [des] *« primaires » n'ont pas lieu – et ce n'est pas ma faute – autant y aller soi-même »*, estime-t-il. Son engagement « n'est pas à strictement parler une candidature écologiste », affirme le président de GE, en précisant qu'il *« accepte d'être défini comme centriste, mais comme un centriste combatif, moral, écolo, planétaire »*.

Voilà donc une candidature supplémentaire dans la mouvance écologiste. Celle de Dominique Voynet, l'un des porte-parole des Verts, devrait être rendue officielle à la fin de cette semaine, lors de la « Convergence de l'écologie politique et sociale ». Cette désignation est contestée par Andrée Buchmann, porte-parole des Verts elle aussi, qui a annoncé sa démission de ce poste dimanche. Sans quitter un mouvement dont elle est un des membres-fondateurs, Mme Buchmann souhaite s'engager en faveur d'un rassemblement autour du candidat virtuel Jacques Delors dès le premier tour de l'élection la présidentielle.

En outre, Noël Mamère a annoncé, lui aussi, le lancement prochain d'un appel d'élus écologistes en faveur de la candidature de M. Delors. M. Mamère, président de Convergences Ecologie-Solidarité (CES), entend rédiger un *« contrat d'objectifs »* à soumettre au candidat. Ce texte pourrait s'inspirer de celui signé avec le Mouvement des radicaux de gauche au moment des élections européennes. M. Mamère avait été élu au Parlement européen sur la liste conduite par Bernard Tapie.

M. V.

La gauche alternative met en place une coordination permanente

Plusieurs mouvements de la gauche dite alternative sont convenus, dimanche 16 octobre au terme de deux jours de débats à Montreuil (Seine-Saint-Denis), de prolonger cette rencontre – intitulée Convention pour une alternative progressiste (CAP) – par la mise en place d'une coordination nationale permanente. Il s'agit de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS, ex-communistes proches de l'ancien ministre Marcel Rigout), de Refondations (association animée principalement par Charles Fiterman), de Futurs (qui regroupe les refondateurs communistes), de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), d'Alternative citoyenne (l'une des deux sensibilités minoritaires qui viennent d'apparaître au sein du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement) et de l'Alternative rouge et verte (AREV).

Sous des formes différentes, ces organisations seraient représentées au sein d'un même collège. Les membres de l'AREV, engagés avec les Verts au sein de la Convention de l'écologie politique et sociale, n'y figureront qu'à titre individuel. Et tandis que l'ADS et Refondations pourraient s'auto-dissoudre dans la CAP, la LCR garderait sa propre autonomie. Un second collège, formé de groupes locaux, participerait au collectif de direction. Les participants de la convention de Montreuil se sont donné un an pour expérimenter cette forme de rassemblement à géométrie variable.

De façon plus immédiate, la CAP a discuté d'une *« candidature des forces alternatives et de progrès »* à l'élection présidentielle, en regrettant que les Verts aient lancé une exclusive à l'encontre de la LCR *(le Monde* du 11 octobre). Faute de négociations avant la réunion, le 23 octobre, de la Convention de l'écologie politique et sociale, qui doit désigner Dominique Voynet comme candidate à l'élection présidentielle, les membres de la CAP pourraient s'orienter vers un autre choix, celui de l'ancien ministre Jack Ralite, maire (PCF) d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

J.-L. S.

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Hue (PCF) annonce une rencontre avec le Parti socialiste

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a annoncé, dimanche 16 octobre, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », une rencontre, mardi 18 octobre, avec le premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli. *« En dehors de la situation politique et du « pacte unitaire pour le progrès », nous allons débattre avec le Parti socialiste des élections municipales »*, a indiqué M. Hue, tout en observant *« le grand écart »* pratiqué, selon lui, au PS, avec, d'un côté, *« un ton plus à gauche »* et, de l'autre, *« la démarche ultralibérale »* incarnée par Jacques Delors.

Longuement interrogé sur la corruption et le financement des activités politiques, le secrétaire national du PCF a engagé le premier ministre à *« passer aux actes »*. *« Sinon*, a-t-il dit, *c'est un tartufard. » « Qu'attend-t-il pour donner aux salariés un droit de regard sur les comptes et l'utilisation de l'argent des entreprises ? »* a demandé M. Hue, avant de proposer qu'une loi interdise tout financement des partis politiques par les entreprises. *« Je lance un défi à tous les candidats et je leur demande à tous de refuser le financement des entreprises dans la campagne présidentielle »*, a ajouté le secrétaire national.

Le futur candidat du PCF à l'élection présidentielle s'est déclaré opposé, en revanche, à la mise en place d'un contrôle central des appels d'offres lancés par les municipalités, en estimant qu'il y aurait là une remise en question des lois de décentralisation. *« La corruption ne vient pas de la décentralisation, mais de la loi de l'argent, qui pourrit tout »*, a assuré M. Hue.

Des minoritaires de la LCR rejoignent le PS

La conférence nationale de Démocratie et Révolution, l'un des courant minoritaires de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a adopté, samedi 15 octobre, une résolution annonçant son adhésion au Parti socialiste. Lors du onzième congrès de la Ligue, en juin, ce courant, animé par Gérard Filoche et revendiquant trois cents adhérents, avait été déclaré *« hors normes »* par Alain Krivine, qui le soupçonnait déjà de vouloir renforcer les socialistes *(le Monde* du 23 juin).

« Le PS est le principal des deux partis de gauche, relèvent les signataires de la résolution d'adhésion, *c'est aussi celui qui est le plus susceptible de débats, de transformation et même d'être secoué par le mouvement social (...). La nouvelle direction, avec Henri Emmanuelli, appelle à faire un tournant à gauche. C'est une occasion à saisir (...). C'est à fond et sincèrement que nous nous engageons dans ce combat pour faire gagner toute la gauche et non pas cultiver un particularisme. »* Dans la perspective de l'élection présidentielle, Démocratie et Révolution précise que sa préférence va, non pas à *« un candidat propulsé par les seuls sondages et imposé par les seuls médias »*, mais à *« un candidat qui oppose un vrai langage de gauche au langage de droite de Balladur et Chirac »*.

REPÈRES

SÉNAT
La commission des lois propose d'instituer la « composition pénale »

La commission des lois du Sénat a réintroduit, mercredi 12 octobre, à l'initiative de Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher), le mécanisme de la transaction pénale dans le projet de loi relatif à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Estimant qu'un tel mécanisme encouragerait une *« justice de riche »*, l'Assemblée nationale, lors de l'adoption du texte en première lecture, le 6 juillet *(le Monde* des 8 et 9 juillet), avait *supprimé cette disposition*, prévue pour remédier à une situation où les trois quarts des délits relevant de la petite délinquance sont classés sans suite. Si la commission des lois du Sénat a approuvé, dans son principe, la formule proposée par M. Méhaignerie, elle récuse toutefois le mot de *« transaction »*, pour lui préférer celui de *« composition »*. En outre, l'amendement de M. Fauchon renforce les garanties offertes aux victimes.

Adoption du projet de loi de M. Barnier sur la protection de l'environnement

Le Sénat a adopté en première lecture, le 14 octobre, le projet de loi relatif au renforcement de la protection de l'environnement, présenté par Michel Barnier, ministre de l'environnement *(le Monde* du 15 octobre). Les sénateurs de la majorité ont voté pour, les socialistes, et les communistes se sont abstenus. Le Sénat a repoussé un amendement du groupe socialiste tendant à rétablir dans leur version initiale les deux dispositions de la loi relative à la lutte contre la corruption, dite « loi Sapin », qui avaient été modifiées au printemps *(le Monde* daté 19-20 juin). Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier avait assoupli les conditions de prolongation des délégations de service public et simplifié les procédures pour les délégations d'un montant peu élevé.

RELIGIONS

Le « testament » de Jean-Paul II

Dans un livre-entretien, le pape s'explique sur la crise du christianisme contemporain

C'est un exercice littéraire sans précédent pour un pape. Au seizième anniversaire de son mandat, Jean-Paul II révolutionne à nouveau l'art de communiquer de l'institution bimillénaire qu'est la papauté. Le document qu'il publie aujourd'hui (1) n'a rien de commun avec le genre traditionnel de l'encyclique, cette charpente théologique qui s'impose aux fidèles. Ce n'est pas non plus le dialogue spontané, direct, de type « causerie au coin du feu » que laissait supposer la formule du « livre-entretien ». Les trente-cinq questions posées par Vittorio Messori, qui se veut lui-même *« provocateur respectueux »*, servent seulement de respirations à une réflexion ample sur la foi chrétienne et sur l'Eglise.

On n'y trouvera pas de commentaire sur la situation mondiale, le divorce ou l'homosexualité. Ce pape, à qui on a reproché de parler de tout ou de rien, se concentre sur l'essentiel de sa mission : consolider la foi de ses fidèles et l'unité de son Eglise. Il le fait dans un style ouvert et serein, tranchant avec le ton anxieux de ses derniers grands textes qui dénonçaient le déséquilibre Nord-Sud (l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* en 1988), le triomphalisme du système capitaliste après la chute du communisme (*Centesimus annus* en 1991) ou l'égarement d'une humanité privée de ses références éthiques (*Splendor veritatis* en 1993).

D'une écriture simple, moderne, ce dernier ouvrage, intitulé *Entrez dans l'espérance*, est plutôt une mise en forme de ses convictions de foi, une relecture de ses quinze années de pontificat, une leçon de sagesse chrétienne. Est-ce pour autant un *« livre personnel »*, comme l'assure l'éditeur ? Le pape, qui dans sa jeunesse était acteur, hésite devant le nouveau rôle qui lui est proposé. Il esquive même les réponses sur sa manière intime de prier ou sur son rôle dans la chute du communisme. Sans doute évoque-t-il ici un souvenir de lecture ou d'enfance, laisse-t-il percer là une préférence ou une impatience. Pour autant, à un ou deux détails près, on ne trouve rien sur sa personnalité qui n'ait déjà été connu, rapporté, commenté, jusqu'à son amitié d'adolescence (qui dure aujourd'hui) avec le juif polonais Jerzy Kluger, qui vient de faire l'objet d'un livre émouvant (2).

Le combat contre les Lumières

On en sait plus en revanche – et c'est le principal intérêt de cet ouvrage – sur la cohérence intellectuelle, philosophique, théologique d'un pontificat traversé des courants multiples, dominé par un souci scrupuleux de tradition autant que d'ancrage au monde contemporain. Ses accents violemment antipositivistes achèvent le portrait d'un pape de la tradition, dans la filiation de ceux de la fin du siècle dernier et du début du XX[e]. Et pourtant jamais le concile Vatican II (1962-1965) qui fit s'épouser l'Eglise et le monde moderne – auquel il assista, comme jeune évêque de Cracovie, du *« premier au dernier jour »* – n'avait été aussi abondamment cité.

Le pontificat de Jean-Paul II est au confluent de trois héritages : le néothomisme (3), la critique du positivisme et des Lumières, l'herméneutique contemporaine (Paul Ricœur, Emmanuel Levinas). Le pape n'a pas de mots assez durs pour dénoncer les impasses de la philosophie moderne, l'*« absolutisme de la conscience subjective »* chez Descartes – *« père de l'école du doute »* – et le rationalisme *« intransigeant »*, *« autosuffisant »*, qui ont mis en pièces le patrimoine spirituel et moral du christianisme, l'ont *« arraché à son fondement évangélique »* et réduit à une pure spéculation philosophique.

Il est comme habité par la nostalgie de cette époque scolastique, où l'expérience du monde visible, invisible et intérieur faisait encore une large place au mystère. Aujourd'hui, la philosophie limite la connaissance à ce que lui dicte la raison. *« L'homme n'accepte plus d'être possédé et soumis par le Mystère »*, répond Jean-Paul II à Vittorio Messori qui réclame des « preuves » de l'existence de Dieu. Avec la montée du rationalisme, du subjectivisme, de l'immanentisme, on est au cœur de la crise de la foi chrétienne et du *« drame de l'humanisme athée »*, comme disait le Père de Lubac.

Pour autant, Jean-Paul II se défend d'être un pape du passé, de vouloir préparer une sorte de *« restauration »* et de néochrétienté, comme le procès lui est souvent fait. Il trouve au contraire un renfort dans l'herméneutique (interprétation des textes) moderne, celle qui étudie le langage symbolique notamment. Elle ouvre, dit-il, de nouvelles perspectives à la « vérité » sur Dieu et sur l'homme. Il lit aussi les *« philosophes du dialogue »* (Martin Buber, Emmanuel Levinas), pour qui l'existence est toujours *« coexistence »* avec l'Autre et conclut, un peu triomphalement : *« Nous sommes témoins d'un retour symptomatique à la métaphysique, c'est-à-dire à la philosophie de l'être, à travers l'anthropologie intégrale »*. Il en fait une chance nouvelle pour le christianisme. Cette conviction donne une tonalité, étrangement optimiste chez lui, à tout le livre.

« Le défaitisme n'est pas justifié »

Jamais sous la plume d'un pape on n'avait lu des pages aussi étonnantes de verdeur sur les autres religions. Le Christ n'est pas un *« sage »* comme Socrate, ni un *« prophète »* comme Mahomet, ni un *« illuminé »* comme Bouddha. Le Dieu fait homme des chrétiens n'a rien de commun avec celui des musulmans, *« resté étranger au monde »*, ni avec Bouddha qui le fuit. Le pape sait la menace de « relativisme » qui pèse sur le christianisme (toutes les religions ne se valent-elles pas ?), notamment l'attraction pour les techniques de méditation et d'ascèse des disciplines orientales, celles du *new age* et des gnoses nouvelles. *Il en démonte un à un les dangers et propose comme alternative la mystique chrétienne qui, elle, repose sur une attitude positive envers le monde et une volonté de le transformer.*

Malmené par le positivisme, par l'indifférence, concurrencé par les autres systèmes de sens, le christianisme a t-il encore un avenir ? Son message n'est-il pas périmé par l'évolution des croyances et des mœurs ? Autant de questions auxquelles le ramène sans répit Vittorio Messori. Alors, le pape prend des voies de traverse. Il récuse toute « lecture sociologique » de la religion, fondée sur « des statistiques qui ne veulent rien dire ». Il dément les instituts de sondage et les médias qui pronostiquent régulièrement la mort du christianisme. Toute l'histoire de l'Eglise n'est-elle pas traversée par des périodes de désert ? L'apôtre Paul lui-même n'a t-il pas échoué devant les Athéniens qui ne comprenaient rien au récit de la résurrection du Christ ? Dissimulant ses impasses et ses zones n'ombre, le pape retrace donc toute l'histoire de l'évangélisation. Il en déduit que *« le défaitisme n'est pas justifié »*, rappelle que le Christ n'a jamais promis à ses apôtres des *« succès faciles »* et presse son Eglise de se tourner vers les *« aréopages modernes »* (culture, communication). S'aveugle-t-il ? Il se tourne vers *« les nouvelles générations qui accueillent avec enthousiasme ce que leurs parents semblaient rejeter »*, loue les nouveaux mouvements d'évangélisation qui donnent moins *« dans le social »*, tance les théologiens et les moralistes *« complices des médias, au lieu de se faire les témoins de l'* « enseignement solide (4) ».

« Dieu est toujours du côté de ceux qui souffrent »

Refrains connus. Mais le pape s'impatiente aussi lorsqu'on lui parle des fins dernières de l'homme (eschatologie). On ne prêche plus l'enfer, tempête-t-il : *« L'homme s'est égaré, les prédicateurs se sont égarés, les catéchistes se sont égarés, les éducateurs se sont égarés ! »* C'est un autre moment fort du livre. Et de ramener le journaliste italien à la seule « vérité » qui compte pour lui, celle de l'Evangile : *« Pour trouver la vie, il faut la perdre. Pour naître, il faut mourir. Pour se sauver, il faut prendre sa croix. »*

Si la mission évangélisatrice de l'Eglise est toujours à reprendre, Jean-Paul II récuse fermement le procès de *« prosélytisme »* qui lui est fait, surtout dans les pays de l'Est après la chute du communisme, par les Eglises orthodoxes. Il ne nie pas le contre-témoignage donné au monde par la division des Eglises et répète ses espoirs d'une relance de l'œcuménisme. Au total, il cite beaucoup Paul VI, loue le rôle d'avant-garde joué par les théologiens français Garronne, de Lubac, Congar dans la réforme conciliaire, s'étend sur les grands documents de Vatican II défendant la liberté religieuse, l'œcuménisme et le dialogue avec les autres religions.

Ce livre-entretien sera-t-il le « testament spirituel » de Jean-Paul II ? Comme s'il avait déjà le souci de l'héritage, on est frappé par sa volonté de consolider le camp de la tradition, sans pour autant revenir sur les acquis de la novation. Mais son livre ne résout pas les contradictions qui demeurent entre la culture contemporaine et la foi chrétienne, que la disqualification du monde et de la pensée modernes ne suffit pas à évacuer.

Ce pape polonais qui a fait l'expérience du nazisme et du communisme, qui cite Dostoïevski, Kafka et Camus, n'en donne pas moins dans ce livre une grande leçon de compréhension pour l'« homme souffrant ». *« Dieu est toujours du côté de ceux qui souffrent*, dit-il dans une phrase superbe, *et si l'agonie de Dieu sur la Croix n'avait pas eu lieu, la vérité que Dieu est amour serait restée suspendue dans le vide. »* Résonnera, surtout, l'appel qu'il avait lancé dès le jour d'inauguration de son pontificat, le 22 octobre 1978, qui ouvre et qui clôt à nouveau ce livre : *« N'ayez pas peur. »*

HENRI TINCQ

(1) *Entrez dans l'espérance*, livre-entretien de Jean-Paul II avec le journaliste Vittorio Messori. Mame-Plon. Le 20 octobre dans les librairies. 335 pages, 118 francs.

(2) *Lettera a un amico ebreo. La storia simplice e straordinaria dell'amico ebreo di Karol Wojtyla*, par Gian-Franco Svidercoschi. Mondadori, 1993.

(3) Le thomisme est la doctrine de Thomas d'Aquin, dont la *Somme* domine l'école scolastique.

(4) Extrait d'une lettre de Paul à Timothée (Tm 4, 2-3).

Manifestation de soutien aux femmes-prêtres à Paris. – Environ cent cinquante catholiques, protestants et orthodoxes, membres d'un collectif militant pour la *« défense »* des femmes dans les Eglises, ont participé, dimanche 16 octobre, à la cathédrale américaine de Paris, à une messe célébrée par Rosalie Hall, femme prêtre de l'Eglise épiscopalienne, assistée par Judih Rose, récemment ordonnée prêtre de l'Eglise d'Angleterre. Selon l'une des responsables du collectif, cette manifestation était une manière de réparer *« l'injure faite aux femmes »* par la récente déclaration du pape interdisant le sacerdoce féminin.

Béatification d'un religieux français. – Le pape a béatifié, dimanche 16 octobre à Rome, un religieux français, le chanoine Nicolas Roland, théologien du XVII[e] siècle (1606-1642), père spirituel de Jean-Baptiste de La-salle et fondateur d'une congrégation religieuse féminine. Mgr Balland, archevêque de Reims, et un millier de pèlerins de ce diocèse ont assisté à la cérémonie place Saint-Pierre. Pascal Clément, ministre des relations avec l'Assemblée nationale, représentait le gouvernement français. – *(Corresp.)*

DÉFENSE

Sur le plateau du Larzac

Manœuvres franco-germano-polonaises à caractère humanitaire

Des unités de la brigade franco-allemande et de l'armée polonaise ont commencé, vendredi 14 octobre, sur le camp du Larzac (Aveyron) des manœuvres conjointes avec pour thème la prise en charge d'un camp de réfugiés à but humanitaire. Cet exercice prendra fin le 23 octobre. Il avait été décidé en mars dernier lors d'une réunion des trois ministres de la défense, le Français François Léotard, l'Allemand Volker Ruehe, et le Polonais Piotr Kolodziejczyk.

Cet exercice implique une unité française de la brigade franco-allemande, qui met en œuvre le camp de réfugiés, et une unité polonaise d'une centaine d'hommes qui apprendra à relever l'unité française dans la même mission. L'unité allemande est en réserve d'intervention et elle assure la protection des convois.

En principe, les trois ministres intéressés ont prévu d'assister, jeudi 20 octobre, à l'exercice. Mais, en Pologne, le président Lech Walesa a tout récemment demandé à M. Kolodziejczyk de donner sa démission. Si bien que la présence du ministre polonais de la défense n'est plus aussi assurée.

La Journée mondiale du refus

Trois cents délégués du quart-monde s'expriment

Trois cents personnes, issues des familles les plus pauvres de la planète et représentant quarante pays, devaient être reçues, lundi 17 octobre, au siège des Nations unies à New-York, par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. C'est la première fois que des délégués du quart monde sont officiellement invités à s'exprimer à l'ONU, depuis la création de cette Journée, le 17 octobre 1987, par le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD-Quart-monde, et depuis la reconnaissance du caractère mondial de cette manifestation par l'assemblée générale de l'ONU dans sa résolution du 22 décembre 1992.

Sur l'esplanade du Trocadéro à Paris – où un duplex radio avec l'ONU était prévu lundi à 18 heures –, un grand rassemblement devait avoir lieu, à l'appel du mouvement ATD-Quart monde et en présence du premier ministre, Edouard Balladur, autour de la dalle dédiée aux victimes de la misère, sur le parvis des libertés et des droits de l'homme. Des dizaines d'ONG (organisations

Raymonde ou l'effort de témoigner

LILLE

de notre envoyé spécial

Raymonde, rencontrée au siège lillois d'ATD Quart-Monde quelques jours avant son départ pour New-York, n'était pas très rassurée de prendre l'avion pour la première fois de sa vie... Elle a néanmoins accepté d'être l'une des deux représentantes, le 17 *octobre à l'ONU, de la région* Nord-Pas-de-Calais – la délégation française comprenant au total treize personnes du quart-monde et sept accompagnateurs associatifs – parce qu'on lui avait *« demandé de témoigner. »*

Ce n'est pas que cette Roubaisienne, la quarantaine marquée par les stigmates de la pauvreté, ait la parole facile. Forcée à *« se taire et à obéir »* depuis une enfance qui n'a pas été tendre, Raymonde reste intimidée devant un « étranger ». Mais, venant, régulièrement depuis 1982, à la Maison du quart-monde à Lille, *« discuter »* avec les volontaires de l'association, fréquentant les « universités populaires » organisées une fois par mois par le mouvement, elle a peu à peu pris conscience qu'elle avait *« le droit »* de parler, sans peur et sans honte. Et elle en fait l'effort.

Pour raconter, par exemple, une existence vécue *« au jour le jour. »* Comment en serait-il autrement avec des ressources de 3 895 francs par mois pour elle-même et trois enfants encore à charge ? Ancienne ouvrière du textile, licenciée avec la crise, séparée *« il y a longtemps »* d'un mari ouvrier-teinturier, mère de six enfants (dont l'un est décédé), Raymonde habite une maison construite en 1946, dans l'un de *ces quartiers très défavorisés* de Roubaix où subsistent encore des courées. Son époux et elle, quand ils travaillaient tous les deux, avaient acheté les murs à crédit pour 50 000 francs en 1979... *« Il reste encore 12 000 francs à payer »*, précise-t-elle. Le poêle à charbon fonctionne *« avec du bois qu'on récupère »* et, après des déboires avec ses notes d'électricité, Raymonde a demandé à EDF de lui installer un compteur à clé : *« C'est bien, ce système,* assure-t-elle. *Quand le courant vient à manquer, on va soi-même à l'agence remettre de l'argent dans le compteur. Ça évite les tracasseries des impayés. Evidemment, si l'on n'a plus d'argent, on s'éclaire le temps qu'il faut à la bougie. »*

Le *« temps qu'il faut »*, c'est l'attente du jour où elle perçoit l'allocation de parent isolé (API) et les allocations familiales. *« Quand je touche,* raconte-t-elle, *je vais payer ce que je dois et je fais des courses en gros. On mange ce qu'il y a de moins cher. Pareil le mois suivant. »* Ses espoirs immédiats ? Recevoir le RMI (revenu minimum d'insertion), qui devrait lui être alloué *« bientôt »*, et surtout voir ses deux fils trouver un emploi. *« Ce n'est pas normal qu'il n'y ait pas de travail pour les jeunes,* s'indigne-t-elle, *car ils en cherchent, c'est certain. »*

Deux garçons, âgés respectivement de vingt et un et seize ans, vivent sous le toit familial avec une sœur âgée de douze ans, élève dans une SES (section d'éducation spécialisée) et peu motivée pour l'école. *« Elle dit qu'elle ne veut plus y aller, mais elle refuse de dire pourquoi »*, soupire sa mère, qui en a parlé avec *« le directeur, pourtant très gentil »*. En fait, explique une volontaire d'ATD Quart-Monde à Lille, *« Sandrine se sent peut-être rejetée par les autres élèves, sentiment qu'elle éprouve confusément, sans pouvoir l'exprimer. Beaucoup d'enfants du quart-monde, dont l'aspect physique et vestimentaire trahit la condition sociale, ne parviennent pas à se faire des camarades à l'école et restent souvent à l'écart dans les cours de récréation. »* Des deux autres filles de Raymonde, l'une, vingt ans, inscrite à l'ANPE, élève un petit garçon avec l'API et l'autre, dix-sept ans, vit en couple dans un centre d'hébergement.

« Dire la misère pour la détruire »

L'aîné, Jean-Philippe, lui aussi inscrit au chômage, sans indemnisation, bricole de temps à autre *« dans la ferraille avec un copain »*, tandis que son frère a effectué un apprentissage dans la maçonnerie sans trouver encore de débouché, tous deux ayant de sérieuses difficultés à lire et à écrire.

Ce sont ces témoignages au quotidien que Raymonde et la délégation française ont emportés le 10 octobre (1) dans leurs valises, avec des albums-photos et des poèmes composés par des gens du quart-monde, qui exaltent la soif de *« respect et de dignité »*. Avec aussi des pièces de tissu, qui, cousues à celles apportées par toutes les autres délégations, ont constitué un immense patchwork, proclamant par symboles le désir de *« dire la misère pour mieux la détruire »*, œuvre remise au secrétaire général de l'ONU le 17 octobre.

Ce même jour, sur la grand-place de Roubaix, une réplique exacte de la dalle du Trocadéro, voulue, lorsqu'il était maire de la ville, par André Diligent (CDS), sénateur du Nord, devait être inaugurée. A son retour, Raymonde pourra y lire cette profession de foi du père Joseph Wresinski : *« Là où des hommes sont condamnés à la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »*

MICHEL CASTAING

(1) La journée du 17 octobre s'inscrit désormais dans le programme du Congrès mondial des familles du quart-monde, dont la deuxième édition a lieu cette année du 11 au 20 octobre, avec, notamment, un séminaire organisé à New-York par le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme. Les 18 et 19, les délégués rencontreront à Washington les ambassadeurs des quarante pays représentés puis seront reçus à la Maison Blanche.

POINT DE VUE

Freiner la progression de l'exclusion

par Geneviève de Gaulle-Anthonioz

EN ces jours où les uns et les autres, dans notre pays comme *ailleurs* en Europe, parlent de l'exclusion, tentent d'y répondre, développent des propositions d'action, tantôt divergentes, tantôt convergentes, la célébration, le 17 octobre, de la Journée mondiale du refus de la misère nous offre l'occasion de prendre la vraie mesure du défi que l'existence de la misère pose à notre société.

Que voulait nous dire le Père Joseph Wresinski ? Que veulent nous dire aujourd'hui tous ceux qui célèbrent le refus de la misère ? C'est de *refus* qu'il est question. Le refus de l'intolérable. Le refus et pas l'atténuation. *« La misère,* disait le Père Wresenski, *ne se soulage pas : elle se détruit ! »* C'est parce qu'ils refusent la misère que les plus pauvres ne peuvent accepter de voir notre pays, de voir l'Union européenne limiter et brider leurs ambitions à une vague amélioration de leurs situations, à quelques mesures d'urgence, à l'un ou l'autre programme spécifique finançant quelques expériences pilotes aux quatre coins de l'Europe.

Leur refus, c'est aussi celui de l'accoutumance à l'intolérable, cette accoutumance qui fait progresser notre seuil de tolérance proportionnellement à l'aggravation de la situation. Il en est ainsi du chômage. Il y a quelques années, les économistes nous expliquaient le caractère normal et acceptable d'un taux de chômage de 2 % ou 3 % de la population active. Les mêmes ou leurs successeurs nous expliquent aujourd'hui qu'un objectif réaliste serait pour l'Union européenne de revenir d'ici à l'an 2000 à un « taux acceptable » de 7 % de chômeurs. Pour qui connaît l'angoisse des pères et des mères de famille ainsi réduits à l'inutilité, pour qui sait les conséquences désastreuses de cette situation sur des enfants qui grandissent dans une famille et dans des quartiers où le non-travail est chronique, de telles propositions sont inacceptables.

Le refus de la misère ne peut être que radical. Il ne souffre pas de demi-mesures. Il en appelle au respect des droits fondamentaux et ne peut accepter une logique de droits qualifiés de « minimums », telle qu'elle se développe dans de nombreux pays, le nôtre compris. Comment pourraient-ils se considérer comme des citoyens à part entière, ces femmes et ces hommes auxquels on offre, comme autant d'expédients, un revenu minimum calculé au plus juste, un minimum d'eau, un abri minimum, un minimum d'électricité ? Veut-on vraiment, en ce pays qui a vu naître les droits de l'homme, proposer à des milliers de citoyens de vivre avec un « minimum de dignité» ?

C'est bien du refus de la *misère* que parlait le Père Joseph Wresenski. La société française et européenne se risque rarement aujourd'hui à utiliser des termes aussi forts. Elle préfère à la misère, et même à la pauvreté, le terme d'exclusion, voire celui des exclusions. Sans doute cette évolution sémantique peut-elle être liée à d'autres qui tendent à éloigner de nous des mots et des réalités qu'ils recouvrent, tels que la mort, le vieillissement, le handicap et d'autres réalités encore.

Le danger nous guette cependant que, à force de ne plus parler de misère et de pauvreté et de substituer *à ces termes celui générique de*

EN BREF

POLICE : création d'une direction centrale du contrôle de l'immigration. – Un décret portant création de la DICILEC (Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins), qui avait été annoncée par le ministre de l'intérieur au début de l'année (*le Monde* du 18 janvier), est paru au *Journal officiel* du 16 octobre. Cette direction de police active est *« chargée de veiller au respect des textes relatifs à la circulation transfrontière et d'animer et de coordonner l'action des services de la police nationale en matière de lutte contre les infractions liées à l'entrée et au séjour des étrangers en France*, stipule le décret.

de la misère

pour la première fois à l'ONU

non gouvernementales) ont été associées à cette célébration. Cette Journée 1994 devait connaître une ampleur *d'autant plus* importante, par le nombre des manifestations organisées un peu partout dans le monde et en France, qu'elle s'inscrivait dans l'Année *internationale de* la famille et que la misère ne cesse de croître : selon la dernière statistique, qui date d'octobre 1993, de la Banque mondiale, 1,1 milliard de personnes, soit le cinquième de l'humanité, vivent dans la pauvreté absolue, avec moins *de 1 dollar (5,20 F) par jour pour toute ressource.*

ou repousser la misère ?

que, à force de ne plus parler de misère et de pauvreté et de substituer *à ces termes celui* générique de l'exclusion ou des exclusions, nous en arrivions à élargir à ce point la *cible de* nos efforts que nous en perdions de vue les personnes et les familles atteintes par les formes les plus extrêmes de l'exclusion sociale que représentent la misère et la pauvreté.

Toutes les personnes qui, pour des raisons d'âge ou de sexe, de santé ou *d'appartenance ethnique*, ont des difficultés à participer pleinement à la vie sociale ne sont pas *pour autant totalement* exclues de toute participation sociale et culturelle. Nombre de chômeurs ont heureusement encore accès à la parole, et aux moyens nécessaires à la défense de leurs droits. Seuls les très pauvres sont condamnés au chômage et à l'exclusion à vie, sans aucun moyen de défense et sans espoir d'obtenir, pour le moins, une vie meilleure pour leurs enfants.

Si donc notre refus de l'exclusion ne va pas jusqu'au refus de la misère, s'il ne s'enracine pas dans cette volonté tenace de s'attaquer d'abord aux formes les plus extrêmes de l'exclusion, si les plus pauvres *ne sont pas clairement* identifiés comme devant être les premiers partenaires des nouveaux *développements de nos politiques*, si nous nous contentons, une fois de plus, de parer au plus pressé en sauvant « ceux qui peuvent encore être sauvés », et en renvoyant les autres à plus tard, ces derniers, les familles et les personnes en grande pauvreté, ne seront jamais atteints. Nous le savons aujourd'hui : ce qui ne les atteint pas d'emblée, dès le point de départ, dès la conception même des politiques, ne les atteindra jamais ou alors tardivement.

Notre pays, comme l'Union européenne, dont la France assumera la présidence dès le 1er janvier prochain, est en face d'un choix crucial : son ambition est-elle de freiner la progression de l'exclusion ou d'épouser, dans toute son exigence, l'appel du Père Joseph Wresinski, gravé, esplanade du Trocadéro à Paris, dans le marbre du parvis des Libertés-et-des-Droits-de-l'Homme, afin de mobiliser la nation et l'Europe tout entière pour qu'il soit *mis fin au déni des droits de* l'homme que représente la misère.

▶ Geneviève de Gaulle-Anthonioz est présidente du mouvement ATD - Quart-Monde France, membre du Comité mondial pour la Journée du refus de la misère.

Réunie en congrès à Bordeaux

L'Union syndicale des magistrats demande à M. Méhaignerie de rompre les liens entre le garde des sceaux et les parquets

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui fête ses vingt ans, s'est réunie en congrès du 14 au 16 octobre à Bordeaux, en présence du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. Au cours des débats, ce syndicat (53 % des voix aux élections professionnelles) a demandé à M. Méhaignerie de rompre les liens entre la place Vendôme et les parquets.

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Il fut bien sûr question de budget, d'indemnités, de transaction pénale et de juges de paix. Mais, *durant une semaine qui vit l'incar*cération d'Alain Carignon, puis la démission de Gérard Longuet, il aurait été bien difficile que ce congrès passe sous silence les remous des « affaires ». *« Depuis quelques années, la justice a mis au jour des pratiques anciennes et néanmoins condamnables de corruption liée au financement des partis politiques*, constatait le président de l'USM, Claude Pernollet. *Cette période d'assainissement est salutaire pour notre pays. La justice joue pleinement son rôle. Non, les juges ne mettent pas en danger la démocratie, bien au contraire. Non, les juges ne sapent pas la vie des entreprises. Non, il n'y a pas de complot des juges. »*

Malgré les engagements de Pierre Méhaignerie, qui a promis lors de son arrivée place Vendôme de ne jamais entraver le cours de la justice, ces affaires répétées ont rouvert le débat sur le statut du parquet. La position de l'USM n'a guère varié : rappelant que les substituts, les procureurs et les procureurs généraux sont des magistrats, l'USM demandait dans un texte rédigé en 1976 une *« nouvelle conception du ministère public ». « Au pénal*, précisait notamment cette motion, *il doit décider librement de la mise en œuvre de l'action publique. »* Dix-huit ans et quelques « affaires » plus tard, l'USM souhaite toujours que la chancellerie s'engage dans cette voie. *« Le lien ambigu qui relie les parquets généraux au ministre de la justice doit être clarifié pour que l'on sache enfin, quand un procureur prend une décision dans un dossier sensible, si cette décision lui a été dictée par la chancellerie ou bien par sa conscience de magistrat »* soulignait le secrétaire général, Valéry Turcey.

Les promesses du CDS

En relisant le programme du Centre des démocrates-sociaux (CDS) pour les élections législatives, l'USM s'est trouvé un allié inattendu en la personne du... garde des sceaux. En 1993, dans la contribution du CDS à la plate-forme de l'opposition, le mouvement de M. Méhaignerie avait en effet imprudemment appelé à la rupture du *« lien ambigu et dangereux qui rend le parquet dépendant du pouvoir politique ». « Les procureurs*, notait le texte, *sont des magistrats à part entière (...), à même d'apprécier en toute indépendance s'il y a lieu de poursuivre ou non des infractions. »* Lorsque l'USM lui rappelle les promesses de son mouvement, Pierre Méhaignerie sourit : *« A brève échéance, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle, je ne pense pas que l'on puisse aller au-delà de la réflexion. En revanche (...), il n'est pas un procureur qui puisse dire que je l'ai empêché d'agir, pas un juge d'instruction qui puisse dire que j'ai entravé le cours de son information. »*

Dix-huit mois après sa nomination, Pierre Méhaignerie a profité de cette tribune pour dresser un *« premier bilan »* de son passage place Vendôme en soulignant que *« le projet de programme pluri-annuel pour la justice qui est actuellement au Parlement traduit la priorité financière de l'Etat pour les cinq ans à venir »*. L'Union syndicale des magistrats était cependant nettement moins optimiste. Si la réforme du Conseil supérieur de la magistrature constitue selon elle un *« pas en avant »*, l'USM a regretté l'état actuel de l'institution judiciaire. Claude Pernollet, qui a rappelé l'hostilité de l'USM à l'égard des juges de paix-citoyens que la chancellerie souhaite introduire dans les tribunaux d'instance, a ainsi estimé que le projet de budget était *« modeste »*. *« Combien de décennies devrons-nous attendre pour voir cette proportion atteindre les 2 % sinon les 2,5 % promis avant les élections de 1993 ? »*, s'est-il demandé.

ANNE CHEMIN

Mis en cause par un promoteur poursuivi pour corruption active

M. Arreckx se défend d'avoir négocié un « pot-de-vin » pour la construction d'une maison de retraite

Dans un communiqué publié dimanche 16 octobre, Maurice Arreckx, *sénateur (UDF-PR)* et ancien président du conseil général du Var – incarcéré depuis le 1er août à la prison-hôpital des Baumettes à Marseille –, a démenti « avoir négocié ou fait négocier une quelconque commission que ce soit pour donner *un avis favorable au projet* de maison de retraite Bellevue de La Seyne-sur-Mer ». Ce communiqué fait suite aux déclarations de l'un des promoteurs et actionnaires minoritaires de l'établissement, Albert Martin, quarante-six ans, qui a été mis en examen et écroué pour corruption active, jeudi 13 octobre, par le doyen des juges d'instruction de Toulon, Jean-*Louis Tournier. Selon M. Martin*, il lui aurait été demandé un « pot-de-vin » de 1,2 million de francs – qu'il n'aurait finalement pas versé – après une entrevue avec M. Arreckx. Celui-ci avait signé l'autorisation de construction en juin 1990, malgré les avis défavorables émis par les différents organismes consultatifs.

TOULON

de notre correspondant régional

Fonctionnaire des PTT, à Marseille, Alfred Martin consacrait une partie de ses activités à la promotion immobilière. Associé à un homme d'affaires marseillais, déjà propriétaire de plusieurs maisons de retraite dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et le Var, il avait conçu, en 1989, le projet d'un nouvel établissement de ce type, d'une capacité de 80 lits, sur la zone d'entreprises de La Seyne. Une société de bâtiment et de travaux publics régionale, intéressée par l'opération, l'aurait alors approché en lui conseillant de se mettre en relation avec M. Arreckx.

Grâce à un intermédiaire, M. Martin aurait eu une entrevue avec le sénateur du Var, à Paris, mais qui n'aurait porté, selon son avocat, Me Michel Hassenforder, que sur l'opportunité du projet. On aurait toutefois fait comprendre à M. Martin que son dossier n'aurait de chances d'aboutir que s'il acceptait de verser une commission occulte de 1,2 million de francs. M. Martin affirme n'avoir pas donné suite à cette exigence. Le président du conseil général du Var avait signé, en juin 1990, l'autorisation de la construction malgré les avis défavorables exprimés par l'ensemble des organismes consultatifs, dont la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS).

Dans leur communiqué, les avocats de M. Arreckx indiquent que leur client *« a donné son avis d'autant plus favorablement et naturellement que cette initiative privée ne pesait pas sur les finances publiques, qu'elle était créatrice d'emplois dans une ville sinistrée, et génératrice d'une taxe professionnelle importante »*. Les travaux de construction de la maison de retraite furent réalisés par une entreprise de Troyes (Aube) et non par la société régionale qui s'était manifestée initialement. Pendant le chantier, des vols et des dégradations s'étaient répétés et, surtout, quelques jours seulement après l'inauguration de l'établissement, le 23 mars dernier, *celui-ci avait été endommagé* par un incendie d'origine criminelle. A la suite de ce sinistre, le parquet de Toulon avait ordonné une enquête préliminaire de police.

Le récit de M. Martin, qui a également été mis en examen pour le délit de rétrocession d'honoraires médicaux – des praticiens candidats à un poste dans la maison de retraite auraient versé, au total, une somme de 1,6 million de francs –, comporte de nombreuses zones d'ombre. Mais d'autres personnes auraient toutefois confirmé, en partie, ses assertions, au cours de l'enquête de police.

GUY PORTE

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Europe de Formule 1 à Jerez

Le retour gagnant de Michael Schumacher

Michael Schumacher a remporté, dimanche 16 octobre, à Jerez-de-la-Frontera, le Grand Prix d'Europe de formule 1. Après avoir été suspendu lors des deux épreuves précédentes, le pilote allemand compte ainsi au classement du championnat des pilotes 5 points d'avance sur son rival Damon Hill (Williams-Renault) deuxième. Benetton-Ford reprend aussi la tête du classement du championnat du monde des constructeurs. Les deux pilotes comme leurs écuries devront attendre les deux dernières épreuves de la saison, au Japon le 13 novembre et, sans doute l'ultime rendez-vous australien, une semaine plus tard, pour se départager.

JEREZ-DE-LA-FRONTERA

de notre envoyée spéciale

Comment Michael Schumacher a-t-il vécu son mois et demi de punition ? Pas trop bien. Trop d'acharnement contre lui, a-t-il constamment répété, avant d'accepter son sort. Après sa disqualification à Spa, en août, le pilote allemand a purgé sa suspension de deux Grands Prix, à Monza et Estoril, l'humeur chagrine : *« J'ai commenté le Grand Prix d'Italie pour une chaîne de télévision allemande*, se souvient-il. *Je crois que j'étais encore un peu sous le choc et je ne me suis pas bien rendu compte du vide que cela représentait. A Estoril, mes émotions ont repris le dessus, ce fut plus difficile.* »

Des semaines à tuer le temps, à regretter, peut-être, cette désobéissance au Grand Prix de Silverstone où il dépassa Damon Hill dans le tour de chauffe. Cette peccadille d'orgueil mal placé qui lui a valu la punition infligée par la fédération internationale de l'automobile. Des semaines à regarder Damon Hill gagner et à voir *s'éloigner un titre qui lui était* promis dès le cœur de l'été. Lorsque, avant les « péripéties », il caracolait, cavalier seul, en tête du classement du championnat du monde.

Qu'est devenu Michael Schumacher *en quelques semaines* ? A vingt-cinq ans, les choses vont vite. Il avait commencé dans la carrière avec une impressionnante sérénité, une impressionnante propension à ne pas douter de lui-même. Vainqueur de son premier Grand Prix à vingt-trois ans, à Spa, en 1991, il affirmait même qu'il aurait un jour besoin de douter. Ses récentes déclarations racontent qu'il a fait connaissance avec cette angoisse toute neuve. Michael Schumacher aura appris à se méfier des autres, peut-être de son écurie, accusée de tricherie à Hockenheim et à Spa pour un filtre disparu et une planche de bois trop rabotée, après avoir été soupçonnée d'avoir embarqué un système d'antipatinage interdit par la Fédération internationale (*le Monde* du 1er septembre).

Comment a-t-il passé le temps ? Le banni s'est préparé à son retour comme on fourbit ses armes pour la chasse. Perché à 2 000 mètres d'altitude, en Suisse, il s'est refait une santé : *« Le tout consistait à rester motivé et à considérer cette vacance comme utile. J'ai complètement récupéré d'une opération au genou que j'avais subie en décembre 1993.* » Grâce à la gymnastique, il a gommé des douleurs dans le dos qu'il avait tenues secrètes. Six à huit heures de sport par jour, il est revenu très affûté.

L'art du dépassement

Il a tout d'abord traité Damon Hill de pilote à la manque et puis a étouffé sa colère pour mieux se concentrer sur cette course qu'il fallait gagner, bien sûr, pour présager que rien ne serait perdu, pour entrevoir à nouveau cette couronne perdue dans le brouillard des règlements et des insolences.

L'histoire retiendra que, dimanche 16 octobre, en Andalousie, Michael Schumacher est revenu au sommet de son art. Plus mûr, assez courageux, peut-être assez fou pour tout oublier le temps d'une course. Sûr de son talent qu'il a énorme : celui de l'efficacité, sa conduite chirurgicale. Sur le circuit tourmenté de Jerez, il a forgé sa victoire dans *les dépassements dans un style qui* a rappelé, à certains, celui d'Ayrton Senna. Happant les attardés un à un, Michael Schumacher fut équilibriste, funambulesque dans les virages. Derrière lui, Damon Hill piaffait derrière les mêmes concurrents et perdait plus d'une seconde à chaque tour.

Il faut se rappeler de la débâcle de l'écurie Benetton lors des deux Grands Prix où elle fut privée de l'Allemand. Elle n'a glané qu'une cinquième place preuve qu'outre un bon pilote, Michael Schumacher est un excellent régleur de voiture comme le démontre un week-end parfait, de sa pole-position, samedi, à sa victoire dimanche.

« C'est merveilleux de revenir à la place que l'on a laissée quand on est parti, a-t-il expliqué. *Ces semaines ont été très dures pour tout le monde, mais l'équipe a réussi à aller au-delà. Nous sommes une équipe et nous le resterons toujours. » « Il revient, il gagne, il domine son sujet, il ne fait pas d'erreur et ne craque pas »*, a admiré Alain Prost. Selon le champion du monde 1993, Schumacher mérite amplement de lui succéder au trône : *« pour la morale »*. Avec ou sans morale, le championnat trouvera son épilogue le 13 novembre au Japon, ou le 20 novembre en Australie. Le temps pour Michael Schumacher *de grandir encore un peu*. Pour espérer devenir un héros.

BÉNÉDICTE MATHIEU

TENNIS DE TABLE

Coupe du monde par équipes

L'effet Gatien

L'équipe de Chine a remporté la Coupe du monde des nations de tennis de table en s'imposant trois victoires à une face à celle de Suède dimanche 16 octobre à Nîmes. L'équipe de France, composée de Jean-Philippe Gatien, Patrick Chila, Christophe Legout et Christian Martin, a pris la troisième place après avoir échoué 3-2 en demi-finale contre la Suède.

NÎMES

de notre envoyé spécial

A douze ans, il quittait la maison d'un pas décidé et posait ses malles d'apprenti champion dans une chambre de l'INSEP. Onze ans plus tard, le génie de son coup de raquette lui offrait une médaille d'argent olympique, la première de la discipline pour la France, aux Jeux de Barcelone. Un métal qu'il changeait en or dès la saison suivante, bouclant l'année 1993 par un titre de champion du monde.

Sublime parcours. Les mérites, Jean-Philippe Gatien les doit à lui seul. Mais ses effets ont donné des couleurs à tout le tennis de table français. Aujourd'hui, ils sont une poignée à emboîter fièrement son pas. Comme si la discipline n'avait attendu qu'une étincelle pour s'enflammer et quitter enfin l'ombre des derniers rangs.

L'effet Gatien, Patrick Birocheau en a vu la plus nette illustration lors des derniers championnats d'Europe. Fraîchement nommé au poste d'entraîneur national, cet ancien pongiste de talent avait composé une sélection qu'il savait capable de monter sur le podium à condition, bien sûr, que son premier de cordée emmène le groupe à un bon rythme. La France l'a emporté. *« Mais Jean-Philippe Gatien n'a pas gagné le moindre match en finale*, souligne Patrick Birocheau. *Ce titre européen a montré que notre discipline s'était enrichie de nouveaux talents. Désormais, nous sommes capables de devenir champions d'Europe même lorsque notre numéro un n'est pas dans son meilleur jour »*.

Birocheau explique volontiers ce violent coup d'accélérateur par la réussite de Jean-Philippe Gatien à la table des grands. *« Il a montré à ses camarades d'entraînement que notre système pouvait amener un Français vers un titre mondial. Du coup, les autres se sont dits qu'ils avaient sans doute, eux aussi, les moyens de le rejoindre. Gatien a été le détonateur. Aujourd'hui, son influence est si forte que la majorité des jeunes pongistes cherchent à imiter son jeu. Le style Gatien, basé sur la qualité du service et la vitesse d'exécution, est devenu le modèle français »*.

Le mental, 50 % du match

Cette leçon, Patrick Chila l'a apprise dans son coin, patiemment, observant de près les gestes de vainqueur dont se servait Gatien. Ce garçon discret mais affable, solide numéro deux français depuis plusieurs saisons, a attendu son tour pour s'approcher des premiers rangs. Il l'a fait au printemps dernier, à Birmingham, suppléant son vieux complice d'entraînement pour conduire la France au titre européen. Avant de penser à sa propre carrière et bousculer la hiérarchie d'un revers de raquette pour s'emparer de la troisième place dans l'épreuve individuelle.

Ce premier coup de force, Patrick Chila l'attribue à un déclic, une victoire sur le champion du monde obtenue un an plus tôt. Mais dans sa conversation, menée à vive allure d'une voix sans éclat, ses mots s'échappent souvent vers l'ombre de Gatien : *« Jean-Philippe, je le vois à l'INSEP cinq heures par jour et cinq jours sur sept depuis l'adolescence. Sa médaille d'argent à Barcelone m'a d'abord rendu fou de bonheur. Puis je me suis dit que j'allais faire comme lui. A l'entraînement il ne faisait rien de plus que moi. Alors j'ai pris confiance. Et dans le tennis de table, le mental, c'est au moins 50 % du match »*.

Patrick Chila jette sur les prochains Jeux d'Atlanta des regards d'impatience, convaincu que son heure pourrait sonner en août 1996. Patrick Birocheau se plaît à affirmer que *« l'Europe entière envie les structures du tennis de table français »*. Quant à Jean-Philippe Gatien, il observe avec une fierté retenue les effets de sa réussite. Il n'a que vingt-cinq ans. Mais ses empreintes sont déjà éternelles.

ALAIN MERCIER

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

20 kilomètres de Paris

Le Marocain Salah Hissou, vingt-deux ans, a gagné les 20 kilomètres de Paris, disputés dimanche 16 octobre dans la capitale par quelque 20 000 concurrents, en 58 min 20 s, devant le Kenyan Thomas Osano et le Marocain Brahim Boutayeb. Dans l'épreuve féminine la victoire est revenue à la Roumaine Julia Négura, deuxième de l'épreuve l'an dernier et double championne du monde des 15 kilomètres.

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Europe de formule 1 à Jerez

Classement. – 1. M. Schumacher (All., Benetton-Ford), les 70 tours (309,960 km) en 1 h 40 min 26 s 689 (moyenne : 182,507 km/h) ; 2. D. Hill (GB, Williams-Renault) à 24 s 689 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Peugeot), à 1 min 9 s 648 ; 4. E. Irvine (GB, Jordan-Hart), à 1 min 18 s 446 ; 5. G. Berger (Aut., Ferrari) ; 6. H. Frentzen (All., Sauber-Mercedes), tous les deux à un tour.

Championnat du monde des pilotes (après quatorze courses) : 1. M. Schumacher, 86 pts ; 2. D. Hill, 81 ; 3. G. Berger, 35 ; 4. M. Hakkinen, 26 ; 5. J. Alesi (Fra., Ferrari) 19 ; 6. R. Barrichello (Bré., Jordan-Hart) 16.

Championnat du monde des conducteurs : 1. Benetton-Ford, 97 pts ; 2. Williams-Renault, 95 ; 3. Ferrari, 60 ; 4. McLaren-Peugeot, 38 ; 5. Jordan-Hart, 23 ; 6. Tyrrell-Yamaha, 13.

BASKET-BALL

Championnat de France PRO A
(Sixième journée aller)

*PSG-Racing b. Strasbourg	87-69
Villeurbanne b. *Limoges	73-69
Levallois b. *Montpellier	95-91
*Dijon b. Lyon	86-82
Pau-Orthez b. *Nancy	69-50
*Antibes b. Le Mans	88-80
Gravelines b. *Cholet	77-76

Classement. – : 1. Pau-Orthez, Cholet, Antibes et Dijon, 11 pts ; 5. Limoges et Levallois, 10 pts ; 7. Villeurbanne, 9 pts ; 8. PSG-Racing, Nancy, Strasbourg et Gravelines, 8 pts.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE de première division

Monaco et Saint-Etienne ont fait match nul, 0-0, dimanche 16 octobre, en match en retard comptant pour la treizième journée du championnat de première division. Saint-Etienne occupe la dixième place avec 17 points. Monaco est douzième avec 16 points.

Deuxième division
(Quinzième journée)

*Toulouse b. Niort	3-2
Nancy b. *Valence	2-1
*Châteauroux b. Alès	1-0
*Beauvais b. Sedan	2-1
Saint-Brieuc b. *Gueugnon	3-2
*Mulhouse et Le Mans	3-3
Dunkerque b. *Perpignan	1-0
Red Star b. *Laval	1-0
*Guingamp b. Amiens	2-0
*Charleville b. Angers	2-0
Marseille b. *Nîmes	1-0

Classement. – 1. Marseille, 33 pts ; 2. Guingamp, 32 ; 3. Red Star, 29 ; 4. Toulouse, 28 ; 5. Gueugnon, 27 ; 6. Châteauroux, 23 ; 7. Dunkerque et Mulhouse, 22 ; 9. Nancy, 21 ; 10.7. Amiens, 20.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phases qualificatives, groupe A
(Sixième journée)

Poule 1

*Auch b. Graulhet	15-13
*Montpellier b. Narbonne	22-10
Stade Toulousain b. *Châteaurenard	34-6
*Perpignan b. Périgueux	54-19

Classement. – 1. Perpignan, 16 ; 2. Stade Toulousain, 15 ; 3. Montpellier, 14 ; 4. Narbonne, 13 ; 5. Auch, 12 ; 6. Châteaurenard, 10 ; 7. Graulhet Périgueux, 8.

Poule 2

Racing CF b. *Tarbes	21-18
*Castres b. Nice	38-9
*Bourgoin b. Saint-Paul-lès-Dax	49-7
*Brive b. Montferrand	15-13

Classement. – 1. Brive, 16 ; 2. Bourgoin et Nice, 14 ; 4. Castres, 13 ; 5. Racing CF, 12 ; 6. Montferrand, 11 ; 7. Tarbes, 10 ; 8. Saint-Paul-lès-Dax, 6.

Poule 3

*Dax b. Valence-d'Agen	24-5
Bègles-Bordeaux b. *Biarritz	20-12
*Agen b. Pau	18-12
*Mandelieu b. Nîmes	16-10

Classement. – 1. Bègles-Bordeaux et Dax, 14 ; 3. Pau et Biarritz, 13 ; 5. Agen et Nîmes, 12 ; 7. Mandelieu et Valence-d'Agen, 9.

Poule 4

*Colomiers b. Bayonne	15-9
*Dijon b. Tyrosse	31-13
*Toulon b. Rumilly	32-13
*SBUC b. Grenoble	17-6

Classement. – 1. Colomiers et Toulon, 16 ; 3. Grenoble, 13 ; 4. SBUC et Rumilly, 12 ; 6. Dijon, 11 ; 7. Bayonne et Tyrosse, 8.

TENNIS

Tournoi d'Ostrava

Le Français Arnaud Boetsch s'est incliné en finale du tournoi d'Ostrava (République tchèque), dimanche 16 octobre, face à l'Américain MaliVai Washington, 4-6, 6-3, 6-3.

Tournoi féminin de Filderstadt

La Française Mary Pierce a été battue par l'Allemande Anke Huber en finale du tournoi féminin de Filderstadt (Allemagne), dimanche 16 octobre, 6-4, 6-2.

OMNISPORTS

Jeux asiatiques

La Chine a largement dominé les douzièmes Jeux asiatiques, qui se sont achevés dimanche 16 octobre à Hiroshima (Japon). Au tableau des médailles, les Chinois obtiennent la première place avec un total de 289, dont 137 d'or. La Corée du Sud est deuxième avec 179 médailles dont 63 d'or. Le Japon se classe troisième avec un total de 207 récompenses, dont 59 médailles d'or.

FOOTBALL

Nantes en Coupe de l'UEFA

Jean-Claude Suaudeau, entraîneur écorché

Le FC Nantes, qui rencontre, mardi 18 octobre, les Russes du Tekstiltchik Kamychine en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, doit une grande partie de ses succès actuels à son entraîneur, Jean-Claude Suaudeau. Tout au long de sa carrière, l'homme est resté fidèle à ses principes d'éducateur et à son souci de beau jeu.

NANTES

de notre envoyé spécial

Ils ne sont pas partis. Ils sont encore tous là, à partager leur vie de jeunes footballeurs entre les deux rives de l'Erdre. Côté scène, ils continuent à briller dans le stade de la Beaujoire. Côté coulisses, ils persévèrent en entraînements sur les pelouses du centre de la Jonelière qui descendent doucement vers la rivière. Les Pedros, Ouédec, Loko, Karembeu, Ferri ont préféré suivre la pente de leur beau football plutôt que de s'abandonner au courant de leur carrière professionnelle.

Leurs talents précoces les destinaient aux remous des clubs huppés, aussi inexorablement que l'Erdre se jette dans la Loire. Mais ils ont privilégié, au moins une saison encore, l'œuvre commune, ce jeu de mouvement qui a fait leur réputation et leur valeur marchande, dont ils ne touchent encore que de maigres dividendes. Ensemble, ils ont pris la tête du championnat, où leur manière impressionne, ils sont entrés en masse en équipe de France, où leur style redonne espoir, ils ont passé leur premier tour de Coupe d'Europe, où leur audace pourrait faire merveille. Ensemble, ils ont offert à Jean-Claude Suaudeau la chance d'une année supplémentaire pour apporter la preuve par onze de ses théories.

« Je ne prends rien comme une chance, coupe cependant l'entraîneur dans son bureau de la Jonelière. *J'accepte les choses comme elles viennent. Tout le monde parle aujourd'hui du jeu à la Nantaise, alors qu'il existe depuis trente ans. Il s'est caché ou il s'est mis en évidence au gré des générations. »* « Coco » est ainsi. L'actualité le place au centre du football français, mais lui se voit toujours *« à la marge »*. Les esthètes, qui regagnent peu à peu de l'influence sur le jeu national, voudraient en faire leur porte-parole, au moins leur étendard. Lui persiste à se vouloir *« dérangeant »*. Ses protégés dominent le championnat, font pénétrer ses idées en équipe de France. Lui continue à passer une tête d'oiseau, mi-inquiète, mi-ironique, par la porte des vestiaires nantais. Il picore les questions des journalistes, repousse d'un coup de bec celles qui ne lui semblent pas comestibles. Ni les honneurs ni les louanges n'ont cautérisé ses plaies d'écorché du football. Comme si le succès ne parvenait pas à lui donner les bonnes manières d'un entraîneur au talent reconnu.

Mobilité et attaque

L'histoire lui donne pourtant raison. Elle abonde dans le sens de ce football de mobilité et d'attaque qu'il a pratiqué durant trente ans, d'abord comme joueur, sous les ordres de José Arribas, le créateur du jeu à la Nantaise, comme formateur, dans les années 70, puis comme entraîneur. Elle remet au goût du jour ce à quoi il avait toujours cru : ces *centres de formation* qu'il fut de bon ton de critiquer à une époque, parce qu'ils érodaient les caractères, parce qu'ils rabotaient les tempéraments. Tempéré dans ses folies par la crise économique, le football français redécouvre aujourd'hui les bienfaits des croissances en commun, des leçons de jeu apprises et récitées ensemble, dès le plus jeune âge.

Même sa traversée du désert plaide en faveur de l'entraîneur. Ecarté du banc de touche à la fin des années 80 au profit du Yougoslave Blazevic, Jean-Claude Suaudeau n'aura pas eu à gérer les années d'argent facile, où même le FC Nantes avait cru bon de renoncer à ses principes pour fabriquer son équipe première à grands coups de transferts, en empilant les vedettes qu'il n'avait pas pris soin de former. Pendant cette période d'égarements, qui a creusé *le déficit que le club* résorbe encore aujourd'hui, Suaudeau fortifiait ses convictions auprès des jeunes du centre de formation. Il a accompagné la fin de l'apprentissage de cette génération, lancée dès vingt ans dans le grand bain de l'élite et qui, depuis, a réussi à rendre au club le prestige et le football de ses équipes passées.

Jean-Claude Suaudeau, à cinquante-trois ans, n'en reste pas moins sur le qui-vive. A l'affût de ces forces centrifuges, de ces tensions internes qui pourraient faire imploser son groupe ou de ces pressions venues de l'extérieur qui pourraient déformer son football. Il sait que le succès devient un ennemi qui distend les solidarités lentement mises en place : *« C'est comme si nous avions tous ensemble constitué un fonds commun de placement : notre jeu. Il a fallu un temps incroyable pour le mettre en place, et il suffit de très peu pour le dilapider. Avec le succès, les valeurs des joueurs évoluent. Ils ont du talent, mais ils oublient les principes et les années qu'il a fallu pour le développer. »*

Jean-Claude Suaudeau cimente donc l'unité de sa couvée autour de lui. Il n'hésite pas à réprimander les joueurs qui ont parlé trop franchement de leurs aspirations dans la presse, qui se sont plaints de ses obsessions d'intégriste du jeu. Son football à une touche de balle est au prix de cette lutte permanente contre les tentations qui compromettraient l'entente du terrain. Au prix d'une certaine arrogance aussi, susurrent ses nombreux adversaires, qui *comptabilisent* les phrases de dédain qui fusent du banc de touche nantais. Coco ferait partie des « chambreurs », cette sorte d'entraîneurs qui aiment à pimenter l'affrontement du terrain de piques verbales. *« Nous allons tout faire pour être plus modestes »*, réplique-t-il simplement, en plaçant cette mauvaise réputation sur le compte de la jalousie qu'inspire le parcours nantais.

Jean-Claude Suaudeau s'offusque davantage que l'on puisse douter de ses capacités à transférer ses méthodes dans un autre club, qu'il n'a pour l'instant jamais connu. Il semble craindre que le succès de la génération qu'il a lui-même formée ne l'enferme encore davantage dans le rôle d'entraîneur-éducateur confiné dans la pépinière de la Jonelière. Il égrène le nom des champions qui ont réussi à s'adapter au jeu nantais sans l'avoir assimilé depuis l'adolescence. Il rappelle le nom des footballeurs – Marcel Desailly ou Didier Deschamps – qui ont réussi à s'implanter ailleurs sans difficulté. Comme si lui aussi, inconsciemment, rêvait de suivre le chemin que prendront tôt ou tard ses jeunes joueurs. Comme s'il voulait quitter les bords de l'Erdre pour les fleuves d'argent des grands clubs continentaux, au risque d'y noyer son football de plaisir.

JÉRÔME FENOGLIO

CARNET

Naissances

Catherine et *Marc HIMBERT*
partagent avec
Anne-Laure et Marie-Alice
la joie d'annoncer la naissance, le 14 octobre 1994, de

Marion.

47, rue du Général-Leclerc.
95500 Gonesse.

Florence MOTTE, Philippe CARNIEL et Quentin,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivia, Louise, Johanna.

le 8 octobre 1994, à Paris.

Anniversaires de naissance

Jean-Luc.

Pour tes vingt ans : alléluia !

Roger et Yvette.

– Bon anniversaire,

Manou.

Colombe, Clotilde, Mathieu, Pascal, Bulle, Manon.

Le 17 octobre 1994.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

***Marie-Louise* AUCHER,**
fondatrice de la psychophonie,

le 10 octobre 1994, a la Maison de la Pinède, Le Tubet (Aix-en-Provence).

Familles Aucher, Durieux, Serrigny.

36, avenue Joseph-Vidal,
bâtiment 5 A,
13008 Marseille.

– M. Bernard Berl,
son mari,
M. et Mme Manuel Teixeira,
M. et Mme Claude Wagman,
M. et Mme Bruno Renard,
ses enfants,
Juliette, Charlotte, Vincent, Thomas, *Nicolas, Sébastien, Mathilde,*
ses petits-enfants,
Les familles Bloch, Ventura, Weil, Rosenwald, Berl,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Bernard BERL,
née Antoinette Jacob.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 octobre 1994.

– M. et Mme Alain Stora,
Leurs enfants Bruno et Vanessa,
Mlle Isabelle Szelagowski,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Mireille CAHN-BUNEL,

survenu le 11 octobre 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi *18 octobre dans la plus stricte intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin Berroueta,
64210 Arbonne.

– La famille Glain,
M. André Lévi,
M. Christophe Girard,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean-Bertrand GLAIN,

à l'âge de quarante ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 20 octobre 1994, à 9 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée place Gambetta, avenue du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'association ARCAT-Sida, 13, boulevard Rochechouart, Paris-9e.

30, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
32, quai de Béthune,
75004 Paris.

– Ersa. Hyères. Marseille.

M. et Mme Pierre Padovani,
M. et Mme Jean-Jacques Padovani,
ses enfants,
Jean-Pascal, Marco, Romain et Matthieu,
ses petits-enfants,
Mme Antoinette Franchi,
sa sœur,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Dominique PADOVANI.

Les obsèques religieuses auront lieu *mercredi 19 octobre 1994, à 10 h 15,* en l'église Saint-Louis de Hyères, suivies de l'inhumation au cimetière de Granaggiolo, en Corse, jeudi 20 octobre, à 15 heures.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Françoise Pozzi,
son épouse,
Christine Pozzi et Charles Bigey,
Agnès Pozzi et Olivier Prenant,
Isabelle et Emmanuel Aptel,
Nathalie et Jean-Marc Pozzi,
ses enfants,
Benjamin, Quentin et Ambre Pozzi,
Pierre et Hélène Aptel,
ses petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

André POZZI,
ingénieur ENPC,

survenu le 12 octobre 1994, à Paris, à l'âge de soixante-deux ans.

Un dernier hommage lui sera rendu le *mercredi* 19 octobre, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ses cendres seront ensuite inhumées au cimetière de Bray-sur-Somme, vers 16 heures.

– Mme Etienne Reclus,
son épouse,
M. et Mme Pierre Reclus,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Novel
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne RECLUS,

survenu le 11 octobre 1994, à Paris-16e.

L'incinération a eu lieu le lundi 17 octobre au crématorium du Père-Lachaise.

2, rue du Clos-Moreaux,
92190 Meudon,
11, avenue Colombo,
06000 Nice.

– Mme Janine Roger, née Bonnefons,
Le docteur Joseph Roger
et Mme le docteur Carole Roger,
L'ingénieur général de l'armement et
Mme Philippe Roger et leurs filles,
M. Jean-François Roger,
M. Christian Roger,
Mme Ania Roger,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 octobre 1994, de

M. Albert ROGER,
X 35-Bigor,
conseiller du commerce extérieur.

La *cérémonie religieuse* aura lieu le jeudi 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis,* avenue Raymond-Poincaré, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourg-la-*Reine.*

Dons à la Fondation Maréchal-Foch ou à l'aumônerie de l'hôpital Foch, 40, rue Worth, 92151 Suresnes Cedex.

6, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

Remerciements

– *Dans l'impossibilité de répondre* individuellement aux innombrables témoignages d'amitié, présence, fleurs, visites, messages, reçus lors du décès de

M. Roger BERTEZ,

Micheline Bertez-Sanglier,
Yves et Marie-Laure Hamon-Bertez,
François et Marine,
Patrice et *Marie-Christine* Bertez-Delerue,
Marlène et Martin,
Jean-Loup et Viviane Bertez-Farizon,
Cyril et Floriane,
Et toute la famille,
vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi *20 octobre 1994, à 9 heures,* en l'église Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, Paris-1er, à l'intention de

M. Louis WANNEROY,
directeur général honoraire du GNIS,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

rappelé à Dieu le 17 septembre 1994.

GNIS,
44, rue du Louvre,
75001 Paris.

Anniversaires

– Paris.
Plancher-les-Mines (Haute-Saône).

Il y a un an, le 18 octobre 1993,

Denis GUIGO

disparaissait accidentellement, à l'âge de trente-neuf ans.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée affectueuse pour lui, dans la prière ou *dans le souvenir.*

– Il y a deux ans, le 18 octobre 1992,

Michel LÉCUILLER

nous quittait.

Nous ne l'avons pas oublié.

– Il y a vingt ans, le 18 octobre *1974,*

Evelyne RAAB,
artiste peintre,

nous quittait.

Elle est toujours présente parmi nous.

Communications diverses

– 18 octobre 1994, reprise des cours d'hébreu pour tous. Inscriptions immédiates. 2 500 F à l'année. Maison de *l'hébreu. Tél. : 47-97-30-22.*

– Centre Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, mardi 18 octobre 1994, à 20 h 30 : « Le régime de Vichy et ses retombées actuelles. » Soirée-débat.

– L'UNAPEI, association de parents d'enfants handicapés mentaux, et l'APEI du 17e font part de leur vente annuelle, vendredi 21 octobre 1994, de 11 heures à 19 h 30, et samedi 22 octobre, de 10 heures à 19 heures, au *Centre Jouffroy, 70, rue Jouffroy-*d'Abbans, Paris-17e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

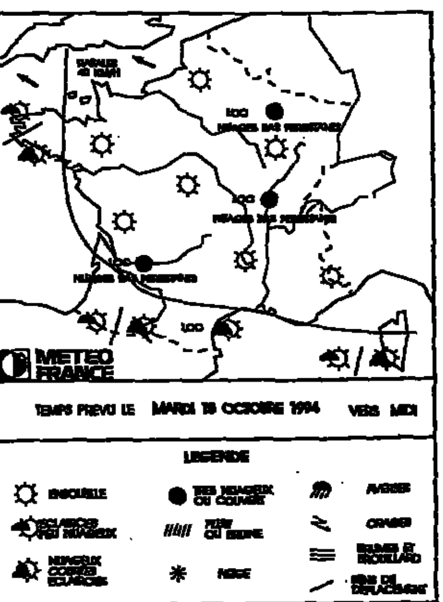
Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : dernière belle journée. – Le matin, les *brouillards et nuages matinaux seront généralement* nombreux et localement denses. Seul le relief restera dégagé. La couverture nuageuse se dissipera en cours de matinée, malgré quelques brouillards résiduels en vallée et sur la Bourgogne. Le ciel se voilera progressivement sur la pointe Bretagne, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

L'après-midi, une perturbation gagnera l'ouest de la France et amènera des nuages élevés sur la Basse-Normandie, les Charentes, tandis que le ciel se couvrira sur la Bretagne avec des pluies faibles en soirée. Sur le Sud-Ouest, le Languedoc-Roussillon et le pourtour méditerranéen, les nuages élevés voileront le soleil, tandis que le ciel pyrénéen sera un peu plus *chargé. Sur le reste du pays, le soleil l'emportera* largement malgré quelques nuages locaux.

Les températures seront un peu fraîches pour la saison, avec des minimales comprises entre 2 et 8 degrés sur la moitié nord accompagnées de quelques gelées en Ardennes, entre 4 et 12 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, les températures s'étage*ront de 12 à 18 degrés* du Nord au Sud, jusqu'à 22 degrés sur l'extrême Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	22/10
BIARRITZ	17/14
BORDEAUX	20/9
BOURGES	21/11
BREST	20/11
CAEN	15/6
CHERBOURG	15/10
CLERMONT-FER.	22/6
DIJON	21/11
GRENOBLE	21/8
LILLE	13/5
LIMOGES	21/10
LYON, BRON	22/9
MARSEILLE	22/10
NANCY	17/7
NANTES	22/11
NICE	21/13
PARIS	15/6
PAU	17/14
PERPIGNAN	19/14
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	23/9
ST-ETIENNE	21/6
STRASBOURG	13/7
TOULOUSE	20/11
TOURS	20/10
ÉTRANGER	
ALGER	22/16
AMSTERDAM	13/3
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	34/27
BARCELONE	18/16
BELGRADE	11/7
BERLIN	11/1
BRUXELLES	12/3
COPENHAGUE	11/- 2
DAKAR	40/24
DUBLIN	13/10
GENÈVE	19/7
ISTANBUL	22/14
JÉRUSALEM	21/15
LE CAIRE	29/21
LISBONNE	21/17
LONDRES	14/8
LOS ANGELES	23/14
LUXEMBOURG	15/5
MADRID	22/8
MARRAKECH	27/14
MEXICO	25/13
MILAN	20/5
MONTRÉAL	10/- 2
MOSCOU	11/- 4
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	31/17
NEW-YORK	16/7
PALMA-DE-MAJ.	20/15
PÉKIN	17/9
RIO-DE-JANEIRO	-/-
ROME	22/9
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	27/18
SINGAPOUR	32/23
STOCKHOLM	5/0
SYDNEY	25/12
TOKYO	27/21
TUNIS	27/18
VARSOVIE	10/4
VENISE	20/9
VIENNE	9/8

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10-1994 à 6 heures TUC et le 17-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6411

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV			■						
V				■		■			
VI		■						■	
VII							■		
VIII									■
IX			■		■				
X									
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Dans le fond, il n'est pas mauvais. – II. Peuvent être grandes pour celui qui a été refait. – III. Comme des races de moutons. – IV. Coule en Sibérie. Donna des *guides.* – *V. Abréviation.* En Belgique. – VI. Un point culminant. – VII. Pour nettoyer le grain. Un métal dense. – VIII. Procède à un examen. – IX. Peuvent faire l'objet d'une réduction quand ils sont cassés. Ruminaient autre*fois.* – X. La *première n'est évi*demment pas un petit besoin. – XI. Peuvent casser une croûte.

VERTICALEMENT

1. Recettes de familles. – 2. Auteur d'une Chronique. *Comme une croix égyptienne.* – 3. Travail qui demande du discernement. Pas de très bon goût. Adverbe. – 4. Plein de feu. De *vrais crampons.* – 5. *Noire, pour* les as. Lettres de démission. – 6. S'exprimer comme un duc. Pas admis. – 7. Dans les Hautes-Pyrénées. Peuvent se faire au centre. – 8. Ne ménagent pas. N'est pas incapable. – 9. En Inde, nom *donné à des légumes. Seul de sa* couleur.

Solution du problème n° 6410

Horizontalement

I. Réconciliation. – II. Enlisement. Orée. – III. Scie. Sparadrap. – IV. Ohé ! Odile. Nep. – V. Lentille. Aligne. – VI. Urticaire. Trets. – VII. Tées. Ce. Mao. Rho. – VIII. Loge. Lamie. Es. – IX. Odenath. Nid. Os. – X. Na. Si. *Ancrées.* – XI. Ma. Etudia. *Cela.* – XII. Pilotes. Pluriel. – XIII. Relie. Sue. Val. – *XIV. Eros. Dés. Meslée* (Marin La Meslée). – XV. SS. Eve. Agréée.

Verticalement

1. Résolution. Prés. – 2. Enchère. *Damiers.* – 3. Clientèle. Allô ! – 4. Oie. Tisons. Oise. – 5. N.S. Tic. Gaieté. – 6. C.E.S. Lacet. Te. De. – 7. Impolie. Hausse. – 8. Leader. N.D. Usa. – 9. I.N.R.I. *Emancipé.* – 10. Atala. Amiral. M.R. – 11. Deltoïde. Uvée. – 12. Ior (roi). Ir. *Ecrasé.* – 13. Oranger. Oseille. – 14. Népenthès. Le. – 15. Pesos. Malles.

GUY BROUTY

Devant les menaces des intégristes

La culture égyptienne lutte pour sa survie

A Nantes, le Festival des Allumées est cette année consacré au Caire et à ses créateurs. Il s'est ouvert, lundi 17 octobre, trois jours après l'attentat auquel a survécu l'écrivain cairote Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature en 1988. Cette agression témoigne de la pression continue qu'exercent les intégristes musulmans sur la création égyptienne depuis plusieurs années. Mais la force des traditions littéraire, cinématographique ou musicale de la vallée du Nil permet à la culture égyptienne de survivre à cette épreuve.

LE CAIRE

de notre correspondant

Premier pays à être opéré de la cataracte moyenâgeuse et à voir la modernité avec l'expédition de Bonaparte, l'Egypte reste, deux siècles plus tard, le centre artistique et culturel du monde arabe. Mais l'idéalisme nassérien des années 60, qui aspirait à la venue d'un *« âge de lumière »* assumant tous les héritages de l'Egypte, a laissé la place à une culture assiégée. Audiovisuel, théâtre, littérature, *musique et même peinture* subissent les assauts répétés d'un conservatisme islamiste qui, en vingt ans, a érodé les murs de la citadelle.

Vendredi 14 octobre, fin d'après-midi, soleil encore chaud. Un vieux monsieur appuyé sur une canne traverse la rue El Nil dans le quartier résidentiel d'Agouza, au Caire. Au moment où il s'apprête à monter dans l'auto qui l'attend, un jeune homme s'approche et lui donne deux coups de couteau à la nuque. L'octogénaire s'écroule et les badauds reconnaissent immédiatement le blessé : Naguib Mahfouz, le plus célèbre romancier d'Egypte et du monde arabe. Un homme que même dans les villages les plus reculés on connaît grâce à la diffusion de ses œuvres au cinéma et à la télévision. Qui peut vouloir du mal à une gloire nationale, couronnée par le Nobel de littérature en 1988 ? Pour l'opinion publique, la réponse n'est pas difficile : les « barbus » !

Brûler « les Mille et Une Nuits »

Au lendemain de l'attribution à Mahfouz du prix Nobel de littérature en 1988, le quotidien *Al Méssaa* décida de republier sous forme de feuilleton *Awlad Haretna* (*les Gars de notre quartier*). Ce roman, avec la *Trilogie*, avait valu le Nobel à Mahfouz, mais, depuis 1959, il n'avait été imprimé qu'en éditions pirates à cause du refus d'*imprimatur* de l'université islamique d'El Azhar. Dès la publication du premier épisode par *Al Messaa*, les autorités religieuses, dont El Azhar condamnaient le roman, où Mahfouz fait défiler des personnages rappelant les divers prophètes. *« Roman maudit qui se moque de Dieu, des prophètes et des religions »*, estima un hebdomadaire islamiste, tandis que l'écrivain Khaled Mohamad Khaled mit en garde le romancier contre *« les dangers incalculables que pourrait lui valoir ce qui n'est ni une œuvre littéraire ni un roman »*. Le vieux romancier se plia devant la tempête en déclarant qu'il ne publierait pas le récit tant qu'El Azhar y serait opposée, mais il refusa, toutefois, de renier son roman comme l'exigeait l'université. Une attitude qui lui valut de nombreuses lettres de menaces.

Les assauts des islamistes contre la littérature remontent à 1985. Un matin d'avril, les intellectuels s'étaient réveillés sur une nouvelle incroyable : le parquet réclamait un autodafé pour *les Mille et Une Nuits*. La réédition de la version arabe intégrale était considérée comme *« pornographique et blasphématoire »*. Ce qui semblait n'être qu'une farce tourna au tragi-comique quand le tribunal des mœurs confisqua tous les exemplaires des *Mille et Une Nuits* et condamna l'éditeur et l'imprimeur à la prison ferme. Seuls les auteurs du recueil de contes, évadés dans la nuit des temps, échappèrent à la vindicte des pourfendeurs du *« libertinage »*. Malgré cette attaque contre une part intégrante du patrimoine, la plupart des intellectuels préférèrent voir un incident isolé dans ce qui était le signe avant-coureur de la marée.

Les écrivains et penseurs qui n'ont pas respecté les nouvelles restrictions ont vu leurs ouvrages confisqués par El Azhar ou payé leur audace de leur liberté ou de leur vie. En 1991, l'écrivain Ala'a Hamed a été condamné à huit ans de prison pour avoir publié un livre jugé *« blasphématoire à l'égard des religions et de l'islam »*. En juin 1992, le penseur libéral Farag Foda était assassiné par un commando extrémiste musulman après qu' El Azhar eut déclaré qu'il était un adversaire de l'islam. Pour les assassins, le penseur était un apostat et méritait donc la mort conformément à la charia. Un acte justifié par plusieurs cheikhs qui ont témoigné en faveur des assassins en affirmant que tout musulman avait le devoir d'appliquer les sentences prévues par la législation islamique en cas d'apostasie.

Jeudi 9 décembre 1993, minuit. Des centaines de personnes sortent du cinéma Magda, dans la banlieue industrielle de Hélouan, au sud du Caire. La salle projette un des films du Festival international du cinéma du Caire. Une rafale de fusil d'assaut part d'une auto. Quatre personnes sont grièvement blessées. Pour les extrémistes musulmans, le cinéma est *haram*, un péché. Les films montrés dans le cadre du festival sont d'autant plus pernicieux qu'ils ont été relativement épargnés par la censure et attirent des foules énormes. Les islamistes estiment que ces œuvres favorisent *« le stupre et la fornication »*.

Pourtant, les Egyptiens ont connu le cinéma dès 1896 (1), un an seulement après son invention par les frères Lumière. Avant la révolution de 1952, l'Egypte produisait une centaine de films par an, et le cinéma était le second produit d'exportation après le coton. Mieux, le film égyptien était rentabilisé sur place grâce aux quelque 450 salles de cinéma. L'année dernière, Hollywood sur Nil a péniblement produit une quarantaine de longs métrages. La principale cause de la crise actuelle est due à la main-mise des distributeurs étrangers sur l'industrie. Il ne reste que 150 salles en Egypte, conséquence de la nationalisation de l'industrie dans les années 60. Il faut donc exporter ou mourir.


MAGNUM

Naguib Mahfouz, dans les rues du Caire.

Chômage massif dans l'industrie du cinéma

La vente d'un film à l'étranger représente plus de 60 % des recettes. Or les principaux clients du film égyptien sont les monarchies pétrolières du Golfe, surtout l'Arabie saoudite. Ryad, porte-flambeau du conservatisme islamique, a imposé, depuis le boum pétrolier de 1974, sa loi au cinéma égyptien. Pas question de pouvoir vendre un film dans le Golfe s'il est jugé contraire à la morale rigoureuse ou critique à l'égard des concepts wahhabites en politique et en islam. La censure cinématographique a visiblement été influencée par ce changement puisqu'elle se permet de renvoyer des scénarios de grands écrivains pour *« non-conformité aux bonnes mœurs »*. Un film comme *Al Irhabi – le Terroriste* (*voir encadré*) – a été interdit dans la plupart des pays du Golfe et même dans d'autres pays tributaires de l'aide financière des monarchies pétrolières ou islamistes comme le Soudan.

Certains princes saoudiens sont accusés par les milieux cinématographiques d'avoir payé les actrices qui ont récemment annoncé leur repentir avant de se voiler et de quitter *« ce monde pourri »*. D'autre part, les professionnels du cinéma ont récemment dénoncé, dans les pages de l'officieux *Al Akhbar*, *« un complot arabe* [du Golfe] *contre l'art égyptien »* à la suite de la baisse du prix d'achat des films de la vallée du Nil. Un manque à gagner qui réduit au chômage bon nombre des cent mille professionnels du cinéma.

Mais les pressions ne viennent pas seulement de l'extérieur, comme en témoignent l'attentat du cinéma Magda ou les incendies de vidéo-clubs. En mars, le ministre de l'intérieur annonçait le démantèlement d'un réseau composé de vingt-cinqextrémistes qui projetaient des attentats à la bombe contre, notamment, des cinémas et des théâtres. Les islamistes, dès 1988, avaient déjà attaqué des théâtres à Assiout, en haute Egypte, et dans l'oasis du Fayoum.

Un jeudi soir à la fin des années 70. Les Black Coats mettent les dernières touches à la sono avant de donner leur concert à l'université d'Ain-Chams, au Caire. L'amphithéâtre est soudain envahi par des jeunes étudiants barbus qui commencent à tout casser. Ceux qui leur résistent sont frappés à coups de chaîne. Le recteur décide d'éviter les problèmes et ne donne plus son aval à des concerts jugés *haram* par les islamistes qui contrôlent les syndicats d'étudiants. L'incident se répète dans la plupart des universités, qui adoptent la même attitude.

Même Mohamad Abdel Wahab, l'un des plus grands chanteurs-compositeurs qu'aient connus l'Egypte et le monde arabe, a été la cible des islamistes quand, en 1989, il a chanté un poème écrit quinze ans auparavant. Pour les islamistes, le premier couplet (*« Nous venons au monde sans savoir pourquoi, ni où nous allons, ni ce que nous voulons »*) de ce qui était le chant du cygne d'Abdel Wahab était sacrilège. Il n'a pas été possible d'enregistrer le Coran chanté par la célébrissime Oum Kalsoum, les cheikhs faisant valoir que la voix d'une femme *« provoque les sens »*.

Toutefois, la situation semble s'infléchir lentement depuis un an. Après la violente campagne de répression anti-extrémistes déclenchée par le gouvernement à la suite des attentats visant des touristes, artistes et intellectuels dénoncent de plus en plus fréquemment ce qu'ils appellent *« le terrorisme intellectuel »*. Le feuilleton anti-islamiste de l'écrivain Wahid Hamed a été diffusé par la télévision d'Etat malgré les attaques des islamistes. Les journaux officieux se sont fait l'écho de la grogne des intellectuels contre le ministre de la culture, qui avait déclaré au Parlement que son ministère se soumettait aux *« directives »* d'El Azhar. Le succès du film *Al Irhabi* a poussé plusieurs cinéastes à produire des films attaquant l'extrémisme musulman et la télévision a diffusé de nouveaux feuilletons où les méchants sont barbus.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Il s'agissait d'un court métrage sur la place de l'Opéra à Paris projeté dans une salle de l'Hôtel Continental, place de l'Opéra au Caire.

▶ Festival des Allumées, Nantes, du 17 au 22 octobre. Musique : Abou Dagher, Cheikh Abdelhalim Mashour, Suzanne Attiya, Abdelbassêt Hammouda, Ali Hassan Kuban, l'Opéra du Caire, etc. Danse : la Tanoura, Samrâa, etc. Arts plastiques : Anna Oghiguian, Ramzi Mostafa, Ghada Amer, etc. *Cinéma, débats, etc.* Renseignements et location, CRDC de Nantes, tél. : (16) 40-69-50-50.

Une star contre les « barbus »

Adel Imam, la vedette dont la tête est mise à prix

LE CAIRE

de notre correspondant

La cinquantaine, petit, les traits taillés à la serpe, Adel Imam n'a rien d'un Alain Delon. Pourtant, depuis plus de dix ans les films de ce comédien-metteur en scène sont tous des succès financiers. Qu'il joue au quidam qui se révolte ou au super-héros, le public l'adore. Même les intellectuels, toujours méfiants à l'égard du succès, *ont cessé de faire la moue*. Multimillionnaire et adulé, Adel Imam aurait pu couler des jours de star heureuse : *mais c'était sans compter* avec l'engagement croissant du comédien. En 1988, après l'attaque des extrémistes musulmans contre une troupe d'Assiout, Adel Imam décide de se rendre dans le fief islamiste pour y donner deux représentations gratuites de sa pièce à succès *El Wad Sayed el Chaghal* (*Sayed, le serviteur*). Il y a trois ans, alors que la confrontation entre extrémistes et forces de l'ordre commence à prendre de l'envergure, il joue *El Irhab wal Kebab (Terrorisme et kebab*, récemment diffusé sur Arte*)*, où il ridiculise les islamistes *aussi bien que les* forces de l'ordre, ministre de l'intérieur en tête. Son dernier film, *El Irhabi* (*le Terroriste*), est un pamphlet. Il y joue le rôle d'un terroriste barbu et antipathique qui tire sur des touristes. Au fil du film, il abandonne progressivement son extrémisme pour devenir le bourgeois qu'il avait toujours rêvé d'être. Poursuivi par la police et ses anciens compagnons, il finit par être tué par ces derniers. Un film *simple qui a touché des millions de spectateurs*. Aujourd'hui, Adel Imam est obligé de circuler avec des gardes du corps, sa tête ayant été mise à prix par les extrémistes.

A. B.



MUSIQUES

LE CRÉPUSCULE DES DIEUX au Châtelet

L'aurore, enfin

Oui, ce *Crépuscule* fut une aurore, un commencement de tout, culminant par la voix de Brunnhilde dans la célébration de la volupté et de la mort, de l'extase dans la mort. Dimanche 16 octobre, on sortait brisé et heureux de cet ultime épisode de la *Tétralogie* wagnérienne, monument de la plus monumentale architecture lyrique qu'ait produit le dix-neuvième siècle germanique, deux heures montre en main pour le seul premier acte enchaîné au prologue, un voyage sur le Rhin, une trahison de bas étage par le plus radieux des héros, le meurtre crapuleux du surhomme par le félon frappant dans le dos, la marche funèbre claquant comme des portes que l'on ferme sur l'innocence des hommes, la femme aimante seule à relever le gant, à dresser le bûcher funèbre pour purifier le monde, tenter de sauver l'honneur perdu des Dieux. L'apocalypse enfin, l'embrasement du ciel, avant que tout revienne au commencement, au doux écoulement du Rhin, à l'eau candide, originelle... la boucle du *Ring* bouclée, au total, mais pas avant que n'aient sombré tous les mythes, toutes les illusions, toutes les valeurs morales. Un accomplissement dans la dissolution.

A 17 heures, place du Châtelet à Paris, on pouvait encore prendre tous les enjeux. La fière Walkyrie avait déçu vendredi 14 octobre, butant d'emblée sur ce « *Heil dir, Sonne* », salut au soleil qui doit l'imposer, au troisième tableau du troisième acte de *Siegfried*, comme maîtresse d'un jeu laissé à d'autres pendant deux actes et demi. La salutation au soleil levant n'était pas sorti de la gorge serrée de Gabriele Schnaut, le trac l'avait prise, et la Walkyrie avait entraîné dans sa mésaventure Heinz Kruse, Siegfried musical et pondéré soudain forcé à sur-chanter et à sur-jouer, pour meubler. Dans la fosse, aussi, tout s'était déglingué et Jeffrey Tate n'avait pu obtenir de l'Orchestre national de Radio-France qu'une prudente figuration sans trop d'accrocs (*le Monde* daté 16-17 octobre).

A 23 heures, dimanche, Madame Schnaut avait pris sa revanche, en posant sans crier sa voix grandiose. Coup de génie ultime d'une mise-en-scène qui sut les distiller, l'apocalypse se fait ici sans brasier, sans embrasement du ciel, Brunnhilde ne concède pas au théâtre réaliste son sacrifice physique. Elle demeure seule à l'horizon, perdue à tout jamais dans la boucle du temps.

L'Orchestre n'avait certes pas, même dans ce *Crépuscule* presque miraculeux, innervé chaque accent, chaque dessin, chaque son de la fresque wagnérienne comme l'auraient fait de grandes formations habituées à sa fréquentation. C'est que Jeffrey Tate menait pour la première fois l'Orchestre de la Radio à l'assaut du double diptyque. Et de longs passages où l'orchestre, comme laissé à lui-même, joue les notes prosaïquement : le trémolos de cordes évoquant le Rhin, Alberich venant insuffler la haine au cœur de son enfant (« *Dors-tu, mon fils* »), l'un des sommets du *Ring* dans son effrayant laconisme qui, bizarrement, ne laisse ici aucun souvenir particulier. Le metteur en scène y a d'ailleurs glissé l'une de ses rares audaces ratées : le sous-homme Alberich tient par la main un petit garçon dont on comprend mal s'il est censé sauver du mal la généalogie des Nibelungen ou perpétuer ses méfaits.

Aussi bien, Pierre Strosser s'est-il interdit de plaquer sur le *Ring* toute lecture géo-politique, marxiste, explicative, comme s'y sont efforcé après Chéreau, avec des succès divers, l'emphatique Kupfer à Bayreuth, l'idéologue Wernicke à Bruxelles. Strosser a tenté, et réussi, une représentation juxtalinéaire du livret, dans ses faiblesses et ses mystères, aidé grâce à la bonne marche de la machine-Châtelet par un surtitrage presque parfait.

Le théâtre de Stéphane Lissner aura raison de reprendre le cycle lors d'une saison à venir et de remettre sur le métier un ouvrage de mise en place scénique dont le premier mérite est la modestie. La distribution de cet épisode était presque homogène autour d'un Siegfried toujours sans panache mais à la voix franche et honnête : chanteurs d'expérience plutôt que grands noms, pardon de ne pas les citer tous. Le Wotan formidable de Robert Hale, malade ou pas, dominait les précédents épisodes (1).

Pourtant, on n'oubliera pas le *legato* de Marilyn Schmiege, fière Waltraute aux pianissimos de feu, découverte vocale de ce cycle. On n'oubliera pas non plus un pupître de cors presque à la hauteur des épreuves que la totalité de la partition lui impose. On gardera spécialement en mémoire le nom du timbalier solo du National. Homme de l'ombre, Didier Benetti a fait raisonner tout au long de cette *Tétralogie*, sans effets de manche ni tintamarre, l'irrésistible poussée du destin.

ANNE REY

▶ *Prochaines représentations du* **Crépuscule des dieux : les 23, 29 octobre, 6 et 13 novembre, 17 heures. Tél. : 40-28-28-40.**

(1) Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 16-17 octobre, les adieux de Wotan à Brunnhilde ne se situent pas dans le *Crépuscule* mais dans *la Walkyrie*, le personnage du roi des dieux n'aparaissant plus après *Siegfried*.

A la Bibliothèque nationale

Le « Ring » en images

Les documents exceptionnels, présentés à la Bibliothèque nationale, proviennent en majorité de la collection de Bruno Lussato constituée à partir de 1976, dont il est dit dans le catalogue qu'elle n'est « *dépassée que par les archives du Musée de Bayreuth.* » Lussato prépare depuis quarante ans une Encyclopédie du *Ring*. Il est à l'origine de la première vidéo-cassette d'initiation au monument wagnérien publiée, au travers de la production parisienne, par Polygram Vidéo et Philips Classics. La documentation engrangée par l'Opéra de Paris permet, d'autre part, une approche du *Ring* dans le temps, puisqu'elle présente toute une série de maquettes de décors et de costumes. En tout, 350 documents sont exposés pour mettre en image *l'Or du Rhin, la Walkyrie, Siegfried, le Crépuscule des dieux*. Ils s'enrichissent notamment de lettres, de partitions originales, de l'esquisse autographe de *La mort de Siegfried*, et d'éditions d'époque.

Une grande partie de l'exposition est consacrée au thème de *l'Anneau* vécu comme un moment essentiel dans l'histoire de la musique occidentale et aussi dans l'œuvre de Wagner. Dès 1848, le jeune chef d'orchestre, attiré par les mythes de la civilisation indo-européenne, commence à réécrire, en prévision d'un livret original, la vieille légende des *Nibelungen*. Le mythe a stimulé beaucoup de peintres et d'illustrateurs allemands tels que Ferdinand Leeke et Hugo Braune. On regarde avec curiosité la chevauchée fantastique des Walkyries revue par Hermann Hendrich et les gravures non datées de Franz Stassen (réalisées sans doute entre 1900 et 1914). Au terme de l'exposition figurent les dernières illustrations du *Ring*, celles du scénographe Pierre Strosser que l'on peut voir actuellement du Châtelet.

A. Ry

▶ **Bibliothèque nationale de France, 58, rue Richelieu (Galerie Mansart) à Paris, jusqu'au 4 janvier 1995. Tél. : 47-03-81-10.**

Vidéos et livres

Bayreuth 1976-80.

Le « Ring » du centenaire.

Boulez/Chéreau/Peduzzi : le *triomphe du théâtre sur « le chant pour le chant »*. (Philips, CDV, 1989. Sept cassettes VHS avec sous-titrages).

Munich 1989.

Sawallisch/Lehnhoff/Wonder : un *live* assez conventionnel filmé au Staatsoper de Munich (EMI, CDV).

Metropolitan de New-York 1990.

Levine/Schenk/Schneider-Siemssen : archéologique, démodé, mais une bonne équipe de chanteurs. (DG, CDV).

Bayreuth 1991-1992.

Barenboïm/Kupfer/Schavernoch : vision forte du monde post-atomique. Un Barenboïm efficace. (Teldec, CDV).

A lire :

La nouvelle édition du *Ring* par *L'Avant-Scène Opéra*. Coffret de 4 volumes, livrets traduits, commentés et abondamment illustrés, discographies, vidéographies exhaustives. 550 F. Tél. : 42-33-51-51. Fax : 42-33-80-91 ou en librairie.

D'autre part, les éditions GF-Flammarion ont réédité en quatre volumes le livret bilingue de la *Tétralogie* (texte intégral, 35 F le volume).

ARTS

A La clôture de la FIAC

Retour des collectionneurs

La FIAC, qui a fermé ses portes dimanche 16 octobre, annonce deux nouvelles, une bonne et une mauvaise. La bonne, c'est une progression de 20 % du chiffre d'affaires. Les galeries (pas toutes, hélas!) ont vendu pour 180 millions de francs d'œuvres d'art, sous toutes ses formes, cette année. La mauvaise nouvelle est pour l'OIP, qui perçoit les entrées : moins 20 % de visites, 120 000 personnes là où l'on en espérait 150 000. A 50 francs l'entrée, c'est 1,5 million de francs de perte par rapport aux prévisions. Cela dit, ce chiffre était vrai dimanche 16 octobre, à 16 heures, et il y avait encore beaucoup de monde le soir dans les allées. Il s'agissait de curieux, voire d'amateurs : les badauds, les mondains se sont faits plus rares depuis que l'art, crise aidant, n'est plus à la mode. Pour la plupart des marchands, c'est encore trop, et certains se disent prêts à payer plus cher pour peu que l'on supprime les invitations gratuites, comme celles dont bénéficiaient les habitants du quartier, auxquels le ministère tentait de faire oublier ce gigantesque campement sous leurs fenêtres. Car la foule nuit aux affaires, et bon nombre de marchands parisiens ont dû concrétiser à la galerie une négociation entamée sur le stand.

Des affaires, il y en a eu, mais non sans mal. Patrick Bongers, qui dirige la Galerie Louis Carré et a vendu le quart de ses Bazaine, le confirme : « *C'est très dur. Les gens réfléchissent, reviennent et négocient. Les ventes se concluent à l'arraché. C'est le retour des collectionneurs.* » Daniel Templon s'est également séparé de quelques œuvres importantes, tout comme Springer, Waddington et Hans Mayer. Claude Bernard et Trigano s'en sont, semble-t-il, bien tirés et d'autres sont complètement euphoriques, comme la Galerie Jeanne Bûcher, la Galerie Ariel ou la Galerie de France. Pour les jeunes galeries, ce fut plus dur. Certaines n'ont rien vendu, d'autres ont fait leurs frais, voire gagné de l'argent et un carnet d'adresses. Mais l'engouement des premiers jours de la FIAC semble être un peu retombé sur la fin même si certaines ne sont pas prêtes d'oublier leur première participation. Elle risque malheureusement bien d'être la dernière : la COFIAC a pris quelques décisions d'importance pour l'année prochaine. Le comité va s'élargir à des membres étrangers, la durée de la FIAC va être raccourcie et ramenée à cinq jours. Enfin, il y aura moins d'exposants mais mieux sélectionnés. Il s'agit bien évidemment d'attirer à nouveau les grandes galeries étrangères, qu'une durée trop longue rebutait. Cela se fera au détriment des jeunes. La FIAC, et Paris, y regagneront peut-être une aura internationale. D'aucuns craignent cependant que la première y perde un peu de sa fraîcheur, et la seconde un vivier qu'il serait dangereux pour l'avenir d'asphyxier.

HARRY BELLET

VENTES

Une acquisition des Archives nationales

Les archives du comte de Flahaut reviennent en France

Les Archives nationales de France ont acquis, grâce à l'aide financière de la Fondation Napoléon, le 12 octobre à Londres, au cours d'une vente aux enchères organisée par Christie's, les archives du comte de Flahaut (1785-1870), officier et diplomate français, fils naturel de Talleyrand et père du duc de Morny, le demi-frère de Napoléon III. Flahaut occupa des fonctions militaires et diplomatiques de première importance auprès de Napoléon Ier, Louis-Philippe et Napoléon III. Le mariage de sa fille avec un anglais, amenèrent ces archives à quitter la France. Elles y reviennent – intactes – aujourd'hui : 5 000 pièces, notamment une abondante correspondance avec Talleyrand, Louis-Philippe, Napoléon III, Guizot, Thiers, le duc de Morny. L'ensemble est d'un intérêt historique exceptionnel.





THÉÂTRE

Mort de Jean Dasté

Le pionnier de la décentralisation théâtrale

Comédien, metteur en scène, fondateur du Centre dramatique de Saint-Etienne, Jean Dasté, est mort samedi 15 octobre à Saint-Etienne. Il était agé de quatre-vingt dix ans.

« Le public souvent me demande : « Quelle est la mission du théâtre ? » Je réponds : « Le théâtre n'a pas de mission, il est. Nécessaire comme l'arbre, il jaillit des profondeurs. » Jean Dasté, né à Paris en 1904, voulait être marin, comme son oncle, capitaine au long cours. Il n'a pas pris la mer, mais a sillonné les routes de France, comme un saltimbanque. Initié au théâtre par sa mère, puis par Copeau (dont il épousera la fille, Marie-Hélène), à l'école du Vieux-Colombier, son odyssée commence en 1924. Jean Dasté a vingt ans. Il suit son maître, Jacques Copeau, qui a quitté Paris, où, pourtant, sa gloire est assurée, pour s'installer dans un village de Côte-d'Or. La troupe des Copiaux de Bourgogne inaugure la première tentative de décentralisation théâtrale en profondeur.

Elèves du Vieux-Colombier ou membres de la grande compagnie, les comédiens se mêlent aux fêtes de villages et affrontent des spectateurs pour qui le théâtre est un phénomène parisien, coûteux, et donc inaccessible. Après la dissolution de la troupe, les anciens Copiaux retrouvent Paris, forment la compagnie des Quinze. Sous la direction de Michel Saint-Denis, ils créent *Noé*, *le Viol de Lucrèce*, et *Bataille de la Marne*, d'André Obey. L'aventure ne dure que deux ans, et précède une période *« douloureusement creuse »* (1). Jean Dasté est mal à l'aise dans les salles de la capitale, comme exilé de son public. Le doute le gagne. Jean Vigo le remet en selle. Le cinéaste lui donne un rôle dans *Zéro de conduite* (1933) et *l'Atalante* (1934).

Jean Renoir l'utilisera dans *le Crime de M. Lange* (1936) et dans *la Grande illusion* (1937), mais l'euphorie du cinéma fait long feu. Au moment du Front populaire, Jean Dasté traverse une nouvelle période de doute. Sur le point de renoncer au théâtre, il rencontre Maurice Jacquement et André Barsacq. Ils décident de fonder une troupe. Et voilà Jean Dasté reparti sur les routes. Il est à Rambouillet, dans une fête de cheminots, en Normandie, où il joue des petites farces de Molière... A Paris, il sort le théâtre des salles, pour *retrouver l'esprit des bateleurs*. Il monte *le Médecin volant* sur le Pont-Neuf ou *les Fourberies de Scapin*, sous la tour Eiffel. Pendant la guerre, il participe à quelques films : *Remorques*, de Jean Grémillon, ou *Adieu Léonard*, de Pierre Prévert

« Je rêvais à la vie des troupes ambulantes »

En 1945, Jeanne Laurent, directrice des spectacles et de la musique au ministère de l'éducation, confie à Jean Dasté la première expérience de décentralisation. Appelé par Georges Blanchon à Grenoble, il crée la Compagnie des comédiens de Grenoble, qui marque les débuts officiels de la décentralisation théâtrale. *« Je pouvais d'autant moins refuser que, depuis plusieurs années, je rêvais à la vie des troupes ambulantes en province, avec un théâtre en toile. C'était une occasion de quitter Paris, de participer à une action qui faisait partie d'un grand espoir né avec la Libération. »* Pendant plus de dix ans, la troupe se ballade sur les routes, transportant ses décors, ses costumes, ses accessoires, les deux ou trois techniciens et la douzaine d'acteurs dans un seul car. Sur place, ils sont aidés par les associations culturelles issues de la guerre : Tourisme et travail, Peuple et culture, Culture et jeunesse. *« Le plus souvent, nous logions chez l'habitant. »* Sur les places des villages de la région stéphanoise, les représentations en plein air se déroulent dans une joyeuse cacophonie : *Entre la troupe, le public, le spectacle, une unité, si importante pour la qualité du plaisir, prenait de plus en plus corps.* [...] *Jacques Fabbri nous disait avec une ironie amicale que nous faisions du boy-scoutisme. »*

Boy-scout ? Peut-être. Pionnier ? Sans aucun doute. Jean Dasté accepte ce titre mais refuse les autres. *« Je n'ai jamais aimé qu'on nous qualifie de « pèlerins du théâtre » ou « missionnaires », ou autre adjectif comportant l'idée de dévouement, de sacrifice ; il n'y avait pas d'autre moyen, à cette époque, de gagner un nouveau public.* [...] *Le souvenir de certaines séances demeure pour beaucoup de gens une lumière dans leur vie : voilà la réalité du théâtre. »*

A ce public qui attend beaucoup, il refuse de présenter du boulevard. *« Dans l'élan de la paix, on avait besoin d'un théâtre représentant des actions fortes, des « caractères » peu communs, des sujets pouvant évoquer une actualité exaltante, angoissante ou passionnée : Molière, Beaumarchais, Shakespeare, Pirandello, Tchekhov, Lorca, Claudel, Sophocle. »* Jean Dasté éprouve en outre le besoin de travailler avec des auteurs vivants. Herbert le Porrier, Yves Jamiaque, Audiberti ou Michel Vinaver. En 1965, Armand Gatti viendra mettre en scène son *Homme seul*.

En 1947, la Compagnie des comédiens de Grenoble, qui ne peut obtenir de subvention municipale, est dissoute. Mais la décentralisation théâtrale est un phénomène irréversible. Un an plus tard, avec l'appui de la municipalité et de l'Etat, Jean Dasté fonde la Comédie de Saint-Etienne, une coopérative ouvrière d'intérêt public régional. En 1949, le Grenier de Toulouse devient centre dramatique, Hubert Gignoux et la Compagnie des jeunes comédiens de Rennes fondent le Centre dramatique de l'Ouest. Encore deux ans, et Jean Vilar devient responsable du Théâtre national populaire.

La bataille est pourtant loin d'être gagnée. A ceux qui accusent l'Etat de gaspiller l'argent pour la décentralisation, Jean Dasté oppose le public, de plus en plus fervent, et prône la souplesse des établissements de région, qui ont donné un nouvel essor à la vie théâtrale française.

1956 est une année charnière pour Saint-Etienne. Auréolé du succès rencontré par le *Cercle de craie caucasien*, de Brecht, qu'il vient de créer en France, Jean Dasté exige la construction d'une vraie salle. Encore une fois, il pense à son public. S'il faut aller à sa rencontre, il faut aussi l'attirer et le « fidéliser » par un système d'abonnement. La troupe se scinde donc en deux équipes : Les Tréteaux, animés par André Lesage, sillonnent les villages pendant que la Comédie plante un chapiteau pour y abriter les représentations du *Songe d'une nuit d'été*.

Comédien plus que directeur de troupe, Jean Dasté aime aussi faire de l'« animation » dans les maisons de jeunes, les écoles, les foyers d'usine. En 1962, la troupe s'installe dans la salle des Mutilés du travail qui peut accueillir près d'un millier de spectateurs. En 1969, après dix ans de démarches, la maison de la culture de Saint-Etienne commence enfin à fonctionner. Elle est gérée par un conseil d'administration, subventionnée par l'Etat à parité avec les collectivités locales, mais le bâtiment appartient à la ville. A la suite de divergences politiques avec la municipalité, Jean Dasté est privé de son instrument de travail – même s'il dispose encore d'une petite salle à laquelle il donne le nom de Copeau. Un an plus tard, il démissionne de ses fonctions de directeur du Centre dramatique.

En dépit de son âge, il se promène encore sur les routes pendant quelques années, égrenant des contes et des fables de sa voix douce. Il fait quelques apparitions dans des films de Resnais *(Muriel, La guerre est finie)*, de Truffaut *(l'Enfant sauvage, L'homme qui aimait les femmes, la Chambre verte)* ou d'Ariane Mnouchkine *(Molière)*. Heureux, paisible : il sait qu'il a ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés Jean Vilar, Hubert Gignoux, puis Roger Planchon ou Ariane Mnouchkine. Sans lui, le monde du théâtre en France n'aurait pas la même apparence.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Jean Dasté, *Qui êtes-vous ?* La Manufacture, 222 p, 48 francs.

Vous ne saurez jamais ce que vous lui devez

Jean Dasté a quitté la vie, dit une voix au bout du fil, et, le temps pas même d'un éclair, le bonheur et l'inquiétude des deux bras de Jean Dasté, serrant à toute force sa femme en voile de mariée sur le pont de l'*Atalante*, sautent aux yeux de nos mémoires, tant la mort et le cinéma, se tenant *la main* comme frère et sœur, font entrer les grands revenants par la fenêtre ouverte.

Jean Dasté. Jean d'Espérance. Jean l'Archange. Son apparence *physique n'était pas normale* du tout : il irradiait plus que de raison, comme un poète étoilé, alors qu'au même moment il rassurait plus que d'usage, de ses paumes d'artisan ferme et fort.

Ses tonnes de bonté ne pesaient pas une plume, tant cette bonté à l'improviste filait droit au but, et le secouriste n'était déja plus là, ni vu ni connu, dès que le devoir était fait. Mais, sans intervention à chaud, sa présence déjà était un secours, de par elle-même, et cela semblait tenir, on ne voyait ça que chez lui, à un secret de *rythme*, comme s'il avait reçu le *don, ailleurs, avant de naître*, d'un battement salubre du cœur, d'un nombre juste des pas, dont vous sentiez bien, à son approche, qu'ils vous gagnaient aussi, et vous infusaient réconfort, respiration paisible, consolation.

La vérité criante de tout ce qu'il était, de tout ce qu'il créait, était nimbée de merveilleux, il était le magicien du dénuement prosaïque : dans la cour du *théâtre de la petite place Dancourt*, entre sa bicyclette rafistolée et le vieux cheval que gardait Dullin, Jean Dasté faisait figure d'un François d'Assise égaré entre l'âne et le bœuf de la crèche mais aussi projeté là, à Paris, en 1930, puisque le théâtre brasse les âges.

Il a été l'avant-coureur des folles envolées de l'esprit, l'enfant qui guide les médiums, coude à coude avec Jean Vigo dans les réfectoires de *Zéro de conduite*, avec Jean-Louis Barrault en lutteurs gréco-romains de *Tandis que j'agonise*, avec Jean Anouilh, junior parmi les feux follets du *Bal des voleurs*, avec *Jean Renoir dans les* visions à cœur ouvert et les émotions tremblées de *Boudu* et du *Crime de Monsieur Lange*. Sur les écrans du cinéma, il avait chaque fois une liberté *d'enfance*, légère, douce ou cruelle, et sur les scènes du théâtre, il aimait parfois parodier les acteurs gros bras grosse voix d'autrefois, mais revus et corrigés par la science effilée de Jacques Copeau, ça ne manquait pas de relief, c'était le pince-sans-rire du tragique.

Il était un acteur du vent, il aimait courir les routes, il pensait que le théâtre est un bien universel, sans difficulté d'écoute malgré la barrière des langues ou de l'éducation, comme la musique, et, avant 1940, il s'en alla jouer *Scapin* et *le Cid* hors de France, entre copains, à la (mince) fortune du pot. Après la guerre, il eut mission de porter ses malles de costumes et ses toiles peintes plus loin encore, en explorateur de haut risque, dans les sous-préfectures ou les chefs-lieux de France.

Il a été, Jean Dasté, l'honneur du métier, son courage, son humilité. Il est parti bien peu de jours après Marie-Hélène Dasté, sa femme, l'une des actrices les plus grandes et les plus belles de notre temps. Ils sont du nombre de ces êtres de sel et de levain, tout de dons immenses et de modestie, dont on ne peut que dire, aux actrices et acteurs des théâtres de l'avenir : *« Vous ne saurez jamais ce que vous lui devez. »*

MICHEL COURNOT

Au Havre

Le dernier voyage du Géant de Royal DeLuxe

LE HAVRE
correspondance

Imaginé par le Royal DeLuxe, la célèbre troupe nantaise de théâtre de rue, le Géant est une créature de bois et de fer de neuf mètres de haut. Surmonté d'une structure métallique à sa mesure, il se déplace à la manière d'une *marionnette à fils que manipulent* vingt-cinq lilliputiens, vêtus de redingotes rouges. Ainsi le Géant articule peut-il marcher, cligner des yeux, boire et respirer.

Déjà familiarisés avec le personnage lors de sa première sortie, voilà un an, les Havrais lui avaient réservé un accueil plus que chaleureux qui a incité Royal DeLuxe à rééditer l'exploit du 13 au 16 octobre. D'autant que le Volcan – la maison de la culture du Havre – s'associe pleinement à l'opération. A l'origine, le spectacle du *Géant tombé du ciel* a été crée pour une seule et unique *représentation*.

Eclopé mais fêté

Poussé par sa popularité, le colosse avait poursuivi sa route jusqu'à Bayonne en passant par Calais, Nîmes et Nantes. Désormais, le Royal se paie le luxe de refuser les nouvelles prestations. Ce dernier voyage était réservé au public havrais, qui n'a pas manqué le rendez-vous. Le bon Géant a paradé avec des dizaines de milliers de spectateurs pendus à son unique sandale – il a perdu une jambe au cours d'un précédent périple et porte une prothèse de bois. Il s'est finalement éclipsé par la mer, sur un radeau construit par les prévenants lilliputiens.

SANDRAINE GROSJEAN

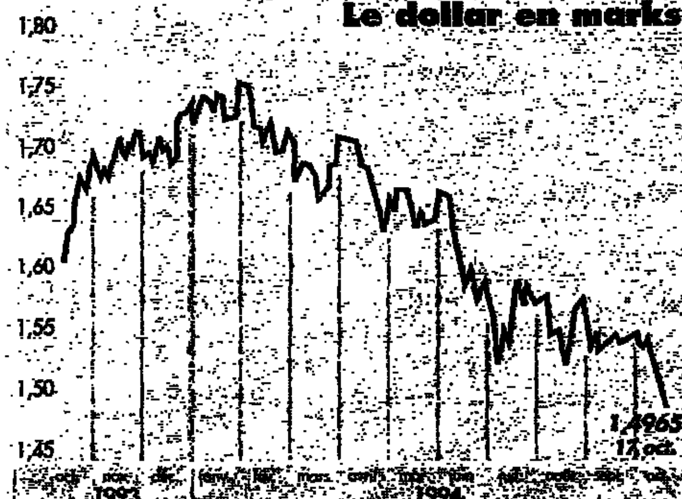
Après les élections allemandes

Grande faiblesse du dollar et fléchissement du franc face au mark

Le dollar a touché, lundi 17 octobre, ses plus bas niveaux depuis deux ans face au deutschemark, passant même un instant à Tokyo sous le seuil de 1,50 mark pour 1 billet vert (voir graphique). La devise américaine faisait preuve également de faiblesse face au yen (à 97,97) et au franc (à 5,1538). Le franc fléchissait face au mark (à 3,4345), plus touché que certains analystes ne l'imaginaient en dépit *d'un succès jugé finalement étri*qué du chancelier Kohl aux élections législatives allemandes de dimanche. Pour les spécialistes, le signe d'une relative défiance à *l'égard de la France*, avec la multiplication des affaires et après la démission du ministre de l'industrie Gérard Longuet vendredi, viendra plutôt des marchés *obligataires*.

En lieu et place d'une envolée du mark escomptée avant le succès finalement modéré du chancelier Kohl *aux élections législatives* allemandes, les marchés de change étaient le théâtre lundi 17 octobre, par un mouvement de balancier dont ils sont coutumiers, d'une dégringolage du dollar. En fin de matinée, le billet vert atteignait ses plus bas niveaux depuis deux ans face au mark à 1,5030 contre 1,5209 vendredi soir. Le dollar passait même un instant à Tokyo, au cours de la nuit, sous le seuil de 1,50 mark à 1,4965, au moment de l'annonce du maintien au pouvoir du chancelier Kohl. En septembre 1992, le dollar avait atteint son plus bas historique face au mark, à 1,3860 *(voir graphique).*

La faiblesse de la devise américaine était sensible également vis-à-vis du yen, à 97,97 yens à Tokyo en clôture contre 98,30 yens vendredi. La Banque du Japon est intervenue à plusieurs reprises au-dessous de 97,50 yens pour un dollar. Le dollar était aussi en net repli face au franc à 5,1537 francs contre 5,2135 francs en fin de semaine dernière. Selon des opérateurs, le recul du dollar serait lié seulement en partie au résultat des élections allemandes. « Le fait que la Réserve fédérale américaine n'ait pas relevé ses taux vendredi a déçu le marché », explique l'un d'entre eux.



Source : FININFO

Confirmant les pronostics pessimistes émis à la fin de la semaine dernière, le franc s'est affaibli, lundi 17 octobre, vis-à-vis du mark, dont le cours est passé de 3,43 francs à 3,4345 francs. Mais, les marchés financiers sont aujourd'hui davantage focalisés sur les évolutions de taux d'intérêt que sur celles des devises. Une défiance vis-à-vis de la France pourrait se traduire avant tout par une dégradation du marché obligataire français par rapport à son homologue allemand. Selon les spécialistes, c'est avant tout l'écart de rendement entre les emprunts du Trésor français et allemand à 10 ans (OAT et Bund) qui devrait s'élargir. Cette différence, baromètre de la confiance des investisseurs, était de 0,5 % en faveur du Bund à la fin de la semaine dernière.

Lundi en milieu de matinée, cet écart s'est creusé à 0,70 % entre les 7,29 % du Bund et les 7,99 % de l'OAT française, contre 0,60 % à la veille du week-end, signe de défiance vis-à-vis de la France. *« Avec la reconduction de Kohl et même si sa victoire est étriquée, on sait ce que sera la politique budgétaire de l'Allemagne, au contraire de la France où le débat préélectoral ne fait que s'engager sur ce point »*, explique un analyste. *« Dans ce contexte, l'Allemagne bénéficie d'une prime de sécurité considérable et l'écart OAT-Bund pourrait tendre progressivement vers 1 % »*, ajoute-t-il.

E. L.

Nouveau ministre de l'industrie

José Rossi devrait s'attaquer prioritairement à la privatisation de Bull

Nommé dimanche 16 octobre, José Rossi, qui remplace Gérard Longuet au pied levé, hérite, sur le papier, du super-ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur de son prédécesseur. Matignon, qui a opté pour la formule du remaniement ministériel restreint, a en effet renoncé à en éclater les attributions. Il reste que le nouvel occupant de l'avenue de Ségur, dont la désignation obéit davantage à des règles d'équilibre internes à la majorité (un ministre PR balladurien en remplace un autre) qu'à un goût personnel, est surtout là pour régler les affaires courantes. Et boucler les rares dossiers en suspens que le gouvernement a réellement l'intention de conclure d'ici l'échéance présidentielle.

« C'est un Corse, un manœuvrier, un actif. Même s'il va agir dans les traces de Longuet, il devrait quand même avoir à cœur d'imprimer une marque », assure-t-on dans l'entourage du nouveau ministre. Les orientations nouvelles ne pourront toutefois être que très marginales. D'ailleurs, les équipes de l'avenue de Ségur *ne changent pas* : le cabinet de Gérard Longuet reste, à l'exception du secrétariat particulier et de la cellule chargée des affaires lorraines, celui de José Rossi.

Au menu du nouveau ministre, la privatisation de Bull fait figure de *« priorité numéro un »*. Gérard Longuet avait confirmé, en fin de semaine dernière, que l'appel d'offres serait lancé autour du 15 novembre. Le transfert au privé du groupe informatique national doit se faire par cession de gré à gré. Bull a contacté les investisseurs potentiels. Le ministère va devoir dépouiller leurs propositions, négocier avec les partenaires pressentis, parmi lesquels le japonais NEC et l'américain Motorola. Le redressement financier en cours du constructeur informatique français, l'aval donné par la Commission de Bruxelles à sa recapitalisation, rendent certes la privatisation plus aisée. Mais, l'attitude de NEC, déja actionnaire de Bull, et que les pouvoirs publics souhaitent voir monter au capital, reste difficilement décryptable.

Gérard Longuet s'était impliqué personnellement dans cette négociation. Chez Bull, on redoutait ces dernières semaines un départ précipité de M. Longuet. *« Ce serait une catastrophe vis-à-vis des Japonais »*, nous confiait un dirigeant du groupe. José Rossi va devoir s'efforcer de rassurer les associés nippons. Le dossier Bull sera le grand dossier industriel du nouveau ministre. Sa contribution sur la privatisation partielle de Renault sera plus marginale. Depuis l'été, l'avenir de la firme au losange est devenu l'affaire quasi exclusive du ministère de l'économie.

En charge des télécommunications, José Rossi hérite pour partie du dossier des autoroutes de l'information. Le rapport confié sur ce thème par Matignon à Gérard Théry devrait théoriquement être rendu public à la fin de la semaine. Si le gouvernement décide de donner des suites concrètes à cette mission, l'avenue de Ségur aura au moins pour tâche de mobiliser les sociétés de services informatiques et les industriels autour des fameux « infoducs ». Il lui incombera également de négocier avec France Télécom les conditions de sa participation à ce nouveau grand chantier technologique.

Par ailleurs, un certain nombre de négociations sectorielles restent à conclure, qu'il s'agisse du pacte charbonnier national, de la diversification des monopoles EDF et GDF ou de la construction navale. Sur ce dernier point, la France mène des discussions extrêmement délicates. Paris, qui n'accepte pas les termes du préaccord conclu entre la Commission européenne d'une part, les Etats-unis et la Corée du Sud d'autre part – dans le but de réduire les subventions –, a menacé Bruxelles, la semaine dernière, de faire jouer son veto. Isolé parmi ses partenaires européens, le nouveau ministre va devoir jouer serré sur ce dossier et exercer de vrais talents de diplomate.

C. M.

▶ Lire également page 10 le portrait du nouveau ministre de l'industrie.

Selon Chulsu Kim, candidat coréen à la tête de l'Organisation mondiale du commerce

Le futur directeur général de l'OMC devra « être indépendant des deux blocs commerciaux actuels »

De passage à Paris, le ministre coréen du commerce, de l'industrie et de l'énergie, Chulsu Kim, a expliqué au *Monde*, le 10 octobre, les raisons de sa candidature à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'institution *qui l'an prochain devrait succéder* au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Jusqu'ici, il n'était qu'un « outsider » auquel on n'accordait pas la moindre chance. Mais, depuis qu'en fin de semaine dernière le Japon a officiellement fait savoir qu'il soutenait la candidature de Chulsu Kim à la tête de la future Organisation mondiale du commerce (OMC), la cote du ministre coréen du commerce, de l'industrie et de l'énergie a fortement grimpé.

Certes, rien n'est encore joué. Le successeur de Peter Sutherland, l'actuel directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), sera choisi par les quelque cent vingt pays membres début décembre, parmi trois candidats officiels. La règle est celle du *consensus. Donné favori*, le président mexicain sortant, Carlos Salinas de Gortari, bénéficie de l'appui ouvert des Etats-Unis. De son côté, l'ancien ministre italien du commerce, passé par la Fiat, Renato Ruggiero, peut compter sur le soutien des pays européens. Mais M. Kim n'est pas démuni. Outre le Japon – et l'Australie –, il bénéficie de l'appui, confie-t-il, *« de la plupart des pays asiatiques, et de quelques autres en Afrique et au Proche-Orient »* dont il ne souhaite pas dévoiler l'identité dans l'immédiat.

L'exemple d'un bon élève

Agé de cinquante-trois ans, M. Kim est un spécialiste reconnu du commerce international. Diplômé d'une université américaine, ce technocrate avenant et distingué a défendu les intérêts de son pays dans ses négociations commerciales avec l'Europe et les Etats-Unis. De sa participation de bout en bout au cycle de l'Uruguay, il a conservé une connaissance approfondie des arcanes du GATT et de son fonctionnement. *« C'est un monde complexe. On ne peut pas se poser en médiateur, ce que devra être le futur directeur général de l'OMC, si l'on ne maîtrise pas parfaitement les rouages de la machine chargée de superviser le commerce mondial »*, dit-il.

Au-delà de l'argument de la compétence, un autre élément plaide, aux yeux de M. Kim, en faveur d'une candidature coréenne à la tête de l'OMC : l'exemple à suivre offert par la Corée aux nations en voie de développement. En une trentaine d'années, *le revenu par habitant* est passé, dans ce pays, de moins d'une centaine de dollars à plus de 7 000 dollars. Et l'économie coréenne s'est ouverte aux importations. Mais le ministre se garde bien de se présenter comme le candidat des pays en développement. En revanche, il revendique haut et fort d'être le représentant d'un continent asiatique dont la *croissance économique ne se* dément pas depuis plusieurs années et qui participe de plus en plus au commerce international. *« Il est temps de nous faire entendre,* dit M. Kim. *Depuis sa création, le GATT a toujours été dirigé par un Européen. Il faut changer. »* Le choisir de préférence à Carlos Salinas ou Renato Ruggiero permettrait, ajoute-t-il, de placer à la tête de l'OMC quelqu'un d'*« indépendant de l'un des deux blocs commerciaux actuels, l'Amérique du Nord et l'Union européenne »*.

S'il est élu, le ministre, avocat inconditionnel du multilatéralisme, s'assigne une double tâche : *« Mettre en œuvre le plus rapidement possible le cycle de l'Uruguay et le compléter ; accueillir le plus rapidement possible les quelque vingt pays – dont la Chine – qui patientent à la porte du GATT. »* Cela, précise-t-il, sans transformer l'organisation installée à Genève en une monstrueuse bureaucratie internationale. *« L'OMC ne devra pas coûter cher à ses adhérents »*, dit-il.

Convaincu que le Congrès américain finira bien par ratifier le *cycle de l'Uruguay, M. Kim,* présenté par certains Européens comme très proche des Etats-Unis, n'ignore pas que le choix d'un directeur général pour l'OMC est inséparable du compromis entre Américains et Européens, qui sera finalement *trouvé* à l'OCDE, en quête, elle, d'un secrétaire général. *« Il ne devrait pas exister de liens entre les deux affaires »*, regrette-t-il. Ironie du sort, les remous à l'OCDE, qui risquent par ricochet d'être fatals à M. Kim, interviennent alors que la Corée se prépare à poser sa candidature pour rejoindre le club des pays dits riches.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le dernier dossier de Gérard Longuet

L'attribution du DMM à Elf

Avant de quitter son ministère, *Gérard Longuet aura réglé* l'avenir du délicat dossier de l'oléoduc Donges-Melun-Metz (DMM), en l'attribuant à une société dont l'actionnaire principal est Elf-Aquitaine. Long de 630 kilomètres, d'une capacité totale de 3 millions de mètres *cubes par an, ce pipe-line avait* été construit par les Américains après la dernière guerre dans le cadre de l'OTAN qui l'a restitué à la France au début de cette année.

Dans cette perspective, des appels d'offres avaient été lancés dès *février 1993* et suscitaient de nombreuses tractations. Finalement, la concession pour une durée de *vingt-cinq ans a été confiée à la* SFDM (Société financière Donges-Metz) Ces actionnaires sont Elf-Aquitaine (49 %), la Compagnie nationale de navi*gation (31 %), Bolloré Energie* (10 %) et le Port autonome Nantes-Saint-Nazaire (10 %). Une clause stipule que le ministère de la défense garde la possibilité d'utiliser cet oléoduc qui relie la France d'ouest en est, en partant de Saint-Nazaire. Elf pourra ainsi approvisionner sa raffinerie de Grandpuits, en région parisienne, et son complexe pétrochimique de Carling, en Lorraine.

EN BREF

GRAND COMMERCE : + 0,6 % en septembre. – Le volume des ventes du grand commerce, en données désaisonnalisées, a atteint en septembre son point le plus haut de l'année en progressant de 0,6 % par rapport à août et de 2,5 % par rapport à *septembre 1993, selon* l'indice rapide du centre d'observation économique de la CCI de Paris. Le troisième trimestre enregistre donc une progression de 2,5 % par rapport au deuxième trimestre et permet de retrouver un niveau légèrement supérieur à celui des trois premiers mois de l'année. La hausse est sensible dans toutes les formes de distribution mais particulièrement dans les grands magasins qui réalisaient des promotions en fin de mois.

LOYERS : hausse de 0,59 % de l'indice du coût de la construction au deuxième trimestre. – La hausse de l'indice trimestriel du coût de la construction (ICC), calculé par l'INSEE et publié au *Journal officiel* du samedi 15 octobre, a été de 0,59 % au deuxième trimestre 1994 : il s'est en effet établi à 1 018, contre 1 012 un an plus tôt. La progression annuelle sert de référence pour la hausse des loyers du secteur privé. Le trimestre dernier, et pour la première fois, *l'indice du coût de* la construction avait été négatif de 0,59 %.

PACTE CHARBONNIER : grève des mineurs à l'appel de la CGT. – La fédération CGT des travailleurs *du sous-sol appelle les mineurs de* charbon à observer une grève de vingt-quatre heures, mardi 18 octobre, jour où se tient une réunion plénière entre la direction des Charbonnages de France et les syndicats de mineurs, sur l'élaboration du pacte charbonnier national. Proposé le 13 juillet par Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, ce pacte vise à *« préserver les chances d'avenir du groupe à travers la production d'électricité, tout en protégeant les intérêts des mineurs »*, dont l'activité doit cesser en 2005.

Pour 13,4 milliards de francs

L'Etat de New-York envisage d'acheter une compagnie d'électricité

Alors que la tendance générale est à la privatisation des services dans le monde entier, et qu'aux Etats-Unis, en particulier, ceux-ci sont privés, l'État de New-York vient de faire exception en décidant de lancer une offre publique d'achat sur une compagnie d'électricité. Cet état projette de racheter pour 2,53 *milliards de dollars* (13,4 milliards de francs) la Long Island Lighting Company (Lilco), une société privée cotée sur le New-York Stock Exchange. Selon le *Financial Times* du 17 octobre, M. Mario Cuomo, le gouverneur démocrate, explique ce rachat par son intention de réduire les prix de l'électricité pour les consommateurs de Long Island. Les tarifs appliqués par cette compagnie sont les plus élevés des Etats-Unis. Et pour cause, cette firme supporte 5,3 milliards de dollars de dettes, provenant de la construction d'une centrale nucléaire mort-née. Achevée en 1984, la centrale de Shoreham, *construite par Lilco*, n'a jamais fonctionné, le gouverneur Mario Cuomo ayant à l'époque refusé de signer les autorisations indispensables, jugeant qu'il serait impossible d'évacuer rapidement les quelque 2,5 millions d'habitants de Long Island en cas d'accident. Il était décidé alors de la démanteler pour un montant de 500 millions de dollars (*le Monde* du 28 mai 1988). Lilco était contraint de majorer ses tarifs, qui sont actuellement supérieurs de 16 % à la *moyenne pour* les particuliers et de 12,3 % pour les industriels.



هكذا من الأصل

ENTREPRISES

Un marché mondial de 250 milliards de francs sur dix ans

La France ouvre un Salon européen de l'armement naval au Bourget

Cent soixante-dix exposants, dont le tiers sont des entreprises européennes et le reste des françaises, et plus de cent vingt délégations étrangères *se retrouvent*, du mardi 18 au samedi 22 octobre au Bourget, dans les enceintes du Salon Euronaval, le quatorzième du *genre, organisé tous les* deux ans pour dynamiser les exportations du secteur. Pour la première fois, l'Etat a transféré ses respon*sabilités d'organisateur* au groupement professionnel de la branche – le Groupement industriel des constructions et armements navals (GICAN) créé en février 1992 – et le Salon est ouvert à la concurrence internationale.

Le secteur naval militaire représente, en France, quelque 40 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs, si l'on s'en réfère aux activités des entreprises du GICAN, et à 25 000 emplois avec un chiffre d'affaires de 19 milliards de francs pour la partie étatique (ce qu'on appelait autrefois les arsenaux), c'est-à-dire pour la direction des constructions navales (DCN), au ministère de la défense, qui n'est pas membre du GICAN et dont le statut pourrait être radicalement modifié après le *scrutin présidentiel de 1995*.

Depuis une quinzaine d'années, les exportations d'armements navals de la France, considérées sous l'angle des commandes, représentent quelque 15 % du total des exportations d'armes, loin derrière les matériels aéronautiques (50 %) et terrestres (35 %). Seules, deux années ont fait exception : 1980, avec un contrat – *baptisé Sawari* – de frégates et de pétroliers de ravitaillement avec l'Arabie saoudite, et 1991, avec un contrat – nom de code Bravo – de frégates avec Taïwan. Plus récemment, la France a vendu au Pakistan trois sous-marins d'attaque à propulsion classique, et elle est en négociation avancée avec *Koweït* pour des patrouilleurs et des corvettes. Euronaval apparaît comme une vitrine pour les industriels européens, à l'heure où ils tentent de se regrouper autour de programmes communs et où des régions du monde, comme l'Asie et le Pacifique, enregistrent une forte expansion des marchés.

Une alliance franco-française

Côté projets, d'abord. Le Royaume-Uni, la France et l'Italie, par exemple, ont jeté les bases d'une coopération de longue durée, qui vise à concevoir conjointement des frégates en service dans les trois marines au début du siècle prochain. Ce programme, dénommé Horizon, *se* heurte à une compétition au sein même de l'Europe, puisque, pour leur part, les Allemands, les Néerlandais et les Espagnols se sont lancés dans un projet concurrent de Frégate-2000, comme on l'observera au Bourget.

Côté exportations, ensuite. Le marché naval international offre *la* caractéristique d'être à la fois dispersé, mais avec une forte demande du Sud-Est asiatique dans les décennies à venir, et dépourvu de suprématie, voire de monopole de la part de fournisseurs plus importants que d'autres. Ce qui survient néanmoins, depuis quelques années, c'est aussi l'apparition d'un marché de seconde main, avec des pays, tels l'Allemagne ou les Etats-Unis, qui veulent céder des matériels dont ils n'ont plus l'usage à des clients *peu ou pas* fortunés.

Selon le dernier numéro de la revue *l'Armement* éditée par la Délégation générale pour l'armement, le marché mondial de ce secteur peut être estimé à quelque 250 milliards de francs durant les dix prochaines années, soit de 120 à *130 milliards* pour les navires de surface de petit et de moyen tonnage, entre 80 et 90 milliards pour les sous-marins, moins de 10 milliards pour les grands bâtiments de surface et de 31 à 34 milliards de francs pour les bateaux chargés de la guerre anti mines.

Dans cette perspective, les arsenaux militaires et les chantiers civils en France ont imaginé de faire alliance, de façon à ne pas aller en ordre dispersé à la bataille mondiale de l'exportation. C'est ainsi que la DCN, les Chantiers de l'Atlantique (qui sont une filiale d'Alcatel Alsthom), les Constructions mécaniques de Normandie (le producteur des désormais fameuses « vedettes » de Cherbourg), les chantiers Leroux et Lotz et la SOCARENAM (à Bou*logne-sur-mer) ont fondé un haut* comité de la construction navale dont le but est de former en quelque sorte une « force de frappe » commerciale à l'exportation face à des rivaux, comme les Etats-Unis, qui voient décupler leur énergie à l'étranger en raison du déclin de leurs commandes nationales. Déjà, pour s'en tenir au cas du Pakistan, il a existé une synergie entre les Chantiers de l'Atlantique et la DCN pour la vente des trois sous-marins.

JACQUES ISNARD

491 millions de francs de perte semestrielle

Les Galeries Lafayette soldent l'aventure new-yorkaise

Son aventure new-yorkaise aura coûté cher aux Galeries Lafayette (*le Monde* du 1er septembre). Commencée à l'automne 1991, elle s'est achevée la semaine dernière par la fermeture du grand magasin français de la Ve Avenue. Une fermeture que Georges Meyer, PDG du groupe français, explique par trois raisons. « *Il y a d'abord le cours de dollar. Lorsque nous avons décidé de cette affaire en 1990, il était à 7 francs. Il est tombé depuis, renchérissant tous nos prix de 15 %, notamment ceux de la confection française, qui devait être notre fer de lance. Il y a ensuite notre OPA sur les Nouvelles Galeries, opération majeure qui a mobilisé nos énergies. Il y a, enfin, la riposte de nos concurrents américains, qui ont passé des contrats d'exclusivité avec les créateurs français sur lesquels nous comptions le plus.* »

Le groupe a alors tout essayé : monter en gamme, baisser ses prix, trouver des niches de marché. Aujourd'hui, la fin de l'aventure le contraint à passer une provision de 278 millions de francs pour en couvrir les charges. Cette provision porte à 491 millions de francs la perte consolidée, part du groupe, au premier semestre 1994. Un chiffre que le groupe espère partiellement « compenser », dans ses comptes annuels, par une plus-value de cession, grâce à la vente d'un immeuble dans le centre de Paris : l'ex-siège des Nouvelles Galeries ou un autre bâtiment, hors îlot Haussmann, que le groupe possède.

« *En réalité, les pertes que nous affichons*, poursuit Georges Meyer, *masquent une amélioration de notre résultat d'exploitation* » à laquelle les mesures d'économie un chiffre d'affaires en hausse de 1 % – « *C'est important quand cela porte sur des milliards de francs* », insiste le PDG – et... la baisse des taux d'intérêt ont contribué. Mais M. Meyer, compte tenu de l'extrême saisonnalité des ventes, se refuse à toute prévision pour l'ensemble de *l'année. D'ici là, les Galeries* Lafayette auront achevé leur réorganisation et le regroupement de multiples filiales autour de quelques grandes entités : un holding qui contrôlera directement les magasins Haussmann ; Monoprix SA, qui réunira l'ensemble des magasins populaires et leurs services ; GMGL, qui regroupera les soixante-huit grands magasins, hors Haussmann ; le BHV, enfin, dont le positionnement – l'équipement de la maison – et l'actionnariat – il n'est détenu qu'à 51 % par les Galeries Lafayette – justifient l'autonomie sans qu'il soit question de le vendre...

P.-A. G.

Pour une participation de 20 %

Gaz de France ouvre son pôle thermique à Paribas

Gaz de France a annoncé, lundi 17 octobre, l'ouverture du capital de COFATHEC (Compagnie française des activités thermiques et climatiques) à Paribas qui prend une participation de 20 % dans cette entreprise. La compagnie financière investit environ 80 millions de francs dans ce holding qui regroupe les activités climatiques et thermiques, nouveau secteur dans lequel l'entreprise publique a pris pied voilà deux ans.

L'exploitation de la chaleur est un marché estimé à 30 milliards de francs au plan national. Il est contrôlé aux trois quarts par la *Lyonnaise et par la Générale des* eaux. Le reste est réparti entre une myriade de sociétés et comprend depuis peu un nouvel intervenant, GDF.

Depuis 1992, ce dernier a pris 5 % du marché au travers de sociétés filiales de COFATHEC, laquelle réalise 1,7 milliard de chiffre d'affaires et emploie 2 000 personnes. Ce déploiement dans les services thermiques est d'ailleurs devenu un des axes prioritaires de développement car il est beaucoup plus rentable que la simple fourniture du marché et a une croissance importante oscillant entre 7 et 8 % par an. La firme publique propose désormais des services complets, allant de la fourniture à l'installation d'équipements, concurrençant ainsi directement les deux géants du secteur

« *L'exploitation de chauffage n'est pas une diversification, mais un prolongement normal de notre activité* », rappelle Pierre Gadonneix, directeur général de GDF, *en précisant qu'il ne s'agit pas de* faire de tort aux artisans et autres installateurs. L'entrée d'un financier au capital a pour but de crédibiliser ce développement. L'arrivée d'autres partenaires n'est pas exclue tout comme une entrée en Bourse.

D. G.

Difficiles négociations entre la CNP et La Poste

Alors que sa privatisation se profile avant la fin de l'année, les problèmes s'accumulent pour la Caisse nationale de prévoyance, le premier assureur de particuliers en France. La CNP doit à la fois rassurer son personnel sur l'évolution de son statut et remettre à plat sa convention commerciale avec La Poste.

Les relations entre la CNP et La Poste sont déjà organisées par une convention pluriannuelle signée en 1992 et effective pour partie jusqu'en 1995 et jusqu'en 1999. Mais à l'approche de la mise sur le marché de la CNP, attendue avant la fin de l'année et à la demande du Trésor et de La Poste, des négociation ont repris au cours des dernières semaines afin de préciser le contenu de ses liens et de permettre de valoriser dans de meilleures conditions la CNP, en lui assurant des liens plus solides avec ses distributeurs. Il faut dire que le réseau de La Poste assure à lui seul environ 60 % de l'activité de la CNP qui ne possède pas de distributeur propre et vend ses produits d'assurance-vie par l'intermédiaire de La Poste, des Caisses d'épargne et des bureaux du Trésor.

La Poste qui entend à l'occasion de la privatisation faire passer sa *participation dans la CNP de* 17,5 % du capital à 22,5 % entend obtenir par ailleurs une rémunération plus substantielle des services offerts par son réseau. Si on affirme des deux cotés que les négociations sont conduites dans « *un souci de partenariat* », l'enjeu est important pour les deux parties. *La CNP* entend préserver sa forte rentabilité et La Poste améliorer la rémunération de son réseau.

REPÈRES

TEXTILE

Un actionnaire américain veut bloquer toute vente de Bidermann

Un tribunal de New-York a *décidé, jeudi 13 octobre, de bloquer* temporairement toute vente de son groupe par l'homme d'affaires français Maurice Bidermann à la suite d'une action judiciaire intentée par la firme d'investissement Rexnord Holding. Cette dernière réclame à M. Bidermann plus de 13 millions de dollars (67 millions *de francs). Difficile encore de dire si* cette décision de justice peut remettre en question ou non, l'augmentation de capital de Bidermann SA en cours de négociation avec les industriels du textile Alain Nemarq et Léo Gros (*le Monde* du 14 octobre), mais elle complique un dossier déjà passablement embrouillé. Pour conclure, les deux industriels exigent une séparation nette des actifs européens – dont ils souhaitent prendre le contrôle – des actifs américains pour lesquels la Banque Lazard cherche des repreneurs.

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Un « salon d'acheteurs », selon Bernard Vernier-Palliez

Le Mondial de l'automobile, qui a fermé ses portes dimanche 16 octobre à Paris, aura accueilli plus d'un million de visiteurs et aura été un « *salon d'acheteurs* », selon Bernard Vernier-Palliez, président du Comité d'organisation. La fréquentation du salon aura « *largement dépassé le million de visiteurs* », confirmant, « *de loin, sa place de premier salon européen* », a souligné M. Vernier-Palliez. Selon les indications recueillies auprès des exposants, le nombre de clients potentiels renvoyés auprès de leurs concessionnaires régionaux a augmenté de 20 à 25 % par rapport au précédent salon, et le nombre d'essais a marqué une hausse de 30 à 35 %, selon le président du comité d'organisation.

POLOGNE

Le gouvernement dévoile son projet de budget pour 1995

L'inflation en Pologne devrait atteindre 17 % en 1995 (contre 27 % attendus cette année) et les recettes du budget augmenter en termes *réels* de 5,8 % par rapport à 1994, a indiqué, vendredi 14 octobre, Grzegorz Kolodko, vice-premier ministre chargé de l'économie et ministre des finances, lors d'une *présentation à la presse du projet* de budget pour 1995. M. Kolodko a estimé que le déficit budgétaire atteindrait 3,3 % du produit intérieur brut (PIB), contre 3,2 % prévus en 1994. Les dépenses pour *la* science devraient subir une légère baisse, compensée par l'aide internationale, alors que les budgets de l'éducation, de la santé, de la justice, de la sécurité et des forces armées progresseraient.

RUSSIE

Le premier ministre est accusé d'avoir spéculé contre le rouble

Le président de la banque centrale de Russie (BCR), Viktor Guerachtchenko, qui a démissionné vendredi 14 octobre, et le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, sont accusés par la presse russe d'avoir spéculé sur le marché des changes pour faire chuter le rouble *et combler à moindres frais* les trous du déficit budgétaire. La banque centrale et le ministère des finances « *se sont mis d'accord pour partager les bénéfices* » de l'opération, affirme l'agence d'information Echos de Moscou. « *M. Guerachtchenko a reconnu lui-même devant la Commission parlementaire du budget avoir pris part au jeu de l'effondrement du rouble* », ajoute l'agence. Par ailleurs, l'ancien premier ministre réformateur, Egor Gaïdar, serait, *selon la chaîne de télévision* indépendante russe NTV, le candidat le plus sérieux aux yeux du président Boris Eltsine pour remplacer M. Guerachtchenko à la tête de la *banque centrale*.

SOCIAL

Les anciens combattants d'Afrique du Nord n'obtiennent pas satisfaction pour leur retraite

Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, a annoncé, dimanche 16 octobre à Nantes, qu'il ne pourrait valider, pour l'obtention de la retraite, les trimestres passés sous les drapeaux par les anciens combattants d'Afrique du Nord, notamment pendant la guerre d'Algérie. Devant le 21ᵉ congrès national de la Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord (FNACA), il a invoqué le coût, soit « *60 milliards au minimum* », pour justifier sa décision, sous les huées de 1 300 congressistes.

Favorable à une telle mesure quand il se trouvait dans l'opposition, M. Mestre a précisé : « *Je l'ai fait parce que j'ai été trompé par les déclarations fantaisistes du gouvernement précédent.* » « *On m'annonçait alors un coût de 1 milliard de francs* », a poursuivi le ministre. « *Arrivé à ce ministère, j'ai fait réaliser une étude approfondie qui donne un total de 60 milliards au minimum* », a-t-il affirmé, ajoutant : « *Aucun gouvernement conscient de ses responsabilités ne pourra jamais plus accepter une telle mesure.* »

Présents sur place, Georges Colombier, député de l'Isère (UDF), et Bernard Schreiner, député du Bas-Rhin (RPR), ont menacé de ne pas voter le budget du ministère le 4 novembre. Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui assistait également au congrès, s'est lui aussi insurgé. « *Que le ministre des anciens combattants, opérant en service commandé par Matignon, vienne dire que ni le premier ministre ni lui-même ne sont tenus par des engagements qu'ils ont pris avant mars 1993, parce qu'ils étaient mal renseignés, tient à la fois de l'hypocrisie, de la veulerie et de l'indécence* », a-t-il déclaré.

Le 75ᵉ anniversaire de la centrale chrétienne

La CFTC lance un appel à la « lutte pour l'insertion »

Alain Deleu, président de la CFTC, a déclaré samedi 15 octobre que « *la prévention de l'exclusion et la lutte pour l'insertion* », notamment des jeunes, doivent constituer « *une nouvelle conquête du syndicalisme réformiste* ». M. Deleu, qui célébrait le soixante-quinzième anniversaire de la centrale chrétienne, a mis en exergue « *le lien étroit entre carence familiale et exclusion* » et appelé le gouvernement à « *ne pas s'arrêter* » à la loi sur la famille du 25 juillet.

Devant un millier de militants de la CFTC, Edouard Balladur a souligné que « *les remèdes* » à l'exclusion « *ne passent pas nécessairement* » par la création de « *prestations supplémentaires d'assistance, ni par l'accroissement des déficits publics, ni par le développement d'emplois précaires* ». Pour sa part, François Mitterrand a fait parvenir un message dans lequel il a préconisé un « *retour à la politique contractuelle* » et la négociation entre patronat et syndicats d'un « *contrat social pour l'emploi* ».

ÉNERGIE

Pour ne pas « saturer le marché »

L'OPEP s'oriente vers le maintien des quotas de production

L'Iran s'attend à ce que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne décide pas d'augmenter sa production lors de sa réunion ministérielle, prévue à Bali le 21 novembre, a déclaré samedi 15 octobre le président iranien Akbar Hashemi Rafsanjani. Nous nous attendons à ce que « *le niveau de production de pétrole ne soit pas augmenté* » de manière à « *ne pas saturer le marché* » et à « *ne pas faire baisser davantage le prix du brut* ». Le président iranien rejoint ainsi la thèse défendue depuis plusieurs semaines par le président de l'OPEP, Abdaallah al-Badri. Ce dernier, également ministre libyen de l'énergie, cherche à obtenir une reconduction au premier trimestre 1995 du plafond fixé depuis septembre 1993 à 24,52 millions de barils/jour.

Quatre ans après avoir acheté le groupe Stratégies

Reed est condamné à verser 35 millions de francs à Capital Media

Le PDG du *Nouvel Economiste*, Henri J. Nijdam, cherchait 35 millions de francs pour renflouer son hebdomadaire. Il n'en avait trouvé que 22. Voici 35 millions qui lui *tombent du ciel, ou presque*. Un tribunal arbitral, présidé par l'avocat Jean-Denis Bredin, a condamné le groupe de communication anglais Reed, propriétaire de Stratégies, groupe de presse spécialisé dans la communication, qui publie notamment l'hebdomadaire du même nom, à verser *35 millions de francs à son ancien* propriétaire, Henri J. Nijdam, maintenant PDG de Capital Média, éditeur du *Nouvel Economiste* et de plusieurs autres titres spécialisés (*l'Eperon, le Journal de l'assurance, le Trombinoscope*, etc.)

Le géant anglais de l'édition avait acquis le groupe Stratégies en 1990 pour 180 millions de francs. Selon M. Nijdam, il avait aussi une option d'achat sur *le Journal des assurances* et sur deux filiales italiennes, *Pubblicita italia* – équivalent italien de *Stratégies* – et les éditions Bragadin (guides et annuaires). Reed prétendait que cette option était nulle. M. Nijdam a engagé une procédure en mars 1993 pour demander l'exécution du contrat. Le tribunal arbitral lui a donné raison et a condamné Reed à lui verser 35 millions de francs, sans toutefois lui accorder les dommages, estimés à 55 millions.

Pour M. Nijdam, *la question de* savoir si cet apport va bénéficier au *Nouvel Economiste* « *n'est pas d'actualité* ». Cette décision intervient après une augmentation de capital de 22 millions de francs, contre 35,5 millions annoncés. Hachette-Filippachi Presse n'avait pas souscrit à cette recapitalisation, voyant sa participation passer de 38 % à 20 % (*le Monde* du 28 septembre). *Le Nouvel Economiste*, qui a affiché une diffusion totale payée de 84 000 exemplaires en 1993, en légère augmentation par rapport à l'année précédente, doit affronter une rude concurrence depuis la relance de *l'Expansion* (148 500 exemplaires), le bimensuel racheté par *le groupe dirigé par Christian Brégou*, CEP Communication, qui a inauguré sa nouvelle formule en septembre. Il doit aussi compter avec le mensuel *Capital* (335 708 exemplaires) de Prisma Presse, en attendant le dernier projet du groupe d'Axel Ganz, *Mercure*, mensuel plus « haut de gamme » *prévu pour début 1995.*

A. S.

RADIO-FRANCE : Nicolas Sarkozy réagit à la grève des journalistes. – Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement et ministre chargé de la communication, Nicolas Sarkozy, a fait remarquer, au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche 16 octobre, à propos de la grève qui paralyse *depuis mercredi 12 octobre* l'information à Radio-France (*le Monde* daté 16-17 octobre) et qui devait s'achever lundi 17 octobre à minuit si les négociations avec la direction aboutissait, que « *les marges de manœuvre* » des autorités de tutelle « *ne sont pas extensibles* ». M. Sarkozy a indiqué que son gouvernement a « *choisi comme priorité d'utiliser ces marges de manœuvre pour nos compatriotes qui n'ont pas d'emploi* ». Faisant allusion à l'accord salarial qui a été négocié entre les syndicats et la direction générale de France 3, le 27 septembre (*le Monde* du 28 septembre), le ministre du budget, *chargé de la communication, a précisé* qu'il avait « *laissé au président de France-Télévision la responsabilité de la négociation* ».

PRESSE QUOTIDIENNE : la rédaction du « Quotidien » va réaliser un « numéro pirate ». – En guise d'adieu à son journal, la rédaction du *Quotidien* devrait faire paraître, mercredi 19 octobre, un « numéro pirate » baptisé *la Feuille morte. Le Quotidien*, dirigé par Philippe Tesson, avait suspendu sa parution le 6 juillet et déposé son bilan en août (*le Monde* du 5 août). Il devrait voir sa liquidation décidée par le tribunal de commerce de Nanterre le jeudi 20, aucun plan de *reprise fiable n'ayant été présenté* pendant la phase de redressement judiciaire. A l'exception des salariés protégés (délégués syndicaux, représentants du comité d'entreprise), les cent cinquante salariés ont reçu une lettre de licenciement *en septembre. Beaucoup n'ont toutefois* pas été payés le mois dernier et Force ouvrière a demandé à M. Tesson le versement des indemnités dues. Les locaux du *Quotidien* ont quant à eux été réaffectés aux titres médicaux du groupe de Philippe Tesson et de son épouse Marie-Claude Tesson-Millet, qui publie notamment *le Quotidien du médecin.*

En désaccord avec Patrick Le Lay

Christian Dutoit, directeur général adjoint, devrait quitter TF 1

Christian Dutoit, directeur général adjoint de TF 1 et directeur général de La Chaîne info (LCI), sera bientôt contraint de quitter TF 1. Son départ deviendra officiel dès *que les négociations* sur les indemnités qui lui sont dues seront bouclées. *A priori*, le succès d'estime qui a entouré le lancement de LCI n'aurait dû valoir que des compliments à Christian Dutoit : l'homme a, en effet, joué un rôle majeur dans la réussite de la chaîne. Mais un déclic apparemment anodin a tout déclenché : jeudi 6 octobre, alors *qu'il recevait la Légion d'honneur* des mains du ministre de la coopération, Michel Roussin, Christian Dutoit lâche, dans un discours de remerciement, que ce n'« *est pas de la tarte de travailler avec Patrick Le Lay* ». Cette manière de mettre sur la place publique les conflits internes de TF 1 lui sera fatale. Patrick Le Lay a semble-t-il demandé son départ, lequel lui a été accordée, par l'actionnaire principal de la chaîne, Martin Bouygues.

Que Christian Dutoit ait eu des relations difficiles avec Patrick Le Lay, PDG de TF1, n'était un mystère pour personne. Les deux hommes ne se supportaient pas. Qu'au sein des clans qui structurent le sommet de TF1 Christian Dutoit soit plutôt du côté d'Etienne Mougeotte, était une évidence. Reste la question suivante : *Etienne Mougeotte pouvait-il* empêcher le départ de Christian Dutoit et surtout ce départ est-il significatif d'une évolution des rapports de pouvoir à TF 1 ?

Y. M.

DANS LA PRESSE

La courte victoire d'Helmut Kohl

The Wall Street Journal (Audrey Choi) : « Avec une coalition affaiblie qui dépasse à peine l'opposition, il n'est pas certain que le gouvernement de M. Kohl aura l'endurance et la force politique de relever les défis politiques, économiques et sociaux que rencontre L'Allemagne. »

International Herald Tribune (Craig R. Whitney) : « Avec 3,5 millions de chômeurs – dont plus d'un million se trouve en Allemagne de l'Est depuis que s'y est produit l'effondrement de l'économie communiste, et une dette publique qui a *augmenté depuis la réunification* il y a *quatre ans pour* atteindre 1 300 milliards de dollars –, M. Kohl a payé le prix d'un désenchantement général. »

La Stampa (Barbara Spinelli) : « Dans l'Europe d'aujourd'hui, il y a peu de place pour ces nouveautés réclamées par les Allemands : [...] ni pour l'ouverture de l'Europe à l'Est, ni pour la suppression des murs mentaux entre l'Est et l'Ouest. Helmut Kohl, l'homme politique le plus stable du continent, aura besoin de nerfs bien solides pour imposer à l'Europe au moins quelques parcelles de ses aspirations nationales profondes. »

Le Soir (Pierre Lefèvre) : « Le temps des réticences et des arrière-pensées est révolu. Seule l'Allemagne peut donner à *l'Europe sa masse critique face au Japon et aux États-Unis* dans le monde multipolaire de l'après-guerre froide. Il s'agit non de lui *résister*, mais de l'accompagner dans cette tâche. »

Libération (Gérard Dupuy) : « Pays le plus peuplé et économie la plus puissante de l'Union européenne, l'Allemagne ne peut qu'y tenir une place de premier rang. C'est dire que les péripéties de sa vie politique n'intéressent pas seulement ses concitoyens. A cet égard, la reconduction de Kohl au pouvoir assure à la politique européenne une continuation le long de rails connus. »

Le Figaro (Charles Lambroschini) : « *La CDU* avait pris l'initiative de relancer l'Europe en proposant de concilier maximalistes et *minimalistes, en plaidant tout à la fois pour la* constitution d'un « *noyau dur* » et la définition d'une « *géométrie variable* ». Cette offre de Bonn visait directement Paris. Mais la France tétanisée par la perspective de son élection présidentielle n'a pas pu y répondre. Pour être non plus seulement le modèle de la construction européenne mais de nouveau son moteur, il est temps que le couple franco-allemand retrouve ses marques. C'est-à-dire qu'il se libère de ses impératifs électoraux. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Dans cette nouvelle Europe, tout pousse l'Allemagne au premier rôle et repousse la France en deuxième ligne, car on ne peut pas exiger d'un pays qu'il prenne ses responsabilités internationales et espérer *qu'il délègue sa politique* étrangère ; car on ne peut pas souhaiter l'émergence d'une défense européenne et penser *que l'Allemagne n'y prendra pas une part décisive* ; car on ne peut pas vouloir la poursuite de l'unification européenne et ignorer que l'Allemagne en est aujourd'hui le *pivot.* »

RTL (Marc Ulmann) : « Helmut Kohl est profondément européen, et les quatre années qui viennent s'annoncent décisives. Il va falloir intégrer les nouvelles démocraties, surgies au centre et à l'est de l'Europe, sans affaiblir la cohésion de l'ouest de l'Europe. [...] Cet exercice très délicat n'aurait pas la moindre chance de réussir s'il y avait de la bisbille dans le couple franco-allemand. [...] Avec Helmut Kohl, c'est extrêmement improbable. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOTO SPORTIF N° 42
RÉSULTATS OFFICIELS

13 bons pronostics	23 – 70 804 F
12 bons pronostics	842 – 2 210 F
11 bons pronostics	7 941 – 157 F

NUMÉRO FACTOLE : 2

MATCHS DU JOUR :

MONACO	ST-ÉTIENNE	2 897	45 F
CANNES	P.S.G.	1 112	117 F
[illegible]	[illegible]	3 402	40 F

LOTO
SAMEDI 15 OCTOBRE 1994

19'55 – 41
2 5 29 33 39 49 + 31

6	1	9 804 515 F
5 + complémentaire	8	117 050 F
5	295	5 210 775 F
4	19 873	210 F
3	401 663	19 F

20'35 – 41
14 21 25 27 37 38 + 42

6	0	
5 + complémentaire	12	76 035 F
5	349	8 905 F
4	23 643	170 F
3	409 682	17 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

A partir du lundi 14 novembre

Un aller-retour Paris-Londres en TGV coûtera entre 790 et 1 620 francs

Les trois réseaux de chemin de fer (la SNCF, European Passenger service, filiale de British Rail, et la SNCB pour les belges) ont présenté, lundi 17 octobre, les tarifs en vigueur à partir du lundi 14 novembre, date à laquelle débutera le service commercial des TGV Eurostar. Le 12 octobre, la Commission intergouvernementale de sécurité (CIG) a accordé le certificat d'exploitation pour le démarrage d'un service de trains à grande vitesse empruntant le tunnel sous la Manche.

Les Eurostar relieront Paris à Londres en 3 heures et Londres à Bruxelles en 3 heures et quinze minutes. Les réservations seront ouvertes à partir du 24 octobre. Pendant cette période de début du service – baptisée avant-première – Eurostar desservira les deux capitales à raison de deux allers-retours par jour du lundi au vendredi et d'un aller simple les dimanches. Le train à grande vitesse ne pourra pas circuler dans le tunnel du samedi 8 heures au dimanche 16 heures, afin de poursuivre certains essais.

Le nombre d'allers-retours augmentera progressivement jusqu'à atteindre un départ toutes les heures en moyenne au deuxième semestre 1995. En attendant, une gamme de prix spécifiques a été mise en place : le prix d'un trajet simple Paris-Londres ou Londres-Bruxelles sera de 645 francs en deuxième classe et de 810 francs en première, soit respectivement 1 290 francs et 1 620 francs pour un aller-retour. Un aller-retour Lille-Londres atteindra 1 380 francs en 1re classe et 1 094 francs en deuxième classe.

Des prix Joker Découverte seront proposés en 2e classe. Les billets pourront être réservés jusqu'à 14 jours à l'avance. Ils ne seront ni échangeables, ni remboursables. Ainsi, il en coûtera 790 francs pour un aller-retour Paris-Londres ou Bruxelles-Londres (soit 395 francs pour un trajet simple) et 670 francs pour un aller-retour entre Lille et Londres. Les enfants de moins de douze ans disposeront de tarifs spécifiques. Les enfants de moins de quatre ans pourront voyager gratuitement mais sans garantie d'une place assise. Entre quatre et douze ans, les prix seront divisés par deux par rapport au plein tarif adulte, soit 810 francs pour un aller-retour en 1re classe et 646 francs en seconde entre Paris-Londres et Bruxelles-Londres.

Enregistrement 20 minutes à l'avance

Les réseaux ont prévu également des prix spécifiques pour les groupes de plus de dix personnes, et certaines catégories de voyageurs (personnes en fauteuil roulant et accompagnateurs de personnes non voyantes). La réservation sera obligatoire et pourra s'effectuer jusqu'à deux mois à l'avance. En France, les billets Eurostar seront vendus dans les gares de Paris-Nord et Lille dès l'ouverture de la réservation, ainsi que dans les autres gares parisiennes et celles de Lyon, Marseille, Nice et Bordeaux à partir de la fin novembre.

Par ailleurs, la traversée du tunnel impose des dispositions particulières en matière de sûreté. Tous les voyageurs devront enregistrer avant d'accéder à l'Eurostar et l'enregistrement sera fermé 20 minutes avant le départ. Les tarifs proposés par les trois réseaux de chemin de fer restent inférieurs à ceux des compagnies aériennes. Ainsi, un aller-retour Paris-Londres sur Air France s'élève à 1 010 francs pour peu qu'il soit réservé quatorze jours avant le départ, et un aller-retour en classe affaires sans contrainte s'élève à 2 780 francs.

MARTINE LARONCHE

Du fait de retards accumulés dans l'exploitation de l'ouvrage

Eurotunnel annonce des résultats déficitaires pour le premier semestre 1994

La société franco-britannique Eurotunnel a annoncé, lundi 17 octobre, que son chiffre d'affaires pour 1994 pourrait ne représenter que le quart de sa prévision initiale de 1,35 milliard de francs avancée en mai, soit quelque 337 millions de francs, du fait des retards accumulés dans l'exploitation commerciale des différents services. La trésorerie d'Eurotunnel en fin d'année devrait être inférieure d'environ 500 millions à celle envisagée en mai, souligne la société dans un communiqué. La perte au premier semestre est de 394 millions de francs (dont 281 millions de francs de charges financières) pour un chiffre d'affaires de 19 millions de francs.

Le concessionnaire du tunnel sous la Manche a reconnu qu'il risque de ne pas respecter ses engagements vis-à-vis des banques à compter de mars 1995, en raison de la « détérioration actuelle et potentielle des taux d'intérêt » et de la « perte initiale de revenus ». « C'est au plus tard au printemps 1995 que nous devons atteindre les niveaux de disponibilité, de fréquence et de fiabililité nécessaires pour engendrer un volume de trafic satisfaisant sans avoir engagé une guerre des prix stérile avec nos concurrents. Nous pourrons ainsi aborder avec confiance la saison d'été 1995 qui sera décisive pour notre société », ajoute la direction d'Eurotunnel.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Le bénéfice net du premier semestre 1994 de la Société de la Tour Eiffel s'élève à **F 1 517 521** après une provision pour impôts de **F 389 759.** Le chiffre correspondant au **30 juin 1993** représentait un bénéfice net de **F 4 377 037** mais comprenait une plus-value exceptionnelle de **F 3 753 222** nette d'impôt sur cession de participation.

Au cours du premier semestre 1994, la Société de la Tour Eiffel a cédé sa participation dans la société Fourhauss dégageant une plus-value nette de **F 972 035,38.** En dehors de cette plus-value, le résultat des opérations courantes est sensiblement du même ordre qu'au 30 juin 1993.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice (part du groupe) **F 443 000** seulement en raison, notamment, du retraitement de la plus-value de cession sur les actions de la Société Fourhauss sortie du périmètre de consolidation.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

GENERAL ELECTRIC va céder Kidder Peabody à Painewebber. – General Electric a accepté, dimanche 16 octobre, de céder à la firme d'investissements Painewebber sa filiale Kidder Peabody, l'une des grandes firmes de courtage de Wall Street secouée en avril par un scandale financier. Aux termes d'un accord, qui devait être rendu public lundi 17 octobre, Painewebber va prendre le contrôle du courtage et des opérations à taux fixes de Kidder, pour devenir la quatrième firme d'investissement des Etats-Unis avec plus de 330 agences. Près de la moitié des 5 000 employés de Kidder devraient être licenciés.

CONTRAT

Southwest Airlines commande cinq Boeing 737. – Southwest Airlines, huitième compagnie aérienne américaine, a annoncé sa décision d'acquérir cinq Boeing 737-300 supplémentaires en 1995, qui s'ajouteront à une précédente commande de 20 Boeing 737-300 devant également être livrés l'année prochaine. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Un Boeing 737-300 vaut entre 34 et 40 millions de dollars. Southwest, dont la flotte est composée uniquement de Boeing 737, a actuellement 195 avions en service.

INVESTISSEMENT

EUROKERA (Saint-Gobain) construit une usine aux Etats-Unis. – EuroKera, société détenue à parts égales par Saint-Gobain Vitrage et Corning Incorporated (EU), a annoncé la construction d'une usine aux Etats-Unis pour la fabrication et la vente de plaques de cuisson en vitrocéramique. Euro-Kera-North American dont la construction commencera, en novembre, à Greenville (Caroline-du-Sud) pour un coût de 10 millions de dollars (52,7 millions de francs), sera opérationnelle en août 1995. La vitrocéramique, fabriquée en France à Bagneaux-sur-Loing (Seine-et-Marne) y sera décorée et céramisée. Créée il y a trois ans, EuroKera, qui emploie 200 personnes dans deux usines, ne communique pas son chiffre d'affaires pour des raisons de concurrence.

RÉSULTATS

CLARINS cosmétiques : bénéfice net consolidé de 111,2 millions de francs (+ 46 %). – Le groupe de cosmétiques Clarins a réalisé au premier semestre un bénéfice semestriel net consolidé de 111,2 millions de francs, en hausse de 46 % à cours de change moyens. Le chiffre d'affaires a augmenté de 16,5 % à 1,164 milliard de francs (contre 999,1 millions de francs). Le groupe souligne qu'il renoue ainsi avec une croissance à deux chiffres « après un exercice 1993 atypique », avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,5 % seulement sur l'année. Clarins maintient ses prévisions pour 1994 : « une progression des ventes consolidées d'environ 10 % ».

GROUPE SAINT LOUIS : en hausse de 59 % au premier semestre. – Le groupe Saint Louis (17,7 milliards de francs de chiffre d'affaires) a réalisé au premier semestre 1994 un résultat net en hausse de 59 % par rapport à la même période de 1993, atteignant 401 millions de francs contre 252, a annoncé l'entreprise. Le résultat d'exploitation est en hausse de 20 %. L'augmentation des résultats provient principalement de la forte reprise de la rentabilité du secteur papier. Les activités agro-alimentaires (sucre, plats cuisinés) ont également amélioré leurs performances.

SOCIAL

SNCF : risques de perturbations le 20 octobre. – Deux syndicats de la SNCF, la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) et la CGT, ont déposé un préavis de grève nationale pour la période du jeudi 20 octobre à 0 heures au 21 octobre à 8 heures. La FGAAC (autonomes) réclame « l'ouverture de réelles négociations portant sur l'organisation du travail ». La CGT appelle à un rassemblement aux ateliers de la SNCF à Vitry (Val-de-Marne) et devant le siège national du SERNAM, le service de transport de marchandises de la société nationale, à Paris. La CGT demande notamment « l'arrêt des suppressions d'emplois » et « le maintien à part entière du SERNAM comme service de la SNCF ».

PARIS, 17 octobre ◆ Retournement de tendance

Le rebond du marché obligataire allemand entraînait dans son sillage en début de journée son homologue français et la Bourse de Paris. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 était pourtant rapidement victime ensuite de prises de bénéfice. L'indice, qui avait progressé de 4 % la semaine précédente, basculait rapidement à la baisse et perdait en milieu de journée 0,89 % à 1 915,77 points dans un marché très calme.

Après une certaine confusion en début de journée à la suite de la victoire du chancelier Helmut Kohl aux élections allemandes, les marchés obligataires se sont orientés à la hausse. Le Bund allemand était en baisse de 0,20 % au cours des premiers échanges, avant de se redresser sensiblement et d'afficher en milieu de séance un gain de 0,60 %. Le MATIF, qui abandonnait jusqu'à 0,40 % au cours des premières transactions, gagnait ensuite 0,14 % à 111,96.

Sur la plupart des autres places financières européennes, les mouvements étaient semblables. A Londres et Amsterdam, par exemple, après une baisse en début de journée, les valeurs étaient ensuite orientées à la hausse. La Bourse de Francfort, qui avait progressé de 7,5 % la semaine précédente anticipant ainsi la victoire du chancelier Kohl, gagnait encore 1,8 % lundi matin, mais voyait ensuite ses gains se réduire rapidement à 0,3 %. Le mark se raffermit face à toutes les monnaies, valant notamment 3,43 francs. Cette montée de la devise allemande se fait au détriment du dollar qui tombe à 5,15 francs, son plus bas niveaux depuis deux ans.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	7-10-94	14-10-94
Indice général-SBF 120	1 280,04	1 329,03
Indice général-SBF 250	1 245,61	1 288,05
Valeurs industrielles	1 421,52	1 471,19
Energie	1 443,82	1 500,88
Produits de base	1 361,78	1 394,46
Construction	1 555,74	1 632,08
Biens d'équipement	1 089,49	1 133,33
Automobile	2 029,63	2 141,81
Autres biens consom.	1 699,98	1 734,63
Industrie agroalim.	1 274,21	1 318,75
Services	1 202,92	1 227,65
Distribution	1 826,41	1 907,03
Autres services	939,88	944,20
Sociétés financières	1 012,27	1 053,87
Immobilier	785,87	790,70
Services financiers	1 053,59	1 110,71
Sociétés invest.	1 080,64	1 116,57

Etats-Unis : les autorités boursières veulent attirer les sociétés étrangères

Le président de la Securities and Exchange Commission (SEC), Arthur Levitt, a indiqué le 13 octobre qu'il travaillait à l'élaboration de nouvelles règles comptables internationales pour encourager davantage de firmes étrangères, notamment allemandes, à être côtées sur les Bourses aux Etats-Unis. « Nous travaillons actuellement avec des groupes d'experts pour définir des normes [comptables] internationales suffisamment proches de nos normes », a-t-il expliqué. De cette manière, les pays (comme l'Allemagne et la Suisse) dont les entreprises sont jusqu'à présent très réticentes à se faire coter sur les Bourses américaines en raison des règles comptables prévalentes, seront plus enclines à le faire, a-t-il expliqué lors d'une intervention devant le National Press Club, à Washington.

Mais M. Levitt a affirmé que la Commission n'assouplirait pas ses règles comptables. Selon lui, les critiques formulées par les sociétés allemandes contre les règles de comptabilité américaines sont « quasiment culturelles ». Les règles de la SEC imposent aux sociétés étrangères désireuses d'être cotées aux Etats-Unis de déposer une demande contenant toutes les informations financières requises présentées selon les règles comptables américaines.

Cette méthode peut par exemple faire ressortir des pertes pour ces sociétés, alors que, selon les règles comptables allemandes elles sont bénéficiaires. M. Levitt a enfin souligné que les sociétés étrangères enregistrées aux Etats-Unis atteignaient un nombre record cette année.

TOKYO, le 17 octobre = Calme

La Bourse a ignoré les fluctuations du marché des changes lundi 17 octobre, pour clôturer sur une note étroitement irrégulière, voire en léger repli. L'indice Nikkei a perdu 11 points, soit 0,06 %, à 19 958,29 points. Le marché était calme puisque le volume des transactions était estimé à 200 millions de titres seulement contre 397 millions vendredi. Pour les analystes, le support du marché est solide, les craintes d'abondance de papier avec l'introduction de Japan Tobacco et les émissions d'obligations convertibles s'étant dissipées. Pour eux, si l'indice descend à 19 500 points, les étrangers s'empresseront d'intervenir et recommenceront à acheter.

De son côté, le dollar terminait lundi la séance à Tokyo à 97,97 yens, en baisse de 0,90 yen par rapport à la clôture de vendredi (98,87 yens).

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 17 oct.
Bridgestone	1 600	1 610
Canon	1 770	1 750
Fuji Bank	2 160	2 130
Honda Motors	1 770	1 770
Matsushita Electric	1 570	1 570
Mitsubishi Heavy	794	788
Sony Corp.	5 970	5 960
Toyota Motors	2 070	2 080

CHANGES

Dollar : 5,1625 ↓

Le dollar était en net recul lundi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1625 francs contre 5,2110 francs vendredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark s'appréciait à 3,4284 francs contre 3,4261 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	14 oct.	17 oct.
Dollar (en DM)	1,5204	1,5032

TOKYO	14 oct.	17 oct.
Dollar (en yens).	98,87	97,97

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (14 oct.) .... 4 11/16 %

BOURSES

PARIS

	13 oct.	14 oct.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 955,68	1 933,02
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 341,59	1 329,03
Indice SBF 250	1 208,09	1 288,05

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	13 oct.	14 oct.
Industrielles	3 889,95	3 910,47

LONDRES (indice « Financial Times »)

	13 oct.	14 oct.
100 valeurs	3 141,90	3 106,70
30 valeurs	2 413,60	2 391,20

FRANCFORT

	13 oct.	14 oct.
Dax	2 082,83	2 105,73

TOKYO

	14 oct.	17 oct.
Nikkei Dow Jones	19 969,29	19 558,29
Indice général	1 593,08	1 586

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1590	5,1610	5,1598	5,1628
Yen (100)	5,2605	5,2680	5,3024	5,3127
Ecu	6,5307	6,5359	6,5250	6,5325
Deutschemark	3,4279	3,4316	3,4318	3,4367
Franc suisse	4,1146	4,1180	4,1300	4,1353
Lire italienne (1000)	3,3521	3,3546	3,3256	3,3296
Livre sterling	8,2791	8,2876	8,2731	8,2849
Peseta (100)	4,1255	4,1288	4,1015	4,1063

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8	6 1/4	6 3/8
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –1,27 % (1908,45)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+6,92	EDF-GDF 3%	6180	6180	+0,32
–4,71	B.N.P. (T.P)	1030	1031	+0,10
+0,77	Cr.Lyonnais(T.P.)	1049	1044	–0,48
–13,92	Renault (T.P.)	2012	2040	+1,39
–18,21	Rhone Poulenc(T.P)	2103	2102	–0,05
–3,84	Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—
+2,75	Thomson S.A (T.P)	1083	1080	–0,28
–4,55	Accor 1	577	566	–1,91
–8,81	Air Liquide 1	737	728	–1,49
–44,41	Alcatel Alsthom 1	473,60	468	–1,18
–20,45	Alcatel Cable 1	598	595	–0,50
–12,48	Alspi 1	350	351	+0,29
–39,43	AGF-Ass.Gen.France	219	215,90	–1,42
–22,58	Axa 1	252,50	248	–1,78
–22,08	Bail Invest. 1	880	890	+1,14
–11,79	Bancaire (Cie) 1	530	516	–2,64
–28,18	Bque Colbert C2r	103	102	–0,97
–6,80	Bazar Hot. Ville 2	635	630	–0,79
–16,92	Berger (M) 2	1130	1080	–4,42
—	Bertrand Faure 2	505	—	—
–1,81	BIC 1	657	648	–1,37
+25,48	BIS 1	309,50	306	–1,13
–11,75	B.N.P. 1	260	253,70	–2,42
+13,66	Bollore Techno.1	412,30	403,50	–2,13
–11,57	Bongrain 1	2803	2795	–0,29
—	Bon Marche (Au) 1	792	—	—
–16,73	Bouygues 1	578	572	–1,04
–26,97	Canal + 1	822	815	–0,85

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
–11,75	Dassault-Aviation1	421,50	428	+1,54
–17,31	Dassault Electro 1	365	363	–0,55
+17,28	De Dietrich 1	2715	2660	–2,03
–18,72	Degremont 1	477	473	–0,84
+79,71	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	63	62	–1,59
+5,66	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	68	70	+2,94
–7,37	DMC (Dollfus Mi)1	354	349	–1,41
–1,23	Docks France 1	733	717	–2,18
+41,49	Dynaction 1	166,50	163	–2,10
–33,04	Eaux (Gle Des) 1	496,30	489,30	–1,41
+17,27	E.B.F 1	909	903	–0,66
+18,73	Ecco 1	650	644	–0,92
–19,98	Eiffage 1	944	944	—
–8,18	Elf Aquitaine 1	385,40	382,60	–0,73
–18,19	Eridania Beghin 1	763	742	–2,75
+2,39	Essilor Intl 1	727	728	+0,14
+4,03	Essilor Intl ADP 1	520	516	–0,77
–29,05	Esso 1	775	752	–2,97
–14,96	Eurafrance 1	1907	1862	–2,36
–42,70	Euro Disney 1	7,65	7,50	–1,96
+2,58	Euro RSCG W.W 1	610	595	–2,46
+1,69	Europe 1- 1	1701	1701	—
–58,24	Eurotunnel 1	19	18,85	–0,79
+6,43	Filipacchi Medias1	988	980	–0,83
–34,37	Finextel 1	104	105	+0,96

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (le ciel) 2	19,80	19,50
Cambodge	938	938
Carbone Lorraine 2	825	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	282	281,90
Centenaire Blanzy	320,10	326
Ceragen Holding	27	—
Champex (Ny)	19,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	382,50	388,50
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	358	360
Concorde-Ass Risq2	815	—
Gpe Valfond ex.CMP	20,35	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sovabail	410	—
Taittinger 1	2555	—
Tour Eiffel	279	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	323	330
Vicat 2	585	585
Virax	125	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M 1	1225	1202
Codetour	171	—
Creeks	145	—
Dauphin OTA	335	333
Devanlay 2	961	—
Labor.Dolisos	180	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	308	310
Finabail 2	148	148
Finacor 2	155,50	158
GLM S.A.	416	420
Gravograph	195	191
I.C.C. 2	183	182,50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sofco (Ly)	179,90	179,80
Sopra 2	306	309
TF1-1	534	534
Thermador Hold(Ly)	369,50	372,80
Unilog 2	286	281,30
Union Assur.Fdal	586	577
Viel et Cie #	213	213
Vilmorin et Cie/2	388	388

Sicav (sélection) 14 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elencieł D	123,48	119,88
Elicash	841514,34	841514,34 ◇
Emergence Poste D	103,67	100,65
Energia	372,75	355,85
Epargne	4337,28	4337,28
Eparcourt-Sicav	281,61	281,11
Epargne-Unie	1480,04	1443,94
Eufi Cash capi	9354,17	9354,17 ◆
Euroo Solidarité	1179,22	1167,54
Eurocic Leaders	1262,86	1228,08
Eurodyn	1434,14	1399,16

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblig. tres caté.	204,54	201,52
Oblicion	1592,52	1576,75
Oblisécurité Sicav	15511,55	15511,55
Oblitys D	510,26	502,72
Oraction	1602,08	1563
Pervalor	624,18	611,94
Plénitude D	152,77	148,32
Poste Croissance C	3226,33	3223,11
Poste Gestion C	39544,58	39544,58
Première Oblig. C	11595,58	11595,58
Première Oblig. D	10793,02	10787,63
Prévoy. Ecureuil	98,38	97,33

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valeref	31795,77	31779,88
Winterthur St-Honore	250,33	238,58

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2820	5,2110	4,95	5,50
Ecu	6,5320	6,5280	—	—
Allemagne (100 dm)	342,5400	342,6100	329	353
Belgique (100 F)	16,6455	16,6500	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,8500	305,8700	292	314
Italie (1000 lires)	3,3705	3,3805	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,3900	87,3500	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2675	8,2370	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3480	8,3100	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2410	2,2375	2	2,55
Suisse (100 f)	410,8900	412,7500	399	423
Suède (100 krs)	71,2800	71,2900	66	76
Norvège (100 k)	78,5800	78,5900	73	82
Autriche (100 sch)	48,6730	48,6780	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1200	4,1225	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9199	3,8557	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,2831	5,2984	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/10
Or fin (kilo en barre)	65500	64750
Or fin (en lingot)	66050	65200
Napoléon (20f)	380	375
Pièce Fr (10 f)	325	—
Pièce Suisse (20 f)	384	378
Pièce Latine (20 f)	382	379
Souverain	481	478
Pièce 20 dollars	2600	2660
Pièce 10 dollars	1280	1330
Pièce 5 dollars	750	—
Pièce 50 pesos	2480	2435
Pièce 10 florins	398	393

Matif (Marché à terme international de France)

14 octobre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 164 497			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	111,10	110,30	111,82
Précédent	111,18	110,42	111,96

CAC 40 A TERME — Volume : 22 932			
Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1940	1955	1955,50
Précédent	1967	1975	1984,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit detaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

A l'approche de l'hiver

M. Chirac renforce les dispositifs de secours aux sans-logis

Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé que la municipalité va accentuer son effort en faveur des sans-domicile-fixe, notamment en transformant des bureaux vides en logements.

« Paris entend relever le défi des grands froids. » C'est par cette formule que Jacques Chirac a commencé la longue intervention qu'il a consacrée, le 14 octobre, à l'Hôtel de Ville, à la politique municipale en faveur des plus démunis. Durant plus d'une demi-heure, devant les fonctionnaires de l'Etat, de nombreux représentants d'associations et la presse, il a analysé une situation qu'il juge *« sans précédent » :* la présence dans la capitale non plus de quelques clochards, mais de milliers d'hommes et de femmes *« qui n'ont plus ni travail, ni toit, ni amis, ni appuis »*. Puis il a énuméré les mesures qui seront prises pour les aider, non seulement à passer l'hiver, mais à se réinsérer dans la société, s'ils le veulent bien.

Le « SAMU social », créé il y a un an à la suggestion du docteur Emmanuelli et qui a déjà secouru plus de dix mille personnes, acquiert son autonomie en se transformant en groupement d'intérêt public. Ses moyens seront de 13,2 millions de francs, dont la moitié apportés par la Ville, le reste par une demi-douzaine d'autres organismes publics et privés. A partir du 15 novembre, son PC sera installé à l'hospice Saint-Michel, dans le douzième arrondissement, restauré au prix de 31,7 millions de francs. Il disposera de plus de quatre cent cinquante lits pour héberger des personnes qu'il ramassera chaque nuit. A cette occasion, M. Chirac a fait observer qu'*« une fois de plus »* Paris avait donné l'exemple puisque le gouvernement de M. Balladur vient de décider le financement de SAMU sociaux dans trente villes de France.

Pour héberger les SDF, la Ville et les associations caritatives ouvriront, dès les premiers froids, cinq cents lits d'hébergement supplémentaires, ce qui portera leur total à deux mille huit cents. Ils s'ajoutent aux quatre mille neuf cents lits qui, à Paris, restent disponibles toute l'année pour héberger les sans-logis. Parallèlement, le nombre des repas et des consultations médicales gratuits sera augmenté.

Le maire de Paris a souligné que l'on ne peut plus « répondre à l'urgence par l'urgence ». Pour que les exclus aient une chance de se réinsérer, il faut leur proposer un toit durable. La Ville va donc créer un fonds d'insertion logement doté de 40 millions de francs. Il sera utilisé pour transformer des bureaux vides en logements. Ceux-ci seront proposés *« à des personnes engagées dans une démarche d'insertion*, c'est-à-dire à celles qui ont encore le courage de faire un véritable effort pour s'en sortir. Seront également subventionnées les associations qui, dans le même but, retapent de vieux appartements ou d'anciens hôtels meublés. La Ville elle-même va ouvrir, d'ici au 15 novembre, une centaine de studios dits d'insertion. Enfin, constatant que les aides au logement ne suffisent plus pour que les bénéficiaires du RMI paient leur loyer, M. Chirac crée pour ceux-ci, dès 1995, une allocation complémentaire « Ville de Paris ». Son montant total (9 millions de francs) sera réparti par la caisse d'allocations familiales de la capitale.

M. A.-R.

La préfecture de Paris refuse d'enregistrer les « demandes d'attribution d'office »

Les défenseurs des SDF (sans domicile fixe) et des gens très mal logés ne pouvaient décemment pas attendre le cinquantenaire de l'ordonnance du 11 octobre 1945, promulguant l'attribution d'office d'appartements vides, pour organiser à cette occasion une manifestation publique : à l'approche de l'entrée en vigueur de la trêve hivernale (1er novembre-15 mars), les expulsions s'intensifient et, pour prendre le dernier exemple en date, neuf Algériens qui vivaient depuis des années dans un hôtel meublé de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) ont été contraints par la police de quitter les lieux, le 10 octobre, sans même qu'une solution de relogement soit proposée.

C'est pourquoi l'association Droit au logement (DAL) et le Comité des sans-logis (CDSL) avaient décidé de « marquer le coup » en célébrant, le 11 octobre, le quarante-neuvième anniversaire de l'ordonnance décrétée par le général de Gaulle, par l'appel à un rassemblement au métro Sully-Morland, dans le quatrième arrondissement, sur une esplanade proche de la préfecture de Paris. Plusieurs centaines de militants y ont pris part, dont plusieurs personnalités. Un long message de l'abbé Pierre a été diffusé, rappelant notamment que le ministre du logement, Hervé de Charette, avait récemment déclaré : *« Non seulement on doit mais encore on peut loger tous les Français. »* Selon les chiffres de l'INSEE, il y avait, en 1990, 309 000 logements vacants en Ile-de-France, dont 117 000 dans la capitale (1 895 000 dans l'ensemble de l'Hexagone).

Ce rassemblement avait surtout pour but de porter à la préfecture de Paris quelque huit cents demandes d'attribution d'office (concernant environ deux mille cinq cents personnes), signées par des SDF et des mal-logés et indiquant toutes un local vide appartenant à un propriétaire institutionnel : Etat, collectivités locales, entreprises nationalisées, sociétés immobilières, banques, compagnies d'assurances...

Une nouvelle catégorie de « surprioritaires »

Une délégation, conduite par Jean-Baptiste Eyraud, président de DAL, a bien été reçue par Jean-Louis Léger, directeur de cabinet du préfet Pierre Breuil, mais celui-ci a refusé, au grand désappointement des militants, d'enregistrer officiellement ces documents. Pour *« des questions de forme »*, a précisé M. Léger : d'une part, ces dossiers devaient être adressés *« au bureau de logement de la commune »* et, d'autre part, la préfecture n'a pas *« compétence »* pour en vérifier la validité. Or, lors d'une démarche similaire faite précédemment à la mairie de Paris, celle-ci avait renvoyé les demandeurs à la préfecture...

Cette attitude kafkaïenne d'instances officielles ne peut qu'inciter DAL et le CDSL, comme ils l'ont du reste annoncé, à entreprendre de nouveau ces actions spectaculaires dont ils ont maintenant la maîtrise. *« Le comportement des pouvoirs publics,* assurait Jean-Claude Amara, vice-président de DAL, *nous contraint à employer des moyens illégaux pour faire respecter la légalité »*, en l'occurrence l'ordonnance de 1945. Certes, ce texte n'a été réellement appliqué que pendant une quinzaine d'années (quarante-cinq mille attributions d'office entre 1946 et 1960 à Paris) ; ensuite, il est tombé peu *à peu en désuétude : il ne sub*siste aujourd'hui que sept logements réquisitionnés dans la capitale... Mais cette ordonnance n'en a pas moins été introduite dans le code de la construction et de l'habitat (chapitres L-641 et R-641) et donc approuvée par tous les gouvernements depuis quarante-neuf ans.

Cette impression que l'*« on se moque »* d'eux, ressentie par les défenseurs des déshérités du logement, ne peut qu'aggraver les différents contentieux qui existent entre eux et les pouvoirs publics. Déjà, le 29 septembre dernier, lors d'une entrevue avec une délégation de DAL – qui n'a donné lieu qu'au principe d'un nouveau rendez-vous –, Pierre Breuil a reconnu que la convention passée en octobre 1991 entre l'Etat (représenté par le préfet de la région Ile-de-France), la Fondation abbé Pierre et la SA HLM-Emmaüs n'avait pas été *« entièrement »* respectée. Elle prévoyait, en particulier, *« le relogement définitif, dans un délai de trois ans »*, des quatre-vingt-dix-neuf familles alors expulsées du quai de la Gare, dans le treizième arrondissement. Trente-huit familles demeurent encore dans ce que l'on appelle des « logements-passerelles » (habitat ancien voué à la rénovation ou à la démolition).

De même, pour ne citer que *des « affaires » ayant défrayé la* chronique, sept familles du 41, avenue René-Coty, dans le quatorzième arrondissement, *et* six autres du 35, rue des Partants, dans le vingtième, sont toujours logées dans des hôtels. Une pratique courante qui coûte très cher à l'Etat et à la Ville de Paris : 150 francs à 200 francs la nuit, et les familles nombreuses ont besoin de plusieurs chambres... On pourrait multiplier les exemples. D'autant qu'il s'ajoute actuellement une nouvelle catégorie de *« surprioritaires »*, qui repousse d'un cran tous les inscrits sur les listes d'attente des HLM : les Français qui fuient l'Algérie, comme le gouvernement les y incite et qu'il convient de loger d'urgence, pour des raisons à la fois politiques et humanitaires.

« Portes ouvertes » rue du Moulin-de-la-Pointe

Que va-t-il advenir, par ailleurs, des onze familles avec enfants, des onze couples et de la dizaine de personnes seules qui squattent depuis le 12 juillet dernier le 10, rue du Moulin-de-la-Pointe, dans le treizième arrondissement, où le CDSL a également installé son siège ? Tous les occupants ont entrepris de restaurer, grâce notamment à la fondation abbé Pierre, cet ancien et pittoresque relais de *cochers de fiacre, qu'une société* immobilière, COPRA (Constructeurs professionnels agréés), *nouveau propriétaire des lieux,* entend faire raser pour ériger des appartements de standing à 25 000 francs le mètre carré (*le Monde* du 28 juillet).

Ces squatters sont assignés en référé le 27 octobre et ils organisent, le 22 octobre de 15 h 30 à 20 heures, une journée « portes ouvertes », avec le soutien de nombreuses associations et personnalités, pour prendre l'opinion parisienne à témoin et demander que la Ville de Paris use, sur cet immeuble, de son droit de préemption.

On est aujourd'hui en présence d'une *« crise du logement avec des logements »*, note un rapport, très documenté, de DAL, établi par Philippe Chavance (*le Monde* du 27 septembre). Un rapport qui ne mentionne les petits propriétaires privés que pour souhaiter l'instauration d'*« une taxe d'inhabitation »* ou à l'inverse d'*« une prime à la mise en location »*. D'une façon générale, les associations de défense réclament que la loi de réquisition soit remise en vigueur à propos des immeubles laissés vides par les institutionnels déjà cités. Il y en aurait, selon DAL, au moins quatre-vingts à Paris et dans sa périphérie.

Cette « philosophie » des organisations de défense, c'est *encore le bon sens de l'abbé* Pierre qui l'a le mieux résumée dans le message du 11 octobre : *« Nous avons eu à squatter dans Paris,* a dit le fondateur des communautés Emmaüs, *des immeubles qui appartenaient à la SNCF, à EDF, etc. C'est par là qu'il faut commencer (...), par les organismes publics. Ça ne privera personne de rien et ça arrangera la France et les Français. »*

MICHEL CASTAING

Se plaçant en marge de la majorité chiraquienne

M. Mesmin (UDF-CDS) briguera la mairie du seizième arrondissement

Georges Mesmin, député UDF-CDS et conseiller de Paris, vient d'annoncer qu'en 1995 il briguera la mairie du seizième arrondissement à la tête d'une équipe « indépendante des partis politiques ». Cette initiative le place en marge de la majorité chiraquienne et inquiète celle-ci.

A soixante-huit ans, M. Mesmin ne perd ni la mémoire ni son mauvais caractère. Cet énarque, ancien inspecteur des finances, entré en politique il y a plus de trente ans aux côtés du démocrate-chrétien Jean Lecanuet, n'a pas digéré l'échec qu'il a subi aux élections municipales à Paris en 1989. Conseiller du seizième arrondissement depuis 1971, député de la moitié sud de l'arrondissement depuis 1973 et maire depuis 1983, il avait mené encore une fois la liste chiraquienne à la victoire. Ses électeurs des beaux quartiers lui avaient accordé 74 % de leurs suffrages dès le premier tour. Quelques jours plus tard, contre toute attente, le fauteuil de maire lui échappait pour revenir à un « gentleman » réservé et fortuné, le sénateur UDF Pierre-Christian Taittinger.

A l'occasion des municipales de 1995, M. Mesmin a décidé de reconquérir ce poste. Il y travaille depuis plusieurs mois, recherchant les déçus de ce qu'il appelle la *« mollesse »* du conseil d'arrondissement. En avril, il leur a dévoilé son plan : constituer une liste *« indépendante des partis politiques »* – elle s'appellera « Avenir de Paris » – qu'il conduira avec son assistant, le conseiller d'arrondissement Guy Flesselles. Seize personnes ont déjà accepté d'y figurer. Un comité de soutien s'est formé. On y remarque la présence de l'architecte Jean Balladur, cousin du premier ministre, et de Georges Alphandéry, père du ministre de l'économie.

Georges Mesmin a choisi quatre thèmes de campagne : rapprocher les élus des citoyens, introduire davantage de démocratie dans la vie locale, défendre un Paris à l'échelle humaine et faire *de l'élu local un médiateur plus* efficace. Cette dernière idée consiste à demander aux conseillers parisiens de se rendre utiles en servant d'intermédiaires entre les habitants et l'ensemble des services publics, y compris ceux de l'Etat. Bien qu'il penche lui-même pour Edouard Balladur, M. Mesmin assure que chacun de ses colistiers restera libre de ses sympathies personnelles, notamment au cours de la campagne présidentielle.

Jacques Dominati est embarrassé

La fronde du député du seizième suscite des réactions diverses. Directement menacé, puisqu'il a l'intention de briguer un nouveau mandat, M. Taittinger, le maire actuel, souhaite que celui qui refuse de lui serrer la main depuis cinq ans soit exclu du groupe « Paris Liberté », l'aile UDF de la majorité chiraquienne. Jacques Dominati, président du groupe, est fort embarrassé et il préférerait que M. Mesmin donne sa démission, comme l'a déjà fait, il y a quelques mois, Alain Dumait, élu du deuxième arrondissement (*le Monde* du 1er juin). Jean Tibéri, premier adjoint de Jacques Chirac, note que l'élu du seizième a été jusqu'ici totalement solidaire de la politique municipale. Il espère que son initiative est *« un moment d'égarement »*.

La situation pourrait se dénouer rapidement. M. Mesmin ne cache pas qu'à l'instar de M. Dumait, il est en désaccord avec le budget de la Ville. Son attitude lors du débat sur les orientations budgétaires, lundi 17 octobre, devait être déterminante. Une simple abstention de sa part ne lèverait pas toutes les ambiguïtés et la constitution d'une liste autonome serait une fissure dans la majorité.

MARC AMBROISE-RENDU

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

COMA. *Film français de Denys Granier-Deferre :* Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉLITS FLAGRANTS. *Film français de Raymond Depardon :* Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

LES GENS DE LA RIZIÈRE. *Film franco-cambodgien de Rithy Panh, v.o. :* Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE LANCE-PIERRES. *Film suédois d'Ake Sandgren, v.o. :* Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MANGEUR DE LUNE. *Film français de Dai Sijie :* Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUE LIES. *Film américain de James Cameron, v.o. :* Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

REPÈRES

ANNIVERSAIRE
Paris rend hommage à Dreyfus

Entouré des représentants de la communauté juive, au premier rang desquels Jean Kahn, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), Jacques Chirac, maire de Paris, a présidé, dimanche 16 octobre, une brève cérémonie saluant le transfert des Tuileries au square Pierre-Lafue, dans le sixième arrondissement de Paris, de la statue de Tim à l'effigie du capitaine Dreyfus. L'avant-veille, en présence de Bernard Pons, député de Paris et président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, une plaque avait été dévoilée sur un immeuble du dix-septième arrondissement, dernier domicile du capitaine Dreyfus. Dimanche, le CRIF organisait, à l'auditorium du Louvre, un colloque sur l'affaire Dreyfus. Lundi, à la mairie du onzième arrondissement, Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, devait inaugurer avec Alain Devaquet, député (RPR) de Paris, ancien ministre et maire de l'arrondissement, une exposition intitulée « Une tragédie de la Belle Epoque : l'affaire Dreyfus ». Cette manifestation durera jusqu'au 30 novembre.

JUSTICE
Le tribunal pour enfants de Bobigny manque d'effectifs

Entre cent cinquante et deux cents professionnels de la protection de l'enfance ont dénoncé, mercredi 12 octobre, au cours *d'une réunion organisée au tribu*nal pour enfants de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, à l'initiative de son président, Jean-Pierre Rosenczveig, le manque d'effectif de ce tribunal, *« qui fonctionne avec 30 % de magistrats et de greffiers en moins »*. A l'issue de cette réunion, à laquelle participaient aussi plusieurs élus du département, une délégation a demandé à être reçue au ministère de la justice lundi 17 octobre. Le président du tribunal a insisté sur l'engorgement provoqué par ce manque d'effectifs, rappelant qu'*« environ deux cents mesures sont en attente d'exécution »* et que chaque magistrat *« est responsable d'un millier de dossiers, quand la moyenne nationale est de six cent dix »*. *« Le véritable problème, c'est de savoir si l'on veut nous donner les moyens d'organiser une réponse judiciaire satisfaisante à la délinquance juvénile et aux problèmes de la jeunesse dans ce département particulièrement difficile »*, a-t-il déclaré.

HAUTS-DE-SEINE
Un hypermarché formera cent vingt jeunes en difficulté

Une convention a été signée, le 12 octobre, entre Bernard Monginet, préfet des Hauts-de-Seine, et l'hypermarché Auchan de La Défense. Elle permettra à cent vingt jeunes en difficultés de suivre une formation, qui sera prise en charge par le groupe Auchan et la délégation à la formation professionnelle. Cette convention porte sur cinq ans. Considérés comme stagiaires en formation professionnelle, les jeunes seront rémunérés par l'Etat sur la base de 2 200 francs par mois minimum. A l'issue de chaque formation, d'une durée de six mois, dans l'entreprise, ils pourront être embauchés par la chaîne d'hypermarchés. La convention s'inscrit dans le cadre de l'accord national conclu le 15 décembre 1993 entre Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville et le groupe Auchan.

هكذا من الاصل

LUNDI 17 OCTOBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Deux justiciers dans la ville.
Dame de cœur, de Gérard Marx.
22.25 Série : Columbo.
Meurtre à l'ancienne, de Robert Douglas.
23.45 F1 Magazine.
Grand Prix d'Europe à Jerez.
0.20 Sport : Football.
Présentation de la 3e journée de la Ligue des champions.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.05).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Richard Gotainer, Danièle Delorme.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Epées de diamant.
De Denys de La Patellière.
22.40 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Enfants, parents : qui est le boss ? 1. Le Credo des parents.
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
Invitée : Micheline Dax.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : le sang.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
L'Ecriture ou la Vie, de Jorge Semprun.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma :
La Femme d'à côté. ■■■
Film français de François Truffaut (1981).
22.35 *Météo et Journal.*
23.10 Cinéma : L'homme qui aimait les femmes. ■■
Film français de François Truffaut (1976).
1.05 Court métrage : Les Mistons.
Court métrage français de François Truffaut (1957).

CANAL +

13.35 Téléfilm :
La Vengeance au cœur.
De Bradford May.
15.05 Magazine :
Télés dimanche (rediff.).
16.00 Magazine : Courants d'airs.
Estelle à Budapest.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Fortress. ■
Film américain de Stuart Gordon (1992).
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jacques Higelin.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Portraits volés. ■■
Film français de Serge Toubiana et Michel Pascal (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma :
La Nuit américaine. ■■■
Film français de François Truffaut (1973).
0.00 Cinéma : La Peau douce. ■■
Film français de François Truffaut (1964).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Varsovie, le prix de la liberté.
De Stanislaw Krzeminski et Ryszard Jaworski (rediff.).
18.30 Magazine : Snark.
Skatalan Logicoforbism ; Jadziu, le téléphone ! ; Bande-annonce ; Low : Entre deux sœurs (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Baby, it's you.
2. Marcher, de Leanne Klein et David Hickmann.
19.55 Documentaire :
Des plantes et des hommes.
2. L'arbre de vie, l'arbre de mort : une histoire de l'if, de Jean-Marie Pelt.
L'histoire des médicaments par un conteur-né !
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma :
Le Décalogue 5,
Tu ne tueras point. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1987) (v.o.).
21.40 Cinéma :
Le Décalogue 6,
Tu ne seras pas luxurieux. ■■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988) (v.o.).
22.40 ▶ *Magazine : Macadam.*
The Soul of Stax, musique au cœur de Memphis, de Philip Priestley.
23.40 Magazine : Lire et relire.
De Pierre Dumayet et Robert Bober. Peter Handke et Georges-Arthur Goldschmidt.
0.40 Court métrage : Court-circuit.
Le Trieur, de Stephan Puchner *(10 min).*

M 6

13.30 Série : Deux flics à Miami.
14.40 Magazine : Allô Cauet.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.35 Série : Croc-Blanc.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Mode 6 (et à 1.00).
Chanel, Romeo Gigli, Valentino.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : FX2, effets très spéciaux. □
Film américain de Richard Franklin (1991).
22.45 Cinéma :
Capricorne One. ■
Film américain de Peter Hyams (1978).
0.50 Six minutes première heure.
1.05 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Lucky Peterson.
2.00 Rediffusions.
Culture pub ; Culture rock (La saga) ; Harley Davidson ; Airlift rodéo ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le Rythme et la raison.
La musique des bougnats. 1. Une mosaïque de pays, un patchwork de musiques.
20.30 Le Grand Débat. L'Islam en France. Avec Martine Gozlan, Gilles Kepel, Jamel-Eddine Bencheikh et Bruno Etienne.
21.30 Fiction. Avignon 94 : La Seine, de Raymond Roussel (1).
22.40 Accès direct.
Gérard Garouste, peintre.
0.05 Du jour au lendemain.
Alain Mérot (la Peinture française au dix-septième siècle).
0.50 Coda. Les Allumées de Nantes (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 10 octobre au Théâtre de l'Athénée) : *Passacaglia l'eroica, de Falconieri* ; Torna, deh torna, Non ha'l ciel, de Caccini ; Fantasia en ré, de Jenkins ; Aun que mas vuele la fama, de Duron ; Ay corazon amante, Trompicavalas amor, de Hidalgo ; Sonnerie de Sainte-Geneviève du Mont, de Marais ; Su la cetra amorosa, de Merula ; Canciones extravagantes a tre, de Rodriguez de Hita ; Despues de pasar mil anos, de Castel, par l'Ensemble Hespèrion XX, dir. et basse de viole, Jordi Savall.
22.35 Soliste. Par Denise Bahous. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Quatuor à cordes nº 15 en ré mineur, de Mozart ; Sonate pour clarinette et piano en fa mineur op. 120, de Brahms ; An die Musik D 547, de Schubert.
0.05 *Les Fantaisies du voyageur.* Par Caroline Bourgine. Musique d'Orient. Hassein El Masry (Egypte), Narendra Bataju (Inde).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Sourcils

Aux jeunes femmes modernes lassées de leur reflet, certaines officines proposent aujourd'hui des conseils en « relookage ». *Coiffure, maquillage*, démarche, postures : comment devenir une autre ? Entre autres reportages sur la « dictature de la beauté», « Capital », le magazine économique de M 6, nous livrait les secrets de cette nouvelle activité. Un chasseur de têtes vint ensuite confirmer qu'il valait mieux, si l'on postulait à un emploi dans la banque, ne pas se présenter avec un tee-shirt Mickey et des chaussettes blanches. En l'écoutant, on ne pouvait s'empêcher de contempler les sourcils du présentateur de « Capital », Emmanuel Chain. Des sourcils broussailleux, indisciplinés, se rejoignant au sommet du nez. Emmanuel Chain, se demandait-on, ne devrait-il pas suivre les conseils du chasseur de têtes, et se faire lui aussi « relooker » ? Mais non. C'étaient bien les sourcils de la situation. Véritable acte de rébellion contre l'ordre télévisuel qui exige des présentateurs mâles une pilosité faciale uniformisée (sourcils épilés, sommet du crâne garni), ils disaient assez que « Capital », comme son présentateur, ne sera jamais tout à fait conforme.

Ces sourcils semblaient nous garantir que « Capital » ne s'aplatira pas, à l'instar de la *plupart des spectacles télévisés* d'aujourd'hui, devant le règne des objets et des images. Qu'il aura toujours à cœur d'aller gratter derrière les apparences. Au sein de la télévision commerciale, « Capital » semblait ainsi promettre de conserver une certaine distance par rapport à ses sujets, qui sont aussi les maîtres de la chaîne : *crèmes de beauté, pilules* bronzantes et clubs de remise en forme. Une certaine distance : pas davantage, mais c'est déjà beaucoup.

Après le chasseur de têtes, le top model Eva Herzigova vint s'asseoir en face de Chain. Mais l'homme aux sourcils avait résolu de ne pas s'adresser au « mythe du top model ». Se jeter aux genoux de « la star d'aujourd'hui », comme Anne Sinclair et Nicolas Sarkozy quelques heures plus tôt face à l'autre top model Naomi Campbell, eût été le comble du conformisme. En Herzigova, Chain ne voulut donc considérer que *le témoin* de son enquête : est-il exact que vous êtes « serrée » dans le soutien-gorge miracle dont vous assurez la promotion ? La malheureuse tenta quelques échappatoires, avant de convenir que oui, en effet, l'accessoire en question la serrait parfois légèrement – un examen attentif des photographies permettait d'ailleurs à chacun d'aboutir à la même conclusion.

Emission après émission, Emmanuel Chain, qui n'a certes pas envie de jeter des grenades sur la société de consommation, se contente d'éclairer les petits calculs inavouables de ses *concepteurs* de l'ombre. Dans le contexte du moment, cela suffit à faire de « Capital » une des rares oasis de distance, d'intelligence et de plaisir de nos soirées.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 18 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Club mini Zig-Zag.
Alfred J. Kwak.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Haine et passions.
9.45 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show
(et à 1.30).
20.00 Journal, Tiercé et La Minute hippique.
20.40 Sport : Football.
Coupe d'Europe de l'UEFA, 16e de finale, match aller, en direct de Sion (Suisse) : FC Sion contre Olympique de Marseille ; à 21.30, Mi-temps et Météo ; à 21.45, 2e mi-temps.
22.40 Les Films dans les salles.
22.45 Cinéma : Echec et Mort. □
Film américain de Bruce Malmuth (1989). Avec Steven Seagal, Kelly Le Brock, Bill Sadler.
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Magazine : Reportages.
Journal d'un curé de campagne (rediff.).
2.05 TF 1 nuit (et à 3.05, 4.05, 4.40).
2.15 Feuilleton : Cités à la dérive (4e épisode).
3.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.10).
Drôles de bêtes, Drôles de gens ; Tronçais : l'arbre et la forêt.
4.15 Documentaire : l'Aventure des plantes.
La guerre ou la paix.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
Thème : les Halles de Rungis.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.15).
12.20 Jeu : Combien tu paries ? (et à 4.40).
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé, en direct de Deauville.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15).
Emission présentée par Pascal Sevran. Beaux soirs de Vienne.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.15).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Annie Cordy, Gérard Klein, Cris Campion.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Le Grand Blond avec une chaussure noire. ■
Film français d'Yves Robert (1972). Avec Pierre Richard, Mireille Darc, Bernard Blier.
22.30 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. *Enfants, parents : qui est le* boss ? 2. Les enfants à la barre.
23.45 Journal, Journal des courses et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Thème : les SDF. Invités : Albert Jacquard, généticien et spécialiste des populations ; Michel Houellebecq *(Extension du domaine de la lutte)* ; Dominique Schnapper *(l'Epreuve du chômage)*. Musique : Jacques Higelin.
1.20 Magazine : Studio Gabriel. (2e partie, rediff.).
1.50 Documentaire : Vive la France.
Le Triangle vertueux.
2.40 Documentaire : Urti.
Capitales nº 3 : Budapest la jeune.
3.45 Dessin animé (et à 5.10).
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar.
Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : les Sept Boules de cristal.
8.25 Continentales.
Euro hebdo : l'Allemagne ; A 8.30, Zak, magazine de la WDR ; A 8.55, Rough Guide to the Americas ; A 9.00, Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas ; A 9.20, Eurokiosque.
9.40 Magazine : Génération 3.
Chronique de l'Affaire Dreyfus (1894-1899) : la Raison d'Etat, de Pierre Sorlin. A 10.10, Semaine thématique : La drogue. 2. S'en sortir. Invité : professeur Claude Olievenstein.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Michel Roux.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : les petites plaquettes.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Neuvième Jour, d'Hervé Bazin.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Jeu : Cluedo.
Présenté par Christian Morin avec Marie-Ange Nardy, Andréa Ferréol, André Pousse, Bernez Menez, Marie-Pierre Casey, David Brécourt, Carole Santoni.
22.10 Météo et Journal.
22.40 Documentaire :
Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. Le nouvel ennemi, d'Alain Nahum, Bertrand Figuier et Serge Le Péron. 2. Un nouveau spectre hante l'Europe.
La lutte contre la grande délinquance financière.
23.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.15 Musique : Cadran lunaire.
Concerto pour trois violons et orchestre, de Bach, par l'Orchestre philharmonique du ministère de la culture de Russie, *dir. : Guenadi Rojdestvenski* ; sol. : Yehudi Menuhin, Igor et Valery Oïstrakh, violons (30 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.14).
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
X-Men.
7.55 Magazine :
Télés dimanche (rediff.).
8.55 Cinéma :
La Femme nue et Satan. ■
Film allemand de Victor Trivas (1959). Avec Michel Simon, *Horst Frank, Christiane* Maybach.
10.27 Flash d'informations.
10.29 Surprises (et à 17.45).
10.40 Téléfilm : Dette de sang.
De Stuart Gordon, avec Keith Carradine, Kim Greist.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
Présenté par Michel Field.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma :
Portraits volés. ■■
Film français de Serge Toubiana et Michel Pascal (1992). Avec Fanny Ardant, Gérard Depardieu, Claude Chabrol.
Montage d'entretiens, de commentaires, d'extraits de films autour de Truffaut.
15.05 Cinéma : Un bon flic. □
Film américain de Heywood Gould (1992). Avec Michael Keaton, Rene Russo, Anthony Lapaglia.
Une dégoulinade de bons sentiments.
16.45 Sport : Football.
Katowice-Bordeaux. Match de 2e tour aller de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 17.00 coup d'envoi.
19.00 Sport : Football.
Admira Wacker-Cannes. Match de 2e tour aller de la Coupe de l'UEFA, en direct.
21.00 Téléfilm :
La Véritable Histoire de Cathy Mahone.
De Richard Colla, avec Mariel Hemingway, Clancy Brown.
Un couple désuni, la femme est américaine, le mari jordanien, se dispute leur fillette.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Sport : Football.
Nantes-Kamychine. Match de 2e tour aller de la Coupe de l'UEFA, en différé.
0.15 Cinéma :
Les Blancs ne savent pas sauter. ■
Film américain de Ron Shelton (1992). Avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Rosie Perez (v.o.).
Comédie bien ficelée qui prend parti contre le racisme.
2.10 Cinéma :
Les Amies de cœur. ■
Film italien de Michele Placido (1992). Avec Asia Argento, Carlotta Natoli, Claudia Pandolfi (v.o., 105 min).
Drame sociologique inspiré par des événements réels.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma :
Le Chemin du paradis. ■
Film allemand de Wilhelm Thiele (rediff.).
18.30 Documentaire : Baby, it's you.
2. Marcher (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
Les Maîtres espions.
3. L'espion du chancelier, de Guido Knopp et Luiz Becker.
Günter Guillaume, un des conseillers de Willy Brandt, travaillait pour les services secrets de l'ex-Allemagne de l'Est.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. *Retour à l'élitisme. Les traditions étudiantes en Europe.* Schulpforta, l'élitisme à l'allemande ; Navarra, l'université des jésuites à Pampelune ; Arts et métiers, le temps d'un bizutage. Invités : Marguerite Gentzbittel, proviseur du lycée Fénelon ; Bernhard Bueb, proviseur du lycée du château de Salem.
21.45 Soirée thématique :
François Rabelais.
21.50 Téléfilm :
Faictz ce que vouldras.
De Marco Ferreri. Avec Nor Eddin Abboud, Jezabelle Amato, Claude Antonini.
Un film non pas sur Rabelais mais un film dans l'œuvre, qui se veut démesuré, avec festin et opulentes créatures.
22.45 Documentaire :
François Rabelais,
le prince des altérés
(1494 ?-1553).
De Jean-Dominique de La Rochefoucauld.
23.40 ▶ Magazine :
Lire, c'est vivre.
Rabelais-sur-Seine-Saint-Denis, de Pierre Dumayet, avec Claude Gaignebet (65 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.00, 5.50).
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Deux flics à Miami.
14.30 Magazine : Allô Cauet.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.35 Série : Croc-Blanc.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.50 Sport :
Le Mondial de l'automobile.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
Les loups.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
Joyeux anniversaire, docteur Quinn. Rite d'initiation. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Téléfilm :
Une enfance meurtrie.
De Gilbert Cates, avec John Shea, Pam Dawber.
Les élèves d'un jardin d'enfants sont victimes d'abus sexuels.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Capital.
2.00 Rediffusions.
Culture pub : Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; La Mémoire du peuple noir (L'aventure américaine) ; Portrait des passions françaises (Le désir) ; Fax'O : La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Les Chemins de la musique.
La musique des bougnats. 2. Des bricoleurs de génie : L'invention de la cabrette.
20.30 Archipel science.
21.32 Le Roman comme quête de soi.
Avec Michel del Castillo, Rene de Ceccatty, Yann Queffelec et Jean Rouaud.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Mille et une voix. 1. Pharaon d'hier et d'aujourd'hui.
0.05 Du jour au lendemain.
Guy Deleury (le Gardien du Gange).
0.50 Coda.
Les Allumées de Nantes (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 17 octobre à Radio-France) : Sonate pour piano, de Stravinsky ; Six Lieder op. 2, d'Eisler ; Sonate pour alto seul, de Zimmermann ; Structures pour deux pianos, de Boulez ; Hiranyaloka, de Stroppa ; Allenberg Lieder op. 4, de Berg ; Par-delà, de Levinas ; Grande fugue, de Beethoven (transcription de Gielen), par l'Orchestre du Sudwestfunk Baden-Baden, dir. Michael Gielen.
22.35 Soliste. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Duo pour harpe et pianoforte en fa majeur op. 29, de Woelfl ; Sextuor à cordes nº 1 en si bemol majeur op. 18, Liebestreue op. 3, de Brahms.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Le tout-corruption

IL se pourrait bien qu'ils n'entendent rien, ne voient rien, ne comprennent rien. Ou que, tétanisés, ils fassent comme si. Tout à leurs projets d'avenir, les hommes politiques français vivent dangereusement. Comme s'ils n'avaient pas pris l'exacte mesure de cette lame de fond judiciaire qui submerge l'opinion. En une semaine féroce, un ex-ministre se retrouve en prison, un autre en congé de gouvernement. C'est assez pour troubler le pays.

Et il l'est, profondément. Il suffit d'écouter. C'est un peu comme si la corruption, ou ce permanent soupçon qui taraude les esprits, avait fini par corrompre l'espoir et la raison. Les conversations ne portent plus que sur cela : corruption ici, corruption là, corruption à tous les niveaux et partout. Corruption à gauche, corruption à droite. Les marchés publics, corruption. Le bâtiment, corruption. L'équipement, corruption. La pollution, corruption. Les banques et leurs passifs, corruption. La télévision, les médias, corruption. La santé, le sang, corruption. La Bourse, corruption. Même les îlots directionnels, corruption. D'ailleurs, *« vous savez comment les ingénieurs des ponts les surnomment en argot de métier ? Les pots-de-vin. »*

Et ainsi de suite. Nous voici, c'est lassant et inquiétant, au régime imposé du tout-corruption, fils naturel du tout-Etat. Vous dînez, et surgit inévitablement la tirade sur les hôtels de département, de région, vaisseaux amiraux, dans l'imaginaire commun, de la dépense excessive, de la surfacturation, du luxe et des marbres inutiles, du bien et du denier publics gaspillés, des impôts vendangés.

Tous pourris ? Non pis, tout pourri. Tout serait pourri au royaume de France, au grand règne du veau d'or. Bien sûr, ce n'est pas vrai. Mais ce qui est vrai, c'est que des tas de gens le croient ou feignent de le croire. Ils s'installent dans une épidémie de cynisme-citoyen, presque dans un système d'auto-défense contre les nouvelles du front : Ah ! celui-là aussi ? décidément !

On exagère ? On voudrait bien. Tant chacun se doute désormais que ce climat délétère n'annonce pas que des lendemains radieux. Les juges peuvent enfin, et il faut s'en féliciter, faire leur métier. Moins d'ailleurs dans une liberté octroyée que conquise par quelques pionniers. Ils vont, donc, ponctuer la campagne présidentielle. Ils continueront à soulever les pierres, à débusquer les lièvres, à écrire des chapitres entiers de la saga des affaires.

L'étape est nécessaire. Elle est le prix à payer pour l'assainissement, la dépollution du système par la générale des juges. L'entreprise n'ira pas sans risques, mais il faut admettre par principe que la démocratie a tout à y gagner.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

L'appel du président Aristide à la réconciliation des Haïtiens

Alors que le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher estime que le retour du président haïtien sert d'avertissement aux auteurs potentiels de coups d'Etat sur le continent américain, le discours d'apaisement que Jean-Bertrand Aristide a prononcé, samedi 15 octobre à Port-au-Prince, n'a pas suscité de ferveur particulière parmi la population. Dimanche, une simple rumeur a provoqué la colère de milliers de manifestants sur la place du palais présidentiel *(page 8)*.

POLITIQUE

M. Chevènement hostile à la candidature de M. Delors

Au cours d'un congrès extraordinaire réuni à Belfort samedi 15 et dimanche 16 octobre, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a qualifié Jacques Delors de *« candidat de la démocratie chrétienne allemande »*. Le mouvement hésite néanmoins à présenter son propre candidat à l'élection présidentielle *(page 12)*.

SOCIÉTÉ

La Journée mondiale du refus de la misère

Trois cents personnes, issues des familles les plus pauvres de la planète, devaient être reçues, lundi 17 octobre, par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, à New-York, siège de l'organisation. C'est la première fois que des représentants du quart-monde sont officiellement invités à s'exprimer à cette tribune depuis la création de cette journée en 1987. A Paris, un rassemblement est prevu à l'appel de l'association ATD-Quart monde sur l'esplanade du Trocadéro, en présence d'Edouard Balladur *(pages 14 et 15)*.

CULTURE

La culture égyptienne sous la pression intégriste

Le festival des Allumées s'ouvre à Nantes, lundi 17 octobre, et rend hommage à la création cairote, trois jours après l'attentat contre le prix Nobel de littérature 1991, Naguib Mahfouz. Assaillie par les intégristes, la culture égyptienne a pu survivre grâce à la force de ses traditions littéraire, cinématographique et musicale *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Faiblesse du dollar et fermeté du franc face au deutschemark

Au lendemain de la victoire du chancelier Kohl aux élections législatives allemandes, le billet vert a atteint son plus bas niveau depuis deux ans face au deutschemark sur les marchés de change, lundi 17 octobre. Le franc, en revanche, a bien résisté. Ce mouvement de balancier a contredit l'hypothèse d'une envolée de la devise allemande *(page 22)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Violence chaude éruptive ou violence froide feutrée : les administrations ou les entreprises peuvent être le théâtre de scènes destabilisatrices, voire traumatisantes, pour leur personnel. Les salariés, soumis à une pression excessive, éprouvent les effets d'un stress grandissant. Les relations commerciales entre firmes sont aussi à l'origine de tensions et de conflits parfois violents.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté dimanche 16-lundi 17 octobre 1994 a été tiré à 558.284 exemplaires.

Décidée par M. Douste-Blazy

Une étude sur les risques de cancer liés aux stimulations ovariennes va être rapidement menée en France

Confiée à l'unité 292 de l'INSERM, une étude nationale sur les risques de cancer liés aux stimulations ovariennes va très prochainement être lancée en France. Ce travail, mené à la demande de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a pour objectif de déterminer si le recours aux stimulations hormonales de l'ovulation augmente ou *non les risques de cancer de* l'ovaire. On estime aujourd'hui, en France, à plus de 50 000 le nombre de femmes chez lesquelles ces stimulations hormonales sont prescrites.

Si l'hypothèse d'un lien entre le nombre cumulé des ovulations et le risque de cancer de l'ovaire date de plus de vingt ans, les études épidémiologiques sur ce thème demeurent fragmentaires et souvent critiquables. Cette situation est d'autant plus curieuse que la fréquence du recours aux médicaments hormonaux inducteurs de l'ovulation n'a cessé de croître depuis une quinzaine d'années, une croissance amplifiée par le développement massif des pratiques d'assistance médicale à la procréation.

En théorie et de manière schématique, le risque de survenue de cancer ovarien serait lié aux « traumatismes cellulaires » qu'impliquent les mécanismes de l'ovulation, traumatismes dont le nombre augmente dès lors qu'on parvient, par voie médicamenteuse, à multiplier artificiellement le nombre de ces ovulations.

Le traitement de la stérilité féminine conduisit les médecins à avoir recours, il y a une vingtaine d'années, aux premiers inducteurs de l'ovulation, produits qui, en modifiant certains équilibres hormonaux de l'organisme féminin, permettaient parfois de rétablir une ovulation régulière et donc de faciliter l'obtention d'une fécondation puis d'une grossesse. Avec le développement brutal, à partir des années 80, de la fécondation *in vitro*, d'autres inducteurs furent utilisés pour provoquer des « hyperovulations » (afin d'augmenter les taux de succès des fécondations *in vitro*, tout en réduisant le nombre de prélèvements des ovocytes chez la femme). Plusieurs dizaines de milliers de femmes ont d'ores et déjà été ainsi « hormonalement » stimulées dans le cadre d'un protocole de fécondation *in vitro*.

En France, les premières observations cliniques, *a priori* inquiétantes, ont été faites en 1990 par l'équipe du professeur Patrice Lopès (CHU de Nantes). La même année, un article d'Alice S. Whitmore (université Stanford, Californie), publié dans *The American Journal of Epidemiology*, souleva une vive émotion. Elle concluait que le risque de cancer de l'ovaire serait multiplié par 2,8 chez les femmes traitées pour infertilité. Ce travail fut vivement contesté, compte tenu des biais méthodologiques qu'il comportait.

Publiées dans ces colonnes (*le Monde* du 10 juin 1993), ces différentes données alimentèrent un vif débat chez les professionnels et les industriels concernés, un consensus se dégageant pour dire qu'*« on ne pouvait rien dire »*. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé publique, prit l'affaire très au sérieux. Dans une déclaration au *Monde*, il proposait notamment *« la mise en œuvre, le plus rapidement possible, d'études épidémiologiques (...). Cette affaire est caractéristique de l'absence de politique de santé publique dans notre pays. Nous devons absolument mettre en place un système de veille et d'alarme. Dix ans après l'introduction en France de ce nouveau type de pratiques médicales, il n'est pas normal que l'on n'ait pas mis en œuvre une étude de suivi de ces femmes »*.

Un registre quasi exhaustif

Il y a quelques mois, le Conseil national de l'ordre des médecins, dans un rapport confidentiel (*le Monde* du 5 juillet), puis le Comité national d'éthique (*le Monde* du 7 juillet) soulignaient les risques liés à l'usage extensif des pratiques stimulant la fonction ovarienne. Aujourd'hui, avec le concours de l'Agence du médicament et de la direction générale de la santé, une étude épidémiologique nationale va – enfin – être lancée. Cela est d'autant plus opportun qu'une étude américaine, publiée dans *The New England Journal of Medicine*, vient une nouvelle fois souligner l'existence d'un risque accru de cancer de l'ovaire chez les femmes ayant subi des inductions de l'ovulation (1). A partir d'une étude rétrospective menée sur près de 4 000 femmes médicalement suivies pour infertilité, les auteurs concluent à une augmentation notable du risque de cancer de l'ovaire associé à l'usage prolongé du clomiphène (ou Clomid) des laboratoires Marion Merrell Dow, l'un des principaux médicaments utilisés dans ce domaine. Pour autant, cette étude ne permet pas de savoir si l'augmentation du risque de cancer ovarien est liée à l'infertilité féminine ou aux inducteurs de l'ovulation utilisés contre cet état.

L'étude française, confiée à l'unité 292 de l'INSERM (docteurs Alfred Spira, Jacques de Mouzon), devrait rapidement permettre de conclure. *« Une étude prospective classique était beaucoup trop lourde et trop longue,* nous explique Jacques de Mouzon. *Ainsi, pour évaluer un simple doublement du risque, il aurait fallu étudier au total 40 000 femmes durant dix ans ou 30 000 durant quinze ans. Nous avons opté pour une autre méthode. Grâce à une collaboration étroite entre les spécialistes d'anatomo-pathologie, nous allons établir un registre quasi exhaustif des cancers de l'ovaire qui seront diagnostiqués durant l'année 1995. Nous interrogerons ensuite les femmes concernées par cette pathologie sur l'ensemble des médicaments contraceptifs ou hormonaux qu'elles ont pris durant les vingt dernières années. »*

« Ce travail a pour moi une importance toute particulière. S'il y a un risque de cancer, qu'on le sache et qu'on le dise, déclare Philippe Douste-Blazy au *Monde*. *Je ne connais pour ma part qu'une seule éthique médicale, celle de l'évaluation scientifique de ce que l'on fait. En toute hypothèse, j'estime que dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation on ne peut accepter l'actuelle fuite en avant sans procéder à des évaluations précises. »*

JEAN-YVES NAU

(1) *« Ovarian Tumors in a Cohort of Infertile Women », The New England Journal of Medicine*, 1994 : 331 : 771-6. Le débat a également été relancé, il y a quelques jours outre-Atlantique, par l'action de Liz Tiberis, rédactrice en chef du *Harper's Bazaar*, victime d'un cancer de l'ovaire après avoir été traitée, il y a quinze ans, par des inducteurs de l'ovulation.

Accédant au rang de « puissance spatiale »

L'Inde lance un satellite de 870 kilos

L'Inde a réussi, samedi 15 octobre, le lancement d'un satellite d'observation de la Terre de 870 kilos. Cet engin de fabrication indienne a été placé sur orbite polaire à 817 kilomètres d'altitude par le PSLV (Polar Satellite Launch Vehicle), la plus puissante des fusées indiennes, lancé du centre spatial de Sriharikota (sud du pays). Il s'agissait du deuxième tir de ce lanceur de quatre étages et 280 tonnes. Le premier, effectué l'an dernier, s'était soldé par un échec (*le Monde* du 22 septembre 1993).

Le lancement de samedi marque l'entrée de l'Inde dans le club fermé des « puissances spatiales », aux cotés des Etats-Unis, de la Russie, de l'Europe, de la Chine et du Japon. Pour aborder le marché mondial, l'Inde devra cependant réussir la mise en service du GSLV (Geostationary Satellite Launch Vehicle), une fusée encore plus puissante capable de lancer des satellites de communications commerciaux jusqu'à 2,5 tonnes.

La levée du contentieux sur la frontière et sur l'eau

Le projet de traité de paix entre Israël et la Jordanie est conclu

Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et son homologue jordanien ont paraphé, lundi 17 octobre, en fin de matinée à Amman, le projet de traité de paix entre leurs deux pays, a annoncé la radio israélienne. Un compromis a pu être trouvé après de longues heures de négociations, dans la nuit de dimanche à lundi, sur le contentieux qui opposait les deux parties sur le tracé de leur frontière commune et le partage des ressources en eau.

« Nous sommes parvenus à un compromis sur les questions de l'eau et du tracé de la frontière. L'atmosphère des discussions a été excellente et il y a eu une très bonne coopération, a indiqué Shimon Sheves, directeur de M. Rabin, à la radio militaire. *Des choses très importantes ont été obtenues pour la poursuite du processus de paix (...). Nous disposerons d'un traité formidable avec notre voisin à l'est du Jourdain. »*

Accompagné par le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le chef d'état-major, le général Ehud Barak, M. Rabin s'était rendu, dimanche, à Amman – la deuxième fois en cinq jours – pour s'entretenir avec le roi Hussein, et y avait passé la nuit avec sa délégation.

Ce traité de paix devrait être le deuxième conclu par Israël avec un pays arabe. Le premier l'avait été, en mars 1979, avec l'Egypte. – *(AFP, Reuter.)*

AZERBAÏDJAN : arrestation de deux ministres. – Les autorités azerbaïdjanaises ont arrêté le ministre de l'agriculture et l'ancien ministre de la sécurité, accusés d'avoir participé au putsch avorté contre le président Gueïdar Aliev le 4 octobre, a rapporté, dimanche 16 octobre, l'agence Touran. La semaine dernière, le Parlement de Bakou avait déjà levé l'immunité de l'ancien premier ministre, Sourat Gousseinov, l'instigateur de la rébellion, en fuite depuis sa destitution. – *(AFP.)*

Le Monde

Livres de gestion



La gestion donne lieu chaque année à la publication d'une grande quantité d'ouvrages. Pour aider les lecteurs à s'y retrouver, une première sélection de livres de gestion et de stratégie générale.

page VI

Chronologie : septembre 1994



L'actualité économique de septembre est – déjà – dominée par les « affaires » – Botton, Noir, Tapie, Longuet, Pineau-Valencienne –, où se retrouvent chefs d'entreprise, hommes politiques et... journalistes.

page VIII

Lettre de Paris



L'arbitrage prospère quand l'Etat est faible, souligne Philippe Simonnot. Ce pourrait être le cas aujourd'hui, où les parties exécutent la décision rendue par l'arbitre de meilleur gré que la sentence de la justice.

page IX

L'ECONOMIE

BULLETIN

Le « pire des mondes »

IBM est malade. En deux ans, la nouvelle direction a déjà *supprimé* 90 000 emplois, un quart du total, en multipliant les offres de départs volontaires. Mais ces techniques « douces » ont des limites. Pour continuer à réduire massivement ses coûts et ses effectifs, Big Blue va aujourd'hui jusqu'à l'absurde : à partir de cinquante ans, l'« IBM man » pourra toucher 70 % de son salaire pour travailler à mi-temps, en attendant la *préretraite*... à cinquante-trois ans !
Un jusqu'au-boutisme coûteux. En termes financiers. Mais surtout en *termes humains. Car, dans* les tours de verre, les bureaux sont devenus des déserts, et le paradis des cadres un enfer. Les jeunes – et rares – nouveaux embauchés s'évanouissent d'épuisement. Les quinquagénaires rasent les murs, presque honteux *d'être encore là. Personne* d'ailleurs n'ose plus leur demander leur âge, de peur de paraître malveillant. Les autres, la majorité, font le dos rond, en espérant tenir les quelques années qui leur ouvriront le droit aux fameuses « mesures d'âge ». Car personne ne voit où s'arrêtera la purge, et il reste « encore » 225 000 « IBM men » dans le monde, avec une moyenne d'âge de quarante-quatre ans...
Big Blue a longtemps été un modèle. Parangon du groupe moderne et bien géré, où l'on entrait à vie, prêt à tout sacrifier en échange d'une garantie de carrière digne de l'administration. Est-ce aujourd'hui une exception, géant *victime de son* engourdissement et promis à la déchéance ?
Ou n'est-ce pas, au contraire, un nouveau modèle de gestion ? Car le « cas » IBM n'est pas unique. La « reconfiguration » (« reengineering »), nouvelle marotte du management qui permet non plus de réduire mais carrément de diviser par deux ou trois les effectifs, commence à faire des ravages dans les *bureaux et les états-majors*. Le « meilleur des mondes », qu'incarnait l'IBM ancienne manière, mettait ses hommes dans un moule. Le « pire des mondes », offert par l'IBM d'aujourd'hui, les casse. A cinquante ans. Demain peut-être quarante-cinq. Avec des conséquences sociales qu'on ne mesure pas encore.

Véronique Maurus

LA MULTINATIONALE ANGLO-NÉERLANDAISE CHANGE DE STRATÉGIE

Unilever chez les nouveaux riches



La multinationale aux mille marques (Omo, Lipton, Rexona, Boursin, Miko, Signal, etc.) engage une nouvelle stratégie. Bloquée sur ses marchés traditionnels (Etats-Unis, Europe), elle part à la conquête de marchés émergents – Amérique latine, Chine – et de nouveaux secteurs : produits d'hygiène-beauté, crèmes glacées. Le géant anglo-néerlandais a les moyens : il a engrangé 11 milliards de francs de bénéfices en 1993.

Lire les articles d'Alain Franco page IV

À CÔTÉS

Naf Naf avale le café Costes

Le rendez-vous branché des années 80 vient d'être racheté par le groupe d'habillement Naf Naf. Tout un symbole

LE café Costes est mort... vive Naf Naf ! Vitrine emblématique des années 80, le café Costes, si bien situé au cœur de Paris, à l'angle des rues Berger et Saint-Denis, a *définitivement fermé ses portes* le 10 octobre au soir. Discrètement, sans discours ni flonflon. A peine quelques coupes de champagne... Décoré par Philippe Starck, le rendez-vous branché des années fric et frime n'aura donc pas résisté plus de dix ans à la « *clochardisation du quartier* », pour reprendre la formule de son patron-fondateur, Jean-Louis Costes... et aux espèces sonnantes et trébuchantes de Naf Naf, qui a racheté le fonds de commerce pour une somme qui serait de l'ordre de 25 millions de francs.

D'ici quelques semaines, les étals de vêtements auront donc remplacé les percolateurs : simple substitution d'un commerce à un autre, pourrait-on dire, si l'affaire n'était à ce point symptomatique de la dégradation du premier arrondissement de Paris.

Philippe Baverel

Lire la suite page V

ASIE

La redoutable croissance du Vietnam

Les motocyclettes envahissent les routes, les projets de construction se multiplient, l'inflation semble maîtrisée, mais les risques d'un développement accéléré apparaissent déjà

HANOÏ
de notre envoyé spécial

AU Vietnam, pays de 74 millions d'habitants, dont *le revenu par tête est encore évalué à moins de 1 400 francs par* an, trois cent mille motocyclettes ont envahi les routes en 1993. Même les familles qui n'affichent que 300 à 400 francs par mois de revenus cumulés parviennent à s'équiper d'une télévision en couleur (prix : 1 000 francs) ou, parfois, d'une motocyclette, le modèle le plus prisé (« Dream II », une Honda de 100 centimètres cubes) coûtant plus de 10 000 francs. Entre-temps, le ministre de l'industrie lourde a annoncé que, pour suivre le boom de la construction, l'objectif était de décupler d'ici à l'an 2000 une production de ciment évaluée à 300 000 tonnes cette année.

REBATIR • Afin de moderniser les aéroports vétustes du pays pour leur permettre d'accueillir dix à quinze millions de passagers au tournant du siècle, des plans d'aménagement avancent des chiffres mirobolants : 2,5 milliards de dollars pour Noï Baï (l'aéroport de Hanoï), 1,8 milliard pour Tân-Son-Nhât (celui de Hô-Chi-Minh-Ville) et, plus modestement, 200 millions pour Da-Nang (centre du pays).

Même si les financements sont loin d'être acquis, ceux qui veulent rebâtir ce pays ruiné par un demi-siècle de guerres accumulent les projets, tandis que les paysans du delta du Mékong, anticipant de nouvelles rentrées d'argent, puisent dans leurs bas de laine pour s'offrir, sans attendre, un appareil de vidéo-karaoké d'un montant de 20 000 francs.

Le Vietnam est un pays où, faute de confiance dans un système bancaire archaïque, l'équivalent de 3 milliards de dollars dorment encore aujourd'hui, en or et en billets verts, à la campagne comme en ville, sous les nattes dont on recouvre les bat-flanc pour, indifféremment, y manger ou y dormir.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite et nos informations page VII

FINANCE

Banque sans guichet : le pour et le contre

A grand renfort de publicité, Paribas vient de lancer la Banque directe, établissement sans guichet. Argument avancé : moins cher. A vérifier.

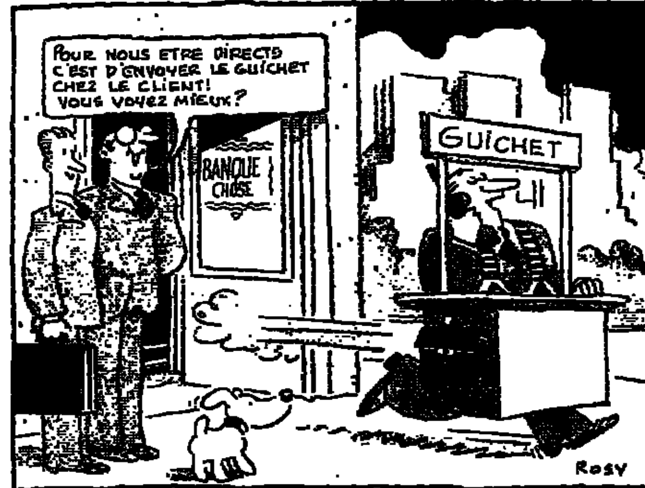
EN novembre, Barclays Bank, première banque britannique, lancera un service de banque directe par téléphone appelé « Barclaycall ». En s'installant sur ce créneau, la première banque anglaise veut directement rivaliser avec Midland Bank, troisième groupe bancaire britannique, dont la filiale « First Direct » opère outre-Manche depuis bientôt cinq ans.

L'expérience britannique n'est pas la seule : depuis le mois d'avril 1990, le groupe de distribution allemand Quelle, fort de son expérience en vente par correspondance, occupe déjà ce segment du métier de banquier. En Espagne, le Banco directo, filiale d'Argentaria, opère depuis quatre ans, et au Portugal, Banco 7, filiale du Banco Commercial Portugues s'essaie à cette discipline depuis six mois.

Et la France dans tout cela ? Depuis le mois de septembre, et après une période de rodage de plus de huit mois, s'est lancée la Banque directe. Cet établissement est une filiale à 95 % de la Compagnie bancaire et à 5 % du Crédit du Nord (tous deux du groupe Paribas).

Sans être un nouveau métier bancaire, la banque directe mérite quelques éclaircissements. Sa première caractéristique est l'absence totale de réseau, donc de guichets. Les relations que désormais, si vous le souhaitez, vous nouerez avec votre banquier, ne seront que téléphoniques et épistolaires. Dans les banques ordinaires, on peut certes traiter quelques opérations simples par téléphone, telles qu'une commande de chéquiers, un virement, une autorisation de découvert, etc., à condition de confirmer par courrier. Mais ces contacts ne sont possibles qu'aux heures de bureau. Avec la Banque directe, les opérations peuvent être réalisées 24 heures sur 24, 6 jours sur 7.

Cette facilité n'est pas le seul argument avancé par l'établissement promoteur, d'autant que la plupart des banques offrent déjà des services par Minitel équivalents. Mais l'absence de guichets se traduit par une diminution des coûts d'exploitation qui peut être repercutée sur les tarifs des principaux services bancaires. Ainsi, les opérations telles que le virement permanent (service facturé moins de 10 francs dans un réseau traditionnel), le virement occasionnel avec relevé d'identité bancaire (facturé entre 15 et 20 francs) ainsi que la mise à disposition d'une carte bleue internationale à débit immédiat (entre 150 et 180 francs) sont totalement gratuites.



Le chèque de banque – opération facturée aux alentours de 70 francs – ne vous coûtera que 50 francs. L'opposition sur chèque ou sur carte sera aussi facturée 50 francs contre une somme comprise entre 60 et 90 francs dans les banques à réseaux. Seule La Poste est en mesure, sur certaines prestations, d'offrir des coûts comparables, voire moindres, comme pour le rejet d'un chèque sans provision.

GRATUITÉ ● De même, en matière de gestion des titres, certaines prestations sont gratuites : la commission fixe sur chaque ordre par exemple. D'autres sont intéressantes si on les compare aux tarifs habituellement pratiqués, notamment la commission sur les transactions ou le droit de garde annuel proportionnel à la valeur du portefeuille. Mais on ne saurait être compétitif sur tout : le droit de garde minimum par ligne est de 50 francs ; le minimum perçu par opération pour un achat ou une vente de titre en Bourse est de 115 francs, l'un des plus chers de la place.

Tous les crédits de la Banque directe ont un point commun (à l'exception notable de l'immobilier) : les frais de dossier sont gratuits. Les taux pratiqués sont généralement situés dans la moyenne, voire dans le haut de la fourchette.

La Banque directe française sera-t-elle en mesure de séduire un public aussi nombreux que ses consœurs anglo-saxonnes ? First Direct a conquis 350 000 clients en quatre ans. Cortal, autre filiale de la Compagnie bancaire qui fonctionne sans réseau (mais sur un créneau plus haut de gamme) a fidélisé 150 000 clients en dix ans.

Peu de chiffres sont pour l'instant disponibles auprès de l'établissement promoteur. Selon Claude Gasné, directrice générale de la Banque directe, les débuts sont très encourageants puisque environ 30 000 personnes ont pris contact avec la banque les dix premiers jours. Celle-ci ne redoute pas de concurrence dans l'immédiat : elle n'est pas sur le créneau des banques à réseaux et l'expérience des banques étrangères est trop récente pour qu'elles songent à l'internationaliser.

Reste l'aspect social. Bernard Auberger, président de la Banque directe, estime qu'il *« faut de l'audace pour créer des emplois dans le secteur bancaire »* (il en revendique 50). La fédération nationale CGT des personnels des secteurs financiers, pour sa part, condamne *« unanimement »* l'initiative, s'interrogeant sur son opportunité économique : à quel besoin de clientèle peut-on répondre à 3 heures du matin ?

François Bostnavaron

HUMEUR ● par Josée Doyère

Les avantages du vice...

AU moment où s'ouvrait à Paris la conférence mondiale sur le tabac, lundi 10 octobre, un économiste privait les ennemis de l'herbe à Nicot d'un argument de poids, celui du coût pour la collectivité de cette sale et nocive habitude.

On est bien d'accord : le tabac tue. La cigarette viendrait à bout d'un fumeur sur deux si on en croit des chercheurs britanniques.

Mais, jusqu'ici, je croyais qu'en plus les pétuneurs impénitents nous coûtaient à tous une fortune : cancers divers et variés, maladies respiratoires et cardio-vasculaires, tous ces irresponsables lentement suicidaires creusaient, en même temps que leur tombe, le gouffre de la Sécu.

Il paraît qu'on a tout faux. Un éminent économiste, le professeur Jean-Jacques Rosa, de Sciences-Po, vient de publier une étude très documentée où il démontre que les fumeurs, *« loin de constituer un fardeau pour la collectivité, contribuent par leurs transferts à augmenter le niveau de vie des non-fumeurs »*.

Bien sûr, tant qu'ils sont en vie, les surcoûts médicaux dus à leur vice coûtent bon an mal an plus de 26,5 milliards de francs, mais... ils claquent beaucoup plus vite que les autres et on n'a pas à leur payer de retraite : six ans d'éconocroques en moyenne pour la Sécu, années durant lesquelles on n'a pas à les soigner. Pour les non-fumeurs, les cotisations sont allégées ! Et puis les taxes sur le tabac rapportent un max. En tout, économies sur les retraites et rentrées fiscales, ça fait quand même le doux total de près de 45 milliards de francs qui tombent ou qui restent dans les caisses de l'Etat !

Certes, mourant plus tôt que les autres, les fumeurs paient moins d'impôt sur le revenu, et il leur arrive de flanquer le feu à leur domicile, par imprudence...

Tout bien compté, grâce aux fumeurs, les caisses de l'Etat sont bénéficiaires de... plus de 18 milliards de francs.

Et notre économiste de conclure froidement que *« la consommation d'alcool ou de tabac, tout comme celle de livres ou de cinéma, ne peut qu'être laissée à l'appréciation individuelle et ne comporte pas de coût social »*.

Ouais ! Et la santé publique, dans tout ça ? Ce n'est pas le problème. S'il ne s'agit que de fric, la logique devrait pousser plus loin, pour restaurer les équilibres budgétaires toujours branlants.

Tout en continuant (par souci de moralité et de protection des individus) à tenter de décourager les jeunes de fumer et de s'alcooliser à mort (bien que l'étude en question n'ait pas porté sur le coût de l'alcoolisme), on pourrait très bien, pour accroître la rentabilité objective des retraités accros de la cibiche et du godet, faciliter leurs vices, en leur offrant gratis et à gogo paquets de sèches et bouteilles de gnôle... Ils débarrasseraient le plancher encore plus vite, devenant de plus en plus rentables...

Le raisonnement est parfaitement cynique, et ne peut relever que de l'humour le plus noir. Méfions-nous pourtant, car la tendance existe : des médecins, outre-Manche, n'ont-ils pas refusé de soigner un fumeur impénitent ?

On imagine ses dérives possibles, si cette attitude se généralisait. Cela fait froid dans le dos. ■

LA COTE DES MOTS

Liquide

« Avoir du liquide sur soi », *« payer en liquide »*, *« de l'argent liquide »*, voilà des expressions usuelles, courantes. Pourtant, est-on bien sûr de savoir pourquoi l'on emploie ainsi le mot *liquide* ? Alors que le liquide « qui coule, ou tend à couler » vient du latin *liquidus* et est apparu chez nous au XIIIe siècle, le *liquide* financier, lui, a été noté à partir du tout début du XVIe siècle. Il... découle, lui, de l'italien *liquido*.

Furetière, dans son dictionnaire, exposait donc que *liquide « se dit figurément en choses morales, et surtout au palais, des biens et effets qui sont clairs et sans contestation, sans dette ni procès. Cet homme a du bien, mais il n'est pas liquide. Toutes dettes et charges payées, il a de revenu clair et liquide tant. [...] »*

La filiation avec le *liquido* italien, qui s'applique à ce qui est clair et limpide, est en effet très claire : *payer en liquide*, c'est payer avec un argent « clair », sans contestation, qui existe réellement, que l'on peut voir. La confiance n'étant pas la même à l'égard des « papiers », clairs comme... du jus de chique !

En 1686, l'édit du roi pour le règlement des imprimeurs et libraires rappelait, le 21 août, une sentence du 14 octobre 1662 contre *« Etienne Mirault, marchand libraire à Paris, qui avait deux boutiques, l'une en la rue des Mathurins et l'autre en la rue de la Harpe, lequel fut condamné aux dépens* [à] *liquidez à trente-deux sols parisis et à fermer l'une des deux* [...] ». C'est-à-dire à « liquider » – à « clarifier » – ses biens, en payant ses dettes grâce au liquide obtenu en vendant une partie de ces mêmes biens...

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'ordre mécanicien

Hervé Sérieyx tend un miroir aux institutions, aux entreprises, aux syndicats pour qu'ils contemplent leurs rides

L'EFFET GULLIVER
d'Hervé Sérieyx
Calmann-Lévy,
250 pages, 140 F.

LE rabâchage est une force. On ne s'en est jamais si bien rendu compte qu'en lisant le dernier livre d'Hervé Sérieyx. Il a rassemblé des thèmes qui ne cessent de mûrir depuis les premières réflexions de Michel Crozier sur *la Société bloquée*, il y a plus de vingt ans. Ce refrain lancinant finit par donner le tournis au lecteur et à le pousser à de plus en plus d'exigence sur la recherche de points d'ancrage. A mesure que les faits « tueurs d'avenir » s'entassent, on sent que bientôt il ne sera plus possible aux responsables de parler sans déclencher un immense éclat de rire, dernier défoulement avant d'autres éclats...

Pourquoi *l'Effet Gulliver*, titre choisi par Hervé Sérieyx ? Parce que le héros de Swift est toujours décalé dans les mondes de géants ou de nains qu'il traverse. Il subit mille affronts pour avoir chéri trop longtemps ses propres certitudes. La suffisance des « élites » n'est-elle pas le péché fondamental, la racine du « mal français »? Notre auteur n'a qu'à se baisser pour ramasser les exemples. Alors que la société ressemble à un kaléidoscope, que les idéologies se fondent, que l'espace devient « multidimensionnel », que l'emploi éclate, que les savoirs explosent, la pensée dominante refuse de reconnaître la complexité. C'est la théorie de *« l'immobilité immobilisante »*, le théorème dit de Poulidor : *« Plus tu pédales moins vite, moins tu avances davantage. »*

Malgré toutes les mises en garde, l'ordre mécanicien continue à produire des dégâts dans de nombreux secteurs. On privilégie toujours la gestion sur la stratégie, les principes d'un monde révolu sur les solutions nouvelles. C'est vrai pour nombre d'entreprises qui pratiquent le *« management-panique »*, qui *« décrètent »* à coups de licenciements à tout va pour atteindre un *« productivisme imbécile »*. L'alpha et l'oméga de la politique économique, c'est la désinflation compétitive. Nul ne se plaindra qu'on ait pu juguler l'inflation et retrouver un franc solide, mais *« il y a beaucoup plus de choses sous le soleil »* que dans la philosophie du gouvernement.

LES « ZAQUIS » ● La défense des *« zaquis »*, comme dit Hervé Sérieyx, suprême objectif du syndicalisme français, montre également son conservatisme. Sans doute les dirigeants tiennent des discours sur l'emploi, mais on sait qu'ils s'intéressent beaucoup plus aux salariés qu'aux chômeurs. *« Les syndicats (...) ont gagné en notoriété ce qu'ils ont perdu en dynamisme vital »*, écrit notre auteur. Les grandes écoles passent également un mauvais moment sous sa plume : *« Il s'agit moins de développer des personnes que de rendre des individus conformes (...), de normaliser des cerveaux, afin de les ajuster convenablement à une organisation prédéterminée. »*

Après bien d'autres, Hervé Sérieyx s'en prend à l'Etat tentaculaire, sans ajouter beaucoup plus qu'une formule : *« l'Etat Obélix »*. Son analyse de la *« solidarité bureaucratique »* est plus originale. Il l'oppose aux solidarités de proximité, à celles actives entre personnes. *« Ce système n'a plus les moyens de payer ses coûts et ne dispose pas d'une légitimité suffisante pour proposer sa remise en cause. »* Si on ajoute à cette litanie des maux bien connue la *« panne politique »* d'aujourd'hui et celle de l'Europe, la tentation de la ciguë devient forte.

Hervé Sérieyx n'entend cependant pas laisser le lecteur sur ce tableau des abîmes. Il n'a pas la prétention de fournir toute la panoplie du redressement mais seulement *« quelques conseils pour routes glissantes »*. D'abord celui-ci : substituer le *« regard complexe »* à l'action-réflexe. Ce qui veut dire : promouvoir l'intégration des savoirs sur toute la chaîne de l'éducation ; diversifier les recrutements, lors de la constitution d'équipes chargées d'animer toute forme d'organisation ; multiplier les grands débats nationaux contradictoires et interactifs sur les problèmes de société.

Avec raison, notre auteur fait grand cas du « rapport Gandois », document préparatoire pour le XIe plan intitulé « La France : le choix de la performance globale », qui supposait au fond que chacune des organisations composant notre tissu socio-économique dépasse son propre égoïsme, sa mentalité de clocher, son réseau d'influences, sa chasse gardée, mais conjugue la liberté de manœuvre et le partenariat, pour pratiquer, selon les mots d'Edgar Morin, *« la concurrence et la concourance »*.

Daniel Olivennes écrivait dans un document préparé pour la Fondation Saint-Simon : *« En France, avant d'être un problème, le chômage est une solution. » « Il voulait dire par là*, poursuit Hervé Sérieys, *qu'une sorte de consensus national existe pour que le partage des revenus s'opère au moyen d'une protection sociale élevée des sans-emploi, ce qui achète leur silence et permet de ne rien remettre en cause. Le retour au plein emploi est un mirage mais non la société de pleine activité. »* Air connu peut-être, mais qui oblige à favoriser une volonté d'innovation permanente, à multiplier des expériences très prometteuses décrites par notre auteur. Hervé Sérieyx ne se résigne pas. Il trépigne. Que sa colère soit communicative.

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

LE RISQUE DE LA TECHNOLOGIE ET LA DÉMOCRATIE
Rapport du collège de la prévention des risques technologiques, sous la direction de Jean-Jacques Salomon,
La Documentation française,
158 pages, 85 F.

Gérard Renon, qui vient de disparaître prématurément, avait été nommé en 1989 secrétaire d'Etat chargé des risques technologiques et naturels majeurs. Il avait aussitôt installé un collège de douze membres (il en a aujourd'hui dix-huit) pour alerter et conseiller le gouvernement à ce sujet. Publié aujourd'hui, le premier rapport de cette institution, rattachée à Matignon, offre un bilan de ses nombreux avis, sur des sujets aussi divers que la gestion des déchets nucléaires, le transport des marchandises, la consommation, les biotechnologies, etc.

Le grand public portera sans doute plus d'attention aux leçons tirées par Paul Gardent, le premier président du collège, de ces cinq ans d'existence : difficultés à atteindre les médias et à s'informer auprès des administrations et des entreprises, nécessité de répondre à la question du « risque acceptable », de se consacrer de préférence à des sujets qui comportent *« des aspects humains et politiques au sens large »*. C'est sur la transparence de l'institution qu'insiste Jean-Jacques Salomon. Cette revendication repose sur deux phénomènes : la complexité des systèmes techniques et le sentiment des individus d'être exclus du contrôle démocratique de leur gestion. Il souligne avec courage qu'il faut secouer *« les mammouths des réseaux de mégatechnologie, oligopoles publics ou privés »*.

P. D.

LES RESSORTS DE L'ACTION
Freud et la conduite des entreprises
d'Abraham Zaleznik
InterEditions,
296 pages, 235 F.

Ce livre est d'abord une synthèse sur Freud et son œuvre. Les trois quarts de l'ouvrage exposent simplement la théorie de l'inconscient, celle des névroses, le développement psychosexuel, les mécanismes de défense. L'économiste curieux y trouvera une confirmation du concept de rationalité, analysé ici dans la sphère du « moi » en termes de coût-bénéfice. Ne serait-ce que pour en finir avec le faux dilemme rationalité-irrationalité, le livre est à lire. L'existence de l'inconscient ne peut remettre en question l'axiomatique des choix fondant la science économique.

Les trois derniers chapitres correspondent mieux au titre et concernent la psychologie des groupes, les organisations, le leadership et la mythologie d'entreprise. Existe-t-il deux psychologies, une pour les individus, une pour les groupes, ou l'une est-elle dérivée de l'autre ? Bien que nuancée, la réponse de l'auteur est conforme à celle de Freud : le modèle applicable aux individus vaut pour les groupes. De nombreuses études de cas commentées permettent d'analyser les échecs de commandement, de délégation ou de coordination. Le chapitre sur la mythologie d'entreprise, particulièrement intéressant, nous convainc des causes de l'échec de l'industrie automobile américaine. Le tempérament sanguin des entrepreneurs ou les *animals spirits* chers à Keynes perdent donc ici de leur mystère : n'est-ce point la démarche scientifique ?

B. Ma.

AGENDA

MARDI 18 OCTOBRE. Paris : BTP : Augmentation de 10 % du capital du groupe Bouygues.

JEUDI 20 OCTOBRE. Paris : Journée d'action nationale des maîtres auxiliaires à l'appel de plusieurs syndicats de l'enseignement.
Opération Marketon 94 : 9 000 chômeurs vont frapper aux portes des entreprises dans plus de quarante villes de France.

SAMEDI 22 OCTOBRE. Paris : Lancement de l'opération « Initiatives pour l'emploi des jeunes » par M. Giraud, en présence de MM. Balladur, Séguin, Trichet et Viannet.

هكذا من الأصل

PERSPECTIVES

LE RETOUR EN GRÂCE DU LIBAN

Beyrouth en chantier

La transformation du centre de Beyrouth a commencé. A en juger par le rythme du déblaiement de la place des Canons, les travaux vont être rondement menés

BEYROUTH
de notre correspondant

LA reconstruction de Beyrouth, de son centre-ville plus exactement, a commencé : le 22 septembre, quatre ans après la fin de la guerre et vingt ans après son déclenchement, le président libanais a posé la première pierre du gigantesque chantier qui doit durer un quart de siècle. Inauguration symbolique au demeurant, car depuis deux mois les équipes du BTP sont à pied d'œuvre. A vrai dire, jusqu'à présent, on détruit plutôt qu'on ne construit dans le centre de Beyrouth. Pour que surgisse, à la place des ruines de la place des Canons, une gigantesque esplanade, piquée çà et là de bâtisses isolées, survivantes d'une autre époque, tel l'immeuble en pierre jaune début de siècle du journal *l'Orient*, le cinéma Opéra ou l'Hôtel Royal, seuls rescapés à la lisière de ce qui fut les vieux souks, il a fallu que 130 immeubles disparaissent.

Et ce n'est pas tout, car pour faire place nette devant le Beyrouth du futur, 594 immeubles au total sont voués à être rasés, irrécupérables ou frappés d'alignement par le plan d'aménagement. Au total, seuls 289 immeubles sont appelés à survivre et à devenir, rénovés, le lien entre hier et demain.

La reconstruction du centre de Beyrouth paraît donc irréversiblement engagée. S'il faut en juger par le rythme de déblaiement de la place des Canons et son aménagement provisoire, les travaux vont être menés à la hussarde.

> **La reconstruction des souks devrait démarrer en 1995 et se terminer deux ans plus tard**

La restauration des bâtiments conservés doit être entreprise d'ici à novembre 1994 et terminée en deux ans, soit fin 1996. Les travaux de génie civil (eau, électricité, téléphone, égouts, tunnels), adjugés à une société libanaise, débuteront également en novembre. Ils doivent durer quatre ans, mais il est question de ramener le délai à deux ans et demi. Les travaux de la digue maritime devraient démarrer en mai 1995. L'appel d'offres est déja prêt et plusieurs sociétés étrangères, dont deux françaises, sont sur les rangs. La reconstruction des souks devrait démarrer aussi en 1995 et se terminer deux ans plus tard.

En attendant, le grand vide – cette immense esplanade déblayée, nivelée et asphaltée en deux mois – glace même les adeptes du projet. Pour que cet espace succède aux bâtiments éventrés, pantelants, labourés par la mitraille, du centre de Beyrouth, deux ou trois immeubles ont été détruits chaque jour, la plupart par implosion, dans un fracas qui a fait trembler les vitres des quartiers périphériques et recouvert la ville de poussière. Et cela continue puisqu'il reste 464 immeubles à enlever, même si un ralentissement est observé, dû pour partie à la résistance des squatters de la zone de Bab-Edriss appuyés par les islamistes du Hezbollah. La progression fut et demeure fascinante pour les vieux Beyrouthins : ils sont nombreux à se rendre quotidiennement sur l'immense chantier pour garder dans leur mémoire les images de cette transformation à la fois traumatisante et rédemptrice.

Lucien George

La manne des investisseurs

Le succès de l'emprunt en euro-obligations lancé par le gouvernement libanais témoigne que le pays a retrouvé la confiance des milieux financiers internationaux

LONDRES
correspondance

L'INTÉRÊT que suscite auprès des investisseurs institutionnels l'émission par le gouvernement libanais d'un emprunt en euro-obligations – premier du genre dans le monde arabe – souligne le retour en faveur du Liban.

A l'origine, l'objectif de cette euro-émission en dollars, destinée à financer les travaux du centre de Beyrouth, était de recueillir 150 millions de dollars. Mais à la lumière de l'engouement des souscripteurs – des investisseurs spécialisés, les « *hedge funds* », dont celui de George Soros, ainsi que les milieux d'affaires du Golfe et de la diaspora libanaise –, le montant de l'opération est passé à 300 millions de dollars, puis, pense-t-on, à 400 millions de dollars.

Diversifier les sources de financement de la reconstruction de la capitale et faciliter l'accès des entreprises libanaises aux marchés internationaux des capitaux : tel est le souhait du premier ministre, Rafic Hariri. Cette émission doit permettre de bâtir un périphérique autour de Beyrouth et de construire des logements en province.

Le formidable accueil de la communauté financière s'explique par le succès de la souscription de 650 millions de dollars, lancée par la société Solidere, formée pour la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, dont le résultat avait dépassé toutes les espérances. Plus de 300 millions de dollars avaient été rendus aux souscripteurs malchanceux, très désireux, à la première occasion, d'être associés aux projets de rénovation. *« Les analystes de risques considèrent désormais le Liban comme un excellent investissement, ce qui n'est pas le cas de l'Afrique du Sud ou du Brésil, dont on parle pourtant davantage.*

« L'actuel gouvernement inspire confiance. Même aux pires heures de la guerre civile, Beyrouth a toujours respecté ses engagements financiers à l'égard des créditeurs », déclare un banquier londonien, très au fait de l'évolution du marché obligataire. Et de souligner que la dette libanaise ne s'élève qu'à 310 millions de dollars, alors que les réserves de change atteignent 7 milliards de dollars, dont la moitié en or.

Le projet du gouvernement libanais de demander une notation internationale aux agences Standard et Poor's et Moody's dès 1995 ainsi que le lancement d'une nouvelle compagnie aérienne, British Mediterranean Airways, reliant plusieurs grandes villes européennes à Beyrouth, témoignent du retour à la confiance.

ETATS-UNIS • Numéro un incontesté sur le marché des euro-obligations en dollars, la banque d'affaires américaine Merrill Lynch a obtenu la responsabilité de cette émission (Paribas est le co-leader). L'actuel gouverneur de la banque centrale, Riad Salame, est lui-même un ancien de cet établissement new-yorkais.

Si, aux yeux des banquiers anglo-saxons, le premier ministre du Liban passe plutôt pour un homme *« ayant une certaine sensibilité vis-à-vis de la France »*, il se doit d'entretenir des relations privilégiées avec les Etats-Unis, véritable cheville du processus de paix au Proche-Orient. Depuis la signature de l'accord israélo-palestinien, les banques américaines font preuve d'un grand dynamisme dans la région : Morgan Stanley est par exemple chargé de la distribution de l'aide internationale à la nouvelle entité Gaza-Jéricho.

Marc Roche

Point de vue

Un montage innovant

Le montage financier imaginé pour la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, associant les anciens propriétaires et locataires des lieux à de nouveaux investisseurs, constitue une innovation. Il permet à l'Etat de garder le contrôle de l'opération sans débourser un sou.

par JEAN-PAUL LEBAS (*)

LE démarrage des travaux de reconstruction du centre-ville de Beyrouth marque le terme d'un processus financier très innovant. Dès la fin des hostilités, le Parlement est saisi d'un projet de loi visant à la création d'une société privée qui serait chargée de reconstruire les 110 hectares du centre historique de Beyrouth. Cette loi est votée en décembre 1991 par le Parlement libanais et constitue la base législative de l'édifice. Les années 1992 et 1993 ont été consacrées à la mise au point du schéma directeur d'urbanisme, à l'évaluation des quelque 120 000 droits immobiliers recensés dans le centre-ville, à la préparation de la constitution de la Société foncière (aujourd'hui connue sous le nom de Solidere) ainsi qu'à la recherche auprès des investisseurs des 4 milliards de francs de fonds propres en numéraire nécessaires au financement de l'opération.

Le projet repose sur une idée similaire à celle qui a donné lieu, en France, à la création des Associations foncières urbaines (AFU) : il s'agit d'associer financièrement les détenteurs de biens immobiliers du centre-ville de Beyrouth à la reconstruction de leur quartier. L'originalité, c'est qu'au-delà de la participation des propriétaires et locataires directement concernés, il est fait appel, aux capitaux en numéraire de investisseurs intéressés.

Cette association entre propriétaires ou locataires des lieux et investisseurs capables d'apporter le « cash » nécessaire constitue, dans l'histoire des grands projets urbains, une innovation majeure qui doit faire école.

Le mécanisme consiste pour les propriétaires et locataires du centre-ville de Beyrouth à apporter, en nature, à la société la totalité de leur droits immobiliers (ils y sont contraints en vertu de la loi). En contrepartie de cet apport en nature, ils reçoivent des actions de la société sur la base de l'évaluation de leurs droits telle qu'établie par les commissions judiciaires. Ces évaluations représentant 7 milliards de francs, les propriétaires et locataires détiennent environ 70 % du capital de la société, fixé à un peu plus de 10 milliards.

De son côté, la collecte des fonds nécessaires en numéraire a fait l'objet d'un appel à la souscription organisé selon les usages internationaux et avec le soutien des principaux réseaux bancaires régionaux et internationaux. La souscription a remporté un grand succès, notamment auprès du public libanais : environ 5 milliards de francs collectés pour 3,6 milliards appelés.

Aujourd'hui, l'action Solidere est cotée à Beyrouth sur un marché secondaire organisé sous le contrôle de la Banque centrale en attendant la réouverture de la Bourse. En même temps que cette cotation participe à la réémergence des marchés financiers à Beyrouth, elle permet aux actionnaires de bénéficier de la liquidité souhaitable pour leur investissement. Après un peu plus de deux mois de cotations, le titre Solidere émis au nominal de 100 dollars s'échange autour de 160 dollars.

Valorisation

Ainsi, le processus, pour les anciens détenteurs de droits immobiliers dans le centre-ville de Beyrouth, peut s'analyser comme un mécanisme d'« expropriation avec espoir de retour à meilleure fortune ». Pour les investisseurs en numéraire, comme un investissement à long terme dans une société d'aménagement et de promotion immobilière dont le risque est limité : les actifs de la société comportent l'intégralité des terrains du centre-ville et l'exécution même des travaux d'infrastructure qui viennent de démarrer ne peut que se traduire par une valorisation de ces actifs. Les projections effectuées par la société lors de la souscription au capital font apparaître des taux de rendement interne sur vingt-cinq ans qui se situent entre 15 % et 19 %.

Le plus intéressant dans ce montage, c'est qu'il permet à l'Etat libanais, qui contrôle l'opération par le moyen du schéma directeur d'urbanisme, de réaliser l'intégralité des infrastructures, publiques du secteur sans avoir à débourser un centime en numéraire. Les travaux d'infrastructures estimés à un montant de 2,5 milliards de francs sont entièrement pris en charge par SOLIDERE, la contrepartie pour la société consistant à recevoir de l'Etat les 1 390 000 m² de droits à construire générés par 60 hectares de terrains nouveaux gagnés sur le domaine maritime. Pour un Etat sortant affaibli de près de vingt années de guerre et contraint à financer par ailleurs des dizaines d'autres projets d'infrastructures, il s'agit à l'évidence d'une solution particulièrement ingénieuse.

Et l'urbanisme, dans tout cela, objectera-t-on ? L'état actuel de la législation libanaise de l'urbanisme et de la construction pouvait laisser craindre le pire... Les soins particuliers apportés à la confection du schéma directeur d'urbanisme permettent d'affirmer que la reconstruction du centre-ville de Beyrouth constitue aujourd'hui le seul véritable effort cohérent de planification urbaine dans tout le Liban. L'urbanisme étant une discipline exigeant un maximum de modestie, il serait illusoire de croire que tout est parfait, que des erreurs n'ont pas été ou ne seront pas commises. De toute évidence cependant, la formule choisie pour la reconstruction du centre de Beyrouth transcende l'éternel débat sur les rôles respectifs du « public » et du « privé » dans le secteur de l'aménagement urbain. En cela elle mérite l'intérêt, à tout le moins, des édiles et urbanistes du monde entier : des étudiants et chercheurs du MIT et de Harvard se sont déjà saisis de la chose...

(*) Responsable de la reconstruction du centre-ville de Beyrouth.



PERSPECTIVES



BLOQUÉ SUR LES MARCHÉS OCCIDENTAUX

Unilever cherche de nouveaux mondes

La sixième multinationale européenne, gênée en Europe et aux Etats-Unis par une concurrence de plus en plus féroce, a réorienté sa stratégie : priorité aux marchés émergents, notamment la Chine, et aux produits à forte croissance comme les crèmes glacées

AMSTERDAM
de notre correspondant

LA scène se passe à Canton, en 1992. Le PDG néerlandais d'Unilever venu en Chine « sentir l'atmosphère » observe un couple avec un enfant, famille modèle aux yeux des autorités de Pékin. Une glace pour le garçon ? Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais l'Esquimau n'est pas du goût du petit, qui le jette dédaigneusement à la première bouchée. Qu'à cela ne tienne, les parents achètent une autre glace au « petit empereur » : même diagnostic, même effet. Que croyez vous qu'il arriva ? Papa et maman s'empressèrent d'offrir un autre cornet au gamin, finalement satisfait du parfum ! Morris Tabaksblat ne se lasse pas de cette anecdote : *« Je fais deux observations : les enfants chinois sont gâtés-pourris, et la qualité des glaces dans un pays de plus d'un milliard de consommateurs laisse fortement à désirer. »*

Depuis ce jour riche d'enseignements, Unilever dispose d'une usine de crèmes glacées à la périphérie de la capitale, bâtie en onze mois à peine sur une zone nouvelle encore quasi déserte. De ses bâtiments sortent tous les jours 54 000 litres de glace à sa marque, Wall's, dont des « Magnum », Esquimaux géants vendus au prix – élevé pour la Chine – de six yuans (3,70 francs), et des glaces à l'eau au goût de pastèque tant prisées des Chinois. Le groupe vient d'annoncer la construction, pour 280 millions de francs – toujours en compagnie de son partenaire local Sumstar – d'une seconde usine à Shanghaï, qui produira avant l'été 1995. A quand une troisième ville ? *« La question est de savoir s'il faut une nouvelle unité de production ou s'il ne serait pas préférable de réfléchir à l'amélioration de la distribution. Actuellement, l'usine de Pékin ne tourne qu'à 10 % de sa capacité, c'est dire que nous avons de la marge »*, indique Bob Smith, directeur général de Wall's (Beijing) Co.

OBJECTIFS ● Pas de temps à perdre si la multinationale veut atteindre ses objectifs : 4 % de croissance annuelle. Pour ce faire, elle ne pourra plus désormais compter sur ses plates-bandes *habituelles : ni sur ses produits* phare (détergents) ni sur ses marchés de prédilection (Europe, Etats-Unis). En 1993, le bénéfice net n'a crû que de 3 % (hors éléments exceptionnels). Si l'on tient compte des 4 milliards de francs de *provisions pour restructurations,* il a même baissé de 10 %. Au premier semestre 1994, la croissance du bénéfice a plafonné à 2 %. Responsables : la conjoncture, la forte concurrence qui rogne les marges, surtout aux Etats-Unis, des investissements publicitaires élevés pour le lancement de nouveaux produits (Unilever consacre annuellement 12,5 % de son chiffre d'affaires pour la promotion et la publicité). Mais aussi, dans une moindre mesure, les avatars de sa dernière lessive « miracle », Skip Power, dont les ventes ont été durement touchées aux Pays-Bas et en Angleterre par des tests défavorables, d'où le relancement publicitaire couteux d'une nouvelle formule (Morris Tabaksblat refuse de commenter le montant de 400 millions de francs supplémentaires évoqué par le magazine *The Economist*).

La restructuration entamée cette année sera insuffisante pour engendrer la croissance souhaitée. Au total une soixantaine de projets dans vingt pays, principalement en Europe pour l'ensemble des produits et aux Etats-Unis pour les lessives et détergents, sont concernés. Unilever devrait ainsi se séparer de 7 500 de ses 294 000 salariés. Quoi qu'il en soit, *« la réduction des coûts sera visible pour l'essentiel en 1996 »*, estime Morris Tabaksblat. A terme, la multinationale vise 2 milliards de francs d'économies par an.

Où trouver la croissance ? Cette question a fait l'objet de nombreuses réunions ces derniers mois à l'état-major londonien ou au nouveau siège, monté sur d'interminables pilotis, de Rotterdam. Selon Lex Kemner, l'ambitieux responsable des régions Asie-Pacifique au conseil de direction, *« Unilever vient de mettre la dernière touche à un plan de développement stratégique »*. Le groupe a analysé *« les produits et les zones géographiques présentant d'importants potentiels de croissance »*.

Unilever a donc établi une liste des produits prioritaires *« qui recevront un appui massif en investissements et en ressources humaines »* : les détergents, les produits d'hygiène corporelle, les produits de soin pour la peau, les crèmes glacées, les produits gras (dits « jaunes », type huile, margarine, etc.), et les boissons à base de thé. En théorie, ces secteurs sont également prioritaires. Mais certains – les crèmes glacées – seront plus prioritaires que d'autres *(lire l'encadré)*.

GUERRE ● Le changement de cap est encore plus net en termes géographiques. Foin de l'Occident, l'accent sera mis désormais sur les marchés émergents : Amérique latine, Europe centrale et de l'Est, Afrique, Moyen-Orient, et surtout Asie-Pacifique – à l'exception de l'Australie et du Japon.

La direction d'Unilever a-t-elle le choix ? Pas franchement. Les marchés occidentaux sont des champs de bataille où tous les titans de l'agro-alimentaire ou des détergents, comme Nestlé et Procter & Gamble, livrent à Unilever une guerre sans merci. Tous les coups sont permis : non seulement rogner les marges bénéficiaires, mais aussi prendre pour cible un produit concurrent, comme Procter l'a récemment fait avec Skip Power (« le Monde-l'Economie » daté 12-13 juin).

La comparaison sur longue période des actifs et du résultat d'exploitation par région donne la mesure des problèmes, particulièrement aigus aux Etats-Unis : en 1983, le continent nord-américain représentait 18 % du total des actifs de la société et 19 % du résultat d'exploitation. En 1993, les actifs ont grimpé à 28 % tandis que le résultat d'exploitation ne représentait plus que 13 % à peine du total.

La multinationale anglo-néerlandaise n'est pas la seule à s'intéresser aux nouveaux eldorados, ces régions affichant souvent une croissance économique à deux chiffres. Mais, avec une bonne position financière (l'entreprise est classée AAA par Moody's), une formidable puissance commerciale et une présence ancienne dans certains pays de cette zone, Unilever a les moyens de ses ambitions. Ces cinq dernières années, le conglomérat a investi plus de 2,5 milliards de dollars dans ces contrées, et *« nous pensons y injecter autant, sinon beaucoup plus, dans la même période à venir »*, affirme Morris Tabaksblat. En 1993, les ventes dans les marchés émergents représentaient 22,5 % du total mondial, contre 14,5 % en 1990. Le chiffre d'affaires dans ces régions se montait donc à 9,4 milliards de dollars pour un résultat d'exploitation de 900 millions. Quatre ans plus tôt, le chiffre d'affaires plafonnait à 5,8 milliards mais pour un résultat d'exploitation à peine moins élevé, à 800 millions.

Si un marché émergent fait rêver la direction du groupe, c'est bien la Chine. Unilever y a investi 275 millions de dollars et projette 100 millions d'investissements par an à moyen terme. D'ici à la fin du siècle, la Chine, Hong-Kong et Taïwan *« représenteront un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars. C'est encore modeste, mais c'est bien si l'on sait que notre présence en Chine ne date que de 1987 »*, concède Lex Kemner. Dentifrice, lessive, savon, crèmes glacées : tels sont les produits fabriqués à Shanghaï et à Pékin dans les huit usines propriétés de joint-ventures majoritairement détenus par Unilever. Lorsqu'ils parlent de la Chine, les dirigeants du groupe deviennent quasiment lyriques : *« Rendez-vous compte, ce pays de 1,2 milliard de consommateurs est aujourd'hui au onzième rang mondial des nations commerçantes. Il sera quatrième en 2003 et premier en 2013*, s'exclame Anton Lenstra, PDG d'Unilever Chine. *Si en Europe nous dépensons environ 20 % de nos revenus en nourriture, les Chinois en dépensent 51 % du fait notamment des subventions d'Etat pour le logement, l'éducation, les transports, etc. »*

ALÉAS ● Plein de promesses, l'investissement dans ces nouveaux marchés n'en est pas pour autant exempt d'aléas, notamment politiques. Mais il existe un autre goulot d'étranglement – interne – qui freinera l'expansion d'Unilever sur les marchés émergents : la difficulté de trouver un encadrement compétent pour diriger les activités à l'étranger. Récemment, Morris Tabaksblat reconnaissait ainsi que son groupe avait *« atteint ses limites »*. En 1988, 1 200 managers d'Unilever étaient expatriés. Ils sont 1 700 aujourd'hui, quasiment un maximum. *« Voilà pourquoi nous formons du personnel d'encadrement local. Le but est de faire retomber le pourcentage d'expatriés à 5 % »*, affirme Morris Tabaksblat. *« Les ressources sont rares, nous ne pouvons être partout à la fois, il faut dégager des priorités »*, martèle le PDG d'Unilever. En tête de liste on trouve la Chine et les crèmes glacées.

A. Fr.

UN ENTRETIEN AVEC MORRIS TABAKSBLAT, PDG DU GROUPE

« Il faut trouver notre croissance en dehors de l'Europe et des Etats-Unis »

De retour de Chine où il va investir 100 millions de francs par an, le PDG d'Unilever explique sa nouvelle stratégie de développement

« Unilever a dressé une liste des produits prioritaires pour sa croissance. Parallèlement, vous annoncez mettre l'accent sur les marchés émergents. Vous revenez de Chine, est-ce le marché idéal dans cette optique ?

– Nous avons un objectif : une croissance de 4 % par an. Compte tenu des difficultés économiques en Europe et aux Etats-Unis et malgré la reprise, ce but sera difficile à atteindre dans ces régions. Il faut donc trouver notre croissance ailleurs, créer le bon équilibre en termes de produits et de distribution géographique. Nous avons arrêté une liste de produits prioritaires qui nous offrent les plus grandes opportunités de croissance : les détergents, les produits d'hygiène personnelle, les soins pour la peau, les crèmes glacées, les boissons à base de thé, et les produits gras type beurre-margarine. A l'exception de ces derniers et des cosmétiques de luxe, la Chine présente en effet d'importantes possibilités d'expansion. Or, il se trouve que la Chine est un gigantesque marché émergent. Ce pays doit donc disposer d'une place de choix dans notre développement géographique.

Vous avez un jour déclaré : « Unilever atteint ses limites. » Qu'entendez-vous par là ?

– Pour croître efficacement, il faut disposer d'un management de qualité. Or, les ressources en la matière ne sont pas illimitées. Ce n'est pas une question d'argent, en tout cas pour l'instant, mais plutôt un problème d'hommes. Cela ne change rien à nos objectifs.

– Pourquoi mettez-vous tant l'accent sur la Chine, pays communiste, et pas sur la Russie ?

– Depuis la fin des années 70, la Chine a opté pour une libéralisation économique et non politique. Le pays est plus mûr, plus ouvert au monde des affaires. La collaboration est bonne, les négociations et l'application des accords sont beaucoup plus rapides qu'en Russie. Pour faire des affaires, il faut des lois claires et des organes pour appliquer les textes.

> **“Nous avons énormément appris de nos concurrents japonais, ce qui nous aide à les combattre dans les régions asiatiques”**

Cela manque encore en Russie, tout est trop vague, tant sur le plan fiscal que sur la question de la propriété. Lorsque la Russie disposera d'un cadre légal qui garantira le bon fonctionnement et la protection des circuits économiques, nous pourrons agir. Cela étant, nous y sommes présents. Nous avons réalisé une acquisition à Saint-Pétersbourg, mais il s'agissait d'une occasion exceptionnelle. Pour le reste, nous cherchons les possibilités intéressantes pour l'avenir, mais il s'agit d'un long processus.

– Unilever est présent au Japon depuis plusieurs décennies. Or, les premiers bénéfices – modestes – ne datent que de 1993. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

– Le Japon a toujours été un marché difficile, avec des concurrents extrêmement puissants alors même qu'il nous fallait comprendre ce que le consommateur nippon attendait. Mais cela va mieux. Cela dit, je pense que l'intérêt d'une présence dans l'archipel passe au-dessus des pertes enregistrées. Nous avons énormément appris de nos concurrents, ce qui nous aide à les combattre dans les régions asiatiques où ils sont également actifs.

– La croissance passe-t-elle également par la multiplication des alliances stratégiques pour le développement d'un produit, sur le modèle de votre collaboration avec Danone dans les yaourts-glaces ?

– Le produit se vend mieux que prévu en Espagne mais moins bien en France. Il faudra peut-être procéder à des modifications. Notre collaboration, tout comme celle avec Pepsi pour Liptonic, est satisfaisante. Cependant, ce type de rapprochement est extrêmement compliqué. Pour l'instant, je n'ai pas franchement envie de renouveler l'expérience.

– Unilever a opté pour une répartition régionale des tâches : en Asie du Sud-Est, la Thaïlande produit des détergents, la Malaisie des glaces, etc. Cette organisation ne risque-t-elle pas d'amplifier les fautes comme récemment avec Skip Power ?

– Quelque chose a effectivement déraillé entre l'étape de recherche et le marketing de Skip Power. Nous avons été enthousiasmés par le produit, si bien que nous nous sommes focalisés sur le positif en négligeant un peu les aspects négatifs. La régionalisation implique en effet des dangers, c'est pourquoi il est capital de limiter au maximum les risques avant la mise sur le marché des produits ; en ce sens, il nous faudra travailler plus sur la méthode. »

Propos recueillis par
Alain Franco

RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans la « Lettre de Bonn » publiée dans « le Monde-l'Economie » du 4 octobre, que Bill Gates était le fondateur de la société Apple. Il s'agissait, bien sûr, de la société Microsoft.

La multinationale aux mille marques

AMSTERDAM
de notre correspondant

Premier producteur de glaces au monde avec 40 % du marché, en tête sur le marché du thé vendu sous marque (la boisson la plus bue sur terre après l'eau), géant des détergents, lessives, produits gras et cosmétiques : la sixième multinationale européenne représente un chiffre d'affaires de 240 milliards de francs pour 300 000 salariés actifs presque sur la totalité du globe et un bénéfice net de 11 milliards en 1993. Derrière Unilever se cachent environ 1 000 marques dont beaucoup sont inscrites dans l'inconscient collectif. Omo, Rexona, Lipton, Lux, Cif, Elizabeth Arden, Boursin, Signal, Pepsodent, Miko. Arrêtons là l'inventaire et contentons-nous de cette affirmation empirique : rares sont les foyers dans le monde qui n'ont pas au moins un produit Unilever dans leurs placards ou leur réfrigérateur.

L'histoire d'Unilever remonte au 1er janvier 1930 lorsque Lever Brother Ltd, Margarine Unie et Margarine Union se fondent juridiquement en une seule société transnationale avec deux sièges et deux présidents à Londres et Rotterdam. Le lien entre ces sociétés ? Les mêmes matières premières qui servent à fabriquer la margarine et le savon (aujourd'hui encore, ces points communs se retrouvent dans la composition de cosmétiques, tandis que Lip Spa, rouge à lèvres d'Elizabeth Arden, contient... de la margarine).

Durant les dernières années, 1982 marque une étape importante du développement d'Unilever. A cette époque, environ deux tiers d'un chiffre d'affaires de 230 milliards de francs sont réalisés dans les activités traditionnelles du groupe, produits gras, détergents et produits de lavage. Les produits de soin personnel ne représentent alors que 5 % du total des ventes. Le tiers restant est réalisé dans des secteurs aussi divers que la chimie, les plantations, l'emballage et le transport, ces derniers principalement à usage interne. *« Nous nous sommes alors rendus compte que notre ambition de croissance ne pouvait pas être concrétisée sur toutes les facettes de nos activités. Il fallait repenser notre stratégie »*, expliquait récemment Morris Tabasblakt.

Pendant dix ans le groupe va se débarrasser d'un grand nombre d'activités et réinvestir dans les secteurs qu'il connaît bien en y ajoutant les produits de soins et les cosmétiques, désormais élevés au rang de priorité. Lors de son séjour à New-York (tout comme son collègue anglais, Michael Perry, Morris Tabaksblat a vécu longtemps à l'étranger si bien que les deux coprésidents parlent au total treize langues), le PDG néerlandais boucle les acquisitions d'Elizabeth Arden, Calvin Klein et Chesebrough-Pond's. Parmi les rachats, on remarque aussi en France Astra-Calvé et Boursin. Les sommes en circulation pendant ce grand ménage donnent le tournis : Unilever vend pour 4,9 milliards de dollars d'activités et réinvestit 18 milliards de dollars à travers 467 transactions. *« Durant cette décennie nous avons ramené le portefeuille d'activités annexes à 4 % de notre chiffre d'affaires »*, constate aujourd'hui le PDG néerlandais.

A. Fr.

Un rêve de glace universelle

AMSTERDAM
de notre correspondant

C'est un tableau à la courbe fortement ascendante. En ordonnée, le nombre de litres de glace par individu ; en abscisse, le pouvoir d'achat. La ligne indiquant la consommation grimpe à mesure que s'élève le revenu par tête. Au point bas se situent l'Inde, la Chine et L'Indonésie. Tout en haut, au firmament, s'inscrivent l'Australie (17 litres), et surtout les Etats-Unis (24 litres). Entre les deux, l'Europe (6 litres) et la France en retrait, avec à peine plus de 5 litres. *« Si l'analyse est valide, ce que nous croyons,* explique Morris Tabaksblat, *les pays en bas monteront le long de la courbe au fur et à mesure que s'amélioreront les revenus. Le Brésil, l'Inde et l'Indonésie sont très attirants, mais c'est la Chine, avec son énorme population qui présente le potentiel le plus extraordinaire »*.

Fort de ce dogme, Unilever a investi ces cinq dernières années plus de 2 milliards de dollars pour acquérir des producteurs de glace, parmi lesquels Ortiz-Miko en France ou Breyers-Sealtest et Good Humor aux Etats-Unis. Résultat : 46 usines (plus 5 en construction) dans 29 pays des 5 continents. En 1993, le chiffre d'affaires de cette branche représentait 2,8 milliards de dollars ; il dépassera les 3,5 milliards en 1994. La dernière grande création d'Unilever – l'esquimau géant Magnum enrobé de véritable chocolat belge – affiche une croissance de 20 %.

La stratégie paraît sans faille. Cependant, elle repose sur une idée qui reste à démontrer : l'uniformisation des goûts et habitudes culinaires. Rien ne permet d'affirmer que tous les terriens se coulent dans un moule unique. Les généralisations sont dangereuses : si le tableau donne 6 litres de glace par individu en Europe, le Portugal ne consomme que 3 litres, et le Royaume-Uni 8,5. En outre, le modèle américain de consommation, qui réduit les repas en famille et privilégie le « grignotage », ne fonctionne pas plus en France que dans nombre de pays d'Amérique latine ou en Thaïlande, pour ne citer que ceux-là, où la tradition de manger ensemble autour d'une table est encore très vivace. Le risque existe donc pour Unilever de confondre souhait et réalité.

A. Fr.

PERSPECTIVES

ARGENTINE

Bunge et Born à l'heure japonaise

Une nouvelle direction a entrepris de réorganiser ce groupe multinational mystérieux, passé du négoce international à l'industrie

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

SOURIANT et détendu, Angel Perversi, quarante-neuf ans, nouveau vice-président de Bunge et Born en Argentine, ne ressemble pas aux dirigeants qui se sont succédé depuis un siècle à la tête d'un des plus puissants groupes mondiaux de négoce des céréales. Cet homme plutôt bavard, fervent adepte des méthodes de management japonaises, entend réorganiser un des plus anciens groupes industriels du pays, qui s'est toujours montré très secret. Les temps ont changé en Argentine et même les géants comme Bunge et Born doivent s'adapter à l'ouverture de l'économie.

Holding à la nationalité mal établie, avec des sociétés dans le monde entier, plus de 60 000 salariés et un chiffre d'affaires évalué à 10 milliards de dollars par an, Bunge et Born est à l'origine une entreprise familiale. A Buenos-Aires, la société d'exportation de céréales fut fondée en 1884 par deux hommes d'affaires allemands, Ernest Bunge et son beau-frère Jorge Born, venus d'Anvers, où la famille Bunge était déjà solidement implantée dans le commerce des grains.



Dans un pays en pleine expansion, ouvert vers l'Europe et avide de nouveaux capitaux, les affaires prospérèrent rapidement. Le groupe construisit des silos, ouvrit des banques, acheta des milliers d'hectares de terre et diversifia très vite son empire vers l'alimentation, le textile, la pétrochimie mais aussi la finance. Aujourd'hui, Bunge et Born est partout dans la vie quotidienne des Argentins : ce sont les draps de lit de Grafa, les peintures d'Iba, ~~la farine de Molinos,~~ les rubans anti-moustiques pour l'été et les couvertures pour l'hiver.

Cependant, l'histoire de ce développement, lié aux vicissitudes économiques et politiques de l'Argentine, reste mal connue (1). C'est que, parmi les membres du clan, la discrétion est une règle absolue.

Depuis un an, Angel Perversi a opéré *« une chirurgie en profondeur »* : restructuration financière, grâce à d'importants crédits (quelque 180 millions de dollars au total) de la Société financière internationale et d'autres banques, plus de 2 000 licenciements, des investissements en technologie (pour la première fois en Argentine, un dépôt frigorifique entièrement robotisé a été inauguré dans l'usine de Molinos, le numéro un de l'alimentation), mais aussi vente d'usines qui ne correspondaient plus aux axes d'activité du groupe, comme la Compania Quimica. Il s'agit de transformer *« un éléphant en plusieurs pumas rapides et agressifs »*, indique Angel Perversi, qui imagine un holding plus petit avec des structures plus légères pouvant s'adapter aux changements de la demande. Il ne rejette pas la possibilité de *« joint ventures »* avec des compagnies étrangères susceptibles d'apporter leur savoir-faire et met l'accent sur les exportations. Traditionnellement tourné vers le monde extérieur, Bunge et Born, qui a developpé sa production selon la même logique en Argentine et au Brésil, où le groupe est fortement installé depuis plusieurs décennies dans l'agro-alimentaire et le textile, se prépare pour le Mercosur (le processus d'intégration économique entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay), qui représente un marché potentiel de 200 millions de consommateurs. Angel Perversi partage aussi le désir du président argentin Carlos Menem de voir son pays rejoindre l'ALENA (Accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique).

COUP D'ÉTAT • Après plusieurs années de pertes, le conseil de direction de Bunge et Born, le 24 mai, a pu se féliciter des bénéfices enregistrés en 1993 avec une facturation de 1,7 milliard de dollars. Signe des temps : le nouveau capitaine de Bunge et Born ne vient pas du groupe et n'appartient pas non plus au clan familial. Avant de rentrer en Argentine et chez Bunge et Born, en mai, il a travaillé quinze ans à l'étranger, notamment en Espagne pour General Motors.

L'apparition d'hommes nouveaux pour définir de nouvelles stratégies et moderniser des méthodes de gestion par trop tranquilles remonte en fait à juin 1991, quand Octavio Caraballo, et derrière lui la famille Hirsch (associée à Bunge et Born depuis 1897), réussit, à quarante-huit ans, à prendre les rênes du groupe, après avoir renversé le président Jorge Born, petit-fils du fondateur.

Ce véritable coup d'Etat, qui mit fin à la dynastie des Born, est inséparable des changements de l'économie argentine. Il est aussi interprété comme une conséquence du faux-pas de Jorge Born qui, défiant l'apolitisme affiché depuis toujours par la compagnie, fut l'un des premiers hommes d'affaires à apporter un soutien enthousiaste à Carlos Menem lors de son arrivée au pouvoir en 1989. A tel point que les deux premiers ministres de l'économie du gouvernement péroniste vinrent directement de Bunge et Born (Miguel Roig, qui mourut d'une crise cardiaque une semaine après avoir pris ses fonctions, puis Nestor Rapanelli, qui ne resta que six mois à son poste).

OTAGES • Quinze ans plus tôt, en 1974, Jorge Born avait déjà fait la « une » des journaux quand il avait été enlevé, avec son frère Juan, par les Montoneros, un mouvement se réclamant du péronisme, qui libéra ses otages moyennant le paiement d'une rançon faramineuse de 60 millions de dollars. Cet épisode traumatisant, qui révéla la puissance économique de Bunge et Born, contribua à modifier la politique du groupe en Argentine. La plupart des membres du clan familial quittèrent le pays pour s'installer à l'étranger, et le siège du groupe fut transféré à Sao-Paulo. Délaissant momentanément l'Argentine, Bunge et Born redoubla ses activités au Brésil, mais aussi aux Etats-Unis et en Europe.

Si les circonstances du rapprochement puis de la rupture avec *le premier gouvernement Menem* sont entourées de mystère, il faut souligner que Bunge et Born, contrairement à d'autres puissants groupes locaux comme Techint, Perez Companc ou Soldati, est resté à l'écart des grandes privatisations pratiquées par le gouvernement. *« Nous avons été présents dans les secteurs qui touchent à notre activité »*, explique Angel Perversi : c'est le cas du port de Bahia-Blanca, au sud de Buenos-Aires, d'où Bunge et Born exporte la plus grande partie de ses céréales.

Bunge et Born fait face à un double défi. En Argentine, le groupe doit se battre contre une avalanche de produits importés, souvent meilleur marché et de qualité supérieure : le monopole dont il jouissait par exemple dans le secteur alimentaire est menacé par l'arrivée de multinationales comme General Foods ou Nabisco. Mais il doit aussi combattre sur les marchés mondiaux, où il est un des grands exportateurs de matières premières agricoles.

PROGRAMME • Pour réduire les coûts et améliorer la qualité, les progrès technologiques ne suffisent pas, selon Angel Perversi : il faut aussi recourir à des principes d'organisation empruntés aux Japonais. Il a fait venir Masaaki Imai, le gourou du travail bien fait et du progrès continu. Cela a permis à l'usine de pâtes Vitina d'accroître *« en quelques semaines sa productivité de 40 % sans changer la machine d'emballage, datant des années 60 »*.

Convaincu que l'Argentine tout entière doit se convertir à ces principes, Angel Perversi a proposé au ministre de l'économie Domingo Cavallo la mise en place d'un programme national de qualité et de productivité (SICAPRO), dans lequel des grands groupes comme Bunge et Born joueraient le rôle de *sponsor* de petites et moyennes entreprises : *« Ce parrainage leur permettrait notamment d'obtenir plus facilement des crédits auprès des banques. »* C'est que *« les entreprises argentines ont bénéficié longtemps d'une protection qui leur a fait oublier les concepts de qualité, de concurrence et de réduction des coûts. Désormais, elles sont contraintes à un changement brutal et rapide qui n'est pas seulement technologique mais aussi culturel. »*

« L'Argentine doit se réveiller, estime le nouveau dirigeant de Bunge et Born : *son marché intérieur est devenu insuffisant. Si elle ne devient pas un pays exportateur, elle est perdue. »* Or sa balance commerciale est déficitaire depuis plusieurs années. *« Il est temps,* conclut Angel Perversi, *que l'Argentine soit connue dans le monde entier non seulement pour ses gauchos mais aussi pour ses produits de qualité. »*

Christine Legrand

(1) Comme l'ont souligné Raul Green et Catherine Laurent (*les Géants du grain*) mais aussi Jorge Schwarzer, auteurs des rares ouvrages consacrés à Bunge et Born.

PARIS

Naf Naf gobe le café Costes

Suite de la page I

« Les Halles ne sont plus qu'une vieille galerie commerciale de banlieue décatie », tempête le patron du Costes, aujourd'hui cerné de fast-foods, avant de cracher *« le dégoût »* que lui inspire *« ce quartier qui pue, qui empeste le graillon à longueur de journée ». « Sans parler des bandes qui se battent sur la place des Innocents et des échanges de drogue autour de la fontaine »*, ajoute Régis Olnois, responsable du café. *« Perçu comme un café populaire de luxe, l'établissement n'est plus en adéquation avec le quartier »*, résume Jean-Louis Costes qui refuse le *« nivellement par le bas »* et préfère rendre son tablier. C'est au tournant des années 90 que la fréquentation du café a commencé à baisser. De 5 000 à 6 000 par jour à l'époque la plus faste, le nombre des visiteurs était tombé à 2 500 ces derniers temps, entraînant dans sa chute le chiffre d'affaires, passé de 15,5 millions de francs en 1989 à 11,4 millions en 1992.

La relative désaffection de la clientèle explique en partie pourquoi aucun limonadier n'a paru intéressé à reprendre l'affaire : *« Le lieu leur fait peur, ils pensent que le décor du café est démodé »*, raconte Jean-Louis Costes qui assure que Naf Naf était le seul candidat. Directeur général de Naf Naf, Patrick Pariente ne cache pas sa satisfaction : *« Nous avons fait un comptage : ce carrefour piétonnier est l'endroit où il passe le plus de monde à Paris. Un flux de clientèle dingue qui se renouvelle en permanence puisque deux passants sur trois sont des touristes. »* Obnubilé par l'emplacement de sa nouvelle acquisition, Naf Naf n'a peut-être pas vraiment réalisé qu'il mettait la main sur un décor connu des « branchés » du monde entier (mais pas inscrit à l'inventaire des Monuments historiques), de l'horloge monumentale à la Jacques Tati à l'escalier de granit poli en passant par les vespasiennes aquatico-lumineuses !

Ironie de l'histoire, Philippe Starck n'imaginait pas qu'un jour son œuvre servirait de faire-valoir à un magasin de vêtements. *« Nous ne ferons pas du « Starck textile »*, proteste Patrick Pariente : *l'escalier sera modifié et l'horloge enlevée. »*

Apparemment soucieux de se concilier les bonnes grâces du designer, le directeur général de Naf Naf promet qu'il lui enverra *« une pièce de chaque élément (tables, chaises...) pour son musée personnel »* ! Sauf coup de théâtre de dernière minute, le décor starckien ne passera pas l'hiver. D'où la réaction de l'association des commerçants du sud des Halles dont le président, Alain Eclache, a écrit à Jacques Toubon, en lui rappelant le fâcheux précédent de la transformation du hammam de la rue des Rosiers en *« Chevignon store »* ! S'il prend ses distances – *« Le café Costes, ce n'est quand même pas une station de métro de syle nouille ! »* –, le maire du premier arrondissement, Michel Caldaguès (RPR), reconnaît néanmoins : *« Je n'ai rien contre Naf Naf, mais je ne suis pas enchanté de le voir s'installer là, dans un quartier où le commerce de vêtements prend le pas sur tous les autres. »*

Pour l'heure, Michel Lehn, maître d'hôtel du café Rive Droite, situé juste en face du Costes, est bien le seul à se frotter les mains à l'idée du départ de son rival. Quant à Jean-Louis Costes, il a déjà mis le cap sur un quartier certainement plus *« en adéquation »* avec ses activités, rue saint-Honoré, à proximité de la place Vendôme, où il aménage un *« hôtel moderne classique »*. Avec Philippe Starck, naturellement.

Philippe Baverel

AGROALIMENTAIRE

Les vallées du munster

Les artisans affineurs de ce célèbre fromage alsacien cherchent à sortir de leur marché local.

ORBEY (Haut-Rhin)
de notre envoyé spécial

N'ALLEZ surtout pas à Munster (Haut-Rhin) pour trouver les caves où l'on affine le fameux fromage vosgien. La cité alsacienne n'en possède pas. Dans la région, elle est plutôt considérée comme la capitale de la tourte. Pour autant, la question de l'origine du nom du fromage, au goût inimitable et à l'odeur tenace, n'est pas tranchée. La thèse la plus répandue est qu'en l'an de grâce 668 des bénédictins venus d'Irlande s'installèrent dans la vallée de la Fecht, sur ce versant alsacien des Vosges. Ils y fondèrent un monastère, et le nom « munster » serait la déformation du latin *monasterium*. Ce n'est qu'au XVIII[e] siècle que les techniques de fabrication des moines gagnèrent le versant lorrain.

Les quatre affineurs d'Orbey, gros bourg de trois mille cinq cents âmes, située dans une vallée parallèle à celle de la Fecht, constestent cette interprétation. *« Ici, vous êtes au cœur du munster,* affirment-ils, *parce qu'il y est né en 850 dans l'abbaye de Pairis, et parce que c'est le seul village de la zone de production* (1) *qui compte quatre artisans affineurs. »* Ils mettent en avant un savoir-faire transmis de père en fils : l'un d'entre eux précise même fièrement qu'il dirige une entreprise née en 1899.

Certes, il a fallu s'adapter pour survivre. Les normes d'hygiène imposées par la réglementation européenne ont obligés à changer quelque peu les méthodes de travail. Ce n'est plus sur des planches de bois que « mûrit » le munster, *mais sur des grilles* en Inox qu'on lave et désinfecte dans des machines modernes.

Cette chasse aux bactéries laisse un peu perplexes les artisans d'Orbey : *« La psychose de la listériose fait qu'on a tout détruit avec les désinfections systématiques, y compris les bonnes bactéries, alors qu'il y a encore dix ans on n'était pas aussi systématique et on n'avait pas de problèmes »*, affirment-ils. Ils se demandent même si l'hygiène poussée à ce point n'a pas rompu l'équilibre floristique naturel de leurs caves et si, de la sorte, ils ne sont pas plus exposés à une épidémie aujourd'hui qu'avant les normes bruxelloises. Ils sont, en tout cas, hantés par la crainte de l'apparition éventuelle d'une *listeria* ou d'une salmonelle.

APPELLATION • Cette inquiétude ne les empêche pas de croire en leur avenir. L'appellation « munster géromé » (ce dernier qualificatif venant probablement de Gérardmer, premier centre historique de commercialisation), attribuée à la zone de production française, les protège des produits concurrents fabriqués par l'Irlande, la Suisse ou les Etats-Unis. Ils ont poussé la solidarité jusqu'à créer, au début de cette année, une société commune pour commercialiser leur produit au-delà de leur région. Ainsi approvisionnent-ils régulièrement Rungis et le Midi, et commencent-ils à s'attaquer au marché allemand.

Les affineurs ne craignent plus la concurrence de l'industrie ; le consommateur recherche, selon eux, de plus en plus la qualité.

Même si les munsters au lait cru (à la fabrication plus complexe car la période de maturation est plus instable) ne représentent que 10 % de leurs ventes, ils maintiennent la même durée d'affinage qu'autrefois : de trois à six semaines, *« alors que les industriels utilisent la flore du « ferment du rouge », qui donne à leurs fromages une couleur rousse qui n'est pas celle du munster, afin d'atteindre la maturation en quinze jours... Il n'est pas possible d'obtenir ainsi un munster à cœur »*. D'ailleurs, ils affirment ne plus craindre la concurrence de l'industrie : *« L'évolution du marché joue en notre faveur, le consommateur recherchant de plus en plus la qualité. »*

A Lapoutroie, dans une vallée voisine, l'affineur Jacques Haxaire, qui vend, à lui seul, autant que ses quatre collègues d'Orbey (500 tonnes par an) prétend voir plus loin qu'eux. Se proclamant, lui aussi, héritier de la tradition – *« J'ai succédé à mon père et j'ai appris le métier comme il se doit, sur le tas »*, dit-il –, chaud partisan, lui aussi, d'un affinage d'au moins trois semaines, attaché à une production de qualité et de « haut de gamme », il va cependant se lancer dans la fabrication des « blancs » – ces fromages fournis par les fermiers (lait cru) et les laiteries (lait pasteurisé) et que les affineurs, eux, transforment ensuite, en munsters. Une initiative que rejettent les Orbelais : *« Ce n'est pas notre métier »*, disent-ils.

Mais Jacques Haxaire veut changer de dimension, *« Mon entreprise sera là encore demain »*, affirme-t-il, confiant en l'avenir : sa fille, qui, après des études d'histoire à Strasbourg, *« a vendu des fromages en Allemagne et à Chicago »*, et a fait une école de laiterie à Besançon, est déjà là pour assurer la relève.

Marcel Scotto

(1) La zone de production du « munster géromé » (8 500 tonnes par an) recoupe sept départements : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haute-Saône, Territoire de Belfort.



Dans le domaine économique, la gestion des entreprises est sans doute un des secteurs où il se publie le plus de livres, sur les stratégies, l'analyse des organisations, les méthodes ou les techniques, qu'il s'agisse de management général ou de disciplines spécialisées – de la comptabilité aux ressources humaines, en passant par l'informatique. De quoi submerger aussi bien ceux qui s'y intéressent à titre professionnel (les étudiants comme les cadres) que ceux qui y recherchent un complément d'information ou de culture. Pour permettre à nos lecteurs de s'y retrouver dans cette abondance de publications, nous présentons, comme nous l'avons déjà fait pour les livres de finance («le Monde-l'Economie » des 7 décembre 1993 et 5 juillet 1994) une sélection critique d'ouvrages de gestion générale récemment parus. Ceux-ci ont été sélectionnés et présentés par Jean-François Amadieu, professeur de gestion à l'université François-Rabelais de Tours, Hervé Dumez, directeur de recherches au CNRS (Centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique) et Jean-G. Padioleau, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (GEMAS, Maison des sciences de l'homme), dont on retrouvera les initiales. Pour faciliter la lecture, nous avons distingué trois rubriques : méthodes et techniques de gestion, l'action managériale, théorie et histoire.

LIVRES DE GESTION

Méthodes et techniques de gestion

LES 5 S
Première pratique de la qualité totale
de Takashi Osada, Dunod, 185 pages, 315 F.

Il faut lire ce petit mémento de Takashi Osada, de l'Asian Prospectivity Association, publié avec le soutien de l'Institut Renault de la qualité. Les *5 S* montrent les ressorts pratiques de la *« discipline »* exigée par la qualité totale. Les vertus requises évoquent celle d'une maison bien tenue : *Seiri* (débarras), *Seiton* (rangement), *Seiso* (nettoyage), *Seiketsu* (ordre), *Shitsuke* (rigueur). Tout un art de vivre collectif. *« En effet,* écrit l'auteur, *les 5 S sont ce qui distingue les hommes des animaux (...). Rien d'étonnant à ce que l'on ait pu dire que leur taux de criminalité trahit les villes où les 5 S ne sont pas observés. Rien d'étonnant à ce que d'autres puissent être qualifiées de championnes des 5 S, comme Singapour, où le simple fait de laisser tomber un morceau de papier sur le trottoir est sanctionné par une forte amende. »*

J.-G. P.

LE MANAGEMENT PAR LES CONTRAINTES EN GESTION INDUSTRIELLE
de Philip Marris, éd. d'Organisation, 320 pages, 220 F.

Le « docteur » Eliyahu Goldratt, qui figure en bonne place parmi les gourous du management, a publié, en 1986, un best-seller mondial, traduit en français sous le titre *le But* (AFNOR). Cet ouvrage original est un « roman » qui met en scène des principes de production industrielle autour d'une idée simple : la bonne gestion sait jouer avec les contraintes de ressources et de « goulots ». Eliyahu Goldratt a récemment révisé ses idées, et Philip Marris poursuit avec bonheur cette révision : c'est une mise au point utile pour les ingénieurs et les gestionnaires. D'une manière ou d'une autre, les usines fonctionnent toujours dans des états de déséquilibre, explique Philip Marris, et l'excellence managériale jongle avec les déséquilibres, ou mieux, elle les organise.

J.-G. P.

LE LEAN MANAGEMENT
de Dirk Bösenberg et Heinz Metzen, éd. d'Organisation, 224 pages, 178 F.

Cette traduction d'un ouvrage allemand est une contribution au débat sur les nouvelles formes d'organisation du travail. Il s'agit d'une présentation très pédagogique des recettes du modèle d'organisation japonais. Cet utile exercice de synthèse est aussi un plaidoyer pour un modèle cohérent – tenu pour le plus pertinent. Malheureusement, les aspects de gestion des ressources humaines et d'économie de l'emploi, pourtant si importants pour comprendre le modèle, sont absents. Manque aussi une évocation des études sur ces formes d'organisation, mentionnées toutefois en bibliographie.

L'ouvrage est très clair pour qui veut savoir ce qu'est le *lean management* ou « management minceur ». Il a l'inconvénient de faire des conseils présentés un modèle cohérent et uniforme.

J.-F. A.

LA NOUVELLE PRATIQUE DU CONTRÔLE INTERNE
de Coopers et Lybrand, IFACI, éd. d'Organisation, 380 pages, 349 F.

Voici un livre de chevet pour des chefs d'entreprise comme Didier Pineau-Valencienne ou Pierre Suard. Le titre évoque la grisaille de l'univers des contrôleurs et des experts-comptables. Bien à tort. Nous découvrons un vrai traité du « bien agir » de l'entreprise capitaliste. L'ouvrage vient d'Amérique et, pour une fois, c'est une qualité. Rédigé à la demande de la commission Treadway – réunie à l'initiative de l'Institut européen des experts-comptables et du contrôle interne pour limiter les désordres du capitalisme spéculateur –, le livre dessine des pratiques originales de contrôle interne. Ce dernier, outre sa fonction traditionnelle de jugement des activités, se propose de parfaire *la qualité* des informations financières et de surveiller le respect des lois ou des règlements. En somme, le contrôle correspond à une sorte d'assurance pratique de bonne conduite des firmes.

Ce guide arrive à point nommé dans la mesure où des entreprises recherchent des règles de conduite adaptées à un capitalisme *« mûr ». Il est indispensable* à tous, au PDG comme à l'étudiant.

J.-G. P.

L'action managériale

LES CHAUSSE-TRAPES DE LA DÉCISION
de J. Edward Russo et Paul J. H. Choemaker, éd. d'Organisation, 231 pages, 142 F.

De longue date, certains des apports les plus intéressants à la théorie et à la pratique de la gestion sont venus de l'école de psychologie américaine. Ce livre s'inscrit dans cette tradition en présentant et en analysant les principaux pièges qui guettent les individus et les groupes en position de prendre des décisions. Les auteurs analysent quatre étapes : la « métadécision » (la réflexion sur la meilleure manière de prendre la décision en question), le « cadrage » (la manière de réduire la complexité de la décision), le recueil de l'information, l'apprentissage.

Les exemples sont clairs, diversifiés et vivants. Les conclusions sont parfois empreintes de naïveté et les préceptes un peu bateau, mais il n'est jamais inutile de faire un retour sur la manière dont nous décidons et sur les erreurs, simples, souvent bien connues, mais néanmoins tenaces et sans cesse renaissantes, que nous commettons ce faisant. L'approche souffre cependant de la faiblesse inhérente à la psychologie de laboratoire : *si elle éclaire bien la décision* des individus et des groupes, elle bute sur la dimension proprement organisationnelle de la décision en entreprise. A lire, et surtout à relire à intervalles réguliers.

H. D.

STRATÉGIE, STRUCTURE, DÉCISION, IDENTITÉ
POLITIQUE GÉNÉRALE D'ENTREPRISE
(2e édition)
Strategor, Interéditions, 615 pages, 245 F.

Réédition d'un manuel très populaire – insuffisamment renouvelé. Son ambition est de donner une vision de la grande politique d'entreprise, en articulant en *« tétraèdre »* la stratégie proprement dite, les choix de structure, les décisions et l'identité. Le résultat est mitigé. Même si les différentes synthèses sont solides, l'ouvrage fait se succéder des passages ultra-classiques et parfois même vieillis (au dire des auteurs eux-mêmes) – comme ceux qui concernent les modèles de portefeuille ou la culture d'entreprise –, et des vues plus originales (les alliances stratégiques) ou plus critiques (la décision). En revanche, les apports de la microéconomie et de l'économie industrielle à la stratégie (*théorie de l'agence, modèles* d'oligopole, modèles de théorie des jeux, etc.) sont presque systématiquement ignorés. L'articulation entre les quatre dimensions – le *« tétraèdre »* – n'est réellement tentée que dans les quatre pages et demie de conclusion générale.

Plus profondément, c'est le ton et la démarche qui surprennent : à l'heure des remises en question, notamment des méthodes d'analyse stratégique, on préférerait paradoxalement moins de réponses sereines, et plus d'interrogations dérangeantes.

H. D.

L'ANALYSE STRATÉGIQUE
sous la direction de Francis Pavé, Seuil, 400 pages, 330 F.

L'école française du management moderne ne s'honore que d'une seule figure de renommée mondiale : Michel Crozier. Au fil *d'une carrière d'universitaire,* celui-ci a développé, avec des associés (Ehrard Friedberg, Jean-Claude Thoenig, Jean-Pierre Worms et autres) une théorie de l'action connue sous le vocable d'analyse stratégique. Enfin ! Des consultants, des écoles de gestion, des entreprises, découvrent aujourd'hui l'analyse stratégique. Dans cet ouvrage, facile à lire, *Michel Crozier dévoile ses ambitions* et au cours d'échanges critiques, il calme l'ardeur des prosélytes qui dénaturent l'analyse stratégique en « kit » de gestion.

J.-G. P.

LA RÉFLEXION EST-ELLE RENTABLE ?
de Patrice Bonarelli, L'Harmattan, 254 pages, 140 F.

On trouve peu d'ouvrages de gestion de cette qualité. Patrice Bonarelli, dans la nouvelle collection « Logiques de gestion » dirigée par Jacques Girin, ne propose pas un livre de recettes supplémentaire mais rapporte un intéressant témoignage sur les avatars de la prise de décision rationnelle dans une firme placée dans un univers turbulent. Le cas tire son intérêt de la réflexion théorique menée de façon claire et documentée, avec un souci scientifique et sans céder à *l'ésotérisme ou aux analogies* faciles. Partant du best-seller de Peters et Waterman *(la Passion de l'excellence)*, l'auteur essaie de préciser les conditions dans lesquelles une analyse prolongée doit accompagner la décision et les cas où l'« excellence » suppose de limiter cette analyse.

Une contribution pertinente à l'analyse des rapports qu'entretiennent efficacité, rationalité et culture d'entreprise : elle ne verse ni dans l'académisme, ni dans la mode managériale.

J.-F. A.

LA NÉGOCIATION : DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE
de Jacques Rojot, Vuibert, 215 pages, 148 F.

Spécialiste de l'étude des relations sociales, Jacques Rojot tente un tour de force : développer notre compréhension d'une activité essentielle de la vie des affaires ou peut-être faudrait-il dire de la vie tout court, la négociation. L'ouvrage est une grande réussite, combinant les exigences de la rigueur universitaire et les attentes des pratiques quotidiennes. Un texte de référence.

J.-G. P.

Théorie, histoire

INTRODUCTION A LA RECHERCHE EN GESTION
de Jean-Claude Usiner, Mark Easterby-Smith et Richard Thorpe, Economica, 233 pages.

La formation par la recherche devient un enjeu majeur, en gestion peut-être encore plus qu'ailleurs. Ce livre échappe aux travers propres au genre méthodologique : ivresse des fausses profondeurs et querelles de méthode byzantines. Il pose de manière claire, pragmatique et directe, les principaux problèmes que rencontrent ceux qui décident de se lancer dans la recherche en gestion. Les aspects politiques (relations avec les financeurs éventuels, avec les entreprises, avec le milieu des chercheurs) sont mis en évidence. Les méthodes qualitatives (pratique de l'entretien, observation participante, *etc.*) et *quantitatives (échantillonnage,* analyse des données, etc.) sont présentées de manière synthétique et équilibrée, avec les références nécessaires pour aller plus loin.

Les aspects pratiques ne sont pas négligés (recherches en bibliothèque, interrogations de banques de données). Le livre encourage à l'imagination en matière de méthode, et l'exposition, simple, évite la simplification. Mais les auteurs ont eux-mêmes oublié un conseil aux apprentis-chercheurs : relire avec soin les épreuves du livre : les fautes qui demeurent sont légion.

H. D.

L'INVENTION DE LA GESTION
Histoires et pratiques
Sous la direction de Jean-Philippe Bouilloud et Bernard-Pierre Lecuyer, L'Harmattan, coll. « Logiques de gestion », 326 pages, 170 F.

Ce livre est d'une grande ambition : il s'agit de proposer une perspective à la fois épistémologique et historique sur le développement de la gestion en tant qu'ensemble de savoirs et ensemble de pratiques. Parmi les lacunes, on regrettera par exemple la perspective historique trop courte (on aurait aimé un article d'un gestionnaire sur « Le parfait négociant »), l'absence d'analyse historique approfondie sur la création des écoles de gestion et l'évolution du contenu des enseignements dispensés en relation avec les pratiques *dans les* entreprises. Manque aussi une étude des relations entre pratiques de gestion et évolution du droit...

Néanmoins, les contributions sont en général de bonne qualité, quoique parfois insuffisamment étoffées. Elles couvrent la naissance des savoirs modernes, l'homme au travail, les grandes disciplines (stratégie, finance), l'enseignement. Dans la perspective adoptée, c'est-à-dire celle de l'interaction des pratiques et des savoirs, les textes sur Taylor et les expériences de la Western Electric à Hawthorne (qui donnèrent naissance à l'école des relations humaines) sont intéressants.

H. D.

Le management... ailleurs

GUIDE DU MANAGEMENT DANS LE SERVICE PUBLIC
de Serge Alécian, Dominique Foucher, éd. d'Organisation, 432 pages, 240 F.

GÉRER LES COMPÉTENCES DANS LES SERVICES PUBLICS
de Michel Boyer, Gérard Ropert, éd. d'Organisation, 256 pages, 148 F.

LES ÉVALUATIONS D'UNE ACTION DE FORMATION DANS LES SERVICES PUBLICS
de Geneviève Jouvenel, Bernard Masingue, éd. d'Organisation, 207 pages, 148 F.

Consultants et professeurs ne l'ignorent pas : les administrations, les services publics, les pouvoirs locaux s'entichent des tours de main, des réflexes et des idées du management. Le « managérialisme public » prospère. Des clients (ministère des finances, Sécurité sociale) s'associent avec des consultants pour inaugurer une nouvelle collection de manuels : « Services publics, de la mission au métier ». Résultat ? Des guides pratiques, documentés, illustrés par des *« check-lists »* et par la reproduction de transparents. Néanmoins, suivre au pied de la lettre les mille et une règles dont les auteurs se prévalent conduit tout droit à une bureaucratisation perverse.

J.-G. P.

LA GESTION, L'INFORMATIQUE ET LES CHAMPS
L'ORDINATEUR À LA FERME
de Laurent Hémity, L'Harmattan, 260 pages, 140 F.

Jacques Prévert aurait pu préfacer cette belle étude agricole du Centre de recherche en gestion de l'X. Souvenons-nous : *« Toutes les gerbes sont liées / chaque grain est compté / le blé monte et descend / en même temps que l'argent »* (*Paroles*). Nous découvrons, au fil de l'enquête, des paysans-managers du Loir-et-Cher. En plus, Laurent Hémity passe au crible les usages des outils de gestion (par exemple, les « tableaux de bord ») et, dans la foulée, il offre une gerbe de leçons pratiques pour tous les managers, quitte à se défaire du prêt-à-porter des consultants et des clercs en gestion. Une réussite.

J.-G. P.

Le management mondain

LE POUVOIR DES MOTS
Dictionnaire critique de l'entreprise contemporaine
d'Alain Etchegoyen, Dunod, 224 pages, 118 F.

Ce livre intrigue. L'accueil de la critique spécialisée surprend. L'ouvrage ignore la facture des écrits des docteurs en gestion. L'auteur ne prétend certes pas à l'étiquette de gourou. Mais, à bien y regarder, *le Pouvoir des mots* excelle dans un genre unique, très français, le management mondain.

L'art de bien dire le guide. L'auteur se débarrasse de « barbarismes douloureux », « étranges » (« finaliser », « initialiser », « positiviser ») et il s'interroge : *« Pourquoi la langue serait-elle moins protégée que le sexe ? »* Sa phrase d'ouverture est un clin d'œil à la critique littéraire en vogue : *« L'entreprise est un texte. »* Grâce au Jean-Jacques Rousseau du *Contrat social* (III, chap. 9), il donne des couleurs à la grise comptabilité. A Hermès, dieu des commerciaux, il ajoute *« d'autres figures imaginaires qui complètent le mythe du vendeur, Pénélope et Don Juan ».*

Le management mondain connaît bien les sociétés de cour parisienne et patronale : des hommes d'affaires, des firmes apparaissent en médaillon. Il s'affiche avec les fondations humanitaires. Il distille des paradoxes qui invitent à penser : *« Le client est devenu un concept »*, ou *« les valeurs ont fait récemment leur entrée dans l'entreprise ».* Il jongle avec le bon sens pour mettre au tapis les précieux, qui se gargarisent à l'éthique (*«Plus une entreprise parle d'éthique plus je suis inquiet – moins elle en parle, plus je suis rassuré »*) ou sont gangrenés par la communication. Plus, il moralise avec allant : *« Le capitalisme n'est pas un humanisme »*, dit-il. Clin d'œil à Sartre.

Mine de rien, le management mondain confectionne une image de la belle firme actionnée à coup de « stratégies », « valeurs », « identités », « responsabilités » et *tutti quanti.* Las ! Les mots-clés de l'entreprise restent dans les limbes : coûts, profits, concurrence, « dégraissage », risque, chômage. Bref, son mot d'ordre secret est celui du sophiste : comme dit le *Vocabulaire critique de la philosophie* (André Lalande), *« l'art de rendre les hommes supérieurs à ce qu'ils étaient ».*

J.-G. P.

هكذا من الأصل

ASIE

La redoutable croissance du Vietnam

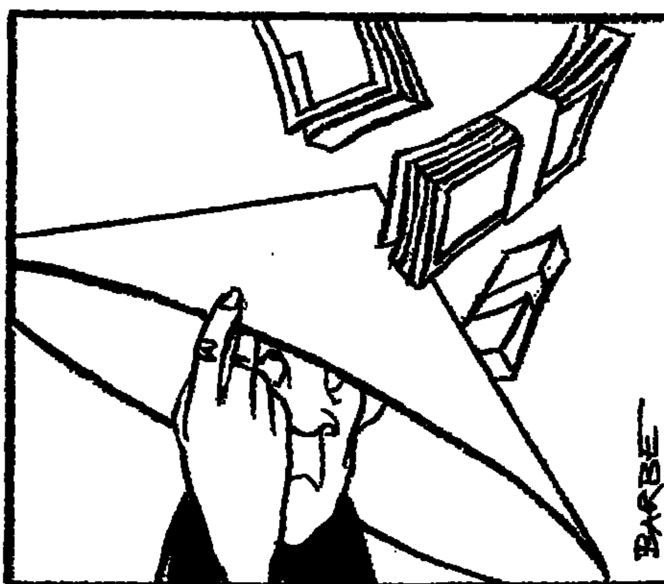
Suite de la page I

Huit mois après la levée de l'embargo américain et après six années de glissement vers l'économie de marché, ce pays reste ainsi une terre de paradoxe, grouillante de vie, où la misère l'emporte toujours sur la richesse, où l'effervescence économique cache encore mal la malnutrition, la surpopulation et les graves lacunes de l'enseignement. Depuis la levée de l'embargo économique américain, le 3 février, 1,5 milliard de dollars d'investissements étrangers ont été agréés par le Comité d'État pour la coopération et les investissements (CECI). Au total, depuis l'adoption en 1988 d'un code des investissements étrangers, libéralisé ensuite à plusieurs reprises, 10 milliards de dollars d'investissements étrangers ont été agréés. Leur montant s'accroît : du 1er août 1993 au 1er août 1994, des projets pour 3 milliards de dollars ont reçu un feu vert

Après les durs réajustements de 1991, lors de la perte de l'appui soviétique, l'économie a connu de nouveau une forte croissance dès l'année suivante. Selon la Banque asiatique de développement (BAD), celle-ci a atteint 7,5 % en 1992 comme en 1993, et devrait augmenter encore cette année (8,2 %) et en 1995 (8,5 %). Mais ces estimations semblent déjà dépassées, puisque la production intérieure brute a déjà crû de 10 % au premier semestre, notamment en raison d'une récolte record de riz et d'un meilleur écoulement des excédents sur le marché international. Importateur de riz en 1986, le Vietnam est depuis 1989 le troisième exportateur mondial derrière les Etats-Unis et la Thaïlande, avec près de 2 millions de tonnes en moyenne ; sur ce total, la proportion de riz de première qualité est passée de 30 % à 80 % en cinq ans.

De plus, l'inflation paraît jugulée : de 775 % en 1986, année la plus dure, la hausse des prix a été ramenée à 400 % en 1988, 60 % en 1991, 20 % en 1992 et 7,5 % en 1993. Malgré une légère reprise au premier semestre 1994 (7 % en six mois), elle pourrait ne pas franchir la barre des 10 % cette année si le gouvernement parvient à limiter les transactions autorisées en dollars, quitte à freiner un peu l'expansion. Le dông, monnaie locale, est stable : sa dépréciation par rapport au dollar est restée très limitée ces deux dernières années.

Les projets se multiplient : une trentaine sont envisagés à Hanoï, pour faire face à un manque dramatique de chambres d'hôtel, de logements pour étrangers et de centres d'affaires ; mais les plus ambitieux ont été obligés de tenir compte d'un tir de barrage d'écologistes et de conservateurs soucieux de préserver l'architecture de la vieille capitale. Le Hanoï Plaza (un investissement singapourien de 41 millions de dollars), ensemble prévu sur l'emplacement de l'ancienne prison centrale, non loin du lac Hoàn Kiêm, devait être dominé par une tour de vingt étages : celle-ci devra se contenter de dix étages, et peut-être même seulement de six, si elle s'aligne sur la hauteur de la poste centrale. Une société singapourienne compte, pour sa part, investir 733 millions de dollars, par tranches successives, dans la construction d'un vaste ensemble (villas, immeubles, centre scolaire et hôpital) à Hô-Chi-Minh-Ville.



Dans un pays qui ne compte que 200 000 véhicules à quatre roues et plus, Japonais et Américains envisagent sérieusement l'implantation des usines d'automobiles. Les Japonais prévoient déjà d'en produire 600 000 par an en 1996. Avec l'aide, notamment, de la BAD et de la Banque mondiale, on amorce la remise en état d'une infrastructure en ruine, en particulier du réseau routier. Pour les télécommunications, le Vietnam prévoit d'investir 3 milliards de dollars, afin d'arriver à trois lignes téléphoniques pour cent habitants (contre une pour deux cent vingt actuellement).

DÉFICIT • Cependant, tout n'est pas forcément rose dans le tableau. Sur les 10 milliards de dollars d'investissements étrangers agréés, moins de 2,5 milliards sont effectivement réalisés, dont près de la moitié dans le pétrole et le gaz *offshore (lire l'encadré ci-dessous)*. La raison : malgré de gros progrès dans la mise en place d'un État de droit, les investisseurs étrangers se heurtent à une multitude de contraintes décourageantes : multiplicité de règlements parfois contradictoires et d'interlocuteurs relativement autonomes, corruption, prix prohibitifs des logements, etc. Un déficit budgétaire croissant constitue aussi une source de préoccupation.

En dépit d'une forte hausse des exportations au premier semestre 1994 (26 % de plus que sur la période correspondante de 1993), le déficit de la balance commerciale s'accentue, les importations ayant augmenté de 30,6 %. Excédentaire en 1992 de 200 millions de dollars, celle-ci est déficitaire depuis : de 300 millions en 1993 et déjà de 200 millions sur le premier semestre 1994. Les importations massives d'équipements et de matières premières expliquent en partie ce déficit, mais l'appétit de consommation, pourtant partiellement satisfait par une contrebande incontrôlable, en semble également responsable.

Malgré tout, le Vietnam a pris un bon départ. Le Club de Paris devrait au moins renouveler pour 1995 l'enveloppe de près de 2 milliards de dollars accordée cette année. La croissance des investissements dépasse même ce que les autorités souhaitaient pour doubler le revenu des habitants d'ici à la fin du siècle.

Le problème majeur de ce pays, toujours gouverné par un Parti communiste, reste la finalité de son développement. Quel sera le prix écologique et social du tourisme (670 000 visiteurs en 1993, un million attendus cette année) ? Peut-on laisser l'enseignement et la santé, très délaissés, accumuler les retards ? Une croissance accélérée ne risque-t-elle pas, tout en accentuant le fossé entre riches et pauvres, d'aviver aussi l'antagonisme entre un Sud dynamique et un Nord plus à la traîne ? Quitte à être moins rapide, un développement plus équilibré s'impose.

Jean-Claude Pomonti

La manne pétrolière

HANOÏ
de notre envoyé spécial

De nouvelles découvertes de pétrole et de gaz au large de la côte méridionale du Vietnam laissent penser que ce pays dispose, en la matière, d'un intéressant potentiel, même si les professionnels demeurent encore prudents. Petronas Carigali, une compagnie malaisienne, a annoncé le 10 août avoir découvert à 155 kilomètres à l'est du port de Vung-Tau (ex-Cap-Saint-Jacques), d'importantes réserves de pétrole de haute qualité (correspondant à 3 000 barils par jour, selon les premiers tests) et plusieurs millions de mètres cubes de gaz. La production pourrait démarrer sur ce site en 1998.

De son côté, Mitsubishi Oil, qui avait annoncé, le 20 juin, la découverte d'un gisement dans une couche différente mais proche, pense avoir détecté non loin, juste au sud-est de Vung-Tau, *« un champ géant de pétrole »* au cours de tests menés du 3 au 6 juillet.

D'autres compagnies, après de longs mois un peu décourageants de recherches, ont donné récemment plusieurs bonnes nouvelles. BP et le norvégien Statoil ont trouvé du gaz. BP a évalué à 60 milliards de mètres cubes les réserves du gisement découvert à environ 350 kilomètres de la côte vietnamienne. Cela permettrait de produire assez d'électricité pour alimenter Ho-Chi-Minh-Ville pendant vingt-cinq ans, mais on envisage aussi d'utiliser cette énergie pour l'industrie, par exemple pour la production d'engrais. Le consortium sud-coréen Pedco, de son côté, a découvert du gaz et du pétrole ; AEDC a annoncé une *« découverte technique »* dans un bloc adjacent. Amorcée en 1986 seulement par une société mixte russo-vietnamienne, VietSovpetro, la production locale de pétrole a atteint 5,7 millions de tonnes en 1992 et 6,3 millions de tonnes en 1993, achetées par le Japon et Singapour. Exploitant le champ de Bach Ho (Tigre blanc), à 120 kilomètres au sud-est de Vung-Tau, VietSovpetro, qui compte extraire 7 millions de tonnes cette année, demeure l'unique producteur.



Mais la société d'Etat PetroVietnam a annoncé, en avril, que l'exploitation de deux autres gisements proches de Bach Ho, ceux de Dai Hung (Grand ours) et de Rong (Dragon), commenceraient à produire avant la fin de l'année. Avant les découvertes de Petronas et de Mitsubishi, PetroVietnam calculait déjà que la production nationale de pétrole tournerait autour de 20 millions de tonnes à la fin du siècle.

En outre, les réserves de gaz de Bach Ho devraient commencer à être exploitées vers la fin de l'année, grâce à un gazoduc de 197 kilomètres dont le groupe coréen Hyundai a entrepris la construction en avril (alors que 3 millions de mètres cubes sont actuellement brûlés chaque jour faute de pouvoir être transférés à Vung-Tau).

Principale source de devises de l'Etat, les exportations de pétrole brut ont augmenté, au premier semestre 1994, de 23 % par rapport à la même période de 1993. Contraint, cependant, d'importer les produits raffinés nécessaires à la consommation intérieure, le Vietnam projette de construire, dans un délai de six ans, deux raffineries d'une capacité globale de 11,5 millions de tonnes par an. Total participe actuellement à l'étude de faisabilité de la première raffinerie (6,5 millions de tonnes) sur la baie de Van-Phong, située dans la province de Khanh-Hoa, à 390 kilomètres au nord-est de Ho-Chi-Minh-Ville.

La principale ombre au tableau demeure cependant la très sérieuse contestation des eaux territoriales vietnamiennes par la Chine, qui estime que l'essentiel de la mer de Chine méridionale – notamment les îles Spratly et les îles Paracels – est sous sa souveraineté. Sous la protection de la marine de guerre chinoise et aux termes d'un contrat signé à Pékin en 1992, une compagnie américaine, Crestone, a entrepris des recherches sismiques à quelques coudées d'un bloc que le Vietnam a attribué à Mobil, le géant américain. Selon Hanoï, le secteur concerné, situé à quelque 1 000 kilomètres au sud de l'île chinoise de Haïnan, appartient au plateau continental vietnamien. La négociation sur ce contentieux a repris en août dans la capitale vietnamienne, mais de substantiels progrès paraissent hors de question tant que la Chine ne renoncera pas à la souveraineté sur 80 % des eaux de la mer de Chine méridionale, que le Parlement de Pékin a votée en février 1992.

J.-C. P.

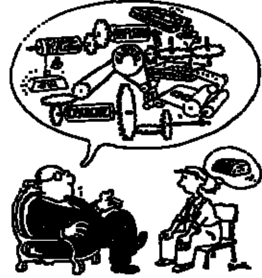
Investissements : l'Asie en tête

Selon les statistiques publiées le 4 août par le Comité d'Etat pour la coopération et les investissements (CECI), 9,8 milliards de dollars d'investissements étrangers ont été agréés depuis l'ouverture du pays en 1988. Taïwan (1,68 milliard) et Hongkong (1,57 milliard) arrivent loin en tête, devant, dans l'ordre, la Corée du Sud (748 millions de dollars), l'Australie (636 millions), Singapour (566 millions), le Japon (517 millions) et la France (488 millions). Les États-Unis ayant maintenu leur embargo jusqu'au 3 février, sont nettement à la traîne (au quatorzième rang, avec 157 millions de dollars, juste devant la Russie).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de « Saïgon-Sud », un projet de construction, approuvé à la mi-août, d'une nouvelle ville, dotée d'une autoroute, à la périphérie de Hô-Chi-Minh-Ville : deux firmes (taïwanaise et américaine) comptent y investir 242 millions de dollars.

J.-C. P.

CHRONOLOGIE



Septembre 1994

4. – INDE : privatisation partielle *de vingt et une sociétés publiques* parmi lesquelles figure Indian Oil Corporation *(6)*.

5 au 13. – Conférence des Nations unies sur la population et le développement au Caire : débat sur les moyens de ralentir l'accroissement de la population. Malgré des divergences sur l'avortement, la majorité des participants avalisent le programme d'action sur la planification familiale *(5, 6, 7, 10, 11/12 et 14)*.

5. – AÉRONAUTIQUE : au salon de Farnborough, en Grande-Bretagne, Boeing annonce le lancement officiel du B-737-800 pouvant transporter jusqu'à 189 passagers, et Airbus la fabrication d'un nouvel avion-cargo militaire, censé remplacé le Transall en Europe *(7)*. International Lease Finance Corporation (ILFC) commande le 6 cinq appareils A340 et neuf A320 à Airbus Industrie *(8)*

DISTRIBUTION : Casino abandonne le statut de société en commandite pour celui de société anonyme. Antoine Guichard et Jean-Charles Naouri deviennent respectivement président du directoire et président du conseil de surveillance *(6)*.

ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVATISATION EN FRANCE : Renault : Gérard Longuet annonce, le **5**, l'ouverture du capital de l'entreprise et confirme que l'Etat restera majoritaire. La CGT et le PS s'opposent au projet *(6, 10 et 16)*. Le **13**, le gouvernement décide d'abaisser de 80 à 51 % la participation de l'Etat. Sur les 49 % restants, 3 % iront aux salariés, 8 à 12 % à Volvo, 5 % aux entreprises partenaires et le solde sera offert au public fin octobre. Cette opération devrait rapporter 12 milliards de francs *(13, 15 et 16)*. Les syndicats peinent à mobiliser les salariés de la Régie à la journée d'action organisée le **20** *(21)*. **Caisse nationale de prévoyance** : privatisation partielle vivement critiquée par les syndicats, grève du personnel le **27** *(13, 26 et 30)*.

5 et jours suivants. – MARCHÉS FINANCIERS : le rendement des emprunts d'Etat, retombé à 7,20 % à la fin du mois de juillet, poursuit sa remontée, amorcée à la mi-août, pour atteindre 8,10 % ; le **7**, le « bund » allemand a touché lui aussi un sommet à plus de 7,45 % ; les Bourses européennes chutent le même jour *(7)*. Le **8**, l'Institut de finances internationales (IFI) recommande dans un rapport un meilleur contrôle des règles sur les produits dérivés : le Comité de Bâle s'inquiète de leur développement *(10-9 et 1er-10)*. Le **15**, la Bundesbank décide de maintenir ses taux d'intérêt *(16)*. Le lendemain, l'annonce de la forte croissance de la production industrielle en août aux Etats-Unis *(+ 0,7 %)* et les craintes d'inflation provoquent une remontée des taux d'intérêt à long terme *(18/19)*. Chute du Dow Jones, du dollar et des Bourses en raison du gonflement du déficit commercial américain, le **20** *(22 et 23)*. Forte hausse de l'or à la suite de la décision de la Réserve fédérale de ne pas augmenter ses taux d'intérêt à court terme *(29)*. La crainte de l'inflation perturbe de nouveau les marchés, le **29**, l'indice CAC 40 perd 1,5 %, très proche de son plus bas niveau depuis le début de l'année (1870,39).

6. – SNCF : Jean Bergougnoux, président de la SNCF, réorganise la direction générale tout en confirmant Jean-François Bénard dans ses fonctions de directeur général *(7)*.

CHÔMAGE ET EMPLOI. – Le nombre de demandeurs d'emploi en Allemagne a reculé de 70 800 entre juillet et août pour revenir à 3,6 millions de personnes pour tout le pays. En France, l'INSEE annonce 87 000 emplois supplémentaires, au deuxième trimestre, tandis que l'UNEDIC en recense seulement 37 300 pour la même période *(7, 8 et 10)*.

8. – AGRICULTURE ET PÊCHE : Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche demande à Bruxelles une réduction de l'obligation de jachère ; le même jour, il débloque 15 millions de francs supplémentaires pour la restructuration de la filière pêche *(10)*. Le **24**, un incendie ravage la gare de marée de Boulogne-sur-Mer *(27)*

8 au 13. – FRANCE-CHINE : la visite du président chinois Jiang Zemin en France est marquée par la signature de 15,8 milliards de francs de contrats *(7, 8, 9, 10, 13 et 14)*.

12. – TOURISME : American Express, première agence de voyage américaine, rachète pour 375 millions de dollars l'activité mondiale « voyages d'affaires » de Thomas Cook *(13 et 14)*.

13. – FRANCE : la croissance doit atteindre 3,1 % en 1995 *(15)*.

13 et 14. – RMI : au congrès des présidents de conseils généraux, réuni à Lille, Simone Veil, ministre des affaires sociales, annonce l'inscription dans le projet de loi de finances pour 1995 du transfert de 25 % du financement des allocations RMI aux départements, jusqu'à présent à la charge de l'Etat ; le lendemain, Edouard Balladur tente de les rassurer *(16 et 22)*.

14 et 19. – EUROPE : Jacques Delors souhaite une politique de l'emploi pour résoudre le chômage et plaide pour un allègement des charges sur l'emploi *(17)*. Les ministres de l'économie des Douze, réunis à Bruxelles, examinent le passage à la monnaie unique *(21)*.

16. – SAINT-GOBAIN : triplement du résultat consolidé semestriel qui passe à 1,256 milliard de francs *(17)*.

20. – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), réuni à Troyes, confirme de nouvelles délocalisations portant sur 10 200 emplois *(20)*.

20. – ÉTATS-UNIS : le déficit des échanges extérieurs atteint 10,99 milliards de dollars en juillet (60 milliards de francs), en progression de 21,6 % par rapport à juin *(22)*.

21. – AUTOMOBILE : la Commission de Bruxelles propose de libéraliser en partie la distribution automobile en Europe *(22)*.

21. – ÉRIDANIA BÉGHIN-SAY : démission du président Renato Picco en raison de la reprise en main par Montedison, holding du groupe Ferruzzi. Il est remplacé par Stefano Meloni *(22 et 23)*.

21. – PROJET DE LOI DE FINANCES 1995 : le déficit budgétaire est ramené à 274,6 milliards de francs. Les dépenses atteignent 1483,3 milliards de francs (+ 4,7 %) tandis que les recettes sont chiffrées à 1208,7 milliards de francs (+ 4,7 %) *(22 et 23)*.

22 et 27. – BANQUE : hausse de 75 % du résultat semestriel 1994 de la BNP tandis que le Crédit Lyonnais affiche une perte de 4 milliards de francs *(22, 24 et 28)*.

23. – ÉTATS-UNIS-JAPON : discussions commerciales à Washington : afin de réduire leur déficit commercial face au Japon, les Américains veulent obtenir des engagements d'ouverture des marchés publics japonais *(24)*. Les deux pays ne parviennent pas, le **30**, à un accord. Washington pourrait annoncer des sanctions à l'encontre du Japon *(1er et 2/3-10)*

26. – BOLLORE TECHNOLOGIES : Bernard Esambert remplace Jean-Paul Parayre à la présidence du groupe *(25/26)*.

28. – ITALIE : le projet de budget 1995 prévoit un déficit réduit de 170 milliards de francs et ramené à 465 milliards de francs *(30)*.

28. – ALCATEL-ALSTHOM : baisse de 33 % du résultat semestriel 1994 ramené à 2,02 milliards de francs *(30)*.

30. – CHÔMAGE EN FRANCE : hausse de 0,5 % en août après deux mois de baisse *(1er et 2/3-10)*.

30. – AIR FRANCE diminue ses pertes de plus de 30 % au premier semestre, grâce à un meilleur remplissage des appareils *(2/3-10)*.

Chronologie et éphéméride réalisées par Chantal Dunoyer

Les affaires

PIERRE BOTTON et MICHEL NOIR : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rejette la demande des avocats de Michel Noir concernant un supplément d'information sur les comptes suisses de Pierre Botton, le **5** *(7)*. Philippe Courroye renvoie devant le tribunal correctionnel les douze personnes mises en examen dont Pierre Botton, Michel Noir, Michel Mouillot, maire de Cannes et Patrick Poivre d'Arvor *(18/19)*. Michel Noir fait appel le **22** *(23)*.

BERNARD TAPIE : après les saisies conservatoires, sa collection de meubles anciens et de tableaux est estimée actuellement à moins de 30 millions de francs ; une première expertise faite le 3 mars 1993 et réactualisée le 18 février 1994 situait la valeur de la collection entre 356,6 et 517,7 millions de francs *(7)*. Le Crédit lyonnais dépose une plainte contre lui et son épouse pour « détournement de biens saisis », la banque les soupçonne d'avoir remplacé trois toiles de maître par des copies *(8)*. Le **8**, la cour d'appel de Douai déclare irrecevable la requête en nullité de la procédure d'instruction déposée par son avocat dans le cadre de l'affaire Testut-Trayvou ; le dossier est transmis au parquet *(10 et 22)*. La reprise d'Adidas a été largement financée par le Crédit lyonnais bien que la banque s'en soit défendue *(13)*.

FINANCEMENT DU PARTI RÉPUBLICAIN : mise en examen le **6** de Jean-Louis Beffa, président du groupe Saint-Gobain, pour trafic d'influence, par le conseiller Van Ruymbeke, dans le cadre de son enquête concernant une commission de 4,4 millions de francs versée par Pont-à-Mousson, destinée au financement du Parti républicain. Le lendemain, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, prend la défense du PDG de Saint-Gobain ; Alain Madelin, ministre des entreprises, estime que le magistrat fait *« son travail »* ; Patrick Devedjian (RPR) estime que les PDG *mis en cause doivent démissionner* ; les syndicats du groupe affichent une grande prudence *(8, 9 et 17)*. Marc de Nadaillac, PDG de Pont-à-Mousson, est entendu le **12** par *le juge Van Ruymbeke*, et poursuivi pour subornation de témoin *(14)*. Le **27**, le juge perquisitionne le siège de la COGEDIM, dont le président Michel Mauer est, le lendemain, placé *en garde à vue* et *mis en examen* pour trafic d'influence *(28 et 29-9 et 1-10)*.

GÉRARD LONGUET : après des vérifications concernant le paiement de sa villa à Saint-Tropez, *le juge Van Ruymbeke* révèle une sous-facturation de plus de 1 million de francs et, estimant que le ministre a commis un recel d'abus de biens sociaux, adresse le **19** une note à la chancellerie *rappelant toute l'affaire* *(16 et 21)*. Le **20**, Gérard Longuet suggère une expertise judiciaire pour évaluer sa villa *(22)* ; deux jours plus tard, il affirme qu'il ne renoncera pas à ses *fonctions, même en cas* de mise en examen *(23 et 24)*. Le **25**, Valéry Giscard d'Estaing et François Bayrou estiment qu'il devrait le faire *(27)*. Le **26**, la chancellerie annonce que le *financement de sa villa fera* l'objet d'une enquête préliminaire jusqu'au 31 octobre. Ce sursis judiciaire est vivement critiqué par les partis. Le **27**, Gérard Longuet se dit prêt à donner sa *démission en cas* d'ouverture d'une information judiciaire ; celle-ci paraissant inéluctable après une précision du ministre de la justice *(28, 29 et 30-9 et 1-10)*. Dans un rapport remis le **30** à la chancellerie, Bruno Cotte, procureur de la République, propose l'ouverture d'une information judiciaire sur des versements de fonds au Parti républicain ; cette procédure vise directement le ministre *(2-3)*.

« DAUPHINÉ NEWS » et « NEWS VENDREDI » : audition d'Alain Carignon, maire de Grenoble, le **6**, par le juge Philippe Courroye sur le financement des publications et sur les circonstances de la privatisation de l'eau à Grenoble, dont le bénéficiaire fut la Lyonnaise des eaux, *via* ses filiales *(8)*. Dans le cadre de l'instruction, Jean-Louis Dutaret, PDG de la SOFIRAD, est transféré à Lyon, entendu le **16** par le juge Philippe Courroye et mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire. Le même jour, Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI, filiale de la Lyonnaise, et son frère Pierre Merlin sont mis en examen pour abus de biens sociaux *(16, 17 18/19 et 23)*.

BULL : *le Canard enchaîné* du **7** révèle le détournement pour 1 milliard de francs de vieux ordinateurs rachetés par le groupe pour être récupérés ou détruits *(8)*.

GEORGES GHOSN, ex-PDG de Desfossés-International, est mis en examen le **7** pour abus de biens sociaux concernant des irrégularités dans la gestion du groupe de presse *(10)*.

LE CRÉDIT LYONNAIS porte plainte contre X... concernant sa filiale IBSA, (International Bankers SA), dont les anciens dirigeants sont soupçonnés de malversations portant sur 2,5 milliards de francs *(10)*.

DIDIER PINEAU-VALENCIENNE : lancement d'un mandat d'arrêt international le **8**, décidé par Jean-Claude Espen, juge d'instruction à Bruxelles, après son refus de se rendre à la convocation du **3**. Ses avocats remettent un « mémoire en nullité » mettant en cause les méthodes du juge *(16)*.

JACQUES FARRAN, ancien député PR et ancien président de la chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales, condamné le **12** à un an de prison ferme, après le détournement des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan *(14)*.

MAURICE ARRECKX, sénateur UDF-PR du Var, est mis en examen *et incarcéré pour corruption active* ; il est confronté le **16** à son ancien chargé de mission Guy Liautaud, qui l'accable *(17)*.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX : *Guy Dejouany, son président*, est entendu en tant que témoin le **21** par Jean-Michel Prêtre, juge d'instruction chargé du dossier de corruption présumée à la mairie de *Saint-Denis à la Réunion* *(23)*.

CLAUDE PRADILLE, sénateur du Gard, ancien président de l'office d'HLM, est mis en examen le **28** pour abus de confiance et corruption *(30)*.

SONDAGE. – Selon un sondage réalisé par MV2 pour *le Monde* et Publicis, 64 % des chefs d'entreprise reconnaissent l'existence de pratiques illégales *(8)*. *Entretien de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, au Monde*, dans lequel il souhaite que la politique ne soit plus financée par les entreprises *(24)*. Simone Veil prend des mesures destinées à lutter contre les pratiques de corruption dans le secteur du médicament *(25/26)*. Pierre Mazeaud (RPR) et Charles Millon (UDF) déposent une proposition de *loi interdisant tout financement de la vie politique par les entreprises* *(29)*.

ITALIE : le juge Antonio Di Pietro propose une concertation pour mettre fin à l'opération *« Mains propres »* et établir une législation préventive *(8 et 16)*. Le **24**, il auditionne plusieurs stylistes, dont certains reconnaissent avoir versé des pots-de-vin à des inspecteurs des impôts *(27)*.

JAPON : l'assassinat du directeur de la succursale de la banque Sumitomo à Nogoya démontre une recrudescence des actes d'intimidation dont sont victimes les hommes d'affaires *(17)*.

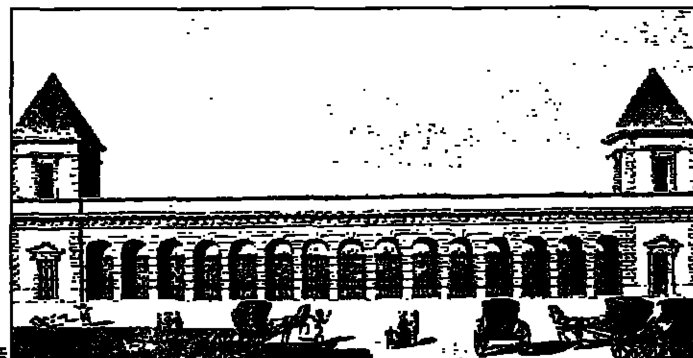
Ephéméride

• IL Y A 270 ANS : 24 septembre 1724. Création de la première Bourse à Paris. – Depuis l'Antiquité, *les hommes se sont* donné des lieux d'échanges : les Grecs et les Romains en furent les maîtres d'œuvre. Après le démembrement de l'Empire romain, il faut attendre le Moyen *Age pour voir surgir les pre*mières Bourses, avec l'accroissement des foires italiennes, flamandes et françaises qui favorisèrent les échanges.

A la fin du Moyen Age, à *Bruges, les marchands venus* des quatre coins de l'Europe se réunissaient devant l'hôtel du banquier Van der Burse pour traiter leurs affaires : telle est l'origine du mot Bourse, qui *désigne un lieu où se négocient* valeurs et marchandises. La première Bourse fut créée à Anvers en 1460 ; un édifice spécial, construit vers 1531, permettait aux hommes d'affaires d'échan*ger les effets de commerce ainsi* que les marchandises qui n'étaient pas matériellement présentes mais que les vendeurs s'engageaient à livrer aux acheteurs à des prix et des quantités *convenus*.

En France, ce fut le Pont aux changes qui servit de lieu du négoce de l'argent à partir de 1141. Deux siècles plus tard, une ordonnance de Philippe le Bel de *1312 crée la profession de « courratier »*, chargé du négoce des marchandises. Mais c'est à Lyon, centre des affaires sous François Ier, que naquit en 1540 la première Bourse, qui demeura *longtemps la plus importante* de France. D'autres édits réglementèrent la profession de courratier en 1572 et en 1595. Un arrêt de 1639 substitua la profession d'agent de change à celle de courratier pour tous ceux qui assuraient la négociation des « effets ».

Paris n'avait toujours pas sa Bourse : entre 1716 et 1720, l'Ecossais John Law tenta de familiariser les Français avec le « papier » en émettant dans le



DR

La Bourse de Paris, rue Vivienne.

public la monnaie de la Banque royale et les actions de la Compagnie des Indes. Mais son *expérience se termina par une* banqueroute.

Après cette mésaventure, soucieux de créer un marché régulier et de stimuler la place de Paris, Louis XV jugea néces*saire d'établir un lieu où tous les* agents de change effectueraient des négociations. L'arrêt du Conseil d'Etat du 24 septembre 1724 constitue l'acte de naissance de la Bourse de Paris, mais aussi *la première réglementation du marché français*.

La Bourse était située rue Vivienne, dans l'hôtel de la Compagnie des Indes, ancien Palais Mazarin, aujourd'hui *englobé dans les bâtiments de la* Bibliothèque nationale. L'entrée était autorisée aux agents de change, marchands, banquiers, financiers, etc., mais interdite aux femmes.

Les séances duraient de 10 heures à 13 heures. *« Dans un but d'ordre et de tranquillité »*, les affaires étaient *« traitées en marchés fermés, aucun cours n'étant débattu ou annoncé à voix haute »*.

Les banquiers et marchands pouvaient négocier les lettres de change, tandis que les agents de change, au nombre de 60, avaient le monopole des négociations des papiers « commerçables ». Ils étaient choisis par dix notables bourgeois et négociants de la ville de Paris, devaient avoir atteint l'âge de *vingt-cinq ans, être de religion* catholique, de réputation *« sans tache »* et ne pas avoir fait faillite.

La présence des agents de change était obligatoire aux *séances boursières. Ils devaient* tenir un registre-journal, coté et paraphé par les juges et les consuls de Paris, précisant chaque négociation.

Pendant la période révolu*tionnaire, la Bourse occupa des* emplacements divers : au Louvre, au Palais-Royal, dans les locaux de l'église dite des Petits-Frères et rue Feydau. C'est depuis le 3 novembre 1826 *qu'elle occupe l'édifice actuel*, palais commandé par Napoléon Ier à l'architecte Brongniart.

A partir du Second Empire, la capitalisation boursière française va exploser : évaluée à *4 milliards de francs en 1852*, elle atteint 35 milliards vers 1880.

Au début de ce siècle, on comptait 2 000 sociétés cotées à Paris. En 1914, le portefeuille atteignait 122 milliards de francs. Après la première guerre mondiale, la Bourse va connaître des performances mais aussi des crises financières et des krachs, sans pour autant s'interrompre.

Depuis trente ans, le législateur a modifié à plusieurs reprises la réglementation afin de rationaliser et d'assainir les marchés, jugés indispensables *pour le financement de l'écono*mie. Le transfert de l'activité traditionnelle sur le système informatique et le démontage en 1987 de la corbeille des agents de change ont permis le déve*loppement de nouveaux mar*chés : le MONEP (marché des options négociables de Paris) et le MATIF, marché à terme international de France.

• IL Y A 10 ANS : 26 sep*tembre 1984*. Création des TUC (travaux d'utilité collective). – Le conseil des ministres annonça le 26 septembre 1984 de nouvelles mesures en faveur de « l'occupation » des jeunes.

Les TUC (qui donnèrent l'adjectif « tuciste ») étaient des emplois du secteur non marchand rémunérés en dessous du salaire minimum. Le but était que les jeunes aient accès à une *expérience professionnelle, tout* en accomplissant une activité utile à la collectivité. Les organismes d'accueil étaient des établissements publics, associations, fondations, collectivités *locales et entreprises publiques*.

Les jeunes concernés devaient être âgés de seize à vingt et un ans, puis, à partir de 1985, de moins de vingt-cinq ans s'ils étaient inscrits à *l'ANPE depuis plus d'un an*.

La durée du stage TUC était comprise entre trois et douze *mois* ; elle pouvait être prolongée jusqu'à vingt-quatre mois, à partir de 1987. Les TUC s'effec*tuaient* à mi-temps vingt heures par semaine ou quatre-vingts heures par mois. Les jeunes avaient le statut et la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle. Ils percevaient de l'Etat une rémunération nette de 1 200 francs par mois en 1984, portée à 1 250 francs et par la suite à 1 900 francs.

Les TUC furent remplacés par les contrats emploi-solidarité en 1989.

OPINIONS

LETTRE DE PARIS



Privatisation de la justice

par Philippe Simonnot

C'ÉTAIT un spectacle tragi-comique que de voir arriver l'autre soir le ministre de la justice dans le salon d'honneur de la chambre de commerce et d'industrie de Paris où étaient réunis par l'Association française d'arbitrage (AFA) quelques centaines de gens de robe parmi les plus huppés du barreau de la capitale, ainsi que des acteurs du négoce international. On devinait que le ministre venait tout juste d'échapper à la meute médiatique qui le poursuivait *pour ses positions* dans l'affaire Longuet (1). A peine installé à la tribune, encore essoufflé, le ministre de la justice, rompant les chiens, tint quelques propos en l'air sur la lutte contre le chômage et l'Europe à géométrie allemande, faisant courir dans la docte assemblée un murmure à la fois effrayé, hilare et délicieux : le ministre se serait-il trompé de discours ou de lieu ?

Bientôt, heureusement, Pierre Méhaignerie en vint au sujet de l'heure, que venait de traiter Mᵉ Jean-Louis Delvolvé : « Le droit à l'arbitre ». Il s'agissait de savoir si les procédures d'arbitrage, qui se sont considérablement *développées* dans le domaine du commerce international, pourraient gagner du terrain sur le plan national, y compris dans les affaires civiles. Face à cette offensive de privatisation de la justice, il était fascinant de voir un représentant des plus hautes instances de l'Etat, préposé à la garde des sceaux, tenter de défendre les prérogatives de la puissance publique.

« La justice, rappela le ministre, *est par excellence un attribut de la souveraineté. Elle en présente tous les caractères : indépendance, objectivité, permanence, gratuité et publicité. »* Faudrait-il lui opposer l'arbitrage, préféré par le business pour sa rapidité, sa spécialisation, sa souplesse, en un mot sa capacité à « tordre le cou à la chicane » ? N'y aurait-il donc pas de place en France pour cette « justice d'apaisement » qui, si possible, réconcilie les parties ou qui, si elle porte condamnation contre l'une d'elles, laisse la porte ouverte à la *réconciliation, comme l'a dit l'orateur* de l'AFA ? Car la vie reprend ses droits aux portes du palais, ce que gens de justice ont tendance à oublier, et l'arbitrage en agissant par une « douce persuasion » permet aux parties de reprendre leur « commerce », dans tous les sens que ce terme avait encore au siècle de Montesquieu.

Il n'est sans doute pas dans la manière de Pierre Méhaignerie de croiser le fer, et il n'était pas ce soir-là en position de le faire avec les experts réunis par l'AFA. Il reconnut donc que ce *« mode à part entière de résolution des conflits »* que constitue l'arbitrage devait avoir *« la juste place qu'il mérite ».* Mais comme *« toute liberté ne se conçoit qu'au regard de l'ordre public »,* l'arbitrage ne peut avoir un champ d'application *« indéfini ».* Fort bien. Mais quelles doivent être les limites de ce champ ? C'est ce qu'on aurait aimé savoir et qui ne fut point débattu. Dommage !

Oui, dommage ! Un Etat qui produit des voitures, fait rouler des trains, voler des avions, soigne des malades, éduque et informe les citoyens depuis leur plus jeune âge, qui détient le monopole de la violence armée, cet *Etat pléthorique devait-il reconnaître* aujourd'hui qu'il ne dispose plus du monopole de la justice, alors que cette dernière est censée être une attribution régalienne ? Le voici en partie dessaisi de la « main de justice » au moment même où, précisément, la délicatesse voire l'impartialité des juges sont en cause, tandis que l'indépendance de la Banque de France lui interdit de « battre monnaie » et que l'on peut s'interroger sur sa véritable faculté de décider de la paix et de la guerre, et même de définir qui est ami, qui est ennemi ? Ces coïncidences cacheraient-elles une de ces ruses dont l'histoire a le secret ?

De fait, l'Histoire enseigne que l'arbitrage prospère quand l'Etat est faible. Par exemple, après que l'Empire carolingien se fut écroulé, les féodaux et l'Eglise rendaient des arbitrages à la place d'une justice royale incapable d'imposer le recours à ses tribunaux et de faire exécuter ses jugements. La forme étatique est alors si floue que les minorités ethniques ou religieuses non seulement ont leurs juges, mais *aussi leur propre droit. En revanche,* à mesure qu'elle s'affirme, la royauté s'arroge les monopoles de la force et de la justice comme ce deux jumeaux inséparables.

COMME on peut s'y attendre, l'évolution du droit recoupe l'histoire étatique. Quand au XIIᵉ siècle, les marchands reprennent leurs activités à grande échelle, ils forment un *jus gentium,* l'ancêtre du droit commercial, pour passer outre aux différentes coutumes qui entravent l'épanouissement de leurs relations. Ce *jus gentium,* comme son nom l'indique, est fait pour des gens qui ne sont pas *soumis au même droit coutumier* et comporte des règles et des procédures différentes de celles des coutumes. La aussi, à mesure que l'Etat s'affirme, le droit commun absorbe le droit des marchands. La « nationalisation » du droit commercial, initiée par Colbert, est achevée par le code civil de Napoléon. En Angleterre, la *common law* avait intégré la *merchant law* un siècle plus tôt.

Au XIXᵉ siècle, quand se fortifie l'Etat-nation, l'arbitrage est au plus bas. Un arrêt célèbre de la Cour de cassation, rendu sous la monarchie de Juillet, interdit l'inclusion dans les contrats de la clause compromissoire *(2), nécessaire à tout arbitrage,* sous prétexte *qu'« on ne trouve pas chez les arbitres les qualités qu'on est assuré de trouver chez les magistrats : la probité, l'impartialité, la compétence, la délicatesse des sentiments nécessaires pour rendre les jugements ».* Est-il besoin de dire qu'une telle argumentation soulèverait aujourd'hui une tempête de rires et de fureurs. C'est *que depuis l'arbitrage, envahissant* la scène du commerce international, s'affranchit de jour en jour des lois étatiques et produit son propre droit sans l'aide d'aucun souverain, et pour cause ! Parfois même il intègre le droit national, comme c'est le cas aux Pays-Bas depuis 1986.

Beaucoup de juristes, pour qui un droit non étatique ressemble a un ovni, se rassurent en croyant que cette justice privée doit tout de même s'appuyer sur l'Etat pour contrôler la bonne forme des contrats et assurer l'exécution des décisions. Mais c'est mal comprendre l'esprit de l'arbitrage. La pratique quotidienne montre surabondamment *que les parties exécutent* de bon gré la sentence rendue par l'arbitre. Leur intérêt, le souci de leur réputation commerciale sont des meilleurs gardiens de la bonne foi que la peur du juge. Surtout quand ce juge sert un Etat qui connaît peut-être la plus grande crise de son histoire en temps de paix...

(1) Ce 28 septembre, Pierre Méhaignerie était intervenu sur RTL pour défendre son choix d'une enquête préliminaire sur le patrimoine du ministre de l'industrie.

(2) La clause compromissoire est une promesse de compromis signée en l'absence de tout différend, par laquelle des contractants conviennent de soumettre leurs litiges éventuels à l'arbitrage. C'est devenu une clause usuelle dans les contrats du commerce international.

Après quinze années de rigueur

Le retour de la demande

Après avoir été longtemps *surestimé*, le rôle de la demande a souvent été oublié en Europe depuis quinze ans. On redécouvre aujourd'hui que la généralisation des politiques de rigueur est néfaste pour la croissance et que les relances par la demande de type « keynésien » sont efficaces à condition d'être gérées sur le plan international.

par MICHEL CABANNES (*)

UNE inflexion s'est produite dans les préoccupations des responsables et des commentateurs de la politique économique. Depuis le début de la récession, les gouvernements ont laissé croître les déficits publics en invoquant souvent les stabilisateurs automatiques incorporés dans les budgets, reconnaissant ainsi implicitement le rôle de la demande.

De manière plus explicite, il *est devenu commun de déplorer* la faiblesse de la consommation des ménages et d'y voir un obstacle majeur à la reprise tant attendue. Enfin, la politique du gouvernement Balladur a été en partie inversée : après avoir ponctionné le revenu des ménages en 1993, elle a visé au début de 1994 à stimuler modérément certaines dépenses. Ce retour de la demande dans les analyses est lié à la récession. Mais il traduit plus généralement *les limites de l'économie* orthodoxe – devenue dominante en Europe depuis les années 80 – face à une réalité marquée par la persistance de mécanismes keynésiens.

Après avoir jadis été surestimée, *la demande a souvent* été oubliée en Europe depuis quinze ans. Le maintien de taux d'intérêt réels très élevés et la progression de la masse des liquidités sans emplois productifs n'ont pas suscité des réactions à la hauteur des enjeux. La part des salaires dans la valeur ajoutée a été réduite. Les politiques de *rigueur macroéconomiques sont* devenues la référence, surtout dans le domaine monétaire. Au début des années 90, les modalités choisies pour l'Union économique et monétaire européenne ont confirmé cette orientation : critères de convergence axés sur la rigueur financière et indépendance de la banque centrale avec priorité à la stabilité.

On peut y voir l'influence dominante de l'approche orthodoxe qui, au-delà des perfectionnements basés sur les anticipations (monétarisme et nouvelle économie classique), *continue de considérer qu'il ne* peut y avoir de problème majeur de faiblesse de la demande. Le chômage est considéré comme un déséquilibre du marché du travail, causé par l'excès des salaires réels – par rapport au niveau d'équilibre –, ce qui conduit à la recherche *prioritaire de la flexibilité des* salaires et du marché du travail. Le freinage de la croissance et la hausse des taux d'intérêt sont expliqués par l'insuffisance d'épargne, d'où des politiques de soutien *systématique* à l'épargne. Le blocage de l'accumulation est *attribué à l'insuffisance des profits,* et implique le soutien prioritaire de la rentabilité pour stimuler les investissements. Enfin, l'analyse centrée sur la seule compétitivité implique de privilégier la baisse des coûts pour gagner des parts de marché en ignorant la question des débouchés.

Pourtant les mécanismes de la demande restent présents, même s'ils le sont moins à la hausse qu'à la baisse, moins au plan national qu'au plan international. Les politiques de relance par la demande intérieure ont déçu au cours des années 70 et 80. Les relances suédoise en 1974, et française en 1975 et en 1981, ont dû être interrompues rapidement en raison de la dégradation des paiements extérieurs. Ces politiques ont fait l'objet d'un rejet général, sans que soient toujours analysées les raisons de leurs échecs.

Or leurs limites s'expliquent surtout par l'internationalisation. D'une part, l'ouverture commerciale a accentué leurs effets négatifs sur les paiements extérieurs et diminué ainsi les effets d'entraînement de la demande intérieure sur la *production et l'emploi. D'autre* part, la globalisation financière internationale a accru le rôle des opérateurs financiers, qui peuvent freiner l'impact de ces politiques par leurs prévisions affectant les *taux d'intérêt* : des anticipations inflationnistes favorisent une hausse des taux à long terme ; des anticipations de dépréciation monétaire obligent les autorités à recourir à des hausses de taux à court terme pour soutenir leur monnaie.

Ces freins suffisent à empêcher une relance par la demande dans la majorité des pays. *Leur portée diffère suivant* les cas en fonction du degré d'ouverture économique, de la compétitivité de l'offre, du statut international de la monnaie. Les Etats-Unis disposent de plus de possibilités que d'autres à cet égard : la relance Reagan en 1983-1984 fut bien plus une relance par la demande qu'une relance par l'offre, contrairement à l'idéologie qui l'inspirait.

Si les obstacles à la relance tiennent surtout à l'internationalisation, il en résulte qu'on ne doit pas écarter les politiques de soutien dans le cadre *supranational. Face aux crises* périodiques de la demande, en économie ouverte, une relance « keynésienne » reste adaptée au plan international lorsque les blocages ne proviennent pas de l'offre. L'Europe est un cadre tout à fait pertinent à cet égard en raison *du degré d'intégration atteint.*

La contrainte des débouchés a continué de s'exercer sur les entreprises. Les études inspirées par l'approche en termes de déséquilibre montrent en général la prédominance fréquente du chomage keynésien en Europe depuis les années 80. Au niveau national, les politiques de restriction de la demande intérieure ont toujours eu des effets négatifs sur la croissance et sur l'emploi au cours des vingt dernières années. Ce fut le cas des politiques conjoncturelles restrictives de courte durée en *1974, puis des politiques de rigueur* plus appuyées entre 1979 et 1982 dans les pays de l'OCDE, notamment en Grande-Bretagne lors du choc monétariste des premières années du gouvernement Thatcher, sans oublier les effets internes négatifs pour l'activité de la nécessaire politique de rigueur en France entre 1983 et 1985. Le ralentissement de la demande intérieure implique celui de la production, la hausse éventuelle des débouchés extérieurs ne suffisant pas à le compenser. De même, le freinage des débouchés *des entreprises les incite toujours* à limiter l'emploi au bout d'un certain délai et à réduire leurs investissements.

Au niveau international, les mécanismes récessionnistes sont encore plus évidents. La simultanéité de politiques *nationales restrictives limite leurs* effets sur le rééquilibre des paiements extérieurs, tandis que les effets sur l'activité sont cumulatifs en raison de la baisse des débouchés mutuels. Les politiques restrictives menées en parallèle dans la majorité des pays de l'OCDE entre 1979 et 1982 ont contribué à la forte récession du début des années 80, ajoutant leurs effets à ceux du second choc pétrolier. Plus récemment, depuis 1991, la rigueur monétaire pratiquée par beaucoup de pays européens à la suite de l'Allemagne après son unification, *a favorisé le maintien d'une tension* sur les taux d'intérêt qui a prolongé la crise en Europe. La politique du chacun pour soi axée sur la rigueur compétitive pour gagner des parts de marché sur les autres pays est tout aussi néfaste pour la croissance que le protectionnisme plus souvent dénoncé.

Les projets de relance de la croissance en Europe se sont souvent heurtés à des réticences venant de l'hégémonie d'une approche économique inadaptée. Continuer à traquer prioritairement l'inflation dans un contexte de chômage massif, comme on l'a *souvent fait en Europe depuis au* moins trois ans, relève d'une étonnante persistance dans l'erreur.

(*) Maître de conférences à l'université de Bordeaux-I

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 - Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • L'emploi

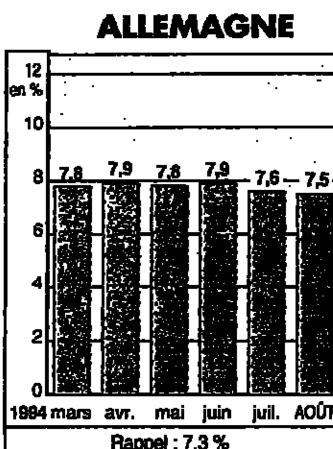
Le chômage américain au plus bas

LE rythme de créations d'emplois reste soutenu aux Etats-Unis. Entre juillet et septembre, 775 000 nouveaux postes ont vu le jour, ce qui porte à 2,5 millions l'augmentation globale des effectifs non agricoles depuis le début de l'année. Dans le secteur manufacturier où, de la sortie de récession au printemps 1991 jusqu'au début 1994, l'emploi était resté comprimé, les résultats sont à nouveau plus satisfaisants. En glissement sur un an, l'évolution des effectifs est récemment devenue positive, pour la première fois depuis la mi-1989.

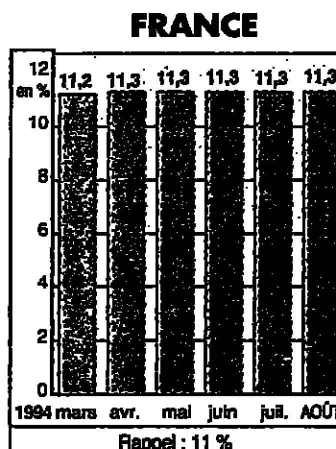
Revenu à 5,9 % en septembre, le taux de chomâge américain est proche de niveaux jugés critiques en matière d'inflation. Selon cette analyse, le nombre de chômeurs serait bientôt trop faible pour assurer une bonne adéquation entre l'offre et la demande de travail, notamment le travail spécialisé. Les frictions qui en résulteraient seraient alors à l'origine de tensions salariales et, à terme, de dérapage des prix. De ces craintes émane une attention toute particulière à l'évolution des salaires et à l'inflation aux Etats-Unis.

Sur ce point, néanmoins, rien de très préoccupant ne se dessine. Dans l'ensemble du secteur privé, le taux de salaire horaire augmente à un rythme annuel de 2,6 %, plus faible que ce qui *était* observé en début d'année et somme tout encore peu menaçant. Le dérapage des salaires observé début 1994 dans le secteur manufacturier a été stoppé par la suite : supérieure à 3 % l'an en janvier et février derniers, la hausse des rémunérations est revenue depuis sur une tendance raisonnable de 2,5 %. En l'absence de gains de pouvoir d'achat, la hausse des prix à la consommation étant supérieure à celle des salaires (2,9 % l'an en septembre), les risques d'emballement inflationniste d'origine salariale paraissent aujourd'hui contenus.

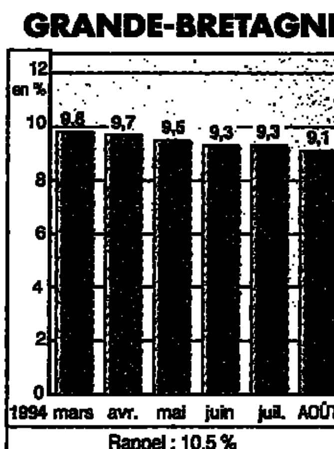
ALLEMAGNE



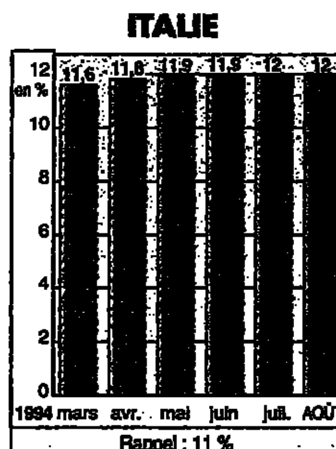
FRANCE



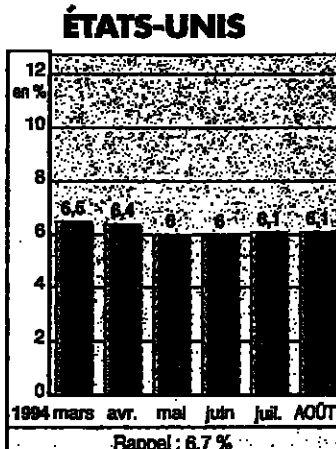
GRANDE-BRETAGNE



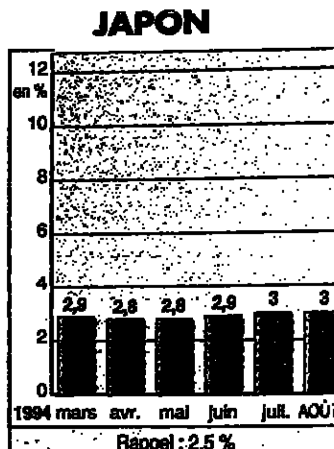
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon et Etats-Unis : sources nationales).

L'ÉCONOMIE MONDIALE

Une croissance peu inflationniste

LA croissance mondiale est de retour ! Voilà sûrement l'impression dominante des mois qui viennent de s'écouler. Elle a conduit, sur les marchés obligataires, à la peur presque panique d'une résurgence de l'inflation. La crainte est-elle justifiée ? Sans doute pas.

Aux Etats-Unis, le rythme de hausse des prix à la consommation et plus encore celui des prix de production vont continuer leur progression. Compte tenu de l'effort d'investissement fourni depuis presque trois ans, l'économie américaine pouvait supporter, sans trop de tensions, quelques trimestres de croissance aux alentours de 4 %. Mais cela fait presque un an que la croissance avoisine ce chiffre, sans signe flagrant d'essoufflement. La Réserve fédérale a beau dire qu'elle a monté ses taux préventivement, le risque d'un dérapage inflationniste ne peut être totalement écarté.

Un point, pourtant, devrait atténuer cette crainte. S'il y a sûrement un lien entre croissance et inflation, ce lien semble, aux Etats-Unis au moins, s'être quelque peu distendu. L'économie américaine n'avait-elle pas encore, au début de 1994 – après trois ans d'expansion continue – un rythme d'inflation en baisse ? Il a fallu attendre la fin de ce printemps pour que les choses changent. Encore le glissement des prix n'a t-il fait que revenir dans la région des 3 %. Ce mouvement, pour l'instant largement cyclique – le taux d'utilisation des capacités approche de ses plus hauts, le taux de chômage vient de descendre sous les 6 % –, peut-il dégénérer en une véritable spirale inflationniste ? Oui, si dans les mois qui viennent l'économie américaine ne ralentit pas.

Mais la montée des taux d'intérêt à long terme semble d'ores et déjà avoir eu raison du dynamisme de l'investissement résidentiel. Au début de 1995, au plus tard, l'investissement des entreprises devrait décélérer à son tour. Même si l'exportation continuait alors de soutenir la croissance, le risque qu'elle se poursuive à un rythme excessif paraît faible. Une chose est sûre : jamais depuis trente ans, l'économie américaine n'aura abordé la dernière phase d'un cycle avec un taux d'inflation aussi bas.

En Europe l'inflation est tout aussi faible. Le début de la décennie a été marqué par une convergence notable : presque partout, les taux d'inflation sont proches de la moyenne des 3 %. Avec les débuts de la reprise, il est vrai, la désinflation va s'atténuer. Les indices publiés cet été en Espagne, en Italie, le montrent. De là à conclure à une reprise de l'inflation, il y a un pas. Non qu'il faille douter de la poursuite de la croissance. Le redémarrage de l'investissement des entreprises va, dans les mois qui viennent, prendre le relais de l'exportation et de l'arrêt du déstockage massif.

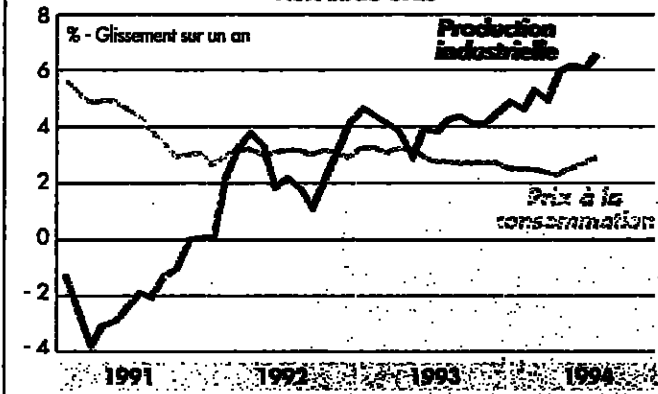
Mais, malgré un début spectaculaire, la reprise européenne ne peut être explosive. D'abord, parce que le niveau élevé des taux longs va, dans la plupart des pays, freiner la reprise du logement, privant ainsi la croissance de l'un de ses moteurs. Ensuite parce que, presque partout, la conjoncture est encore soutenue par des politiques budgétaires peu restrictives : en Espagne comme en France, la reprise ne va pas conduire à des déficits moindres que ceux initialement annoncés. Il faudra bien demain, à l'instar de ce qui est d'ores et déjà décidé en Allemagne, adopter des mesures fiscales plus rigoureuses. Il en va de même en Italie et en Suède où la situation des finances publiques est plus inquiétante encore : les banques centrales de ces deux pays n'ont-elles pas, en remontant au mois d'août leurs taux d'intérêt, dit qu'elles ne s'accommoderaient pas de politiques budgétaires insuffisamment rigoureuses ? Le jeu des interdépendances commerciales aidant, on a là des forces qui rendent peu plausible un dérapage inflationniste de la croissance en Europe.

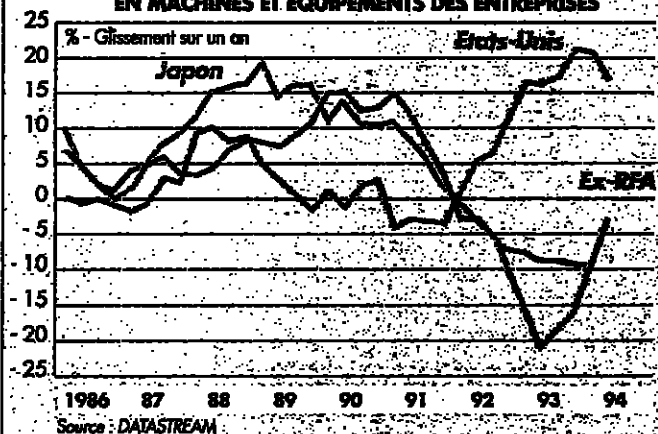
Au Japon, une telle éventualité paraît plus incongrue encore. L'évolution conjoncturelle y reste ambiguë : l'annonce, en septembre, d'une baisse d'activité au deuxième trimestre, après un premier trimestre dopé par la clôture de l'année fiscale, pourrait faire craindre un « remake » de 1993 et une activité à nouveau en recul pendant le reste de cette année. Le soutien, direct et massif, finalement apporté à la consommation – une baisse de l'impôt sur le revenu est intervenue au début de cet été –, devrait écarter cette éventualité. Et la dernière enquête trimestrielle de la Banque du Japon a montré une amélioration du moral des entrepreneurs. Leurs intentions d'investissement n'en restent pas moins négatives : la baisse engagée au début de la décennie se poursuit.

Ce qui n'empêche pas les entreprises japonaises – yen fort oblige – de continuer d'améliorer leur compétitivité : en prenant un taux de change de 150 yens par dollar, leur investissement en machines et équipements n'en est pas moins, après plusieurs années de baisse, encore égal à celui des entreprises américaines... après plusieurs années de hausse. L'économie japonaise dispose ainsi de capacités modernes et massivement sous-utilisées qui constituent pour l'économie mondiale un pôle de pressions anti-inflationnistes.

Les arguments ne manquent donc pas pour rassurer, au moins pour un temps, ceux qui craignent une surchauffe de l'économie mondiale.

Anton Brender
CPR





POLITIQUE MONÉTAIRE

La Fed empêtrée

MAIS que fait donc la Réserve fédérale ? La politique monétaire de la banque centrale américaine paraît à beaucoup particulièrement difficile à déchiffrer. Si son but est bien, comme son président, Alan Greenspan, n'a cessé de le répéter, d'empêcher tout dérapage inflationniste, pourquoi ne monte-t-elle pas ses taux une bonne fois ?

En fait, le mot d'ordre des responsables de la Fed semble être : patience. Au milieu du mois d'août, ils ont décidé de porter à 4,75 % le taux des Fed Funds (les taux à court terme américains) et depuis, ils attendent, afin d'évaluer l'impact sur l'économie du resserrement engagé depuis le 4 février.

Toute la difficulté vient de ce que la politique monétaire ainsi que les pressions inflationnistes exercent leurs effets avec retard. De plus, les données qui permettent d'observer au mois le mois l'évolution de l'économie, d'en apprécier précisément le dynamisme sont nombreuses mais incertaines, lacunaires, et parfois contradictoires. Plusieurs mois sont donc nécessaires pour qu'une image nette se dégage sur ce qui s'est passé... il y a quelques mois.

Or, il est difficile de prédire à quelle vitesse et avec quelle force une hausse des taux directeurs agit sur l'économie. Ses effets sont en partie indirects. Ils passent en général par une remontée des taux longs : cette année, les marchés obligataires ont donné un singulier coup de pouce à la Fed en imprimant à ces taux une hausse particulièrement forte.

L'autre canal par lequel la politique monétaire a normalement prise sur l'économie est le taux de change. Mais là, le différend nippo-américain est venu brouiller les cartes : au lieu de s'apprécier, et de freiner ainsi les exportations, le dollar s'est affaibli, contrecarrant une part des effets des hausses de taux. Comment, dans des conditions aussi mouvantes, avoir une idée précise du résultat de la politique monétaire autrement qu'en attendant ?

D'autant que l'intensité des pressions inflationnistes à l'œuvre n'est pas non plus facile à apprécier justement. Et la Fed sait que les ressorts du dynamisme de l'économie peuvent se briser facilement. Il y a, c'est vrai, un risque de voir l'inflation dépasser largement 4 % en 1995. Mais celui de provoquer, par un resserrement trop violent, une récession est loin d'être nul. La Fed doit aujourd'hui arbitrer entre ces deux risques. Nul ne la soupçonne de privilégier, sans le dire, la croissance plutôt que la stabilité des prix. Beaucoup, en revanche, pensent qu'elle s'est trompée, qu'elle n'a su frapper ni assez tôt ni assez fort. Elle ne pourrait, dès lors, enrayer le dérapage de l'inflation américaine qu'au prix d'une récession. Attendons de voir.

A. B.

SECTEUR • L'équipement

Creux avalé

EN 1993, pour la première fois depuis 1962, le chiffre d'affaires des équipementiers automobiles français a baissé. Selon la Fédération des industries des équipements pour véhicules (FIEV), il est revenu à 73,6 milliards de francs, en recul de 7,1 % par rapport à 1992. Cette chute est néanmoins nettement inférieure à celle dont furent victimes les constructeurs automobiles, qui avaient vu baisser les immatriculations de 18,3 % sur l'Hexagone et de 15 % en Europe).

En effet, non seulement les ventes de pièces de rechange, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires de la profession, ont été moins atteintes par la crise que celles de véhicules – elles n'ont fléchi que de 5,3 % –, mais les exportations (35 % du chiffre d'affaires global des adhérents de la FIEV) ont encore mieux résisté, diminuant seulement de 4,5 %. Enfin, comme les années précédentes, la valeur unitaire des pièces commandées aux équipementiers a continué à croître, les constructeurs ayant désormais tendance à sous-traiter la fabrication de *« fonctions complètes »*, à plus forte valeur ajoutée pour l'équipementier.

Sur l'ensemble du continent européen, en revanche, le chiffre d'affaires des équipementiers (320 milliards de francs) a chuté de 10 % en 1993. La Grande-Bretagne, où ils ont augmenté leur chiffre d'affaires de 7,5 %, fait seule exception à la règle. En revanche, le recul a été particulièrement net en Italie (– 14 %) et en Allemagne (– 12 %).

Mais il semble que ce creux sera passager. Selon Pierre Richier, président de la FIEV, les ventes des équipementiers français au premier semestre 1994 ont progressé de plus de 10 % par rapport à la même période de 1993.

« Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur le niveau d'activité des dernières semaines de l'année, nous pouvons raisonnablement estimer que l'augmentation du chiffre d'affaires sera du même ordre pour l'ensemble de 1994 qu'au premier semestre, dépassant ainsi le chiffre record de 1992 », annonce, optimiste, Pierre Richier. En France, la reprise serait donc là, prenant le relais de la prime Balladur qui avait dopé les ventes d'automobiles.

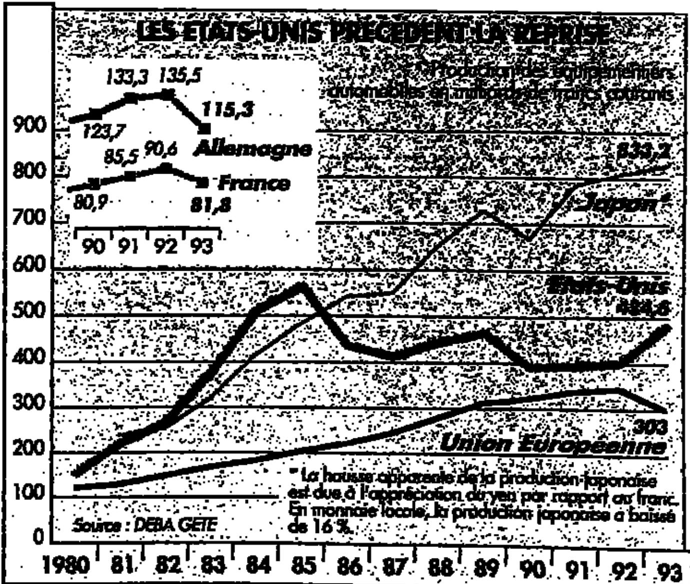
Dans le reste du monde, les équipementiers français, parfois plus « internationaux » que les constructeurs tricolores, ont tiré parti de la croissance de certaines économies. Aux Etats-Unis, où les immatriculations d'automobiles se sont accrues de 8 % en 1993, leur chiffre d'affaires a augmenté de 10 %, pour atteindre 105 milliards de dollars, selon la MEMA (Motor and Equipment Manufacturers Association). Et la progression devrait continuer au même rythme en 1994, en raison de *« la diminution du chômage, du maintien de taux d'intérêt relativement bas et de la bonne conjoncture »*, explique Franck Hampshire, directeur des études de la MEMA.

Au Japon, où les immatriculations ont baissé de 5,7 % en 1993, la production des équipementiers nippons a fléchi de 16 %, tombant à 16,3 billions de yens (833 milliards de francs), selon la base de données Data for European Business Analysis.

Les constructeurs automobiles de l'archipel ont en effet de plus en plus tendance à délocaliser leur production, pour échapper aux barrières douanières ou tarifaires et réduire l'impact des fluctuations monétaires. Mais ce mouvement peut aussi profiter aux équipementiers européens agréés par les usines « transplants » : Valéo, par exemple, réalise 5 % de son chiffre d'affaires avec des constructeurs japonais.

Plus que jamais, l'avenir des équipementiers dépendra de leur capacité à se développer à l'échelle internationale : les constructeurs souhaitent en effet réduire le nombre de leurs fournisseurs, pour ne garder que ceux qui pourront les livrer dans le monde entier. A cette exigence d'internationalisation s'ajoute une demande accrue de produits plus sophistiqués livrés à moindre coût. Malgré la reprise, les gains de productivité sont donc toujours de rigueur.

Annie Kahn



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.